« Arts et Spectacles » : les festivals jazz et rock

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – Nº 14745 – 6 F

JEUDI 25 JUIN 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Large victoire des travaillistes en Israël

Une chance pour la paix

AVANT les élections israéliennes, les Palestiniens, et les Arabes en général, ne voulaient guère voir de différence entre les « deux Itzhak » – Shamir et Rabin, – entre une coalition gouvernementale formée par le Likoud et celle que pourrait constituer le Parti travailliste. Toutefois, M. Fayçal Husseini, principale personnalité politique dans les territoires occupés, confiait, si on insistait : « Je pense qu'avec les travaillistes nous aurions peut-être un peu plus de marge de manœuvre... »

Aussitôt après un scrutin qui donna à M. Rabin un avantage plus important que prévu, les Palestiniens se sont montrés moins réservés. D'abord parce que M. Shamir est sévèrement battu, lui qui, avec ses partenaires de la droite ultranationaliste, ne cessait de développer la colonisation des territoires occupés et ne proposait à leurs habitants qu'une autonomie encore plus limitée que celle acceptée par le même Likoud au moment des accords de Camp David.

LE vainqueur du 23 juin 1992 fut aussi celui de juin 1967, le général en chef de la conquête des « territoires ». M. Rabin est loin de passer pour beaucoup plus souple que M. Shamir, et il a quelque peu surpris en déclarant qu'il entendait « gouverner au centre », comme s'il se méfiait des « colombes » de son propre parti. En dépit de cela, M. Yasser Abed Rabbo, « ministre » de l'information de l'OLP, s'est risqué à dire que « les Palestiniens accueillent favorablement le changement ».

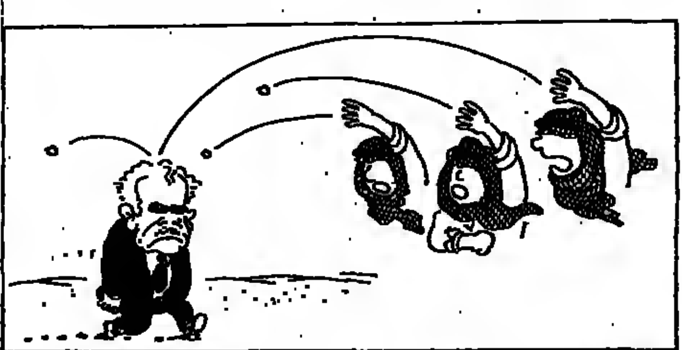
Pour sa part, Mme Hanane Achraoui, porte-parole de la délégation palestinienne aux négociations, a affirmé attendre que « les travaillistes fassent des progrès ». Elle a cependant souligné qu'avant de manifester davantage d'optimisme, il faudrait considérer « les prises de position concrètes » du nouveau gouvernement, au sujet notamment des colonies israéliennes, considérées actuellement, jusqu'à Washington, comme le « principal obstacle » au processus de paix lancé à Madrid.

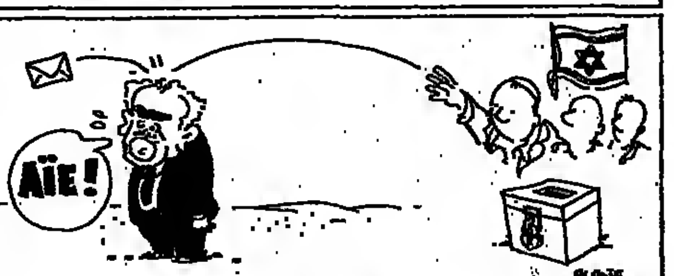
AVEC, bien sûr, beaucoup plus de sympathie envers Israël et de soulagement, les premières réactions aux Etats-Unis traduisent aussi le constat d'un « changement » et l'espoir, plus sincère encore, d'une relance des négociations de paix pratiquement bloquées depuis des mois. M. Rabin a la réputation d'être nettement plus attaché à d'étroites relations avec Washington que ne l'était M. Shamir, tenu outre-Atlantique pour premier responsable de la détérioration de ces rapports, de l'impasse dans les pourparlers, et, partant, des pressions que l'administration Bush a récemment exercées à l'encontre d'Israël.

Si M. Rabin, en souhaitant « gouverner au centre », entend entraîner une large majorité d'Israéliens vers de réels progrès pour la paix, on ne pourra que l'approuver, sinon on pourra lui reprocher de n'avoir pas saisi la chance que lui offre ce succès électoral et d'avoir maintenu les inconvénients d'un système politique bloqué depuis plusieurs scrutins. Aux Israéliens comme aux Palestiniens de ne pas attendre, pour faire un pas, d'autres élections, à coup sûr décisives, celles qui auront lieu aux Etats-Unis en novembre.

Quinze ans après avoir perdu le pouvoir, le parti de M. Rabin remporte les législatives à la satisfaction des Etats-Unis et des Palestiniens

Démentant les sondages qui, à la veille du scrutin, ne le créditaient que d'une faible majorité, le Parti travailliste israélien, quinze ans après avoir perdu le pouvoir, a remporté haut la main les élections législatives du mardi 23 juin, selon les résultats encore officieux portant sur 95 % des suffrages. Alors que la presse israélienne parle d'un véritable séisme, le chef du parti, M. Itzhak Rabin, a annoncé qu'il s'efforcerait de former une coalition qui traduise le « courant centriste majoritaire ». Les responsables américains cachent mal leur satisfaction. Prudents, les Palestiniens des territoires occupés n'en espèrent pas moins des progrès dans les négociations de paix, et l'OLP a accueilli la nouvelle « avec plaisir ».





« Gouverner au centre »

JÉRUSALEM

de notre correspondant

« Une ère nouvelle s'ouvre aujourd'hui en Israël. » Vaincu par la liesse populaire qui l'entourait et qui chantait sa gloire à tue-tête dans la nuit triomphale de mardi à mercredi, le général triste qui a conduit les travaillistes à la victoire, s'est, pour une fois, laissé aller à un zeste de grandiloquence.

L'occasion est unique en effet. Itzhak Shamir est tombé, Itzhak Rabin va lui succéder à la tête du gouvernement. Quinze années après avoir perdu le pouvoir au profit du cartel des droites, la gauche israélienne, emmenée par le vieux parti de Ben Gourion, revient aux affaires, autrement que par le biais d'un gouvernement d'union nationale.

« Bouleversement ! Tremblement de terre », titraient avec emphase les quotidiens hébreux mercredi 24 juin. Et tous, ou presque, de consacrer leurs éditoriaux à *« la chance pour la paix »*, *« le progrès en faveur de la paix »*, que la victoire de M. Rabin symboliserait.

PATRICE CLAUDE

Lire la suite page 3

Lire aussi

- Les travaillistes ont les coudées franches
- M. Itzhak Rabin : un « faucon » réaliste — par MOUNA NAIM
- L'administration Bush laisse transparaître sa satisfaction — par HENRI PIERRE

pages 3 et 4

Accord entre la Russie et l'Ukraine

M. Boris Eltsine et M. Leonid Kravtchouk, présidents des deux plus grands Etats de l'ex-URSS, la Russie et l'Ukraine, ont conclu un accord « interétatique » de coopération politique et économique qui jette les bases d'un futur partage de la flotte de la mer Noire, au détriment de la CEI.

page 6

Echec d'un coup de force en Géorgie

Des partisans du président déchu Zviad Gamsakhourdia ont tenté de reprendre le pouvoir mercredi matin 24 juin en s'emparant de la tour et des studios de télévision de la capitale géorgienne, Tbilissi. Les forces fidèles au président du Conseil d'Etat, M. Edouard Chevardnadze, ont repris la tour, située en dehors de la ville, ainsi que les studios de télévision installés dans le centre de Tbilissi.

page 26

Boom mondial de la contraception

Selon une étude de l'OMS, le recours aux diverses méthodes contraceptives a décuplé dans les pays en voie de développement au cours des vingt-cinq dernières années.

lire page 12 les articles de JEAN-YVES NAU et de CHRISTIANE CHOMBEAU

La paysannerie piégée

Le monde agricole s'est laissé enfermer dans le productivisme et les aides de Bruxelles

par Eric Fottorino

Les paysans ont perdu. Un encerclement réussi de Paris n'y aurait rien changé. La défaite a été récoltée depuis longtemps, et voilà qu'ils la consomment, sous les yeux des citadins, *« voyez comme nous allons mourir bientôt »*. Les slogans sont là qui meublent une pensée vide. Ils ne savent pas bien ce qu'ils sont devenus avec leurs rendements vertigineux, leurs machines futuristes, leur endettement souvent colossal. Ils ne savent pas bien ce qu'ils vont devenir, sans objectif de production, sans mission à remplir, sans idéal – rappelons-nous : on leur avait dit de nourrir le monde et ils y croyaient.

Ils étaient 100 000 il y a tout juste dix ans sous les fenêtres de Mme Edith Cresson, alors ministre de l'agriculture, criant leur mal de vivre avec des prix trop bas. Qu'ont-ils appris en dix ans ? A crier plus fort (en vain), si fort que même les organisations syndicales majoritaires en sont gênées, qui se désolidarisent d'une base hétéroclite dont le plus petit commun dénominateur est la détresse à tout bout de champ.

Deuxième puissance agricole du monde – derrière l'Amérique – la France verte brille à l'exportation, mais il ne faut pas y regarder de trop près.

Lire la suite et nos informations page 18

Le triple succès de Versailles

L'adoption de la révision constitutionnelle par le Congrès sert l'Europe, le Parlement et M. Mitterrand

par Thierry Bréhier

La victoire est totale ; elle est même plus large que ne pouvait l'espérer le président de la République lorsqu'il avait choisi le lieu et le terrain de l'affrontement : le RPR ayant déserté le champ de bataille, ce sont 89 % des parlementaires ayant participé au vote de Versailles qui ont approuvé, mardi 23 juin, la révision de la Constitution nécessaire à la ratification du traité de Maastricht ; en tout état de cause, il est vrai, la barre constitutionnelle des trois cinquièmes des suffrages exprimés aurait été facilement franchie même si les compagnons de M. Jacques Chirac avaient émis au Congrès un vote négatif, comme ils l'avaient fait au Sénat (sans aucune abstention, elle aurait été de 538 voix, et il y a eu 592 voix pour).

Cette victoire est, bien entendu, celle de tous ceux qui pensent que la construction d'une Europe unie est le préalable indispensable aux autres débats, qu'ils soient diplomatiques, militaires, économiques ou sociaux. Leur armée forme l'immense majorité de la classe politique ; le référendum de ratification devra montrer s'ils sont aussi nombreux dans le pays ; la suite permettra de savoir s'ils ont envie de gouverner ensemble pour mettre en place le cadre institutionnel ou s'ils estiment que ce qui les divise est plus important que ce qui les unit, auquel cas une partie d'entre eux devrait s'associer avec certains de ceux qui ont refusé l'Europe qu'ils souhaitent. La recomposition du paysage politique français est possible ; elle n'est pas inéluctable. Cette victoire est aussi, en partie, celle de M. François Mitterrand.

Il avait besoin d'un éclatement de la droite ; la division de celle-ci est flagrante. Il voulait surtout placer son deuxième septennat sous le signe de l'Europe ; il y est parvenu. Il espérait laisser une trace dans l'Histoire qui aille au-delà de celle d'un homme ayant permis aux socialistes de gouverner, pour la première fois, la France dans la durée ; si, par un succès au référendum, il permet aux Français de choisir enfin dans la clarté de s'engager dans la construction d'une union politique de l'Europe, nul ne pourra contester sa place dans l'Histoire.

Lire la suite page 10 et nos informations pages 9 et 10

Un entretien avec M. Pierre Arpaillange

A l'occasion de la publication du rapport de la Cour des comptes, le premier président de cette institution, M. Pierre Arpaillange, regrette, dans un entretien au *Monde*, que les propositions et recommandations faites aux administrations, collectivités ou entreprises publiques ne soient pas suffisamment suivies d'effet. Pour une meilleure efficacité, M. Arpaillange suggère des améliorations tant pour la Cour que pour le gouvernement et le Parlement.

Lire page 16 les propos recueillis par DOMINIQUE GALLOIS et MICHEL NOBLECOURT

Pour une Cour européenne de conciliation et d'arbitrage

M. Robert Badinter renouvelle son appel pour l'instauration de mécanismes de prévention des conflits en Europe.

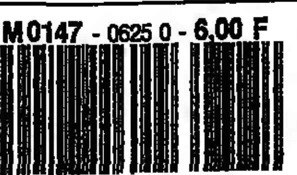
page 2

CAMPUS ◆ ÉDUCATION

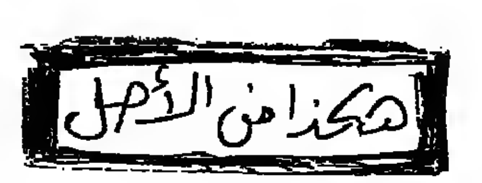
■ Supérieur : remue-ménage chez les privés ; M. Charles Pasqua s'offre une université. ■ Les handicaps de la fac. ■ Entrer à l'école dès cinq ans. ■ Point de vue : Le tour de France de la recherche.

pages 13 à 15

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 26



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



هكذا من الأصل

DÉBATS

Guerres

Pour une Cour européenne de conciliation et d'arbitrage

par Robert Badinter

VOILA un an, j'en appelais, dans les colonnes du *Monde* (1), à la création *« sans plus attendre, en Europe et pour tous les Etats du continent, d'une juridiction européenne qui, pratiquant aussi bien la conciliation que l'arbitrage, permettrait de prévenir et de résoudre les conflits entre Etats européens »*. Le projet pouvait apparaître comme l'expression d'un vœu pieux, la vision idéale d'une Europe enfin libérée des tentations de la violence et répudiant le recours à la force pour régler ses conflits selon les principes du droit. Mais la création d'une instance permanente de conciliation et d'arbitrage en Europe répond si précisément à une exigence fondamentale de notre temps, particulièrement en Europe centrale et orientale, qu'en un an ce projet a pris corps, en même temps que la tragique épreuve vécue depuis lors par les peuples de la Yougoslavie en montrait l'absolue nécessité pour l'avenir européen.

Point n'est besoin de rappeler longuement les raisons qui commandent d'établir une telle institution. Pour la première fois dans sa sanglante histoire, l'Europe ne compte plus en son sein un ou plusieurs Etats qui rêvent d'asservir le continent par la force des armes. Pour la première fois, il n'existe plus en Europe de conflits idéologiques, politiques ou religieux irréductibles. Pour la première fois, tous les pays d'Europe se réclament des mêmes principes : les droits de l'homme, la démocratie, l'économie de marché plus ou moins sociale ou libérale selon les Etats, mais répondant aux mêmes exigences fondamentales d'efficacité et de solidarité. Pour la première fois, les peuples européens conçoivent leur avenir dans une construction européenne qui, quelle que soit sa forme institutionnelle, sera nécessairement fondée sur le respect des droits de chaque Etat. Mais chacun sait aussi que de multiples causes de différends subsistent en Europe, et plus particulièrement en Europe centrale et orientale : problèmes brûlants de minorités, linguistiques, religieux, culturels, problèmes de sauvegarde de l'environnement, d'accès aux sources d'énergie, de libre circulation des personnes, de flux migratoires, de rapports économiques découlant de l'intégration forcée dans le COMECON. Tous ces différends doivent être résolus pour éviter qu'ils ne dégénèrent en hostilité irréductible. Or les négociations directes par la voie diplomatique peuvent être rendues plus difficiles par l'émergence des passions nationalistes, promptes à s'enflammer chez des peuples fiers qui connaissent, à peine libérés de la dictature, l'épreuve de la misère, du chômage et l'humiliation d'avoir à solliciter le concours indispensable des Etats occidentaux. Dans ces pays où la démocratie est encore fragile, ces passions nationalistes sont aisément exploitables par les démagogues. C'est dire combien il importe que les différends entre Etats puissent être soumis à une instance européenne de conciliation et d'arbitrage, offrant les garanties nécessaires d'objectivité et de compétence, et qui permettrait aux gouvernements d'éviter des affrontements stériles et des surenchères dangereuses.

De ce projet de créer une Cour européenne de conciliation et d'arbitrage, le premier auquel je m'ouvris fut, en mars 1991, le président Vaclav Havel, parce que son pays à l'histoire douloureuse est au cœur de l'Europe. Son accueil chaleureux me conforta dans ma conviction. Le président Mitterrand me fit connaître qu'il répondait à ses vœux de voir s'instaurer un système permanent et souple de solution des conflits entre les Etats européens, sur la base des principes du droit international. Avec l'appui amical de Roland Dumas, j'entrepris alors un long périple pour exposer mon projet aux chefs de gouvernement ou ministres des affaires étrangères. Presque partout, l'accueil fut favorable. M. Genscher, que je visitai en juillet 1991, se montra particulièrement intéressé. Il souligna que la prévention et la solution amiable des conflits s'inscrivaient parmi les objectifs proclamés par la déclaration d'Helsinki de 1975 et la charte de Paris de 1989. Ainsi naquit le projet franco-allemand de créer une Cour de conciliation et d'arbitrage au sein de la CSCE. A la réunion de Prague des ministres des affaires étrangères, en janvier 1992, il fut arrêté que le projet serait présenté à la conférence d'Helsinki des chefs d'Etat et de gouvernement de la CSCE en juillet 1992.

Sept avis

Le texte d'une convention définissant la compétence, la composition et les modalités de fonctionnement de la Cour de conciliation et d'arbitrage fut élaboré à Paris par des juristes réputés, issus de douze pays, dont six d'Europe centrale et orientale. Il fut ensuite soumis à un groupe d'experts lors des travaux préparatoires à la conférence d'Helsinki. A l'heure actuelle, ce projet de convention a recueilli le coparrainage de quatorze Etats européens aux côtés de la France et de l'Allemagne. S'y ajoute le soutien de plusieurs autres.

Parmi les défenseurs du projet figurent notamment la quasi-totalité des Etats de l'Europe centrale et orientale : Pologne, Hongrie, Tchécoslovaquie, Roumanie, Bulgarie, Russie, Ukraine, Lituanie. Rien n'est plus significatif que l'adhésion unanime de ces Etats à la création d'une instance susceptible de résoudre pacifiquement leurs différends, sinon ce qui constitue en quelque sorte son antithèse : la tragédie yougoslave.

Il me faut d'abord marquer une précision. Ce projet n'avait pas pris corps lorsque le conflit éclata entre Slovènes et Serbes, puis Croates et Serbes. Sans doute, en septembre 1991, quand fut instaurée par le conseil des ministres de la Communauté européenne la conférence sur la paix en Yougoslavie, sous la présidence de lord Carrington, une commission internationale d'arbitrage fut créée, à l'initiative de la France. Elle réunissait les cinq présidents des cours ou conseils constitutionnels d'Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie. Sa mission était double : elle pouvait être saisie par les parties au conflit d'une demande d'arbitrage sur un différend précis, par exemple le tracé d'une frontière ou la circulation des personnes. Ou bien, à l'initiative de Lord Carrington ou du conseil des ministres, elle pouvait être amenée à rendre des avis fondés sur les principes du droit international.

A ce jour, la commission d'arbitrage a rendu sept avis. Ils n'ont pas été sans effet, s'agissant notamment des garanties des minorités en Croatie ou de la possibilité d'une reconnaissance internationale de la Macédoine. En revanche, à aucun moment, les parties au conflit yougoslave n'ont accepté ensemble de soumettre quelque différend que ce soit à l'arbitrage de la commission. Il est vrai que lorsque l'on échange balles et obus, le temps de la conciliation et de l'arbitrage est révolu, et qu'il ne peut revenir qu'avec la paix ou au moins la cessation des hostilités. Mais de ce conflit, deux enseignements peuvent être tirés : d'abord, pour être efficace, une instance de conciliation et d'arbitrage doit préexister au différend. Il est vain en effet d'espérer que lorsqu'un conflit a atteint un certain seuil de gravité, les parties accepteront de conclure un accord spécial pour recourir à la conciliation et à l'arbitrage, alors que les négociations directes ont échoué. C'est dès l'origine du différend, et avant qu'il ne soit devenu trop intense, qu'une des parties doit pouvoir, à son gré, citer l'autre devant l'instance compétente pour rechercher une solution équitable et conforme aux principes du droit international. Sans doute, un Etat, même s'il s'y est engagé par traité, peut toujours refuser de comparaître. Mais tous les Etats sauront alors qui est en Europe le « mouton noir » qui entend s'en tenir aux rapports de force, qui ont si longtemps divisé et parfois ensanglanté notre continent. Dans une Europe où l'interdépendance des nations, notamment dans le domaine économique, est irréversible, aucun Etat ni aucun régime ne peut espérer prospérer s'il est tenu à l'écart des autres, par défiance et soupçon né de son attitude. L'ostracisme qui entourerait cet Etat serait vite fatal à son crédit moral et international, sans lequel il n'est point d'espérance de développement aujourd'hui.

La paix garantie

Le deuxième enseignement découle d'un constat : chaque fois que les parties dans le conflit yougoslave évoquent leur avenir, elles s'accordent à demander qu'une instance internationale soit instaurée pour régler les différends qui ne manqueront pas de surgir entre elles, notamment du fait de la présence permanente de minorités au sein de chacun des Etats nés de l'ex-Yougoslavie. Ainsi, aux lieux mêmes de la plus cruelle violence qu'on se doit de dénoncer et de combattre, on ne conçoit la paix que garantie par des institutions de conciliation et d'arbitrage.

La conclusion s'impose d'elle-même. A instaurer une telle Cour en Europe, les Etats membres de la CSCE n'ont rien à perdre, et la cause de la paix en Europe peut gagner beaucoup. Lors de mes entretiens dans tant de capitales, il m'est arrivé, çà et là, de percevoir hésitations ou réticences. Certains croient encore que le seul jeu de la diplomatie classique doit gouverner les rapports entre les Etats sans mesurer que la conciliation et l'arbitrage internationaux complètent et relaient heureusement les efforts des diplomates, sans jamais prétendre se substituer à eux. D'autres, sans l'avouer, répugnent à tout progrès de ce que j'appellerai la juridictionalisation progressive des rapports entre Etats européens. Ils négligent par là la grande contribution de la Cour de Luxembourg et de celle de Strasbourg à la construction d'une Europe respectueuse du droit. Certains enfin, conscients de leur puissance, considèrent qu'ils n'ont point lieu de promouvoir des institutions où le fort ne pèserait pas plus que le faible, et où chaque Etat serait pris en compte, non selon sa puissance mais selon ses droits. Ils méconnaissent ainsi que l'Europe ne connaîtra la paix que le jour où tous ses Etats seront considérés à égalité de dignité, sinon de richesses et de forces. Ces réactions passéistes, frileuses ou égoïstes ne doivent pas cependant interdire ou entraver la réalisation de l'ambition des grands européens de jadis : construire les institutions qui assureront enfin la solution pacifique des conflits en Europe.

(1) « Pour une Cour de la grande Europe », *le Monde* du 21 juin 1991.

► **Robert Badinter, président du Conseil constitutionnel, est président de la commission d'arbitrage de la conférence pour la paix en Yougoslavie instituée par la CEE.**

« Dézolant » Finkielkraut

par Edgar Morin

ALAIN FINKIELKRAUT est un imprécateur. J'essaie d'être un explicateur. On ne parle pas la même langue. Finkielkraut préfère évoquer d'imaginaires imputations de racisme pour éviter de dialoguer sur le fond. Le fond, le voici : Alain Finkielkraut a pris parti pour la reconnaissance sans conditions d'une Croatie à la démocratie fragile et limitée, héritière d'un passé inquiétant en ce qui concerne le sort de ses minorités serbes, qui ont subi les massacres oustachis en 1941-1945, avant de se venger, aussi cruellement, mais moins massivement à la fin de la dernière guerre. Pour ma part, j'ai dès le début du conflit apporté mon soutien au comité anti-guerre de Belgrade, comme je l'apporte aujourd'hui au Mouvement démocratique serbe, qui s'oppose radicalement à la guerre de Milosevic. Sur les principes, j'ai écrit dans *le Monde* (« L'agonie yougoslave ») : *« La reconnaissance d'une Croatie à n'importe quel prix ne règle rien, de même que n'aurait rien réglé le maintien d'une Yougoslavie à n'importe quel prix... Il y a certes le droit des petites nations, mais il y a aussi le droit des toutes petites nations enfermées dans ces petites nations.*

» Il y a un quadruple impératif. Droit des peuples. Droit des minorités. Droit des individus. Droit de l'Europe. Le quadruple impératif ne peut être respecté que par des formules à la fois démocratiques et associatives entre nations, qui s'entre-garantissent le respect de leurs minorités, et l'intégration de ces formules associatives dans des associations plus amples. »

Le problème se trouve à nouveau posé en Bosnie-Herzégovine, qui est comme un concentré de Yougoslavie, puisqu'elle réunit toutes ses nations, ethnies et religions. Finkielkraut est-il, en vertu du principe qui l'a amené à défendre inconditionnellement l'indépendance de la Croatie, partisan de morceler la Bosnie-Herzégovine en micro-nations comme veut le faire Milosevic, ou bien est-il partisan d'y sauvegarder un Etat qui serait polyethnique, ce qu'il a refusé inconditionnellement pour la Yougoslavie ?

Finkielkraut nous reproche de la froideur alors que dès le début nous nous sommes soucié de toutes les nations, toutes les ethnies, tous les peuples de l'ex-Yougoslavie. Sa chaleur furibonde pour la Croatie le laisse glacé devant d'autres malheurs et d'autres souffrances. L'a-t-on vu soutenir le droit des Palestiniens à l'indépendance comme il l'a fait pour les Croates ? Il pourrait dire, à juste titre, qu'il faut lier la reconnaissance de la Palestine à des garanties pour la sécurité d'Israël. Alors pourquoi n'a-t-il pas lié la reconnaissance de la Croatie à des garanties (autres que verbales) pour la sécurité des minorités serbes ? Une fois de plus, le regard de Finkielkraut est borgne. N'est pas Zola, mais « dézolant » qui vocifère *« J'accuse »* à tort et à travers.

COURRIER

L'Europe commence à Sarajevo

La guerre franco-prussienne fut, en 1870-1871, l'acte fondateur de l'unité allemande, le moment où, fussent-ils déjà porteurs d'un fonds culturel et linguistique commun, les Bavarois, les Prussiens, les Saxons et autres peuples issus de l'antique Germanie se sentirent désormais, et avant tout, des Allemands décidant de vivre et de prospérer ensemble.

En une espèce d'inversion des schémas jalonnant au cours des siècles l'émergence des Etats-nations, c'est d'abord le refus d'envisager le retour au carnage entre eux, au suicide collectif, qui a imprégné la démarche des pères de l'Europe au lendemain de la seconde guerre mondiale. Là est la première et la plus belle réussite de la construction européenne, extirpatrice de la violence.

Et cependant, il manque à cette entreprise l'acte fondateur à partir duquel les hommes composant chacune des nations assemblées par son génie, sans renier leurs identités propres, doivent se sentir fiers et meilleurs d'être aussi, d'être surtout des Européens. Comment croire en une Europe incapable de juguler en son propre flanc, à Sarajevo, l'un des conflits les plus barbares qu'elle ait eu à connaître, d'empêcher que des peuples de tout temps entremêlés ne s'entretuent sur l'unique motif de leurs différences ?

Voilà où est la plaie, voilà où se joue, durant les semaines et les mois à venir, et d'une manière décisive, la capacité de ceux qui pensent et bâtissent l'Europe par-dessus nos têtes à faire s'enthousiasmer pour elle les hommes et les femmes qui en sont la substance.

JEAN-MARIE CACCAVELLI
Auchy-lès-Orchies

Histoire suisse

L'aventure se passe dans la nuit du dimanche 24 au lundi 25 mai. Il est 1 heure du matin. Le train Paris-Florence s'arrête à la gare frontière de Vallorbe, puisque l'itinéraire de la SNCF prévoit de gagner l'Italie en traversant une partie du territoire suisse. A bord, une classe de seconde d'un lycée parisien qui part avec ses professeurs découvrir les arts de la Renaissance à Florence.

Dans le paquet des cartes d'identité rassemblées pour le groupe figure le passeport, vert – vite repéré par le douanier suisse – d'une élève algérienne. La jeune fille est munie d'une autorisation de sortie du territoire visée par le consulat d'Algérie et de sa carte de résidente. Mais on exige un visa de transit pour son parcours en Suisse – qui dure une heure et demie, sans halte. Ses professeurs, convoqués, essaient d'obtenir un peu de compréhension, voire qu'on établisse la pièce requise sur place. Rien n'y fait. Karima est confiée à la police française et réexpédiée à 3 heures du matin vers Paris. Elle a seize ans ; elle rêvait de ce voyage qui a été largement pris en charge par la caisse de solidarité du lycée.

Est-ce vraiment urgent que cette Suisse, si accueillante, soit admise sans visa dans la Communauté européenne ?

GUY FONTAINE

Date commune

Les différents chefs d'Etat de la future Communauté européenne ne pourraient-ils pas se mettre d'accord pour fixer une date commune à un référendum sur Maastricht ?

Même si peu de pays font un référendum, le fait de pouvoir suivre le même jour, dans un même élan, le résultat des votes donnerait un réel coup d'envoi européen dans nos esprits.

Il permettrait, entre autres, aux citoyens consultés en dernier de ne pas être perturbés par les résultats précédents. Cela deviendrait véritablement un acte de dimension européenne et effacerait cette connotation politico-politicienne que nous avons tous tendance à lui donner.

Ne pouvez-vous pas user de votre influence auprès du monde politique pour lui soumettre cette idée ?

PHILIPPE ROLLER
Paris

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, *gérant.*

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi,
Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

ISRAËL : après la victoire du Parti travailliste

Satisfaction prudente chez les Palestiniens et les Jordaniens

La victoire du dirigeant travailliste Itzhak Rabin n'a pas provoqué de débordements de joie dans les territoires occupés mais a reçu un accueil prudent, une satisfaction circonspecte. Les Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza ne sont cependant pas indifférents au choix du futur premier ministre israélien et aux nouvelles perspectives que ce dernier est susceptible d'ouvrir pour le processus de paix israélo-arabe.

Le porte-parole de la délégation palestinienne à ces négociations, Mme Hanane Achraoui, déclarait mardi qu'*«il ne fallait pas s'attendre à des solutions rapides ni à un coup de baguette magique»*. Mais, ajoutait-elle, *«nous attendons que les travaillistes, avec un gouvernement de coalition, fassent des progrès dans le processus de paix, qu'ils cessent la colonisation, parce que cela prouvera leurs bonnes intentions, et qu'ils permettent des élections palestiniennes dans les territoires»*.

Pour Mme Achraoui, *«le peuple israélien a décidé de donner ses voix à l'opposition pour réussir le processus de paix. (...) Nous avons devant nous des négociations difficiles, mais au moins vont-elles commencer libérées des tentatives de destruction du Likoud»*. Elle table sur *«une plus grande ouverture»* des nouveaux dirigeants israéliens, ces derniers *«ayant dit qu'ils étaient prêts à négocier avec tout Palestinien»*.

***De même, l'OLP et la Jordanie* ont exprimé une certaine satisfaction, tout en restant vigilants sur les *«véritables intentions»* de M. Rabin. *«Nous accueillons ce changement avec plaisir»*, a déclaré le chef du département de l'information de l'OLP, M. Yasser Abed Rabbo, ajoutant que *«la direction de l'OLP est prête à entamer immédiatement un dialogue avec le nouveau gouvernement israélien afin de donner un élan aux négociations de paix»*.**

Se gardant de tout optimisme, le dirigeant palestinien attend des travaillistes qu'*«ils prouvent leur sérieux (...) en cessant immédiatement les colonies de peuplement et en s'engageant en faveur du principe du retrait total de tous* [les territoires occupés]*»*. Estimant également que le nouveau gouvernement est *«un pas dans la bonne direction»*, le ministre jordanien des affaires étrangères, M. Kamel Aboujabar, souhaite *«voir comment* [celui-ci] *se comportera envers le processus de paix, le plus important étant de savoir si Israël, dans sa nouvelle direction, est prêt à appliquer les résolutions de l'ONU»* stipulant le retrait des territoires occupés.

La directeur de cabinet du président égyptien Hosni Moubarak, M. Oussame El Baz, a déclaré, mercredi, que l'Egypte souhaite que la victoire de M. Rabin *«donne un puissant élan aux efforts de paix au Proche-Orient»*. – *(AFP, Reuter.)*

«Gouverner au centre»

Suite de la première page

C'est un fait qu'avec un nombre de sièges à la Knesset théoriquement suffisant pour lui permettre de constituer un gouvernement homogène et se passer, si tel est son désir, des traditionnels marchandages avec les petits partis, la gauche enregistre globalement son meilleur score depuis très longtemps. Sur le papier, la dérive droitière qui avait caractérisé les vingt dernières années de la vie politique israélienne peut paraître enrayée. Dans les faits, la situation est moins simple.

Que s'est-il passé? D'abord, et comme prévu par les sondages, les nouveaux immigrés russes ont majoritairement voté contre le Likoud de M. Shamir, accusé, à tort ou à raison, de les avoir laissé croupir sans travail dans des centres d'absorption souvent surpeuplés. Laïcs jusqu'au tréfonds de leur âme, les «Russes» – environ deux cent mille voix – ont également voté en masse contre les partis religieux qu'ils exècrent, ou dont ils ne comprennent pas l'utilité. Ensuite, il s'est indéniablement produit un glissement, léger mais suffisant, dans l'électorat traditionnel et majoritaire du Likoud, à savoir les sépharades.

Les juifs venus d'Orient – par opposition aux ashkénazes qui eux viennent d'Europe – ont apparemment voulu sanctionner la politique économique – et la politique économique seule – de M. Shamir. Outre les nouveaux immigrants, le chômage et les difficultés matérielles en tous genres les frappent en priorité. Enfin, à en juger d'après les premières analyses, une partie de la bourgeoisie de droite que Menahem Begin avait également su séduire *jadis s'est détournée* d'un *premier* ministre sans brio et qui faisait trop passer son idéologie du «Grand Israël» avant toute autre considération. Y compris la paix, les affaires *et l'image internationale* du pays.

Face au pragmatisme solide et décidé d'un Rabin, de surcroît favori des Américains, principaux pourvoyeurs d'armes, de fonds et d'alliances de l'Etat juif, *M. Shamir* a perdu. On ne peut pas dire pour autant que le paysage politique soit profondément bouleversé. D'abord parce que, globalement, l'écart de voix entre *les deux grandes familles* politiques du pays et leurs alliés traditionnels est minime. Ensuite parce que, *«faucon réaliste»* dans un parti de *«colombes optimistes»*, M. Rabin a fait une campagne résolument axée sur les questions de sécurité et habilement ciblée sur la partie de l'électorat de droite qui en avait assez du Likoud et de ses échecs répétés dans le domaine économique. Il n'est pas sûr que le nouveau premier ministre virtuel ait véritablement envie de se *retrouver* «prisonnier» de ses partenaires de gauche. *«Nous gouvernerons au centre»*, a d'ailleurs annoncé, sans ménagement pour ses alliés, l'ancien général. Et pour être sûr d'être bien compris par le parterre de militants déchaînés qui chantait son couronnement au bas de la tribune, – *«Rabin, roi d'Israël!»* – il a ajouté, de cette célèbre voix rauque qui filtre tout, et d'abord l'émotion : *«Le peuple d'Israël connaît nos engagements. Nous y serons fidèles! Pour le reste, nous aspirons à la formation d'une coalition qui exprimera le courant centriste majoritaire dans le peuple.»* Il y eut alors dans la salle comme une éphémère hésitation. Et puis l'assistance s'est remise à hurler en chœur : *«Sans le Likoud! Sans le Likoud!»*. *«Ne vous inquiétez pas de cela!»*, a lancé, un peu agacé, M. Rabin, avant de poursuivre son premier discours-programme de gouvernement.

Au siège du Meretz, regroupement homogène *de* trois petits partis de gauche – Ratz, Shinoui, Mapam, – on a compris le message. *«Si M. Rabin voulait bien m'entendre,* a déclaré l'une des vedettes de ce mouvement, M. Yossi Sarid, *il constituerait une coalition sans les religieux et bien sûr sans le Likoud. Malheureusement,* a-t-il ajouté, très dubitatif, *je ne suis pas sûr qu'il va m'écouter!»* Favorable à l'autodétermination des Palestiniens et partisan d'une lutte à outrance contre *«l'influence coercitive»* des partis religieux, le Meretz, largement soutenu par les jeunes et une partie de l'électorat arabe, a fait un bon score, puisqu'il devrait emporter treize sièges contre dix en 1988.

L'extrême droite améliore ses positions

Les partis dits «arabes», c'est-à-dire l'ancien Parti communiste – Hadash – et le Parti démocratique arabe, ont été, pour leur part et comme d'habitude, victimes de leurs querelles intestines. Ils n'ont emporté, à eux deux, que cinq sièges – une troisième liste n'a pas passé la barre des 1,5 % nécessaires à l'obtention d'un mandat de député – alors que leur électorat traditionnel en représente arithmétiquement plus du *double*.

Malgré l'appel à voter, lancé par les islamistes qui ne se présentaient pas en tant que tels, le taux de participation, traditionnellement plus bas chez eux que dans la circonscription juive, n'a été que de 70,5 % contre 77,5 % au niveau national. Théoriquement alliés de Havoda – nom hébreu du Parti travailliste, – *les élus arabes*, représentant plus de huit cent mille citoyens d'Israël, n'ont jamais participé à aucun gouvernement. Il en sera de même cette fois-ci puisque M. Rabin s'y était engagé pendant sa campagne. *«Pas parce qu'ils sont Arabes,* avait-il pris soin de préciser, *mais en raison de leurs positions.»* Il est vrai que les intéressés se sont tous déclarés en faveur d'un Etat palestinien, une hypothèse qui reste taboue pour l'ensemble des autres partis d'Israël.

A droite, le premier enseignement à tirer des résultats est qu'à l'exception du parti «attrape-tout» qu'est un peu le Likoud, les partisans les plus acharnés de la colonisation des territoires occupés, non seulement ne désarment pas, mais améliorent singulièrement leurs positions, passant de 11,9 % des voix en 1988, à près de 15 %. Ainsi, si les trois députés de Tehyia (Renaissance) du scientifique Youval Neeman et de la *pasionaria* du «Grand Israël», Mme Gueula Cohen, disparaissent corps et biens, ne parvenant même pas à franchir la barre fatidique des 1,5 %, le Moledet (Patrie) de M. Rehavam Zeevi consolide sa position avec deux élus et le Tsomet (Carrefour) de l'ancien général Rafaël Eytan passe de deux à sept élus.

Nul doute que la rhétorique bourrue et le parler-vrai de cet ancien soldat, personnellement très populaire un peu partout, ont fait miracle. Bien que *«Rafoul»*, comme on l'appelle ici, soit fermement pour la poursuite des implantations juives dans les territoires arabes, son image de *baroudeur est* avant *tout* anti-religieuse. Comme le Meretz, avec lequel il partage aussi une conception «généreuse» de la politique sociale, Rafoul veut que cesse la coercition des *«hommes en noir»*. Ceux-ci, et c'est l'autre grande leçon de ce scrutin, ont perdu une bonne part de leur capacité de nuisance puisque, globalement, ils perdent *quatre sièges sur les dix-huit qu'ils* contrôlaient. Seul le parti national religieux (PNR), une organisation sioniste et nationaliste qui déplaît profondément aux orthodoxes et qui *fut, jusqu'en 1977, le partenaire* régulier des travaillistes, maintient ses positions.

Largement identifiés depuis quinze ans au Likoud, partisan, eux aussi de la colonisation massive des territoires *sous* des prétextes bibliques – c'est dans le vivier du PNR que naquit l'idéologie extrémiste du Goush Emounim, le «Bloc de la foi», – les dirigeants du Mafdal *(PNR en hébreu), toute honte bue,* n'excluaient pas, dans la nuit de mardi à mercredi, de se joindre à une coalition sous l'autorité de M. Rabin. Aucune des autres formations *orthodoxes non plus.* Il faut bien vivre...

Reste à savoir avec qui le nouveau premier ministre va tenter de *«rééquilibrer»* au centre la coalition qui soutiendra son gouvernement à la Knesset. Mercredi matin, aucune configuration n'était exclue. Pas même un nouveau cabinet «d'union nationale» avec le *Likoud*. Les nationalistes qui pourraient accepter de représenter leur parti dans un tel cabinet ne manquent pas. A commencer par l'actuel chef de la diplomatie, *M. David Lévy*, naguère «maltraité» par ses pairs en raison, disait-il, de son appartenance ethnique aux sépharades. Mais on n'en est pas encore là. Aux *petites heures du matin, mercredi,* quand M. Shamir s'est présenté au quartier général de son parti à Tel-Aviv, il était curieusement accompagné de M. Lévy. Les mauvaises langues en ont conclu que le ministre autodidacte se plaçait en position de dauphin pour l'avenir.

«Le Likoud n'est pas mort»

Il est vrai qu'à la tribune se trouvaient déjà ses trois collègues auto*désignés* pour *remplacer Shamir* le vaincu, à savoir M. Moshe Arens, M. Benny Begin, fils de l'ancien premier ministre et le redoutable Ariel Sharon. Essayant de remonter le moral des *troupes*, lesquelles, apparemment stupéfiées par le résultat, désertaient rapidement la salle prévue pour les réjouissances post-électorales, ce dernier a d'ailleurs fait comme à son habitude un discours musclé. *«Il nous faudra lutter contre l'abandon d'une partie de notre patrie* – les territoires occupés, – *ce qui constituerait une véritable menace de mort pour notre pays tout entier!»*

Cependant, la diatribe la plus étonnamment combative pour un homme de soixante-seize ans qui vient de toucher terre, c'est M. Shamir lui-même qui devait la prononcer. *Atteint d'une extinction de voix,* – *«j'ai perdu ma voix mais pas ma foi dans ce parti!»* – le vieux chef du gouvernement en place, tremblant de colère et d'émotion, s'est déclaré *«fier de tout ce qui a été fait»* sous son règne. *«Tout!»* a-t-il répété avec force gesticulations. *«Cette nuit,* devait-il ensuite s'exclamer, *dans le monde entier et au Proche-Orient en particulier, beaucoup de gens explosent de joie. Ah! Ce redoutable Likoud, qui a porté si haut le prestige du peuple d'Israël! Et bien je leur dis à ces gens de ne pas se réjouir trop vite. Le Likoud n'est pas mort, il vit et il continuera son juste combat pour la libération totale du peuple d'Israël sur sa terre d'Eretz-Israël!»*

Intransigeant jusqu'au bout, le héraut de la colonisation. Tout le monde comprit qu'il parlait d'Israël, territoires occupés compris. Il ajouta d'ailleurs qu'il était fier de n'avoir jamais cédé une parcelle de la *«terre nationale»*, d'avoir *«fait avancer la colonisation»*. Et puis il invite ses partisans à *«ne pas désespérer»*, à poursuivre la lutte *«pour empêcher ceux qui veulent écraser tout ce qui nous est sacré»*. Interrogé un peu plus tard sur son éventuel départ en retraite, le vieux combattant s'est offert un dernier petit plaisir. *«Bof. Oui je partirai bientôt, mais ça n'a rien à voir avec le résultat des élections. Vous savez, je suis de toute façon à la fin de ma carrière politique.»*

PATRICE CLAUDE

Les estimations de la télévision israélienne

62 sièges (sur 120) pour la gauche

Selon le calcul établi par la télévision israélienne à partir du dépouillement de 95 % des suffrages, les travaillistes et leurs alliés de la gauche compteraient 62 députés dans la nouvelle Knesset.

Gauche	**62 sièges**	**(55)**
Travailliste	45	(39)
Meretz	12	(10)
Liste communiste	3	(4)
Parti démocratique arabe	2	(1)
Liste démocratique pour la paix	0	(1)
Droite	***41 sièges***	**(47)**
Likoud	32	(40)
Tzomet	7	(2)
Moledet	2	(2)
Tehya	0	(3)
Partis religieux (alliés à la droite dans le Parlement sortant)	**17**	**(18)**
Shass	7	(6)
Parti national religieux	6	(5)
Parti unifié de la Thora	4	(7)

(entre parenthèses, le nombre de sièges obtenus en 1988)

Ces estimations ne tiennent pas compte du vote des militaires israéliens, mais leur addition ne porterait que sur l'attribution d'un siège, selon les spécialistes. – *(AFP.)*

M. Itzhak Rabin

Un «faucon» réaliste

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Visage buriné, voix rocailleuse, œil azur et idées simples : à soixante-dix ans, malgré sa chevelure blanche clairsemée, son teint légèrement couperosé et son tempérament taciturne, l'homme qui dirige aujourd'hui la première formation politique d'Israël incarne la quintessence du sabra. *Premier chef de gouvernement né en Israël, le «fils du pays»* a grandi à Jérusalem dans une famille de l'aristocratie sioniste de gauche, venue d'Ukraine. *Manières rugueuses,* parler vrai et poigne de fer, la légende d'Itzhak Rabin, soldat de haut vol et politicien ombrageux, se confond avec celle de l'Etat juif et de Tsahal, *son armée.*

Commandant en 1945 d'un bataillon du Palmach, l'unité d'élite de la Haganah, l'armée secrète des juifs de la Palestine *sous mandat britannique, colonel* à vingt-six ans dans la nouvelle armée populaire d'Israël, il gravit tous les échelons jusqu'à devenir, en 1964, chef de l'état-major *général. Trois ans plus tard,* c'est lui, à ce poste prestigieux, qui sera, avec Moshe Dayan, le maître d'œuvre de la guerre de six jours, cette victorieuse campagne militaire qui permettra à l'Etat hébreu de *prendre* le Sinaï à l'Egypte, le Golan à la Syrie, Jérusalem-Est et la Cisjordanie au royaume de Jordanie. De cette époque, en dépit de la *terrible* défaillance dont il fut victime pendant *quarante-huit heures,* juste avant le combat, datent l'admiration et la sympathie dont jouit, aujourd'hui encore, le «général Rabin» chez les officiers de carrière.

Nommé embassadeur à Washington *au début de 1968,* le *«héros des six jours»* retirera deux choses de son long séjour américain (six années). D'abord la réputation – jamais démontrée mais largement utilisée par ses adversaires pendant la campagne électorale – de ne pas détester le whisky, ensuite, et c'est capital, la conviction que le destin d'Israël est indéfectiblement lié à celui de l'Amérique. Selon lui, et il l'a souvent laissé entendre pendant cette campagne, il convient de tout faire, en *toutes circonstances,* pour garder une relation privilégiée avec la Maison Blanche.

Soucieux des rapports avec Washington

L'Amérique de George Bush exige-t-elle l'arrêt des implantations juives dans les territoires occupés? Sans paraître céder à *un «inacceptable diktat»,* Itzhak Rabin répond qu'il gèlera la colonisation pendant au moins une année et que seules les implantations dites «de sécurité» *(autour de Jérusalem, sur* le Golan et dans la vallée du Jourdain) seront renforcées. De l'Amérique et de ses dollars dépendent à ses yeux la poursuite et *la bonne intégration de* l'immigration juive de l'ex-URSS en Israël. A l'opposé, l'Europe, à laquelle il n'accorde qu'une confiance limitée, n'occupe *qu'une place très marginale dans* ses préoccupations...

Absent de la scène *intérieure* lors du quasi-désastre militaire d'octobre 1973 – la guerre du Kippour, – Itzhak Rabin est appelé l'année suivante par Golda *Meir, démissionnaire,* à prendre la direction du Parti travailliste et, un peu plus tard, la tête du gouvernement. Parvenu aux affaires en juin 1974 *«avec la confiance et la sympathie du pays»,* écrit Elie Barnavi dans son *Histoire moderne d'Israël,* il en repartira trois ans après, non sans avoir *«dilapidé, avec ténacité, et l'une et l'autre».* Le scandale provoqué par la découverte du compte en devises que son épouse Leah avait conservé aux Etats-Unis, en infraction avec la très stricte législation israélienne de l'époque, a provoqué sa démission.

Mais ce n'est pas cela que l'opinion lui reproche le plus. Itzhak Rabin, qui se décrit volontiers comme *«un bleu»* quant *professionnel* de la politique, est sans doute un homme intègre. Mais il n'est ni vraiment souple ni très imaginatif. Bref, usés par près de trente années de pouvoir, les *travaillistes* sont renvoyés dans l'opposition par une droite triomphante en mai 1977. Cinq ans plus tard, lorsque le bouillant Ariel Sharon décide et conduit l'invasion du Liban, Itzhak Rabin, qui l'avait jadis embauché comme conseiller pour la défense, l'approuve des deux mains. Il lui conseillera même de couper l'eau et l'électricité aux quartiers ouest de Beyrouth, assiégée par Tsahal.

Sous le politicien, le militaire, le «faucon», a craqué. C'est pourtant lui qui, revenu au pouvoir en 1984 grâce à la constitution du premier *gouvernement* d'union nationale avec le Likoud de M. Shamir, conduira l'année suivante, à la tête du ministère de la défense, le retrait en bon ordre *du bourbier libanais. De cela* aussi, les militaires de haut rang lui sauront gré pour longtemps...

«Il faut leur briser les os...»

En décembre 1987, quand éclata l'Intifada palestinienne, le ministre de la défense du cabinet d'union est en voyage, encore une fois, aux Etats-Unis. Il déclara péremptoirement qu'il s'agit d'un *«feu de paille»,* que le soulèvement ne durera pas. *«Il faut utiliser la force, la puissance et les coups»,* lance-t-il avec éclat. Il ne s'en privera pas. Inventeur de la politique dite «de la main de fer», le ministre puisera dans l'arsenal des lois d'exception héritées du mandat britannique pour arrêter, emprisonner et expulser à tour de bras. Et sans procès.

Après avoir déclaré : *«Il faut leur briser les os»,* expression malheureuse qu'un certain nombre de soldats prendront au pied de la lettre, il donnera consigne à l'armée d'ouvrir le feu, dans *certaines conditions,* sur les mani-



festants, les lanceurs de pierres ou de cocktails Molotov. Pour autant, le militaire qui sommeille en lui n'aveugla point le politique. Dès 1988, *toujours ministre* de la défense, il explique à l'opinion que les Palestiniens en révolte ne sont *«pas des terroristes»,* mais *«des* nationalistes*»* qui luttent *contre* d'*autres nationalistes,* les juifs d'Israël.

«La question (palestinienne) *n'a pas de solution* militaire*»,* répète-t-il et, conséquent avec lui-même, il fera adopter par le gouvernement, en mai 1989, un nouveau *«plan de paix».* Profondément pragmatique, peu concerné par les arguments «bibliques» développés par une partie du Likoud pour coloniser le «Grand *Israël»,* le *chef des travaillistes,* jadis favorable aux implantations juives dans les territoires occupés, a *évolué.*

Convaincu qu'après la guerre du Golfe et l'effondrement du communisme international il *existe «une formidable opportunité»* de régler politiquement le conflit israélo-arabe, il estime possible d'octroyer un statut d'autonomie «personnelle» au 1,8 *million de Palestiniens de Cisjordanie* et du territoire de Gaza *«dans les six à neuf mois».* Quitte à s'attaquer ensuite, *«et ensuite seulement»,* au problème *«particulier»* que pose la Syrie. Toujours un peu énigmatique, il *s'affirme artisan de l'échange de «certains territoires»* contre la paix, projet sacrilège pour M. Shamir et les siens.

P. C.

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

ISRAËL : après deux périodes de cohabitation avec le Likoud

Les travaillistes ont les coudées franches

Les résultats officieux des élections législatives israéliennes, qui donnent une nette majorité aux travaillistes, devraient leur permettre, pour la première fois depuis 1977, de former le gouvernement de leur choix.

Battus il y a quinze ans par le Likoud, pour la première fois depuis la création de l'Etat d'Israël, les travaillistes sont demeurés dans l'opposition pendant sept ans. Les législatives de 1984 ne leur ayant donné qu'une courte victoire, ils durent composer avec le Likoud, au prix de ce que les purs et durs de la gauche qualifiaient alors de dérive centriste, notamment à propos des colonies de peuplement dans les territoires occupés et de la solution du problème palestinien. Cinquante-trois jours furent nécessaires pour former un gouvernement, au sein duquel les deux formations se partageaient les sièges à parité.

Quatre ans plus tard, en 1988, la crise fut plus aiguë encore dans la mesure où, désigné en premier pour former le gouvernement, M. Shamir, après des tractations ardues, avait dû céder la place à M. Pérès, dont les consultations ne connurent pas davantage de succès, avant de passer à nouveau le relais à M. Shamir. Au total, sept semaines de crise à l'issue desquelles un gouvernement était enfin formé, les portefeuilles étant répartis à égalité, une fois de plus, entre travaillistes et Likoud, deux ministères revenant au Shas. Il devait tomber quinze mois plus tard, en raison de divergences entre MM. Shamir et Pérès sur le processus de paix encore à l'état de projet.

Aujourd'hui, même s'il devrait pouvoir former un gouvernement de gauche, comme l'y invite instamment son principal allié, le Meretz, et même si le premier ministre sortant considère qu'il *« est difficile d'envisager maintenant »* l'hypothèse d'un gouvernement de coalition, M. Rabin peut être tenté par une équipe d'*« union nationale »*. Car sa victoire n'est pas le résultat d'un match nul avec le Likoud et le place en position de force.

Le chef de l'État juif, M. Haïm Herzog, doit en principe confier à M. Rabin, dès la publication des résultats officiels, la tâche de former un gouvernement. Il disposera d'un délai de vingt et un jours, renouvelable une seule fois, pour mener ses consultations.

M. N.

Espérant une relance du processus de paix et une limitation de la colonisation

Washington laisse transparaître sa satisfaction

WASHINGTON

correspondance

Après comme avant le scrutin, on s'est montré discret dans les allées du pouvoir à Washington. Quelques heures après les premiers résultats, on ne pavoisait pas encore mais, en attendant de savoir sur quelle base les travaillistes pourraient gouverner, les officiels exprimaient en privé une grande satisfaction devant la *« divine surprise »* d'un résultat assez inattendu, considéré comme un événement capital annonçant un redémarrage du processus de paix.

S'ils avaient été soucieux d'éviter que M. Rabin apparaisse aux yeux de ses adversaires comme le « candidat des Etats-Unis » lors de la campagne électorale, les dirigeants américains n'en demeurent pas moins aujourd'hui circonspects quant aux véritables intentions du nouveau premier ministre. Plus spécifiquement, on voudrait élucider ses premières déclarations laissant entrevoir la possibilité d'inclure le Likoud dans son administration, bref de reconstituer un gouvernement d'union nationale comme en 1984 et 1988. Les services du département d'Etat estiment en effet cette formule dépassée, pronostiquant la rapide paralysie d'un tel gouvernement dès lors qu'il serait appelé à prendre des décisions importantes. Il reste que l'on espère que le parti au pouvoir honorera ses engagements antérieurs de négocier un règlement fondé sur un échange de territoires occupés contre la paix. Dans l'immédiat, on souhaite que reprenne au plus vite la négociation sur un statut d'autonomie pour les Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza.

M. Itzhak Rabin, jadis ambassadeur à Washington, est bien connu et apprécié dans les milieux dirigeants américains qui le considèrent comme un réaliste, beaucoup moins motivé par l'idéologie que M. Shamir. On sait que cet ancien chef d'état-major et ministre de la défense s'est acquis une réputation de grande fermeté pour la sécurité d'Israël. Mais on estime qu'il a davantage conscience de la nécessité d'améliorer les relations passablement tendues avec les Etats-Unis.

Ainsi l'élection de M. Rabin laisserait présager aux dirigeants américains sinon un abandon du programme d'installation des nouveaux colons dans les territoires occupés, du moins une réduction très sensible de ce programme. Cette nouvelle politique permettrait à l'administration Bush de revenir sur son refus de fournir annuellement, pendant cinq ans, 2 milliards de dollars à Israël en garantie de prêts pour assurer l'intégration des immigrants d'origine soviétique.

L'accession au pouvoir d'un gouvernement travailliste, dit-on, crée une situation nouvelle débloquant le mécanisme grippé de la négociation.

HENRI PIERRE

LIBYE : l'extradition des responsables présumés de l'attentat de Lockerbie

Le Parlement n'a pas accepté les conditions de la Grande-Bretagne et des États-Unis

Au terme de onze jours de réunions, le Congrès général du peuple (Parlement) libyen a annoncé qu'il n'avait *« pas d'objections »* à ce que les deux ressortissants libyens, tenus par les États-Unis et la Grande-Bretagne pour responsables de l'attentat de Lockerbie, soient jugés *« devant un tribunal juste et équitable »* choisi par la Ligue arabe ou les Nations unies. Or Washington et Londres réclament l'extradition des deux présumés coupables.

Tous les espoirs étaient permis jusqu'au mardi 23 juin, dans la mesure où, d'un bout à l'autre des travaux du Congrès, certains journaux ont donné l'impression qu'un débat était en cours, au sein de l'appareil libyen, entre partisans et adversaires de l'extradition. Le Congrès ayant par ailleurs joué les prolongations par rapport à ses sessions habituelles – d'une semaine, – Tripoli a réussi à maintenir en haleine tous ceux que l'affaire intéressait, principalement Washington et Londres, mais aussi Paris, dans la mesure où de *« lourdes présomptions »* pèsent sur quatre ressortissants libyens dans l'attentat contre un DC-10 d'UTA en septembre 1989 au-dessus du Niger.

Qu'il se soit agi d'un simple écran de fumée ou que le débat fût réel, le résultat est bien en deçà des exigences des États-Unis et de la Grande-Bretagne, pour qui les deux suspects, MM. Abdelbasset Al-Megrahi et Amine Khalifah Fhima, doivent être livrés aux justices américaine et britannique sans autre forme de procès. Au demeurant, même si elle est différemment formulée et si elle émane de la plus haute instance de l'appareil d'État, la proposition libyenne n'est guère nouvelle.

Plusieurs responsables, notamment le ministre des affaires étrangères, M. Ibrahim Al-Bishari, avaient déjà fait des suggestions dans le même sens au cours des derniers mois. Présentée en termes ambigus, elle ne permet pas de savoir si, aux yeux de Tripoli, les tribunaux britanniques et américains peuvent être tenus pour *« justes et équitables »* alors que, depuis le début de l'affaire, ils sont vilipendés à tous les niveaux. Elle est néanmoins présentée comme une concession, dans la mesure où les quelque mille membres du Congrès acceptent de céder sur un point de la loi fondamentale du pays, qui interdit l'extradition de citoyens libyens.

Dans le même esprit, le Parlement a décidé de mettre sur pied une commission chargée de prendre contact avec Londres, Washington et Paris pour tenter de trouver une solution au différend qui les oppose à la Libye. Il a invité Américains et Britanniques à rétablir leurs relations diplomatiques avec la Libye – rompues en 1986 pour cause de terrorisme – et le Conseil de sécurité de l'ONU à lever les sanctions imposées depuis le 15 avril dernier en vertu de la résolution 748.

Les calculs du colonel Kadhafi

Dans cet ensemble de décisions, le colonel Mouammar Kadhafi, qui demeure maître du jeu politique selon des sources diplomatiques concordantes, semble s'être livré à un calcul à courte vue. Il miserait sur les différences entre Occidentaux, entretenant le faux espoir qu'après l'élection présidentielle américaine les États-Unis pourraient assouplir leur attitude.

L'embargo, aérien et militaire, imposé par l'ONU est en effet supportable aussi longtemps qu'il n'est pas étendu aux exportations pétrolières, principale source de revenu de la Libye (10 milliards de dollars en 1991). Or le dirigeant libyen serait convaincu, non sans quelque raison peut-être, que plusieurs pays s'opposeraient au boycottage pétrolier de son pays, notamment l'Italie, son principal client avec l'Allemagne.

Une fois de plus, au demeurant, la justice allemande est venue conforter les thèses libyennes. En annonçant, à la fin de la semaine dernière, qu'il n'existait pas de preuves suffisantes pour établir la culpabilité des deux accusés libyens, le procureur du parquet de Francfort – qui enquêtait sur l'affaire parce que le Boeing de la Panam était parti de cette ville – a versé une pièce au dossier de Tripoli. En 1986 déjà, l'enquête allemande sur l'attentat contre la discothèque La Belle à Berlin-Ouest, imputé à la Libye par Washington, avait conclu à la responsabilité de la Syrie. L'aviation américaine n'en avait pas moins, en représailles, bombardé les villes de Tripoli et Benghazi.

Tous les pays arabes ne sont pas non plus convaincus de la nécessité de sévir contre Tripoli. Déjà, à l'exception du Koweït, les autres États arabes n'appliquent pas le volet de la résolution 748 prévoyant des réductions du personnel diplomatique libyen.

Tripoli, qui a lancé une campagne de charme en direction de la Grande-Bretagne, à qui elle a notamment livré, selon le *Sunday Times*, des renseignements importants sur l'IRA (Armée républicaine irlandaise), vient de s'engager à cesser toute propagande subversive. Le Congrès a condamné le terrorisme et suggéré la dissolution de l'association de la Daawa islamique, qui diffuse les thèses libyennes dans le monde. Et ce n'est pas un hasard si le *« prix Mouammar Kadhafi des droits de l'homme »* a été consacré cette année à une cause non politique, la création d'un institut de lutte contre le Sida en Afrique, alors que les précédents lauréats étaient le dirigeant noir sud-africain Nelson Mandela, l'Intifada palestinienne, et les Amérindiens.

MOUNA NAÏM

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : après le massacre de Boipatong

Le Congrès national africain pose des conditions à la reprise du dialogue avec le pouvoir



Le Congrès national africain (ANC) a fait le choix de la fermeté. Sa plus haute instance, le Comité national exécutif (NEC), a décidé, mardi 23 juin, de suspendre les discussions avec le pouvoir et d'interrompre les négociations au sein de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA). M. Nelson Mandela avait laissé entendre qu'il en serait ainsi, dimanche, après s'être rendu à Boipatong, le ghetto noir où quarante-deux personnes ont été assassinées il y a une semaine (*le Monde* des 20 et 23 juin).

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Dans une déclaration rendue publique mardi, l'ANC a cependant précisé que *« des réponses et des actes du régime De Klerk »* dépendrait *« la rapidité avec laquelle des négociations fondées sur la bonne foi »* pourraient reprendre. La porte n'est donc pas totalement fermée. L'ANC a simplement formulé une série de conditions que le gouvernement du président Frederik De Klerk devra remplir avant que le dialogue ne reprenne.

L'ANC rappelle, en préalable, que le gouvernement doit accepter l'élection au suffrage universel d'une assemblée constituante et l'instauration d'un gouvernement intérimaire incluant des ministres noirs. L'organisation exige en outre que *« le régime »* abandonne toutes ses *« opérations secrètes »*; qu'il *« désarme et confine dans leurs casernes les forces spéciales »*; qu'il *« poursuive en justice tous les officiers et membres des forces de sécurité impliqués dans les violences »*, et qu'il mette fin à *« la répression dans les homelands autonomes ou indépendants »*.

Une médiation internationale ?

L'organisation demande également que les accords, conclus l'an passé avec le gouvernement, sur la transformation des *« hostels »* (foyers pour travailleurs migrants célibataires) en résidences familiales, et sous leur stricte surveillance, soient enfin appliqués. Le secrétaire général du mouvement, M. Cyril Ramaphosa, a insisté sur la création d'une commission d'enquête internationale qui statuerait sur les responsabilités dans le massacre de Boipatong. Il a redemandé la libération des prisonniers politiques toujours incarcérés et l'abrogation de l'arsenal juridique répressif. Et il a précisé que l'ANC consulterait les fédérations sportives avant d'arrêter sa position sur la participation d'athlètes sud-africains aux grandes compétitions à venir.

Le gouvernement est désormais acculé aux concessions. M. De Klerk, qui a écourté sa visite officielle en Espagne pour présider un conseil des ministres de crise mercredi, a répété, de Madrid, qu'il n'y avait pas de solution alternative aux négociations. Une position qui rejoint celle de l'ANC, puisque le mouvement a réaffirmé son attachement au principe d'une solution négociée.

Les négociations sont suspendues. Si elles venaient à être rompues, le pays plongerait dans le chaos. Un retour à l'état d'exception, pour le gouvernement, et un retour à la lutte armée, pour l'ANC, ne sont pas raisonnablement envisageables. L'un comme l'autre ont fait la preuve de leur inefficacité au cours des quarante dernières années. Le recours à une médiation internationale n'est plus totalement exclu. Mais MM. De Klerk et Mandela savent bien qu'il leur faudra de nouveau s'asseoir autour de la même table pour parler du futur. Leur avenir politique en dépend, celui du pays et de leurs communautés respectives aussi.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

ÉTHIOPIE : après avoir boycotté les élections

Le principal parti oromo s'est retiré du gouvernement

ADDIS-ABEBA

correspondance

Les quatre ministres membres du Front de libération oromo (FLO) ont démissionné du gouvernement de transition dirigé par le président Melès Zenawi, mardi 23 juin, soit deux jours après les élections régionales. Un porte-parole du FLO a justifié ce retrait en dénonçant les attaques du Front démocratique et révolutionnaire du peuple éthiopien (FDRPE, au pouvoir) contre des soldats oromos de l'ancien régime. Avec cette démission, les relations entre le principal parti oromo et les dirigeants d'Addis-Abeba ont peut-être atteint leur point de rupture.

La politique de régionalisation lancée par le gouvernement – peut-être pour justifier la sécession érythréenne – a été l'occasion, pour certains responsables oromos, d'envisager publiquement l'indépendance de l'Oromia, un territoire vaste comme la moitié de l'Ethiopie. Aujourd'hui, la dégradation de la situation dans cette région inquiète plus d'un diplomate, et l'annonce, dans quelques jours, du résultat des élections ne va pas apaiser les choses.

Le FLO, comme l'Organisation populaire de tous les Amharas (OPTA), a boycotté ces élections. Le scrutin, par ailleurs, ne semble pas avoir remporté le succès auquel la commission électorale prétend en estimant à 80 % le taux de participation. Les rares observateurs neutres qui acceptent de parler sous couvert de l'anonymat font état de 20 % de participation chez les Oromos et de l'omniprésence des partis inféodés au pouvoir, alors que ceux-ci sont souvent rejetés par la population.

JEAN HÉLÈNE

CÔTE-D'IVOIRE : après le retour du président Houphouët-Boigny

Le verdict du procès des principaux opposants a été reporté d'une semaine

ABIDJAN

correspondance

A la surprise générale, mardi 23 juin, le verdict du procès en appel de M. Laurent Gbagbo, secrétaire général du Front populaire ivoirien (FPI), du président de la Ligue ivoirienne des droits de l'homme (LIDHO), et de douze autres membres de l'opposition, condamnés en première instance pour des « destructions » lors d'une manifestation le 18 février, a été reporté d'une semaine.

Après avoir fait attendre les quatorze prévenus et le public pendant plus d'une heure et demie, le président du tribunal, visiblement gêné, tapotant nerveusement son micro, a déclaré à voix basse : *« La cour est profondément désolée de ne pas être en mesure de rendre sa décision : le verdict est reporté au 30 juin. »* Murmures de réprobation dans la salle. Puis le public, largement acquis à la cause des prévenus, se levait en faisant le V de la victoire. *« On a gagné ! »*, lançait un sympathisant du FPI.

Le box des accusés a été immédiatement cerné par les forces de l'ordre, mais le président de la Ligue ivoirienne des droits de l'homme a eu le temps de lancer : *« C'est une décision éminemment politique. »* A l'extérieur, le secrétaire général par intérim du FPI, M. Abou Dramane Sangaré, surenchérissait : *« Ce procès est politique ; son report n'est pas étranger au retour du chef de l'Etat. »* Le président Félix Houphouët-Boigny a, en effet, regagné Abidjan dimanche dernier, après une absence de plus de quatre mois et demi.

Le chef de l'Etat s'est engagé à entamer *« sans retard des entretiens avec toutes les délégations des principales couches socio-économiques du pays »* pour tenter de désamorcer, par *« le dialogue »*, la crise politique que traverse la Côte-d'Ivoire.

J.-K. F.

SOMALIE : échoués sur les côtes du Yémen

Plusieurs milliers de réfugiés sont menacés de mort

GENÈVE

de notre correspondante

Trois bateaux de réfugiés somaliens, qui avaient fui leur pays en proie à la guerre et à la famine, se sont échoués près de la côte d'Aden (Yémen), a indiqué, mardi 23 juin, à Genève, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). La plus importante de ces embarcations a erré en mer pendant seize jours avec trois mille réfugiés à bord, surtout des femmes et des enfants.

Le nombre des victimes d'insolation, de faim et de soif au cours des trois derniers jours ne saurait être évalué. Plus de sept cents « passagers » auraient sauté par-dessus bord sans savoir nager ; la plupart seraient morts noyés. Mardi, deux mille réfugiés se trouvaient encore à bord, sous une chaleur de 50°, sans eau potable, ni nourriture, ni aide médicale. Le HCR a alerté les autorités d'Aden, qui ont promis de prendre toutes les mesures en leur pouvoir. Une équipe de Médecins sans frontières prodigue aux rescapés les premiers secours.

I.V.

□ **ALGÉRIE : un tribunal incendié.** – Selon l'agence officielle de presse APS, un groupe d'inconnus a attaqué, mardi 23 juin, le tribunal de Larbaa, à 25 kilomètres au sud d'Alger, incendiant entièrement l'immeuble. Cet attentat a été commis quatre jours avant le procès des dirigeants du FIS, qui doit s'ouvrir, samedi prochain, devant le tribunal militaire de Blida, ville distante d'une trentaine de kilomètres de Larbaa. – *(AP, Reuter.)*

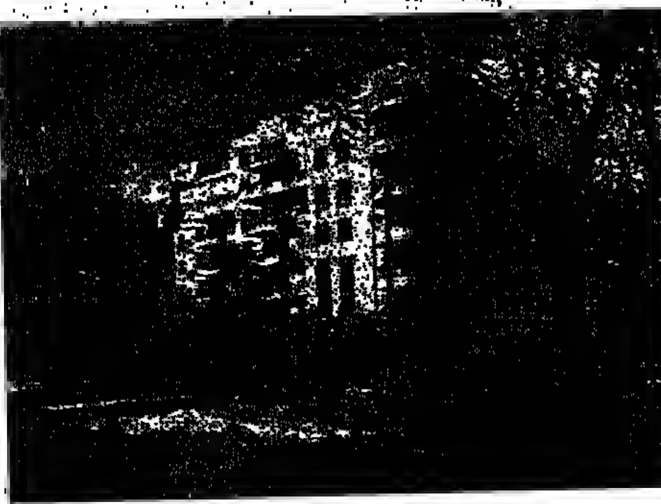
□ **DJIBOUTI : le gouvernement s'apprête à amnistier les rebelles afars.** – Le gouvernement djiboutien a approuvé, mardi 23 juin, un projet de loi d'amnistie pour toutes les personnes impliquées dans les événements déclenchés en novembre dernier par le Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie (FRUD, opposition armée), a annoncé Radio-Djibouti. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

GRACE A COGEDIM EMPRUNTEZ, JUSQU'AU 31 JUILLET, A

7,50% SUR 15 ANS*

Cogedim prend à sa charge la différence de taux d'un prêt – pouvant aller jusqu'à 15 ans – et atteindre 70% du prix d'acquisition du logement neuf. L'avantage financier de cette offre est exceptionnel, aussi bien pour votre résidence principale que pour un investissement. De plus, vous profiterez des prix actuels très attractifs.
Venez nous voir ou appelez-nous. Nous étudierons ensemble la solution la mieux adaptée à votre cas.


La résidence du Jardin des Plantes, Paris V[e]


Modèle Maintenon - Les Côteaux de Seine à Vernouillet

LES APPARTEMENTS

PARIS V[e]
- RÉSIDENCE DU JARDIN DES PLANTES
  35 rue Buffon

PARIS XV[e]
- RÉSIDENCE ALLERAY CONVENTION
  52, rue d'Alleray
- LE PARC DE VAUGIRARD
  Rue Vaugelas

PARIS XVI[e]
- 53, RUE DE LA TOUR
- RÉSIDENCE SEINE MIRABEAU
  133, bis av. de Versailles
- LES JARDINS MICHEL-ANGE
  222, avenue de Versailles

PARIS XVIII[e]
- RÉSIDENCE VAUVENARGUES CHAMPIONNET
  186, rue Championnet

LEVALLOIS
- LES TERRASSES DE SEINE
  Quai Michelet
- LE PARC A LEVALLOIS
  106, rue du Pdt Wilson

MONTROUGE
- VILLA D'ORLÉANS
  63, av. de la République

CHÂTILLON
- DOMAINE DES CÈDRES
  Rue des Pierrettes

CROISSY-SUR-SEINE
- RÉSIDENCE DES IMPRESSIONNISTES
  7, rue des Ponts

RUEIL-MALMAISON
- PROMENADE DE SEINE
  Rue Guy-de-Maupassant

LES MAISONS

- **LA CELLE SAINT-CLOUD**
  (terrains à bâtir)
- **SAINT-RÉMY-LES-CHEVREUSE**
  LES HAUTS DE SAINT-RÉMY
- **VERNOUILLET**
  LES COTEAUX DE SEINE
- **L'ÉTANG-LA-VILLE**
  LE PARC DES VOLENDERIES

*. Pour 10.000 F empruntés : coût total du crédit (hors capital) : 6 686 F. Taux effectif global (hors frais de garantie et frais de dossier, hors assurance) : 7,50 %. Chiffres correspondant à un prêt principal du **Comptoir des Entrepreneurs** de 15 ans, à taux fixe et mensualités constantes, après bonification d'intérêts par Cogedim. L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours ; la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, Cogedim s'engage à rembourser les sommes versées. Offre valable du 16 juin au 31 juillet 1992 pour une signature de contrat de réservation ou promesse de vente avant le 31 juillet 1992, à l'exclusion de toute autre action promotionnelle.



41 05 30 30

Envoyez ce bon à COGEDIM. 44, rue Jacques-Ibert 75835 PARIS Cedex 17. Vous recevrez une documentation sur la résidence de votre choix.

Nom : ____________ Adresse : ____________ M
Tél : ____________ Résidence choisie : ____________

LEITHE ET ASSOCIES

هكذا من الإهمال

EUROPE

MOLDAVIE : tandis que les combats diminuent d'intensité

Les cadavres jonchent les rues de Bendery

L'accalmie était toute relative, mercredi matin 24 juin, entre forces moldaves et russophones, en attendant le sommet qui doit réunir, jeudi à Istanbul, les présidents russe, moldave, ukrainien et roumain. Mais à Bendery, ville « russophone » isolée sur la rive ouest du Dniestr, des francs-tireurs sévissaient toujours et des cadavres des combats de ces derniers jours gisaient encore dans les rues, selon un envoyé spécial de l'AFP.

Lors d'une journée de relative accalmie, mardi 22 juin, où les affrontements sporadiques se sont poursuivis sans offensive majeure, les deux capitales moldaves en guerre, Tiraspol, la russophone à l'est du Dniestr, et Chisinau, la roumanophone à l'ouest, ont enterré leurs morts et se sont rejeté la responsabilité des violations du cessez-le-feu de la nuit passée.

Aucun bilan exact ne peut être établi après quatre jours de violents combats à Bendery et dans le reste de la région du Dniestr. Cent ou cinq cents victimes ? Trente-cinq « volontaires » russophones ont en tout cas été enterrés mardi à Tiraspol dans « l'allée de la gloire » inaugurée dans le cimetière. Mais à Bendery aux rues désertes, où les incendies continuaient de se consumer, des cadavres de policiers moldaves et de gardes de Transnistrie, mais aussi de civils, attendaient toujours le passage de fossoyeurs bloqués par les francs-tireurs, a constaté un envoyé spécial de l'AFP.

Le maire russophone de la ville, Viatcheslav Kogout, et le chef de la police moldave, Viktor Gouslikov, sont toutefois convenus de « ne pas tirer les premiers ». Un accord qui était respecté mardi soir, malgré les salves d'armes lourdes et les claquements secs des armes des francs-tireurs qui résonnaient périodiquement. Les Moldaves qui habitaient cette ville de quelque cent mille habitants avaient déjà commencé à fuir vers Chisinau avant les combats.

Guerre des bilans

Des milliers de Russes ou d'Ukrainiens, profitant de l'accalmie, sont partis ensuite vers Tiraspol par le pont, sans rien emporter et bien décidés à revenir. Tous se demandaient pourquoi la XIVe armée russe n'intervient pas pour sauver les familles de ses officiers. Celles-ci forment en effet une partie importante de la population de la ville de Bendery, aux portes de laquelle se trouve une forte garnison de cette XIVe armée. Le ministère russe de la défense a répété mardi que « les divisions russes observent la neutralité », tout en reconnaissant que certains éléments « échappent au contrôle ». Comme l'a constaté le journaliste de l'AFP, Volodia et ses camarades d'une unité de mécaniciens basée à Bendery ont ainsi « emprunté », mardi comme les autres jours, deux blindés et tous les équipements nécessaires pour tenir la ville. Comme toujours, les informations lancées par les deux camps et reprises par leurs médias jettent de l'huile sur le feu, comme l'intervention de Mig 29 moldaves annoncée à Tiraspol et démentie à Chisinau, nous indique notre correspondant à Bucarest Jean-Baptiste Naudet. Un porte-parole de Tiraspol, a déclaré que les combats à Bendery, avaient fait, depuis vendredi, « des milliers de morts ». Le ministère moldave de la santé a fait état mardi, de 96 morts et de plus de cent blessés, pour les dernières 48 heures, « dans la zone du conflit ». L'enjeu de la bataille des bilans est, pour Moscou, de justifier son intervention, plus ou moins ouverte, par le « massacre » de la population russe du Dniestr, notamment à Bendery. Mais, quel que soit leur nombre, les victimes civiles des affrontements entre militaires comptent aussi des Moldaves, première ethnie de la « république » autoproclamée de Transnistrie » (40 %), même si les « russophones » (24 % de Russes et 28 % d'Ukrainiens) y sont majoritaires.

De leur côté, les autorités moldaves se sont employées à tenter de démontrer, contre toute vraisemblance, qu'elles n'avaient pas mis le feu aux poudres, vendredi dernier, en lançant massivement leurs forces pour « rétablir l'ordre constitutionnel » à Bendery, c'est-à-dire, pour reprendre la ville par la force. Selon la télévision de Chisinau, reçue à Bucarest, les forces moldaves contrôlent encore « 30 % de Bendery, au sud » et fortifient leurs positions dans la banlieue.

Dans un appel à l'ONU

La Bosnie-Herzégovine demande « l'usage de la force » contre la Serbie

BELGRADE

de notre correspondante

« *La Bosnie-Herzégovine est transformée en un camp de concentration où obus, missiles et armes chimiques sont utilisés contre la population civile alors que la famine fait des victimes en raison du blocus des villes.* » C'est dans ces termes que le ministre des affaires étrangères de Bosnie-Herzégovine, M. Haris Silajdzic, a décrit, lundi soir 22 juin, la situation dans laquelle se trouve cette république de l'ex-Yougoslavie en proie à la guerre civile depuis début avril.

Dans un nouvel appel au conseil de sécurité de l'ONU, le chef de la diplomatie bosniaque réclame « *l'usage de la force militaire pour mettre fin à l'agression de la Serbie contre la Bosnie-Herzégovine* ». Les autorités bosniaques ont, par ailleurs, décidé, mardi 23 juin, d'appliquer la résolution 757 votée le 30 mai par le conseil de sécurité des Nations unies et de décréter par conséquent l'embargo commercial pétrolier et aérien contre la Serbie et le Monténégro.

Toutefois, ces mesures risquent de rester sans effet concret dans les territoires contrôlés par les sécessionnistes serbes de Bosnie-Herzégovine qui ne reconnaissent pas l'autorité du pouvoir central bosniaque, dirigé par le président musulman, M. Alija Izetbegovic. Certains de ces territoires sous contrôle serbe se trouvent en l'occurence adossés à la frontière serbe et monténégrine qui reste, en dépit des sanctions, parfaitement perméable au troc de tous genres.

L'agonie de Sarajevo

Alors que Sarajevo et Zagreb réclament une fois de plus une intervention militaire « *urgente, décisive et efficace* », les habitants de la capitale bosniaque sont retournés, mardi matin, aux abris après une nouvelle canonnade sur le centre de la ville et des combats de rue dans le quartier ouest de Dobrinja situé près de l'Aéroport. Dans la soirée, la situation restait inchangée.

Dans l'impossibilité de quitter Sarajevo assiégée, le président de Bosnie-Herzégovine, M. Alija Izetbogovic, a réclamé le report de la réunion prévue, jeudi 25 juin à Strasbourg par le président de la conférence de la CEE sur la Yougoslavie, Lord Carrington. Convié avec les présidents serbe Slobodan Milosevic et croate Franjo Tudjman, le leader bosniaque a fait dépendre sa venue de la réouverture de l'aéroport de Sarajevo.

L'agonie des quelque quatre cent mille habitants de la capitale bosniaque a été ostensiblement oubliée par plusieurs milliers de manifestants rassemblés, mardi après-midi, à Belgrade devant le siège principal de la FORPRONU (Forces de protection des Nations Unies). En raison de l'embargo décrété par la communauté internationale, les milieux officiels yougoslaves tiennent la FORPRONU responsable de la mort de douze nouveau-nés à l'hôpital de Banja Luka à la suite de pénurie d'oxygène dans les couveuses. La Serbie, soumise à un embargo aérien, réclame la réouverture du pont aérien entre le chef-lieu de l'enclave serbe du nord de la Bosnie et Belgrade pour convoyer l'aide humanitaire à cet hôpital. « *Ne tuez pas nos bébés, assassins, fascistes* », vitupérait la foule contre les soldats de l'ONU qui n'ont pas le mandat d'accorder une dérogation à l'application des sanctions votées par le conseil de sécurité.

FLORENCE HARTMANN

□ **Appel à une manifestation à Paris pour « sauver Dubrovnik et Sarajevo ».** – Une dizaine d'intellectuels français appellent à manifester, jeudi 25 juin à 19 h 00, place de l'Odéon à Paris, contre « *la guerre de conquête et de destruction* ». Parmi les signataires figurent Pascal Bruckner, Mme Carrère d'Encausse, François Fejtő et François Furet.

Accord entre la Russie et l'Ukraine

M. Eltsine et M. Kravtchouk ont jeté les bases d'un partage de la flotte de la mer Noire

Les présidents russe et ukrainien ont signé, mardi 23 juin, un accord « *sur le développement ultérieur des relations inter-étatiques* » entre leurs deux pays, jetant notamment les bases d'un futur partage de la flotte de la mer Noire.

Souriants et détendus, les présidents Eltsine et Kravtchouk ont montré, par une promenade en bras de chemise sur la plage de Dagomys, au bord de la mer Noire, que l'heureuse atmosphère qui présidait désormais à leurs relations était tout aussi importante que l'accord qu'ils venaient de signer, mardi 23 juin.

A défaut de mesures très concrètes, cet accord en dix-huit points fournit le cadre politique de véritables relations d'État à Etat entre la Russie et l'Ukraine, qualifiés « *d'Etats amis* ». A propos de la flotte de la mer Noire, les deux parties, a déclaré M. Eltsine lors d'une conférence de presse, sont convenues de poursuivre les négociations, mais ont fait d'ores et déjà « *un pas en avant : les bases navales de la flotte seront exploitées et financées conjointement* ». « *Il y aura une flotte de la Russie et une flotte de l'Ukraine, et pas une flotte de la CEI* », a souligné, pour sa part, M. Kravtchouk au cours de la même conférence de presse.

« *Nos relations au cours des dix-huit derniers mois ont connu des hauts et des bas*, a reconnu M. Eltsine. *Il y a eu des désaccords, qui ont inquiété les deux peuples et les présidents. Ces discussions ont désormais complètement modifié la situation.* »

Le sort de la Crimée, que se disputent la Russie et l'Ukraine, ne figurait pas à l'ordre du jour du sommet de Dagomys. Les deux dirigeants se sont engagés à coopérer pour mettre un terme aux conflits ethniques dans les régions où les intérêts de leurs deux pays sont en jeu. MM. Eltsine et Kravtchouk vont notamment participer au sommet des pays de la mer Noire à Istanbul, cette semaine, où la guerre en Moldavie sera évoquée. Le président Kravtchouk a indiqué que l'Ukraine souscrivait aux accords de désarmement signés à Washington par les présidents Eltsine et Bush.

L'accord signé à Dagomys prévoit par ailleurs le transfert à l'Ukraine d'une partie des biens de l'ex-URSS à l'étranger après la création d'une commission conjointe des ministères des affaires étrangères. Le texte contient également des dispositions à caractère économique, dont l'utilisation des prix mondiaux pour les échanges commerciaux bilatéraux.

M. Kravtchouk s'est une fois de plus, mardi, défendu d'œuvrer contre la CEI : « *Contrairement à ce que l'on essaie de faire croire*, a-t-il dit, *l'Ukraine n'a pas été et n'est pas une force destructrice de la CEI.* » Mais le peu de cas que l'accord signé par les deux plus grandes Républiques de l'ex-URSS fait de la Communauté des Etats indépendants, en particulier à propos du partage de la flotte de la mer Noire, fragilise un peu plus cette structure. – (*Itar-Tass, AFP, Reuter.*)

TCHÉCOSLOVAQUIE : selon M. Meciar

La souveraineté de la Slovaquie sera proclamée en juillet

Le dirigeant slovaque, M. Vladimir Meciar, a annoncé, mardi 23 juin, que la souveraineté de la Slovaquie serait proclamée le mois prochain, tout en soulignant que cela n'équivaudrait pas à une déclaration d'indépendance. « *La souveraineté n'est pas l'indépendance, il ne faut pas enterrer la Tchécoslovaquie* », a indiqué M. Meciar, le président du Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS), lors de la session inaugurale du nouveau Conseil national (Parlement) slovaque à Bratislava.

M. Meciar a précisé que le Conseil national slovaque, où le HZDS n'a manqué la majorité absolue que de deux sièges, adopterait une Constitution slovaque en août. Le Parlement slovaque a élu à sa présidence M. Ivan Gasparovic, ancien procureur général de Tchécoslovaquie, limogé il y a trois mois par le président Havel. M. Peter Weiss, chef du Parti de la gauche démocratique (ex-communiste) a été désigné vice-président du Conseil national. – (*Reuter, AFP.*)

□ **TURQUIE : plus de quarante morts en deux jours dans le sud-est anatolien.** – Plus de quarante personnes, militaires, combattants kurdes et villageois, ont trouvé la mort dans l'est et le sud-est anatolien à majorité kurde depuis le dimanche 21 juin, a-t-on appris de sources officielles, mardi 23 juin à Ankara. Figurent dans ce bilan une femme de soixante-dix ans et une fillette d'un mois tuées lors d'une attaque de la guérilla kurde. Selon la presse turque de mardi, les maquisards kurdes responsables d'accrochages à la frontière avec l'Iran venaient du territoire iranien et appartenaient au Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK), principale organisation séparatiste kurde de Turquie, de tendance marxiste-léniniste. – (*AFP.*)

GRÈCE : mis en cause pour des cas de tortures dans les prisons

Le gouvernement rejette les accusations d'un rapport d'Amnesty International

ATHÈNES

de notre correspondant

Le gouvernement grec a rejeté catégoriquement, mardi 23 juin, les accusations portées par Amnesty International, qui fait état, dans son rapport sur la Grèce pour 1991, de trente-cinq cas de tortures par coups de pied, de matraque ou décharges électriques, dans les postes de police. « *Il est clair que les rédacteurs de ce rapport ont été trompés par des accusateurs qui cherchent à nuire* », a souligné, mardi soir, un communiqué du gouvernement, ajoutant que ces accusations « *n'ont pas fait l'objet d'une enquête en profondeur, comme le rapport lui-même le reconnaît* », et que les droits de l'homme en Grèce « *sont inscrits non seulement dans la Constitution et les lois mais aussi principalement dans la nature, le caractère et la structure de la société grecque* ».

Le gouvernement rétorque, à la demande de l'organisation internationale de défense des droits de l'homme d'instaurer une commission d'enquête publique, qu'il « *n'a rien à cacher* » et qu'il « *n'est pas opposé* » à la constitution d'une telle commission. Il relève cependant que cela « *constituerait une profonde provocation pour le régime démocratique du pays et la libre conscience du peuple grec* ».

« *Voilà*, soulignait mercredi l'influent quotidien libéral *Kathimerini*, *presque vingt ans après la chute de la junte des « colonels »* [1967-1974] *et la fin des tortures systématiques des prisonniers politiques, que notre démocratie permet encore des méthodes inhumaines pour briser le moral des détenus et leur arracher des aveux.* » « *Une chose sont les lois et autre chose la pratique* », ajoute le journal, en notant que « *beaucoup d'officiers accusés de tortures de prisonniers n'ont jamais été sanctionnés et qu'il semble que certains magistrats n'enquêtent pas* [sur] *les accusations qu'on leur soumet* ».

D. K.

Les Etats-Unis envisagent de nouvelles sanctions contre le régime de Belgrade

NEW-YORK

de notre correspondant

A l'occasion de son audition par la commission des affaires étrangères du Sénat, le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, a annoncé, mardi 23 juin, que de nouvelles sanctions allaient être prises contre le régime de Belgrade, tenu pour responsable des massacres perpétrés en Bosnie-Herzégovine.

Qualifiant de véritable « *cauchemar* » la situation « *barbare et inhumaine* » que vivent les habitants de Sarajevo, il a indiqué que les diplomates serbes accrédités par Belgrade ne seraient plus considérés dorénavant comme les représentants d'un gouvernement légal. Précisant que l'ambassadeur yougoslave à Washington devrait bientôt quitter la capitale américaine, M. Baker a également annoncé la fermeture du dernier consulat yougoslave encore ouvert aux Etats-Unis, celui de Chicago, et demandé que la Serbie et le Monténégro, qui continuent à occuper le siège de l'ex-Yougoslavie dans plusieurs instances internationales, dont les Nations unies, en soient écartés. Le secrétaire d'Etat a également indiqué que des stratèges militaires américains avaient procédé à des « *consultations intensives* » avec d'autres membres du Conseil de sécurité de l'ONU pour étudier les moyens de garantir l'acheminement de l'aide humanitaire à Sarajevo, y compris en recourant à « *la force* », sous forme « *d'opérations multilatérales* » menées sous l'égide des Nations unies. M. Baker a toutefois écarté toute idée d'engagement des Etats-Unis au-delà de ces actions à caractère humanitaire.

M. Marlin Fitzwater, le porte-parole de la Maison-Blanche, a précisé que la possibilité de renforcer les sanctions contre la Serbie « *était en cours de discussion* », ajoutant que « *les Nations unies sont le canal que nous privilégions sur cette question* ».

Au siège de l'ONU, on indiquait, mardi dans la soirée, qu'aucune initiative en ce sens n'avait été envisagée pour l'instant au sein du Conseil de sécurité. « *Mais il est vrai que Washington avait déjà voulu faire sortir la « nouvelle Yougoslavie » des Nations Unies à l'occasion de la résolution 757 instaurant un embargo commercial et aérien à l'encontre de Belgrade* », reconnaît un diplomate occidental, affirmant que la Russie et la France s'étaient alors opposées à la demande américaine.

S. M.

La police serbe a empêché la réunion du « Parlement » du Kosovo

BELGRADE

de notre correspondante

Les autorités serbes, qui avaient feint d'ignorer les élections législatives et présidentielle organisées le 24 mai dernier par les Albanais de souche du Kosovo, lesquels constituent plus de 90 % de la population de cette province qui bénéficiait jusqu'en 1990 d'un statut d'autonomie vis-à-vis de la Serbie, ont empêché, mardi 23 juin, la tenue de la session inaugurale du « Parlement » de la « République du Kosovo ».

Les cent trente députés de ce Parlement, qui devait concrétiser l'existence de cette république autoproclamée par la majorité albanaise, n'ont pu se rendre mardi matin à la medresa, l'école musulmane de Pristina où devait se tenir la session. Depuis la veille au soir, le bâtiment était encerclé par d'importantes forces de police qui opéraient des contrôles systématiques d'identité.

L'intervention des forces de l'ordre serbes s'est soldée par l'arrestation d'une dizaine de personnes à Pristina et l'interpellation de plusieurs leaders syndicalistes et du conseil des droits de l'homme dans d'autres villes de province. Le numéro un de la Ligue démocratique du Kosovo, M. Ibrahim Rugova, élu président de la « République du Kosovo » à l'issue des élections du 24 mai dernier, a annoncé, mardi, que les Albanais « *ne répondraient pas par la violence* ». Le « *Gandhi albanais* », qui a promu la résistance pacifique au Kosovo face aux mesures discriminatoires et répressives des Serbes, a déclaré que les Albanais « *continueront à lutter pacifiquement pour atteindre leurs objectifs : l'indépendance et la démocratie* ».

La session inaugurale du Parlement », où doivent être élus le président de l'Assemblée et le chef du gouvernement, a été reportée.

Les Albanais sont contraints à une prudence extrême au moment où le régime de Slobodan Milosevic, de plus en plus contesté à Belgrade, pourrait tirer profit d'une conflagration dans cette province, considérée comme le « *berceau de la nation serbe* ».

FLORENCE HARTMANN

□ **Rectificatif.** – Dans notre première édition du 24 juin, nous avons attribué par erreur un reportage à Stepanakert (Haut-Karabakh) à « notre envoyée spéciale », alors qu'il s'agissait d'un reportage de l'envoyée spéciale de l'Agence France-Presse.

ALLEMAGNE : le débat sur le projet Eurofighter

Bonn propose à ses partenaires européens de construire un avion moins coûteux

Le ministère britannique de la défense s'est dit opposé, mardi 23 juin, à une proposition de l'Allemagne de modifier le projet d'un avion de combat européen pour le rendre plus léger et moins coûteux. Baptisé EFA (European Fighter aircraft) ou Eurofighter, ce programme d'un avion de 21 tonnes, qui n'a pas encore fait son premier vol, concerne, outre l'Allemagne et le Royaume-Uni, l'Italie et l'Espagne, et il est concurrent du Rafale français qui est déjà en essai.

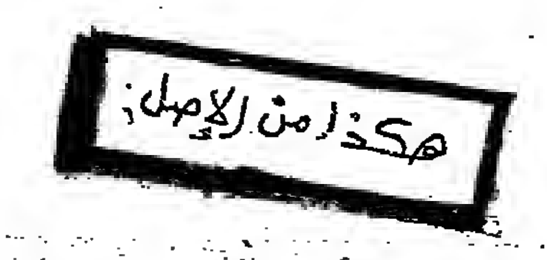
A l'issue d'une rencontre avec le chancelier Helmut Kohl à Bonn, M. Volker Rühe, ministre allemand de la défense, s'est prononcé pour « *un redimensionnement* » du projet EFA en vue de concevoir un avion plus léger, donc moins cher. Selon lui, ce « *redimensionnement* » doit être précédé par la décision de ne pas passer à la phase de production. Depuis 1988, les quatre pays en sont au stade des études et du développement, qui durera jusqu'en 1993. Les Allemands estiment le coût d'un tel avion à 134 millions de marks l'unité (quelque 500 millions de francs).

M. Rühe a évoqué cette perspective d'une redéfinition du projet à l'issue d'une réunion des parlementaires CDU-CSU (chrétiens-démocrates et chrétiens-sociaux bavarois, membres de la coalition gouvernementale). Il a expliqué que l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et le Royaume-Uni devaient renoncer ensemble à ce programme et utiliser les fonds à la conception d'un nouveau modèle d'avion de combat.

A Londres, le ministère britannique de la défense a aussitôt indiqué que la Grande-Bretagne était opposée à une modification de l'EFA. C'est, en principe, la semaine prochaine que les dirigeants allemands doivent arrêter une position définitive sur l'EFA.

J. I.





...zégovine demande ...rce » contre la Serbie

...ent de nouvelles sanc... ...gime de Belgrade

هكذا من الأصل

DIPLOMATIE

La ratification du traité de Maastricht d'un pays à l'autre

Grèce : au second plan

ATHÈNES

de notre correspondant

Accaparée par l'affaire macédonienne, les Grecs ne se sont pas encore occupés du traité de Maastricht. Il n'existe pas de véritable débat sur la question, si l'on excepte quelques rares interventions politiques et quelques timides enquêtes dans la presse. *« Ce que nous savons du traité de Maastricht, nous l'avons lu dans des journaux, nous n'avons même pas connaissance du texte »*, reconnaissaient, la semaine dernière, dans un grand journal athénien du soir, quelques députés grecs.

Le chef du gouvernement, M. Constantin Mitsotakis, a annoncé, le 18 juin, qu'il n'était *« pas nécessaire »* selon la Constitution et qu'il n'était *« pas question »* de soumettre le traité à référendum. Il s'est dit convaincu qu'une large majorité – selon lui, plus de 290 députés sur les 300 parlementaires grecs – votera pour la ratification, qu'il souhaite conclure le plus rapidement possible, peut-être dans le courant de l'été. Les conservateurs de la Nouvelle Démocratie (au pouvoir), les socialistes du PASOK et la Coalition de gauche et du progrès (extrême gauche non communiste), qui représentent à eux trois 287 députés, ont annoncé leur intention d'adopter le texte.

Seul le parti communiste (KKE, sept sièges) souhaite l'organisation d'une consultation populaire sur la question. Les communistes estiment que Maastricht signifie l'adoption d'*« une politique d'austérité plus dure »* qui entraînerait *« de multiples conséquences douloureuses pour la Grèce et son peuple, qui devra littéralement s'agenouiller »*. Selon un sondage réalisé au début du mois dans la région d'Athènes, 54 % des personnes interrogées étaient également favorables à un référendum.

Une condition : adhérer à l'UEO

Les conservateurs de la Nouvelle Démocratie, au pouvoir depuis avril 1990, présentent le traité de Maastricht comme *« un triomphe »* pour la politique grecque, qui voit *« ses objectifs entièrement satisfaits »*. M. Mitsotakis a cependant posé une condition à la ratification : l'adhésion de la Grèce à l'Union de l'Europe occidentale (UEO), l'institution chargée dans le traité d'élaborer à terme une politique de défense européenne commune. Cette adhésion pourrait être effective au mois de juillet prochain. Les socialistes du PASOK estiment, quant à eux, que *« le compromis politique de Maastricht sauvegarde le présent sans cependant assurer la perspective d'une Europe unie »* et que *« toutes les questions pour la Grèce restent ouvertes »*.

Le désaveu des électeurs danois, le 2 juin, n'a pas provoqué en Grèce les mêmes états d'âme que dans d'autres pays de la Communauté. Au contraire, il a été interprété comme un avertissement bénéfique du point de vue des intérêts nationaux grecs, dans la mesure où il incite la Communauté à restaurer l'image de sa cohésion et donc à ne pas isoler Athènes sur la question macédonienne.

Pour de nombreux commentateurs grecs, la nécessité d'éviter que de nouveaux déchirements apparaissent a largement contribué à ce que les ministres des affaires étrangères, réunis le 15 juin à Luxembourg, se donnent un nouveau délai pour la reconnaissance de l'ex-République yougoslave de Macédoine. Le climat est désormais, selon ces mêmes commentateurs, plus favorable à la Grèce qui refuse à Skopje le droit d'utiliser le nom de Macédoine.

La visite du président en exercice de la CEE, le premier ministre portugais Anibal Cavaco Silva, venu à Athènes le 16 juin, a d'ailleurs été centrée sur l'affaire macédonienne. Les Grecs espèrent un règlement conforme à leurs positions lors du sommet de Lisbonne.

Maastricht, avec la convergence économique et l'union politique, passe donc au second plan des préoccupations helléniques, voire même au troisième plan si l'on compte le regain d'intérêt pour l'affaire de Chypre, avec les négociations entreprises à New-York par le secrétaire général des Nations unies. Le rapprochement gréco-turc est toujours aussi difficile. Angoissés par les développements régionaux, les Grecs ont remis à plus tard, semble-t-il, leurs préoccupations européennes. Skopje, Ankara et Nicosie restent pour eux beaucoup plus proches que Maastricht et Bruxelles.

DIDIER KUNZ

Italie : un « européanisme » de façade

ROME

de notre correspondante

Le coup de semonce anti-européen des Danois et le tir de rectification des Irlandais ont été accueillis en Italie dans un climat de paisible sérénité : la bataille pour Maastricht n'y est toujours pas engagée. Comment pourrait-elle l'être, d'ailleurs, dans un pays où le gouvernement démissionnaire sortant expédie, depuis plus de trois mois, les affaires courantes, où l'épuisante élection du président de la République et la formation aujourd'hui de la nouvelle équipe dirigeante ont monopolisé toute l'attention, et où les principaux partis, en pleine crise, ne parviennent plus à occulter les carences constitutionnelles ?

Evoquer ici une contagion possible du virus danois relève de la provocation : les Italiens affichent avec une belle unanimité leur *« vocation à l'Europe »*. Pour avoir émis des doutes, au lendemain de *« l'incident danois »* (l'expression est du patron de Fiat, M. Giovanni Agnelli) en première page du *Manifesto*, dans un article intitulé « Hamlet a résolu son dilemme : non merci, l'Europe », le journaliste Marco d'Eramo s'est vigoureusement fait remettre à sa place par ses propres confrères. Deux articles ont suivi pour dénoncer les *« graves erreurs politiques »* que s'apprête à commettre une certaine gauche inconsciente de la nouvelle dimension offerte par l'Europe à l'Italie.

Pourtant, potentiellement, il existe bien un « parti souterrain » de résistance à la construction communautaire. Ne serait-ce que la vieille garde de Rifondazione comunista (refondateurs) qui a fait scission, il y a quelques mois, du PDS (ex-PCI) pour poursuivre, légèrement rafraîchis tout de même, ses idéaux communistes. Elle tient des discours, en demi-teinte, contre *« l'Europe des monopoles »* assez proches finalement de ceux de M. Chevènement en France. Tandis que, de leur côté, les responsables des organisations agricoles ont pris assez d'assurance pour oser, dans ce non-débat, formuler de vives critiques « corporatistes » contre la politique agricole commune.

De même peut-on sans doute s'attendre à assister plus tard à un véritable débat sur le Mezzogiorno dont la condition ne semble pas devoir s'améliorer avec la construction européenne. Certains font déjà remarquer que le fonds de cohésion communautaire exclut pratiquement l'Italie au profit de pays comme la Grèce et le Portugal, les calculs fondés sur le PNB ne rendant évidemment pas compte du déséquilibre italien. Cela ne facilitera pas la tâche de Rome au moment où l'avancée des ligues séparatistes au Nord rend justement plus polémique le débat sur l'assistance au Mezzogiorno.

Enfin, il y a fort à parier que, devant les efforts d'ajustement demandés par Maastricht, les nombreuses industries tenues à bout de bras par l'Etat feront grise mine, tandis que les syndicats ne resteront pas indifférents au chômage qui pourrait en découler. D'une manière générale, comme le dit pour une fois, avec un certain réalisme, le ministre des affaires étrangères, M. Gianni De Michelis, ce beau consensus va se lézarder *« dès que les Italiens regarderont le traité de plus près »*.

Un consensus fragile

L'« européanisme » forcené de la péninsule n'est guère, en effet, qu'un enchaînement confus d'« euroenthousiasmes » et d'« euro-frustrations », fondés sur une vision plutôt abstraite de ce qu'est vraiment la construction européenne. A preuve, justement, les conclusions d'une importante étude sur *l'Europe des Italiens*, publiée, au début de l'année, par le bureau italien de la Communauté européenne, en collaboration avec le journal *Il Sole 24 Ore*. Cette ambiguïté émerge nettement : l'Italie, seul pays de la CEE à avoir approuvé à 90 % par voie référendaire, en 1989, l'attribution au Parlement européen de pouvoirs constituants (il s'agissait d'un référendum purement consultatif), est sans doute aussi l'Etat qui a absorbé le moins de directives communautaires...

Si l'union politique n'a jamais soulevé la moindre discussion en Italie, la perspective de l'union économique et monétaire est, pour sa part, à l'origine de l'embryon de débat actuel. Elle est devenue le « noyau dur » de la foi européenne pour beaucoup d'Italiens qui, sans avoir jamais lu le traité, estiment à 59 % que Maastricht *« est la seule chance pour le pays de redresser l'économie »*. Ce credo est partagé par 68 % de ceux que l'on appelle les « décideurs ». Ils estiment aussi à 89 % (77 % pour l'opinion générale) que c'est la seule façon d'obliger le gouvernement italien à respecter les normes communautaires et à faire enfin les réformes nécessaires.

Un optimisme balancé par quelques craintes toutefois. 70 % des personnes interrogées dans ce document pensent, par exemple, que l'Allemagne et la France ont obtenu quatre fois plus d'avantages de la CEE que l'Italie, et ajoutent qu'à leurs yeux les Pays-Bas et l'Espagne sont mieux armés pour faire valoir leurs droits. Quant aux représentants de l'industrie, qui ont vu la lire et la Bourse de Milan plonger au lendemain du vote danois, ils pratiquent un « europessimisme » à peine caché. Il les conduit à penser que l'Italie ne jouera qu'un rôle mineur dans les futures décisions communautaires.

Ce n'est certes pas le cas de la classe politique, qui, elle, joue le jeu, presque au « deuxième degré » ... Ainsi, à chaque rappel à l'ordre de la communauté, et ils sont nombreux ! les hommes politiques, loin de prendre la mouche, en tirent au contraire argument pour plaider en faveur de sacrifices indispensables que bien peu se hasardent pourtant à proposer en réalité. D'où le frémissement d'inquiétude qui s'est manifesté dans l'opinion publique après le rejet danois, à l'idée que la classe dirigeante puisse tirer argument de ces résistances à l'Europe pour freiner, une fois de plus, les futures réformes. D'autant que, si l'on en croit Angelo Panebianco, éditorialiste au *Corriere della Sera*, « la classe dirigeante dans ses réponses n'a pas plus d'idées que la moyenne des gens interrogés. Ce qui pose le problème de sa « mauvaise qualité » : les Italiens ont un « européanisme » de façade. Un Anglais a un prix à payer pour ses idées dans un pays où ces thèses ne sont pas acceptées facilement. Un Italien non. Etre pour l'Europe chez nous en ce moment, c'est aussi facile que d'être contre la faim dans le monde ou pour la paix. »

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Désireux de réévaluer le poids des Parlements nationaux dans le processus européen

Les députés et sénateurs néerlandais ont obtenu un droit de veto sur l'application des accords de Schengen

LA HAYE

de notre correspondant

Une nette majorité des députés néerlandais devait approuver, mercredi 24 juin, la signature des accords de Schengen sur les mesures d'accompagnement de la suppression des frontières intracommunautaires entre huit pays de la CEE (1). Ce vote, que le Sénat devra confirmer, ouvrira la voie à la ratification formelle des accords par les Pays-Bas, l'automne prochain, et marque la fin d'une fronde parlementaire qui aura duré dix-huit mois.

Sous l'impulsion des partis de la majorité gouvernementale (le PvdA, travailliste, et le CDA, chrétien-démocrate), le cabinet a concédé aux élus un droit de veto sur les décisions du Comité exécutif de Schengen. Les mesures projetées par ce comité seront, dans la phase finale des négociations, transmises au Parlement de La Haye qui aura deux semaines pour donner son *« consentement »*.

« Dans d'autres pays »

Cette importante innovation constitutionnelle *« pourra s'appliquer à d'autres traités et part du principe que le Parlement européen ne sera pas investi avant longtemps d'un tel droit de regard »*, nous a précisé son auteur, le porte-parole travailliste, M. Maarten van Traa.

Hôte à déjeuner de la presse étrangère, lundi 22 juin, le ministre de la justice, M. Ernst Hirsch-Ballin, avait estimé à ce propos que son pays enclenchait sciemment un mouvement de réévaluation du poids des Parlements nationaux dans le processus européen : *« à l'avenir, il n'y aura plus seulement le modèle communautaire ou le schéma intergouvernemental mais aussi un ancrage parlementaire des procédures intergouvernementales »*, a-t-il affirmé, laissant entendre que le résultat négatif du référendum danois sur le traité de Maastricht n'était peut-être pas étranger à cette évolution, appelée, selon lui, *« à se produire dans d'autres pays »*.

CHRISTIAN CHARTIER

(1) Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, France, Italie, Espagne, Portugal.

Créé à la suite de l'affaire du « Rainbow-Warrior »

Le Fonds d'amitié France-Nouvelle-Zélande s'est réuni

Le Comité d'administration du Fonds d'amitié France-Nouvelle-Zélande a tenu sa première réunion, lundi 22 juin, à Paris, sous la coprésidence du commandant Jacques Cousteau et de M. Mervyn Norrish, ex-secrétaire général du ministère néo-zélandais des affaires étrangères. Suggéré par le tribunal arbitral chargé de statuer sur les suites de l'attentat contre le *Rainbow-Warrior*, établi par un accord signé lors de la visite à Wellington, le 29 avril 1991, de M. Michel Rocard, alors premier ministre, ce Fonds, doté d'un capital de 11,35 MF, a pour but de *« promouvoir les relations d'amitié entre les citoyens des deux pays »*, longtemps délicates.

La réunion, initialement prévue fin 1991, avait été retardée en raison de l'affaire Andriès, cet ancien militaire impliqué dans l'opération de la DGSE et interpellé en Suisse.

Le Comité a décidé de cibler ses actions sur l'environnement et la jeunesse, et de l'étendre à la France et aux TOM du Pacifique. Parmi les projets prévus : l'échange de jeunes dans le cadre de la découverte des parcs nationaux, la production d'un *« kit multi-médias »* pour les écoles, des bourses pour des étudiants néo-zélandais dans les établissements universitaires de Papeete et Nouméa, et la création d'une formation au commerce international, à Tahiti et en Nouvelle-Zélande, pour les jeunes Français du Pacifique.

P. de B.

□ **CHYPRE : première rencontre entre les dirigeants chypriotes grec et turc depuis 1990.** – Le président chypriote grec, M. George Vassiliou, et le chef de la communauté chypriote turque, M. Rauf Denktash, ont accepté d'achever, mardi 23 juin à New-York, une série d'entretiens portant sur les aspects territoriaux et la question des réfugiés à Chypre, par une rencontre au sommet – la première depuis deux ans – en présence du secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali. A l'issue de cette rencontre, ils ont décidé de reprendre les négociations à New-York le 15 juillet, indique un communiqué du secrétaire général. Ces négociations auront pour objectif d'établir un *« ensemble d'idées »* pour un accord-cadre destiné à régler globalement et définitivement la question chypriote. L'ONU préconise un règlement de la question chypriote dans le cadre d'un État fédéral unique, bicommunautaire. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Le principal « parrain » de la mafia est condamné à la prison à vie

Le tribunal fédéral de Brooklyn (New-York) a condamné, mardi 23 juin, John Gotti, considéré par le FBI comme le « parrain » le plus puissant de la mafia américaine, à la détention à perpétuité.

NEW-YORK

de notre correspondant

« Avez-vous quelque chose à dire ? », interroge une dernière fois le président du tribunal fédéral de Brooklyn. En guise de réponse, John Gotti, âgé de cinquante et un ans, impeccablement sanglé dans un costume sombre, se contente de hocher la tête en esquissant un sourire narquois et ce sera son avocat de toujours, pourtant récusé, Bruce Cutler, qui répondra à sa place : *« Non, votre Honneur »*. Le président prononce alors la sentence : prison à vie sans possibilité de remise de peine. John Gotti avait été reconnu coupable en avril dernier de cinq meurtres, ainsi que de racket, d'obstruction à la justice, de corruption et de fraude fiscale (*le Monde* du 4 avril). Son comparse, Franck Locascio, a été condamné à la même peine pour meurtres et racket.

A l'extérieur, des centaines de partisans de « Don le Fringant » entourant sa fille, Victoria, s'étaient donné rendez-vous pour condamner « cette parodie de justice ». Brandissant des drapeaux américains et des tee-shirts *« Non coupable »*, ils se sont attaqués à des voitures en stationnement puis aux forces de l'ordre venues en renfort. Plusieurs personnes ont été blessées parmi lesquelles huit policiers.

Au cours d'une conférence de presse, le procureur général, M. Andrew Maloney, et le chef du bureau new-yorkais du FBI, M. James Fox, ont accusé le fils du truand new-yorkais d'être à l'origine de ces incidents. *« Nous avons finalement réussi à faire tomber le* boss *de la mafia américaine. Et à rétablir la vérité. On a voulu en faire une sorte de Robin des Bois. John Gotti est surtout un assassin. Nous l'avons prouvé »*, a déclaré M. Maloney.

A trois reprises, John Gotti avait pourtant réussi à échapper à la justice. En 1986, l'année suivante et à nouveau en 1990, il avait bénéficié d'un non-lieu à l'issue des procès intentés contre lui. Arrêté une nouvelle fois en décembre 1990, il avait finalement été reconnu coupable d'avoir commandité l'assassinat, en décembre 1985, d'un autre mafieux, Paul Castellano, une exécution qui lui avait permis de se hisser à la tête de la « famille » Gambino, l'un des cinq clans les plus puissants de la mafia new-yorkaise, composé de trois cents « associés » et de centaines de membres chargés de gérer différentes activités (jeu, prostitution, extorsion de fonds, infiltration de syndicats...) représentant un chiffre d'affaires d'environ 100 millions de dollars par an.

Une inculpation acquise grâce à la « coopération » d'un autre mafieux, Salvatore Gravano, qui, en échange d'une peine maximum de vingt ans de prison pour les dix-neuf crimes qui lui étaient reprochés, a accepté de témoigner contre son patron.

SERGE MARTI

M. Bush juge « déplaisantes » les enquêtes effectuées à son sujet par M. Perot

La campagne électorale aux Etats-Unis a pris un ton nettement plus acerbe après les révélations, dimanche 21 juin, par le *Washington Post*, des diverses enquêtes sur le passé et l'entourage de M. George Bush menées par *M. Ross Perot dès 1987* (*le Monde* du 23 juin). Ce dernier n'a toujours pas annoncé officiellement ses intentions mais devrait être candidat indépendant à l'élection présidentielle de novembre. M. Bush s'est déclaré, lundi, *« un peu tendu »* après avoir lu l'article du *Washington Post*.

« Il y a quelque chose de vraiment déplaisant à propos de tout cela », a-t-il dit. *« Si les articles sur ces investigations sur mes enfants et ma famille sont vrais, je ne pense pas que cela soit particulièrement américain »*, a ajouté M. Bush.

Le président, visiblement énervé, avait, dans un premier temps, refusé de répondre aux questions sur les révélations de la presse du week-end. Le *Washington Post* et le magazine *Time* ont estimé que M. Perot avait une tendance à l'intrigue et au secret et usait de son influence et de sa fortune pour combattre ses opposants. Les enquêtes financées par M. Perot, qui n'ont rien révélé de sensationnel, étaient destinées à discréditer M. Bush, alors vice-président, en le présentant comme un personnage falot, voire corrompu.

Quelques heures avant les déclarations du président Bush, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, avait précisé avoir reçu, *« en 1986 ou 1987 »*, un appel téléphonique de M. Perot, lui demandant de *« mettre en difficulté Sam Donaldson »*, alors correspondant à la Maison Blanche pour la chaîne de télévision ABC, parce qu'il n'avait pas apprécié un reportage sur les soldats américains portés disparus au Vietnam. *« J'ai interprété cela comme une menace »*, a déclaré M. Fitzwater, ajoutant avoir répondu à M. Perot qu'il ne pouvait contrôler la presse. – *(AFP, UPI.)*

□ **VENEZUELA : deux blessés et six arrestations après une manifestation étudiante.** – Deux étudiants ont été grièvement blessés lors des affrontements entre manifestants et forces de l'ordre qui ont eu lieu mardi 23 juin à Caracas devant le Parlement, a-t-on appris dans la nuit de mardi à mercredi. Par ailleurs, six personnes ont été arrêtées à l'issue de la manifestation qui a rassemblé plusieurs milliers de personnes réclamant la démission du président Carlos Andres Perez, ont indiqué les dirigeants du mouvement étudiant. – *(AFP.)*

POLITIQUE

La réunion des députés et des sénateurs à Versailles

Le Congrès a approuvé à une large majorité la révision de la Constitution

Le Parlement, réuni en Congrès mardi 23 juin à Versailles, a adopté par 592 voix contre 73 et 14 abstentions le projet de révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité de Maastricht (*nos dernières éditions du 24 juin*). A quelques exceptions près, les élus du RPR n'ont participé ni au débat ni au vote. La plupart des parlementaires du PS et de l'UDF ont voté pour. Seul le PC a appelé à rejeter le texte.

Les préoccupations de politique intérieure n'ont pas été complètement absentes de la séance solennelle du Congrès. La non-participation du RPR au débat et au vote a ainsi souligné la priorité accordée à la sauvegarde de l'unité du mouvement au détriment d'une position claire sur l'Europe, même si les arguments officiellement avancés mettent surtout en cause la démarche choisie par le gouvernement. Dans une lettre transmise à M. Henri Emmanuelli, président du Congrès, MM. Bernard Pons et Charles Pasqua, présidents des groupes RPR de l'Assemblée nationale et du Sénat, réaffirment que le traité de Maastricht est *«inapplicable, voire caduc»* tout en regrettant que le président de la République *«n'ait pas cru devoir soumettre par référendum les modifications substantielles de notre Constitution sur lesquelles le Congrès est appelé à se prononcer»*.

Certains des orateurs qui se sont succédé à la tribune après M. Pierre Bérégovoy (*le Monde* du 24 juin) ne se sont pas non plus privés d'allusions au nouveau contexte politique ouvert par le débat européen. Soucieux de dissiper toute ambiguïté, M. Jacques Barrot, président du groupe UDC à l'Assemblée nationale, a tenu à affirmer que son courant *«milite»* en faveur d'*«une alternance claire et courageuse»* mais, dans une allusion au RPR, il a ajouté que le *«choix européen comporte des exigences»*, à savoir une *«conception moderne de la souveraineté et une conception enrichie de la citoyenneté»*.

Prudents, la plupart des intervenants ont préféré dissocier débat européen et débat de politique intérieure, à l'instar de M. Daniel Hœffel, président du groupe de l'Union centriste au Sénat, qui a estimé que *«dans toutes les démocraties du monde, la révision de la Constitution, acte solennel, transcende les clivages partisans»* et qu'il n'y a donc *«pas de raisons qu'il n'en soit pas ainsi chez nous»*. M. Ernest Cartigny, président du groupe du Rassemblement Démocratique et Européen au Sénat, a renchéri en avertissant qu'il ne ferait pas du *«grand dessein»* de l'Europe *«une querelle partisane»*.

Se gardant bien de tout commentaire qui pourrait alourdir son contentieux avec le RPR, M. Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, s'est contenté de dessiner le profil politique de l'Europe qu'il appelle de ses vœux, en précisant qu'elle ne sera ni une *«Europe des marchands»* ni une *«Europe socialiste et technocratique»*.

M. Marchais : les «meetings monolithiques»

D'autres ont déjà leur avis sur le contenu politique de l'Europe issue du traité de Maastricht. *«L'Europe sociale et libérale telle que nous avons voulue est à notre porte»* s'est réjoui M. Marcel Lucotte, président du groupe des Républicains et des indépendants du Sénat. Les communistes voient, eux aussi, se profiler une Europe à fort contenu libéral, mais pour s'en indigner. Selon M. Charles Lederman, porte-parole du groupe communiste du Sénat, l'Europe qui se construit est une *«Europe de l'argent, soumise à la volonté des multinationales et génératrice de toujours plus de chômage et de mal vivre»*. C'est autour de cette Europe que s'est *«scellée»*, selon M. Georges Marchais, secrétaire général du PC, porte-parole du groupe communiste de l'Assemblée nationale, *«l'alliance du président de la République et de la droite»*, concrétisée par *«les meetings monolithiques»* tenus conjointement par les socialistes et l'UDF.

M. Laurent Fabius, porte-parole du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a dénié, pour sa part, tout contenu politique *a priori* à l'Europe de Maastricht. *«Non plus que le traité de Rome*, a-t-il *déclaré, ce traité n'est ni d'un bord ni de l'autre. Je le dis à mes amis socialistes et radicaux de gauche, il n'est pas en lui-même socialiste. Mais il n'est pas non plus en lui-même libéral ni conservateur. Sinon pourquoi le gouvernement le plus libéral, celui de M. Major, en aurait-il refusé la partie sociale, tandis que l'ensemble des partis socialistes et sociaux-démocrates, de même que l'ancien parti communiste italien, ont décidé de faire cause commune, de même que l'ensemble des forces syndicales regroupées dans la Confédération européenne des syndicats ?»* Sans commenter les références politiques économiques et sociales de L'Europe, M. Claude Estier, président du groupe socialiste du Sénat, a préféré se féliciter de la naissance d'une nouvelle citoyenneté européenne, ce qui l'a conduit à dénoncer la *«tonalité xénophobe tout à fait insupportable»* qui a marqué le débat sur le droit de vote et d'éligibilité des ressortissants communautaires lors des élections municipales.

FRÉDÉRIC BOBIN

Le parcours du parlementaire consciencieux

Un congressiste arrive parfois en voiture, souvent en car, généralement accompagné d'autres congressistes. Là, deux solutions : on est un congressiste averti ou on ne l'est pas. Un congressiste averti, *comme* M. Geoffroy de Montalembert (RPR), sénateur nonagénaire venu déjà six fois depuis 1939, se reconnaît à sa façon de traverser d'un pas sûr la cour pavée, à son regard discipliné et à l'air presque blasé avec lequel il franchit les portes de la salle du Congrès.

Si c'est une première, deux solutions : on marche avec componction, corseté dans un costume sombre de circonstance et tout pénétré de son devoir de *constituant. Ou bien on arpente* l'enfilade de salons, en touriste béat, moins le Leica discrètement confié à son assistante.

Là, deux solutions. On rejoint au plus vite sa place dans l'hémicycle où députés et sénateurs *siègent par ordre* alphabétique. Soit on s'y retrouve en famille, à côté de son père – Ladislas et Michel Poniatowski, Jean et Philippe de Gaulle –, de son frère – Bernard et Jean-Louis Debré. Soit on voisine en parfaites affinités électives aux côtés de *«cousins»* politiques, ou l'on se réjouit, comme M. Jean-Luc Mélenchon (PS), ancien trotskiste, d'être *placé à «l'extrême gauche»*. Soit le tirage au sort vous inflige une douloureuse mésalliance, et le gaulliste fraye avec le communiste, *le* centriste extrême coudoie l'extrême droite.

Si l'on décide de musarder dans la longue Galerie des bustes, on sait qu'à l'occasion du Congrès, la poste édite un cachet spécial, très prisé des collectionneurs. Or, souligne avec sagesse M. André Santini (UDF), *«on a forcément des électeurs philatélistes»*. Deux solutions. On veut se faire réélire et on l'assume. Donc on se précipite dans la salle réservée au courrier, on piétine son voisin dans la file d'attente pour les enveloppes, on louvoie habilement dans la file pour les timbres, on joue des coudes pour s'approprier un petit coin de table et on colle laborieusement les seconds sur les premières. *«Comme ça, les collectionneurs grimpent au ciel et les électeurs vous sont éternellement reconnaissants»*, affirme M. Michel Pezet (PS). Entre futurs candidats, on s'entraide. *«Tu en envoies à tous tes maires ou seulement aux militants ?»* s'enquiert un député socialiste novice auprès de l'un des sénateurs de son département. *«Oh, le plus est le mieux»*, lui répond, paterne, le vieil habitué.

Timbres et pin's

On veut bien être réélu, mais on a ses humeurs. Alors, on raille. *«Ils sont complètement timbrés»*, glisse M. Gérard Gouzes, fier de son jeu de mot. *«Tout le monde est en train de faire ses enveloppes, c'est dramatiquement grave»*, assène M. Jean-Paul Planchou (PS). Mais une fois le délai de décence passé, on abandonne discrètement l'hémicycle et alors que M. Jacques Barrot, orateur du groupe centriste, s'enflamme avec *le «destin de la France»*, on rejoint à son tour le lot des colleurs de timbres. On aurait même vu deux parlementaires socialistes négliger le discours de leur premier secrétaire, M. Laurent Fabius, *pour satisfaire* au bonheur pressant de leurs électeurs.

Ou alors, mais c'est beaucoup plus rare, on est au-dessus de tout cela et, comme M. Jean-François Deniau (UDF) qui *«rentre de Sarajevo»*, on s'inquiète avant tout de savoir si *«Maastricht permettra à l'Europe d'intervenir en Yougoslavie»*.

Plus modestement, un congressiste se préoccupe surtout du nombre de pin's auquel il a droit. Officiellement un par personne, et plus si on se débrouille bien. Là, deux solutions : on l'arbore ou pas. Epinglé au revers du veston, il annonce immanquablement un vote favorable et une inclinaison européenne. Absent, il témoigne soit d'une aversion *définitive aux épinglettes*, soit d'une appartenance aux groupes foncièrement anti-Maastricht, le PC, le RPR, ou encore le mouvement de M. Philippe de Villiers (UDF), qui profite de l'occasion pour annoncer la création d'une *«Coordination pour l'Europe des nations»*.

Si l'on est gaulliste, au moins cinq solutions. On est d'accord avec la décision de ne pas participer au débat et au vote sur le projet de loi constitutionnelle et on va rejoindre tranquillement les cars spécialement affrétés par le RPR, pour *«commencer dès ce soir la campagne pour le «non» au référendum»*, déclare M. Yves Guéna, sénateur de la Dordogne. On se plie à la consigne mais on n'en pense pas moins car on se *range délibérément* du côté des anti-Maastricht. *«Ça me reste en travers de la gorge, je ne suis pas du tout satisfait»*, maugrée M. Franck Borotra. *«Nous avons privilégié l'union avec nos collègues de l'Assemblée nationale qui ont déjà assez de problèmes comme ça, mais ça s'arrête là»*, avertit le président du groupe RPR au Sénat, M. Charles Pasqua.

Le train de l'Histoire

On respecte la consigne mais on se retient tout juste de voter *«pour»* la révision constitutionnelle. *«Comme les vaches, nous regardons passer le train de l'Histoire. Nous acceptons par discipline d'être cons, c'est ce qui fait la force principale du RPR»*, ironise avec amertume M. Jacques Chaumont.

On ne respecte pas la consigne et on reste à Versailles pour voter *«oui»*. *«Mon parti va devoir choisir. Moi, j'ai choisi avec un peu d'avance»*, déclare M. Michel Barnier, avant de monter à la tribune à l'appel de son nom, suivi de MM. Pierre de Bénouville, Jacques Chaban-Delmas, Jean-Pierre Delalande et Patrick Devedjian. Ou, enfin, on reste également à son banc pour déposer, en conscience, un bulletin contre le projet, comme MM. Henri de Gastines et Pierre Mauger.

Le vote commence, la lettre «T» est tirée au sort. Deux solutions. Soit on a de la chance, comme M. Pierre-Christian Taittinger, et on s'affranchit rapidement de son devoir électoral. Soit, comme M. Santini, on s'accommode de *son mauvais classement* en rejoignant au plus vite le buffet des parlementaires.

Les résultats sont proclamés. Le président de l'Assemblée nationale, président du Congrès, M. Henri Emmanuelli (PS), va solennellement apposer le sceau du Congrès sur le texte adopté à une écrasante majorité par les parlementaires. Deux solutions. On se congratule, on se félicite bruyamment et on abandonne sans plus attendre le pavé versaillais. Ou bien on s'attarde quelques instants encore à son pupitre pour adresser à son entourage ses *«meilleurs souvenirs du Congrès»* en s'attendrissant au spectacle des huissiers en grande tenue et des sténographes des deux Assemblées qui posent pour la photo de famille au pied de la tribune.

Un congressiste repart parfois en voiture, souvent en car, généralement accompagné d'autres congressistes désormais tous avertis, sous le regard empreint d'animosité d'automobilistes versaillais immobilisés. Là, pas de solution.

GILLES PARIS
et PASCALE ROBERT-DIARD

Le traité de Maastricht est-il caduc ?

Le traité de Maastricht sur lequel les Français auront à se prononcer par référendum, *«l'ex-traité»* comme dit M. Séguin, est-il *«caduc»*, comme le soutient M. Pasqua, ou, au moins, *«inapplicable»*, comme l'affirme M. Chirac ? Le refus que lui ont opposé les électeurs danois le 2 juin frappe-t-il d'*inanité les procédures* de ratification dans les autres pays de la Communauté ?

Comme tous les traités internationaux, celui de Maastricht prévoit les conditions de sa propre entrée en vigueur. Elles sont énoncées dans les dispositions finales (titre VII, article R, paragraphe 2), qui indiquent que *le texte entrera* en vigueur au 1er janvier 1993 si, à cette date, les douze Etats l'ont ratifié. *Si tel n'est pas le cas*, il s'appliquera, dit l'article, *«le premier jour du mois suivant la ratification par l'Etat signataire qui procédera le dernier à cette formalité»*. Autrement dit, le texte n'est pas caduc. C'est le sort de bon nombre de conventions internationales que d'attendre longtemps la ratification par tous les signataires, et si le Danemark, bon dernier, se décidait à ratifier dans dix ans, les accords de Maastricht seraient alors, d'un point de vue juridique, toujours applicables.

Evidemment, on n'attendra pas dix ans. La première chose à faire est, en tout cas, d'engager la procédure de ratification dans les onze autres pays de la Communauté. Cela aurait semblé normal si les Danois n'avaient été consultés qu'en dernier (ce qui aurait sans doute mieux valu) ; cela reste, malgré leur rejet, légitime. Les Douze ont fait, au lendemain du référendum danois, un double pari : qu'il n'y aurait pas d'autre rejet du traité ; *et qu'en outre, devant cette* approbation générale et les difficultés auxquelles il se prépare, le Danemark (où le «non» ne l'a emporté que de justesse) serait disposé à réviser son jugement.

Ce scénario est, toutefois, optimiste. Si son premier terme était démenti, la cause serait entendue : *Maastricht ne survivrait pas à un* deuxième rejet, d'autant qu'on ne voit pas d'où le risque pourrait venir, sinon d'un «grand» pays de la Communauté, France ou Grande-Bretagne. Rien, d'autre part, ne garantit que les Danois s'amenderont, et l'on ne devrait le savoir en tout cas qu'après la ratification dans les autres pays. D'où la question que pose en substance *M. Chirac : peut-on appeler les* Français à donner leur avis sur un traité qui fait apparaître sur sa page de garde *«Sa Majesté la reine du Danemark»* entre le roi des Belges et le chancelier fédéral d'Allemagne, dont certains passages font explicitement référence au Danemark et dont l'applicabilité dépend du bon vouloir incertain des ressortissants de ce même pays ? *Répondre «oui» suppose*, d'une part, que la question du référendum à venir soit posée d'une manière telle que l'approbation donnée par les électeurs français au traité de Maastricht reste valable au cas où l'un des Etats signataires *fait défection*.

Cela suppose, d'autre part, que les *responsables* danois consentent à ce que les onze autres pays aillent de l'avant sans lui, c'est-à-dire que l'article R sur l'entrée en vigueur du traité soit, le moment venu, modifié à douze. On peut donc imaginer que les Français seront consultés sur le traité de Maastricht «tel qu'amendé...», pour tenir compte d'un refus persistant du Danemark.

Ces aménagements ne paraissent pas juridiquement hors de portée. Politiquement, il paraît clair que la plupart des dirigeants européens n'entendent pas que le traité de Maastricht soit l'otage de quelques dizaines de milliers d'électeurs et estiment que si son rejet par le Danemark est un drame, il l'est davantage pour ce pays que pour ses partenaires. Car le vrai problème insoluble est celui du *statut*, dans la Communauté, d'un Danemark qui persisterait seul dans le refus de Maastricht. Un problème, qui n'entre pas dans les préoccupations des «eurosceptiques».

CLAIRE TRÉAN

L'analyse du scrutin

Le projet de loi constitutionnelle ajoutant à la *Constitution un titre, «Des Communautés européennes et de l'Union européenne»*, a été adopté par le Congrès du Parlement, réuni mardi 23 juin à Versailles, par 592 voix contre 73 et 14 abstentions. La majorité requise – les trois cinquièmes des suffrages exprimés – était de 399 voix.

Parmi les députés

Ont voté pour :

– 261 PS sur 271 ;

– 5 RPR sur 125, MM. Michel Barnier (Savoie), Pierre de Bénouville (Paris), Jacques Chaban-Delmas (Gironde), Jean-Pierre Delalande (Val-d'Oise) et Patrick Devedjian (Hauts-de-Seine) ;

– 79 UDF sur 89 ;

– 39 UDC sur 40 ;

– 14 non inscrits sur 25.

Ont voté contre :

– 5 PS sur 271, MM. Jean-Yves Autexier (Paris), Roland Carraz (Côte-d'Or), Jean-Pierre Chevènement (Territoire de Belfort), Jean-François Delahais (Isère) et Michel Suchod (Dordogne) ;

– 2 RPR sur 125, MM. Henri de Gastines (Mayenne) et Pierre Mauger (Vendée) ;

– 7 UDF sur 89, MM. François d'Aubert (Mayenne), Alain Griotteray (Val-de-Marne), Roger Lestas (Mayenne), Alain Mayoud (Rhône), Jean-Luc Preel (Vendée), André Rossi (Aisne) et Philippe de Villiers (Vendée) ;

– 1 UDC sur 40, Mme Christine Boutin (Yvelines) ;

– 26 PC sur 26 ;

– 7 non-inscrits sur 25, MM. Léon Bertrand (Guyane), Auguste Legros (La Réunion), Jean-Pierre de Peretti della Rocca (Bouches-du-Rhône), Jean Royer (Indre-et-Loire), Christian Spiller (Vosges), Mme Marie-France Stirbois (Eure-et-Loir) et M. Yves Vidal (Bouches-du-Rhône).

Se sont abstenus :

– 3 PS sur 271, MM. Jean-Pierre Fourré (Seine-et-Marne), Jean-Pierre Michel (Haute-Saône) et Mme Hélène Mignon (Haute-Garonne) ;

– 3 UDF sur 89, MM. Henri Bayard (Loire), Gilbert Mathieu (Côte-d'Or) et Pierre Micaux (Aube).

N'ont pas participé au vote :

– 2 PS sur 271, MM. Henri Emmanuelli, qui présidait le Congrès, et François Loncle, devenu membre du gouvernement ;

– 118 RPR sur 125 ;

– 4 non inscrits sur 25, MM. Henri-Jean Arnaud (Ardèche), Jean-Michel Boucheron (Charente), Mme Martine Daugreilh (Alpes-Maritimes) et M. Elie Hoarau (la Réunion).

Parmi les sénateurs

Ont voté pour :

– 20 Rassemblement démocratique et européen sur 23 ;

– 64 PS sur 66 ;

– 65 Union centriste sur 67 ;

– 43 Union des républicains et des indépendants sur 51 ;

– 2 non inscrits sur 6, MM. Philippe Adnot (Aube) et Hubert Durand-Chastel (Français établis hors de France).

Ont voté contre :

– 15 PC sur 16 ;

– 2 Rassemblement démocratique et européen sur 23, MM. Max Lejeune (Somme) et Jean Roger (Tarn-et-Garonne) ;

– 2 PS sur 66, Mme Maryse Bergé-Lavigne (Haute-Garonne) et M. Paul Loridant (Essonne) ;

– 6 Union des républicains et des indépendants sur 51, MM. Bernard Barbier (Côte-d'Or), Pierre Croze (Français établis hors de France), Michel Poniatowski (Val-d'Oise), André Pourny (Saône-et-Loire), Henri de Raincourt (Yonne) et Bernard Seillier (Aveyron).

Se sont abstenus :

– 2 Union centriste sur 67, MM. Louis Moinard (Vendée) et Olivier Roux (Français établis hors de France) ;

– 2 Union des républicains et des indépendants sur 51, MM. Henri Torre (Ardèche) et René Travert (Manche) ;

– 4 non-inscrits sur 6, MM. François Delga (Tarn), Jean Grandon (Eure-et-Loir), Jacques Habert (Français établis hors de France) et Charles Ornano (Corse-du-Sud).

N'ont pas participé au vote :

– 1 PC sur 16, M. Henri Bangou (Guadeloupe) ;

– 1 Rassemblement démocratique et européen sur 23, M. Etienne Dailly (Seine-et-Marne) ;

– 91 RPR sur 91.

Par rapport aux votes intervenus le 17 juin au Sénat et le 19 juin à l'Assemblée nationale, 126 parlementaires ont changé d'attitude lors du Congrès du Parlement, parmi lesquels les sénateurs RPR, qui ont transformé leur vote négatif en non-participation. MM. Jacques Chaumont (Sarthe), Hubert Haenel (Haut-Rhin) et René Trégouët (Rhône), qui s'étaient prononcés en faveur de la révision de la Constitution, ont respecté la discipline de vote du groupe RPR du Sénat pour *«manifester leur attachement à l'unité du Rassemblement et leur fidélité à Jacques Chirac»*, mais sans renoncer *«à leur foi en l'Europe et en la nécessité de la construction européenne»*. M. Alain Poher, qui, traditionnellement, en sa qualité de président du Sénat, ne participe pas aux scrutins, a voté pour. En revanche, le président de l'Assemblée nationale, M. Henri Emmanuelli, favorable à la révision de la Constitution, n'a *pas participé* au vote du Congrès qu'il présidait.

□ **Le Front national déplore *«le commencement de la fin de la nation française»*.** – Au terme de la réunion de son bureau politique, mardi 23 juin, le Front national a estimé que *«le vote de la réforme constitutionnelle émis par le Congrès constitue le commencement de la fin de la nation française»*. Selon le parti d'extrême droite, *«les partis politiques coupables de cette aliénation de la souveraineté nationale porteront une écrasante responsabilité devant l'Histoire»*. Se présentant comme *«le seul mouvement à s'opposer unanimement à Maastricht»*, le Front national affirme que le RPR, en s'abstenant, *«s'est gravement discrédité comme force de gouvernement»*.

هكذا من الأصل

Les suites du Congrès

Le RPR va lancer sa campagne des élections législatives

En refusant de participer, mardi 23 juin, à Versailles, au débat et au vote sur le projet de loi de révision constitutionnelle, l'état-major du RPR s'est drapé dans sa dignité face aux « manœuvres » qu'il reproche à M. François Mitterrand. Il entend se lancer, sans se soucier du référendum de ratification du traité de Maastricht, dans la préparation de la campagne des élections législatives de mars prochain.

M. Jacques Chirac peut se féliciter d'avoir entraîné, mardi, deux cent neuf des deux cent seize parlementaires RPR dans son double rejet, soit la quasi-totalité de ses députés et de ses sénateurs, sauvant ainsi l'unité du mouvement néogaulliste. M. Charles Pasqua, président du groupe sénatorial, a réussi un «sans-faute». Même s'ils ont fait savoir qu'ils voteront «oui» au référendum de ratification, les trois sénateurs du RPR qui s'étaient prononcés en faveur du texte lors de la discussion au palais du Luxembourg – MM. Jacques Chaumont (Sarthe), Hubert Haenel (Haut-Rhin) et René Trégouët (Rhône) – ont déserté l'hémicycle de Versailles, comme leurs «compagnons». M. Bernard Pons, président du groupe de l'Assemblée nationale, a enregistré, lui, quelques défections, qui sont jugées sans importance par l'état-major. Cependant, aux quatre partisans avérés du «oui» – MM. Michel Barnier (Savoie), Pierre de Benouville (Paris), Jean-Pierre Delalande (Val-d'Oise) et Patrick Devedjian (Hauts-de-Seine), – s'est joint M. Jacques Chaban-Delmas. Pour cet ancien premier ministre, *« on ne peut pas être gaulliste si on n'est pas européen »*.

Contraints de trouver leur bonheur avec les moyens du bord, qui sont, somme toute, peu nombreux à l'heure actuelle, les dirigeants font part de leur satisfaction : les pertes ont été limitées au seuil minimum, alors qu'ils pouvaient craindre un éclatement du mouvement. Mieux, l'unité a prévalu. Au prix, il est vrai, de certaines mines consternées par cette retraite en bon ordre. Cette première étape était également destinée à préparer le terrain de la campagne référendaire. Il paraît de plus en plus évident que la machine RPR n'y participera pas. M. Philippe Séguin poursuivra, en franc-tireur, après les vacances, sa tournée pour le «non», et M. Chirac dira très probablement qu'à titre personnel, il est pour le «oui». L'un et l'autre pourront compter leurs partisans dans un parti qui, prônant sans doute la liberté de vote, s'abstiendra de participer à l'histoire immédiate du pays.

M. Chirac face à M. Mitterrand

Pour les dirigeants du RPR, en effet, l'important n'est pas Maastricht et sa ratification, qui forment, à leurs yeux, un rideau de fumée. La logique induite au Congrès de Versailles va inévitablement les conduire, dans les prochains mois, sur une autre route que celle empruntée par l'UDF. Alors que leurs partenaires de l'opposition vont se lancer dans une campagne pour le «oui», à l'exception des croisés réunis autour de M. Philippe de Villiers, le RPR fera un bilan de la gestion des socialistes pendant les dix dernières années. C'est tellement vrai que le mouvement néogaulliste va donner implicitement, le 4 juillet à Paris, le coup d'envoi de sa campagne des législatives de mars prochain. Ce jour-là, le RPR réunira quatre mille cadres pour se mettre, d'ores et déjà, en ordre de bataille électorale.

Depuis plusieurs semaines, la commission d'investiture du mouvement tient des réunions de travail. MM. Alain Juppé, Robert Pandraud, Nicolas Sarkozy, Charles Pasqua, Bernard Pons, Alain Marleix et Roger Romani ont déjà «éclusé» un bon tiers des départements. On s'attend au RPR à une centaine de primaires, essentiellement dans des circonscriptions tenues par un socialiste ou un communiste. Oublier Maastricht : tel est le mot d'ordre d'un parti qui veut se présenter comme le seul parti s'opposant au président de la République, en même temps qu'il veut présenter son principal dirigeant comme le seul vrai chef de l'opposition. Opération délicate.

OLIVIER BIFFAUD

Le triple succès de Versailles

Suite de la première page

Mais son faux pas face au Sénat, et le recul constitutionnel qu'il a dû opérer, ont amoindri son succès et souligné avec éclat celui de l'UDF.

Cette victoire est, enfin, celle du Parlement, tant la révision constitutionnelle adoptée mardi lui permet de regagner une partie des pouvoirs qui lui avait été retirés en 1958. Le parallélisme est frappant : la seule précédente révision importante de la Constitution, celle de 1962, avait été réalisée directement par référendum sans que députés et sénateurs soient consultés; en décidant l'élection directe du président de la République au suffrage universel direct, elle avait privé la classe politique d'une partie de ses prérogatives.

L'autre modification aux conséquences sensibles, celle de 1974, qui accordait le droit de saisir le Conseil constitutionnel aux députés et aux sénateurs, n'avait véritablement intéressé que les élus. Celle d'aujourd'hui, qui inscrit dans une Constitution d'essence jacobine l'acceptation par la France des conséquences institutionnelles de la construction européenne, est un acte majeur, et concerne donc tous les Français. Elle a pourtant été décidée par les seuls parlementaires, ce qui ne correspond pas à la volonté des constituants de 1958, leurs déclarations de l'époque en font foi.

L'équilibre institutionnel

Cette revanche du Parlement sur ceux qui, il y a plus de trente ans, avaient voulu *« rationaliser »* ses interventions n'est pas la seule. Députés et sénateurs ont, en effet, obtenu que le gouvernement ne puisse plus négocier à sa guise les actes européens *« comportant des dispositions de nature législative »*. C'est là un changement complet par rapport à la tradition française qui voulait que l'exécutif soit le seul maître des négociations internationales. La construction d'un acte juridique qui n'est plus tout à fait international imposait une telle évolution si on ne voulait pas que le bon fonctionnement d'une démocratie parlementaire ne soit par trop limitée. Mais, par la volonté du Sénat, les parlementaires ont probablement été au-delà de ce qui est nécessaire.

En indiquant que les deux Chambres pourront voter des *« résolutions »*, et non pas des *« avis »*, comme le souhaitait l'Assemblée nationale, la nouvelle version de la Constitution donne une arme aux députés et aux sénateurs qui a suffi aux premiers pour faire tomber bien des gouvernements de la IVe République. Les ministres d'aujourd'hui ont beau assurer que le terme finalement retenu n'a pas de force contraignante, leurs successeurs pourraient découvrir son poids politique.

La volonté du Sénat d'avoir un droit de veto sur les lois traduisant, dans l'ordre juridique français, le droit de vote, lors des municipales, accordé aux étrangers citoyens de la Communauté, confirme aussi que celui-ci usera systématiquement de son pouvoir constituant pour accroître des prérogatives qui lui avaient été chichement mesurées en 1958. La leçon devra être retenue pour l'avenir : toute révision constitutionnelle par la voie parlementaire ne pourra que remettre en cause l'équilibre institutionnel voulu par le général de Gaulle.

La comparaison entre la qualité juridique du texte original de la Constitution et l'ajout d'aujourd'hui n'incite pas non plus à laisser les parlementaires seuls rédacteurs de la loi fondamentale. En 1958, tant au comité consultatif constitutionnel, qui réunissait des députés et des sénateurs à huis clos, qu'au Conseil d'Etat, le choix de la précision normative avait fait repousser les expressions n'ayant de portée que politique. Ainsi la précision, là encore imposée par le Sénat, selon laquelle *« seuls »* les citoyens de l'Union bénéficieront d'un droit de vote n'ajoute rien, puisque la rédaction initiale excluait déjà les étrangers non communautaires, mais ne s'explique que par des arrières-pensées politiciennes qui ne devraient pas avoir leur place dans une Constitution.

L'ultime étape

Aujourd'hui tout cela est acquis et s'impose à tous. M. Mitterrand va pouvoir s'engager dans l'ultime étape d'un combat européen : le référendum l'autorisant à ratifier le traité de Maastricht. Le calendrier et, *tout particulièrement*, le début des vacances scolaires le jeudi 9 juillet devraient lui interdire de précipiter l'événement, comme, semble-t-il, il l'avait un moment envisagé. Les déclarations de MM. Pierre Bérégovoy et Paul Quilès paraissent indiquer que la consultation des Français aura lieu au début de l'automne.

La procédure, en effet, prend un temps certain : la loi constitutionnelle doit être promulguée par le président de la République, puis publiée au *Journal officiel* ; ce n'est qu'un jour franc après cette publication qu'elle entrera en vigueur. Le gouvernement devra attendre l'achèvement de ces formalités pour engager celles qui lui permettront de préparer le projet de loi autorisant la ratification de Maastricht. De plus, avant que le chef de l'Etat ne signe les décrets convoquant les électeurs pour un référendum, il lui faudra soumettre ceux-ci au Conseil constitutionnel. Là où le calendrier se complique, c'est que le gouvernement ne peut formellement proposer au président de la République d'organiser un référendum que pendant une session parlementaire.

Un grain de sable, dans ce mécanisme complexe, pourrait être, une fois encore, glissé par le RPR. Il aura en effet la possibilité d'user de la nouvelle version de l'article 54 de la Constitution qui permet à soixante députés ou à soixante sénateurs de demander au Conseil constitutionnel de vérifier qu'un engagement international ne comporte pas de clause contraire à la Constitution. C'est ce qu'avait fait M. Mitterrand pour le traité de Maastricht. Mais le RPR peut être tenté de demander aux gardiens de la Constitution de dire si oui ou non la révision de celle-ci est suffisante au regard de la première décision.

La situation est si délicate actuellement pour les chiraquiens qu'ils ont plutôt envie d'en sortir vite, ce qui leur fait souhaiter que le référendum soit organisé rapidement. Mais si cela est impossible, ils peuvent être tentés de continuer leur guérilla.

La victoire des autres est d'abord la défaite du RPR. Celle-ci était pratiquement inscrite dans les conditions de l'affrontement. Mais les divisions de ses généraux, les hésitations de son état-major, les erreurs stratégiques de son commandant en chef n'ont fait que l'accentuer. Sa non-participation théâtrale au Congrès de Versailles n'avait pour but que de tenter de camoufler son incapacité à se déterminer clairement et unitairement. Cette unité de façade aura bien du mal à résister à la campagne référendaire. Mais celle-ci compliquera aussi la tâche de ceux qui, à droite, comme MM. François Bayrou et Charles Millon, affirment que dire «oui» à la révision constitutionnelle et «oui» à Maastricht ne les empêche pas de se préparer à s'associer avec les chiraquiens pour chasser les socialistes du pouvoir. Le dossier européen n'a pas fini de bousculer le paysage politique français.

THIERRY BRÉHIER

M. Quilès souhaite « une grande campagne d'explication » avant le référendum

M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, a indiqué, mercredi 24 juin sur Europe 1, qu'*« à* [son] *avis »* le référendum ne serait pas organisé en juillet. Il a précisé : *« Il faut distinguer l'aspect technique, la préparation du référendum, c'est quelques semaines, et nous sommes prêts, et l'aspect politique : il est évident qu'on ne doit pas demander aux Français d'aller voter immédiatement sans avoir fait une grande campagne d'explication. »* Interrogé mardi soir, au cours du journal de TF 1, sur la date du référendum, M. Pierre Bérégovoy avait déclaré : *« La décision appartient au chef de l'Etat et ce n'est pas à moi de la révéler. Mais il faut bien voir qu'il faut que la loi soit promulguée et il y a ensuite des délais qu'il faudra respecter. On me dit aussi qu'il y aura peut-être un recours devant le Conseil constitutionnel d'un certain nombre de parlementaires RPR. Attendons donc. »*

Le même soir, sur Antenne 2, Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué aux affaires européennes, a estimé que le référendum aurait lieu *« plutôt en septembre »*.

Le nouveau combat de M. de Villiers

GRENOBLE

de notre envoyé spécial

M. Philippe de Villiers n'aura guère musardé en chemin. Quelques heures seulement après avoir royalement dit «non» à Versailles, il se trouvait mardi soir 23 juin à Grenoble devant son peuple de droite pour lancer sa propre campagne pour le «non» au référendum. Car, si M. de Villiers croit devoir se plaindre de l'Europe, on peut déjà garantir que personnellement il n'aura guère à se plaindre de Maastricht. Ce combat vient en effet pour lui à point nommé pour activer son nouveau mouvement, Combat pour les valeurs. Après un tour de France d'un an, il fallait bien trouver d'autres matières que les «affaires». L'affaire de Maastricht est donc pain bénit pour M. de Villiers (1).

A Grenoble, la foule s'est à nouveau pressée, plus d'un millier d'amis s'étant acquittés d'un droit de dégustation de 40 francs pour les aînés, et de 20 francs pour les étudiants. Durant deux heures pleines, M. de Villiers a parlé. Il ne discourt pas, il converse. Deux heures d'oraison sans note. *C'est la « génération Soljenitsyne »* qui se lève derrière lui. *C'est une force morale*, une politique nouvelle qui surgit dans les décombres de la droite. C'est le retour de la politique, *« forme supérieure de la charité »*...

Une heure enfin pour parler d'Europe, d'Europe, d'Europe! Avant de boucler une boucle qui finit fatalement autour du cou de M. Mitterrand. M. de Villiers a au moins le mérite d'être clair.

Pour lui, l'urgence est que M. Mitterrand parte au plus vite. Un «non» au référendum et le chef de l'Etat, pense-t-il, *« subira une défaite décisive »*. L'Europe peut bien attendre. L'Europe a bon dos. *« Ce qui s'est passé au Congrès*, pense-t-il, *est beaucoup moins important que ce qui se passera à l'automne. Il n'y a pas que les feuilles qui tomberont. »*

En réalité, M. de Villiers n'a pas trop d'idées sur l'Europe, ou s'il en a, elles paraissent être les produits d'un nouveau poujadisme européen. Un poujadisme où l'on trouve pêle-mêle une vague notion de *« préférence communautaire »*, la condamnation d'une Europe bureaucratique, la dénonciation d'une Europe devenant, du nord au sud, le *« boulevard de la drogue »*, et du sud au nord celui de *« la déferlante migratoire »*.

M. de Villiers a trouvé son slogan de campagne : *« Si le « non » l'emporte, l'Europe restera, Mitterrand partira »*. Il a du coup proposé à l'opposition *« de faire l'union par le « non »*. *« Bien sûr*, a-t-il ajouté, *il y aura de petits bobos dans l'opposition pour tous ceux qui ont fait campagne pour le « oui ». Je leur recommande la prudence, car la météo est incertaine. »*. Sa campagne pour le «non» à M. Mitterrand lui permet aussi de faire savoir qu'il se battra de toute façon *« de toutes ses forces »* contre une nouvelle cohabitation. *« La situation n'est plus celle de 1986*, dit-il. *Le vieux Machiavel de la quatrième République n'a plus beaucoup de tours dans son sac. »* Des paroles fortes dont manifestement le public de M. de Villiers aime à se repaître.

DANIEL CARTON

(1) M. de Villiers et douze autres parlementaires viennent d'appeler à la création d'une *« coordination pour l'Europe des nations et pour opposer un « non » aux projets de François Mitterrand »*. Ils affirment que *« le choix n'est pas entre l'Europe et la non-Europe, mais entre l'Europe fédérale bruxelloise et l'Europe confédérale des patries »*. Outre M. de Villiers, les signataires sont six députés, MM. François d'Aubert (UDF, Mayenne), Alain Griotteray (UDF, Val-de-Marne), Mme Christine Boutin (UDC, Yvelines), MM. Roger Lestas (app. UDF, Mayenne), Alain Mayoud (UDF, Rhône), Jean-Luc Preel (UDF, Vendée) et six sénateurs, MM. Bernard Barbier (Rép. et ind., Côte-d'Or), Pierre Croze (Rép. et ind., Français établis hors de France), Louis Moinard (Un. cent., Vendée), Michel Poniatowski (Rép. et ind., Val-d'Oise), Henri de Raincourt (Rép. et ind., Yonne) et Bernard Seillier (Rép. et ind., Aveyron).

Rédigé par M. Gérard Larcher (RPR)

Un rapport sénatorial regrette que « le principe de la responsabilité ministérielle » n'ait pas joué dans l'« affaire Habache »

La commission d'enquête sénatoriale sur l'« affaire Habache » devait rendre publiques ses conclusions mercredi 24 juin. Dans son rapport, M. Gérard Larcher (RPR, Yvelines) regrette que *« le principe de la responsabilité ministérielle »* n'ait pas été appliqué et que les ministres concernés n'aient pas choisi de *« couvrir les fonctionnaires »* ou de *« partir avec eux »*.

Créée le 15 avril dernier à l'initiative de la majorité UDF-RPR du Sénat, la commission d'enquête *« chargée de recueillir tous les éléments d'information sur les conditions dans lesquelles il a été décidé d'admettre* [le 29 janvier 1992] *sur le territoire français M. Georges Habache »*, présidée par M. Bernard Laurent (Union centriste, Aube), a entendu au cours de ses travaux dix-huit protagonistes de l'affaire, notamment de hauts responsables administratifs sanctionnés à cette occasion, MM. Bernard Kessedjian et Christian Vigouroux, anciens directeurs des cabinets du ministre des affaires étrangères et du ministre de l'intérieur, mais aussi des responsables politiques comme M. Philippe Marchand et Mme Edith Cresson, qui étaient alors respectivement ministre de l'intérieur et premier ministre.

La chronologie méticuleuse du mécanisme de l'affaire, établie par la commission, a permis à M. Larcher de faire plusieurs constats. Le rapporteur affirme tout d'abord que *« les éléments qui devaient servir de base à la décision* [d'accueillir ou non M. Habache] *ont été ou mal estimés ou incomplets »*. M. Larcher vise en premier lieu *« l'état de santé réel de M. Georges Habache, qui n'a pas été correctement évalué »*. *« Aucune vérification n'a pu être faite (l'envoi d'urgence d'une équipe médicale et de matériels l'aurait sans doute permis) pour faire la part de l'urgence réelle et de l'urgence ressentie »*, note le sénateur.

« La voie diplomatique ignorée »

En second lieu, M. Larcher critique la présentation alors faite de M. Habache comme terroriste *« à la retraite »* ne faisant l'objet d'aucune poursuite ou de recherche. *« Ce critère de décision, essentiel, s'est avéré très incomplet »*, assure M. Larcher, qui précise dans une note de son rapport que, *« selon certaines sources, il semblerait que* [le mouvement de M. Habache] *tente actuellement de renouer tous ses contacts en Europe en vue de s'y restructurer »*. *« En fait, seule la DST disposait d'éléments suffisamment étayés pour prévoir qu'une audition par un magistrat instructeur était évidente dès lors que M. Georges Habache pénétrait sur le territoire français*, précise M. Larcher. *Or la DST n'a été saisie (...) qu'après que le feu vert a été donné à l'opération. De surcroît, la DST, informée, n'a pas saisi le juge Bruguière, qui n'apprendra les faits par la presse que le jeudi 30 janvier au matin* et *qui, comme il aurait fallu s'y attendre, demandera à entendre M. Georges Habache. »*

« Partir avec eux »

Le sénateur souligne ensuite *« l'existence d'un canal humanitaire parallèle à la voie diplomatique* [qui] *a provoqué la confusion »*. *« Un canal Croix-Rouge-Croissant-Rouge palestinien fonctionnait depuis quelque temps au profit de Palestiniens malades ou blessés avec un financement occasionnel du ministère des affaires étrangères. Les médecins tunisiens, les proches du leader palestinien, ont souhaité utiliser ce canal. (...) Les deux fonctions de Mme Georgina Dufoix, chargée de mission auprès de M. le président de la République et présidente de la Croix-Rouge française, ainsi que le rôle de conseiller à l'Elysée de M. Pierre Mutin, ont légitimement pu générer la confusion à Tunis. »* M. Larcher ajoute : *« La voie diplomatique a été à tel point ignorée que les visas qui devaient être demandés auprès de notre ambassade ne l'ont finalement pas été, le recours à la voie humanitaire de préférence au circuit diplomatique a été indirectement à l'origine de la publicité faite au déplacement de M. Habache. La totalité des éléments d'information n'ont été réunis que dans la journée de jeudi et portés à la connaissance directe du chef de l'Etat, lequel ne pouvait pas dès lors ne pas réagir de la façon que l'on sait. »*

Parce que *« le dénouement de l'affaire Habache a été la démission demandée et obtenue des principaux responsables administatifs »*, le rapporteur de la commission d'enquête assure enfin que *« le principe de la responsabilité ministérielle n'a pas dans ce cas reçu d'application »*. Il souligne que *« l'organisation des services et du cabinet, leur fonctionnement, leurs règles, relèvent directement du ministre compétent* (...) [qui] *est donc, d'une certaine façon, directement responsable des dysfonctionnements qui peuvent apparaître »*. *« Deux attitudes étaient dès lors concevables pour assumer cette responsabilité : couvrir les fonctionnaires ou partir avec eux »*, estime M. Larcher, qui conclut : *« Une majorité de la commission déplore que le principe de solidarité entre le ministre et ceux qui le servent n'ait pas reçu, en cette occasion, l'une ou l'autre des applications. »*

GILLES PARIS

En Rhône-Alpes

Le PS se prononce pour une enquête publique préalable au redémarrage de Superphénix

LYON

de notre bureau régional

Jusqu'alors plutôt réservés, les élus socialistes de la région Rhône-Alpes ont décidé de faire entendre leurs positions sur l'éventuel redémarrage du surgénérateur de Creys-Malville (Isère). *« Les problèmes technologiques de Superphénix ne sont pas résolus »*, estime ainsi M. Gérard Collomb, conseiller régional de Rhône-Alpes, secrétaire national du PS. Il juge donc *« nécessaire »* une enquête publique préalable à toute hypothèse de remise en service, admettant que cette attitude pourrait être en contradiction avec la décision imminente du gouvernement.

Mercredi 24, une délégation des socialistes de l'Isère et du Rhône devait être reçue par M. Dominique Strauss-Khan, ministre de l'industrie, afin de lui faire part de ses *« inquiétudes »*. Et M. Jean-Jack Queyranne, député du Rhône, porte-parole national du PS, a entretenu le premier ministre dans le même sens.

Cette montée en puissance des élus coïncide avec la première rencontre officielle entre le PS et les Verts, et avec la «séance d'information» que doit tenir, vendredi 26 mai, le conseil régional. S'y exprimeront les représentants des pouvoirs publics, des experts, ainsi que le rapporteur pour l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, M. Claude Birraux, député (app. UDC) de Haute-Savoie.

Cette séance d'information a suscité une réaction du préfet de région, M. Paul Bernard, qui, dans un courrier adressé au président de l'assemblée régionale, M. Charles Millon, souhaite qu'elle ne fasse pas l'objet d'une délibération. *« Cette circonstance*, écrit le préfet de région, *me conduirait vraisemblablement, en l'absence de compétence reconnue de la collectivité régionale en cette matière, à considérer cette délibération comme entachée de présomption d'illégalité et à la déférer devant le tribunal administratif. »* Mais ni l'exécutif ni les écologistes n'avaient l'intention de conclure cette séance par un vote (1). Cependant, pour les élus de Génération Ecologie, l'avertissement du préfet témoigne de *« l'opacité »* qui entoure la méthode de décision du gouvernement.

BRUNO CAUSSÉ

(1) En avril dernier, le conseil régional, sur proposition des Verts et de Génération Ecologie, avait adopté un vœu demandant qu'une enquête publique soit organisée avant le redémarrage de Superphénix. Le groupe PS s'était abstenu.

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

Le procès des responsables de la transfusion sanguine au tribunal de Paris

L'orage et la raison

Procès correctionnel ou procès d'assises ? La deuxième audience devant la 16e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, mardi 23 juin, a été marquée par la demande passionnée de certaines parties civiles de voir les quatre médecins inculpés dans l'affaire du sang contaminé comparaître pour empoisonnement devant une cour d'assises.

La première salve fut terrible. Une salve exutoire, une salve nourrie de mitraille. Car Me Sabine Paugam, conseil de l'Association française des hémophiles, fut implacable à la façon d'un procureur. Et son ton, et ses mots n'auraient pas déparé devant une juridiction criminelle.

D'entrée, pour convaincre le tribunal que les responsables de la transfusion sanguine n'ont pas leur place en correctionnelle, mais dans le box des accusés d'une cour d'assises, elle interrogea d'une voix vibrante : *« Le sang est-il une marchandise ? Croyez-vous vraiment que la loi sur les fraudes de 1905 soit la bonne ? Non, cette loi a été faite pour de la moutarde, du yaourt ou de l'eau Perrier. »*

A cet instant, Me Paugam symbolisait la rage trop longtemps comprimée de toute une petite communauté d'hémophiles blessés à mort et incrédules devant leur justice. Elle tira à vue sur le ministère public avec détermination : *« Dans cette affaire, il n'y a pas eu la moindre incarcération. Il y a plus étonnant : il n'y a pas eu de garde à vue. Le gendarme enquêteur a dû se déplacer pour entendre ces médecins indignes. Il a fallu attendre des années leur inculpation. Et quelle attitude étrange du ministère public ! Faut-il rappeler que le parquet avait fait appel pour que mes plaintes fondées sur l'article 301 du code pénal* [l'empoisonnement] *soient déclarées irrecevables et étouffées dans l'œuf. »*

« Où sont les ministres ? »

Ainsi Me Paugam allait-elle donner sa couleur à l'audience : une décharge d'émotion. Terrible plaidoirie avant l'heure, au cours de laquelle l'avocate a scandé les noms de jeunes hémophiles décédés au champ de l'indignité médicale, stigmatisant ces *« médecins empoisonneurs qui n'avaient pas d'intention homicide, seulement celle d'administrer des produits mortifères »*. Terrible étonnement partagé par les parties civiles massées dans le prétoire : *« Les deux cent cinquante hémophiles contaminés décédés, les mille deux cents autres promis à la mort, est-ce moins grave que les quinze morts de Furiani ? »*

Après elle, quatre de ses confrères allaient encore soutenir l'incompétence du tribunal correctionnel, prônant les uns des poursuites fondées sur l'article 301, les autres sur l'article 318, tous réclamant *« les assises »* pour satisfaire, selon eux, aux principes juridiques et moraux.

Me Max Lecoq affirmait ainsi que *« le virus du sida symbolise le poison par excellence puisqu'on ne lui connaît pas d'antidote »*. Et il ajoutait, cinglant : *« Le docteur Garretta a déclaré vouloir être jugé par un jury d'honneur. Aura-t-il le courage d'affronter un jury d'assises ? Et à propos d'honneur, ne devrait-il pas rendre son ruban, qui brille sur sa veste comme une tache de sang ? »*

« La faute était consciente »

De Me Paugam à Me Lecoq, en passant par Mes Maryse Joissains (Aix-en-Provence), Francis Lecul (Amiens) et Eric Dupond-Moretti (Lille), tous relevaient l'absence, incompréhensible à leurs yeux, des *« responsables mais pas coupables »*. *« Où sont les ministres ? »*, demandèrent-ils à la cantonade.

La réponse vint paradoxalement du même côté de la barre. Une réponse apaisante après cet orage, une réponse de parties civiles tout aussi douloureusement frappées, une réponse de pionnier. Me Georges Holleaux, à l'origine de cet énorme dossier judiciaire puisqu'il déposa les premières plaintes de victimes le 31 mars 1988, tint légitimement à expliquer quelles furent les raisons de son choix de la loi sur les fraudes de 1905. Mais il rappela d'abord comment il reçut cinq jeunes hémophiles contaminés début 1988, *« à une époque où l'incrédulité était totale et où seulement quelques articles avaient paru dans la presse sur la question »*.

La seule possession d'une poignée d'ordonnances et de bons de remises en provenance du Centre national de transfusion sanguine (CNTS) ne l'autorisait qu'à la prudence. *« Nous n'avions pas une pièce, rien. »* Ses cinq clients se mirent alors à consulter des centaines de volumes à la bibliothèque du ministère de la santé pour finir par tomber sur le rapport d'activité du CNTS couvrant l'année 1982. Une phrase allait retenir leur attention, une phrase décisive...

Le rédacteur du rapport notait en effet qu'une *« nouvelle affection transmissible, le sida »* allait heureusement tempérer l'engouement des hémophiles pour les produits concentrés de facteur VIII et donc *« réduire considérablement le coût du traitement des hémophiles »*. Elément capital : *« Tout était dit, tout était su depuis 1983. La faute était consciente*, remarque Me Holleaux. *En quelques mots, le CNTS reconnaissait que le sida est transmis par les concentrés et que les hémophiles pouvaient s'en passer en revenant aux traitements antérieurs. »*

L'avocat déposait alors plusieurs plaintes en se fondant sur les articles 1 et 2 de la loi de 1905 qui *« correspond à ce que nous savions de l'infraction commise en toute conscience. Une sorte d'intermédiaire entre le crime et l'erreur médicale »*. Mais surtout, Me Holleaux souligne que cette loi, point de droit méconnu, offre *« l'immense avantage »* d'échapper à des expertises médicales dans le cadre de l'instruction. *« Nous aurions autrement suicidé notre procédure avant même de commencer ! Nous évitions de nous mettre entre les mains des médecins dont le réflexe de corps aurait été évident, on le voit aujourd'hui en entendant la trentaine de témoins cités par la défense. »*

De fait, malgré bien des embûches, une instruction put être conduite et déboucher sur le procès d'aujourd'hui. Ainsi, Me Georges Holleaux soutint-il avec les apparences de la logique et du bon sens sa position, concluant non sans panache : *« Etant le premier à avoir déposé plainte, je peux me permettre de saluer ici le travail de Mme Sabine Foulon* [juge d'instruction], *du colonel Recordon* [responsable du service d'enquêtes de la gendarmerie] *et de Mme Michèle Bernard-Requin* [substitut] *»*.

Le « plan moral » et le « plan juridique »

Mes G. P. Wagner et Chaigne intervinrent dans le même sens, ce dernier insistant sur les « limites » du procès en cours : *« Je ne veux pas que les parties civiles soient déçues. Je ne voudrais pas que ce procès soit autre chose que ce qu'il doit être. Or il risque de déraper dans deux directions. D'abord dans l'accusation des médecins prescripteurs. C'est un autre sujet qu'il faudra aborder plus tard. Ensuite dans l'accusation des politiques. Là encore, l'audition des témoins n'apportera pas d'éléments intéressant notre prévention. C'est éventuellement aux députés de prendre leurs responsabilités et de décider de traduire devant la Haute Cour les ministres responsables. »* A son tour, Mme Bernard-Requin, pour le ministère public, invitait les parties civiles à *« chercher le droit, l'équité, la raison »*. Manifestant sa compassion pour les victimes, elle réfutait néanmoins totalement les conclusions d'incompétence défendues en début d'audience, affirmant que l'intention criminelle d'empoisonner devait être effective pour fonder des poursuites en vertu de l'article 301 du code pénal.

Et Mme Bernard-Requin d'expliquer : *« Les inculpés n'ont pas décidé d'anéantir les hémophiles. Ils ne l'ont même pas escompté – ils ne l'ont ni espéré ni prévu. Quelle que soit mon opinion sur les dirigeants du CNTS, ils n'espéraient pas tuer. Ils s'en moquaient, et c'est très grave... Leur indifférence est criminelle sur le plan moral, non pas sur le plan juridique. »*

La parole revenait alors à la défense, dans un prétoire bondé et étouffant où les inculpés s'étaient contentés de secouer la tête de temps à autre en signe de dénégation en entendant telle ou telle accusation. Le premier, Me Xavier Charvet, avocat du docteur Garretta, l'ancien directeur général du CNTS, intervint d'une voix forte pour demander que *« le droit soit enfin respecté »*. *« Je suis surpris de constater que certains de mes confrères oublient que mon client est présumé innocent »*, lança-t-il, ajoutant en se tournant vers le ministère public : *« Je suis choqué que nous assistions déjà à des réquisitoires. »*

Mais sur le fond, Me Charvet se contenta pour l'heure d'indiquer à l'intention du tribunal : *« Vous le savez, le docteur Garretta n'était pas le dirigeant de la transfusion sanguine en France. Il n'est pas responsable de la contamination des hémophiles, peut-être de leur surcontamination... »*.

Dans un tout autre registre, Me Olivier Schnerb, conseil du docteur Jean-Pierre Allain, ancien collaborateur du docteur Garretta, suggéra que ce procès pourrait bien être un *« piège pour les parties civiles contaminées avant mars 1985 »* (cette date marque le début de la prévention). Se défendant de vouloir *« impressionner »* les victimes, l'avocat fit valoir qu'elles risquaient d'être déboutées devant le tribunal administratif et *« de ne jamais être indemnisées »*. Sur ces bonnes paroles, Me Schnerb assura *« attendre ce procès avec impatience »*...

LAURENT GREILSAMER

L'Intersyndicale-justice demande un budget « enfin décent » pour la justice

Deux ans après les grands mouvements de l'automne 1990, l'Intersyndicale-justice avait appelé le monde judiciaire à une journée *« d'alerte »*, mardi 23 juin, afin de dénoncer une nouvelle fois, en ces temps d'arbitrages budgétaires, le *« délabrement »* de l'institution judiciaire. Les responsables de cette intersyndicale qui regroupe les syndicats d'avocats, de magistrats, et de greffiers, rappellent le discours de M. Pierre Bérégovoy devant l'Assemblée nationale, au mois d'avril.

Invoquant le besoin d'un Etat *« fort, c'est-à-dire moderne, respectueux des droits et libertés et pleinement efficace »*, le premier ministre avait affirmé que la justice serait la *« première bénéficiaire »* de cet effort. Avec 19,044 milliards de francs en 1992, le budget de la justice absorbe à peine plus de 1,4 % des crédits de l'Etat. Dans un discours prononcé le 18 juin devant les premiers présidents et procureurs généraux, le garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, a déclaré qu'il s'employait actuellement à dégager *« des moyens budgétaires significatifs »*. Quatre priorités ont été affichées par le ministre de la justice : le renforcement de la lutte contre la délinquance urbaine, la modernisation de l'institution (programme pluriannuel d'équipement judiciaire, informatisation, qualification du personnel), les moyens nécessaires à l'application des nouvelles mesures législatives, et l'administration pénitentiaire. M. Vauzelle, qui reconnaissait toutefois que ce budget se situait dans *« un cadre très rigoureux destiné à contenir le déficit budgétaire »*, devait rencontrer les représentants de l'intersyndicale, jeudi 25 juin.

A. C.

Dix mois de prison avec sursis pour l'ancien chef de siège du puits Simon

Le tribunal correctionnel de Sarreguemines (Moselle) a condamné, mardi 23 juin, respectivement à dix mois et à six mois de prison avec sursis M. Jacques Richard, ancien chef de siège du puits Simon, et M. Jacques Naquet, son adjoint, dans le procès des responsabilités de la catastrophe minière de Forbach, qui avait fait vingt-deux morts et cent trois blessés le 25 février 1985 (*le Monde* du 1er avril et daté 12-13 avril). Les faits étant antérieurs à juillet 1988, les peines prononcées sont couvertes par la loi d'amnistie présidentielle (*nos dernières éditions du 24 juin*). L'exploitant a été reconnu *« civilement responsable des fautes commises par ses deux préposés »*.

Le tribunal, dont le jugement avait été mis en délibéré à l'issue des débats le 10 avril dernier, s'est montré plus sévère que le procureur de la République, qui avait demandé six mois de prison avec sursis pour le chef de siège du puits Simon au moment du drame et la relaxe pour son adjoint. Ils avaient été accusés par le procureur de la République de *« maladresse, imprudence, négligence et inobservation du règlement »*.

□ **Le meurtrier d'Yves Tual amnistié.** – La cour d'assises de Paris, présidée par M. Henri Le Gall, a déclaré, mardi 23 juin, le Canaque Maurice Moiodou coupable du meurtre d'Yves Tual, un caldoche de dix-sept ans, mais a suivi les réquisitions de l'avocat général, M. Philippe Bilger, qui estimait que cet acte était amnistié. La cour d'assises a appliqué la loi du 8 novembre 1988 qui déclarait amnistiés les faits commis à l'occasion des événements politiques en relation avec la détermination du statut de la Nouvelle-Calédonie (*le Monde* du 23 septembre 1991).

EN BREF

□ **Violents orages dans l'Aude : un mort.** – Un gendarme à la retraite, André Barde, est mort, emporté dans sa voiture par la brusque crue qui a gonflé, dans l'après-midi du mardi 23 juin, un ruisseau à Palaja, dans la banlieue de Carcassonne (Aude). De très violents orages, en effet, se sont abattus sur les régions de Carcassonne et de Limoux. Il a fallu évacuer quelque cent soixante personnes dont les maisons étaient inondées à Palaja et Cazilhac.

□ **Des copropriétaires opposés à la création d'un appartement pour personnes âgées sont déboutés.** – Le juge des référés de Mulhouse (Haut-Rhin) a débouté, mardi 23 juin, l'association des copropriétaires d'un immeuble de Mulhouse qui s'opposaient à l'installation d'un appartement d'accueil pour des personnes âgées dépendantes (*le Monde* du 17 juin). Les copropriétaires demandaient la désignation d'un expert afin de déterminer si les travaux réalisés pour réunir et aménager deux appartements étaient conformes au règlement de copropriété.

□ **Annulation d'une épreuve du baccalauréat en Ile-de-France.** – L'épreuve de mathématiques du baccalauréat série F1 a été annulée en Ile-de-France. Dans les académies de Paris, Versailles et Créteil, une erreur dans le libellé du sujet a amené à reporter l'épreuve au mercredi 24 juin après-midi. Près de deux mille candidats sont concernés.

□ **Le président Bush met son veto au financement public de la recherche sur les fœtus avortés.** – Le président George Bush a opposé, mardi 23 juin, son veto à la loi votée par le Congrès visant à permettre le financement par des fonds fédéraux de la recherche médicale sur les fœtus provenant d'avortements. Ce texte *« est inacceptable, à presque tous les niveaux : éthique, fiscal, administratif, philosophique et légal »*, a écrit le président au Congrès pour lui signifier son veto. Le président Bush a toujours prolongé le moratoire décrété en 1988 par le président Ronald Reagan, qui excluait le financement fédéral de la recherche sur les fœtus avortés. – (*AFP.*)



SOCIÉTÉ

Le boom mondial de la contraception

Selon l'OMS, les méthodes contraceptives sont de plus en plus fréquemment utilisées à travers le monde

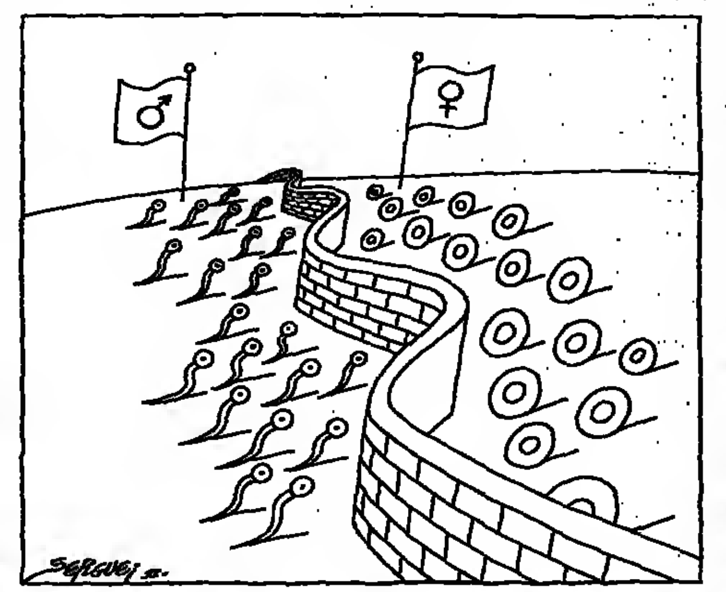
Le recours aux diverses méthodes contraceptives actuellement disponibles a décuplé dans les pays en voie de développement au cours des vingt-cinq dernières années. Tel est l'un des principaux enseignements d'un document de synthèse rendu public, mercredi 24 juin, à Genève, à l'occasion du vingtième anniversaire du lancement d'un programme international de recherche en reproduction humaine (1).

Selon les auteurs de ce document, plus de 380 millions de personnes ont recours aujourd'hui à des techniques contraceptives *« modernes et sûres »* dans les pays en voie de développement contre 31 millions seulement durant la période 1960-1965. Cette augmentation est bien supérieure à celle du nombre d'habitants qui, dans ces pays, a doublé en 30 ans. La progression la plus importante concerne les pays de l'Est asiatique où le nombre des personnes concernées est passé de 18 millions à 217 millions, et où 70 % des couples ont recours à une méthode contraceptive.

Les spécialistes s'attendent, d'autre part, à une prochaine et importante demande (plus de 100 millions de personnes d'ici à l'an 2000) liée notamment à l'augmentation du nombre des femmes en âge de procréer. Au total, on devrait, à la fin du siècle, compter environ 560 millions de personnes ayant recours à des méthodes contraceptives à travers le monde. Les taux moyens de fécondité observés dans les pays en voie de développement ont chuté au cours des vingt dernières années de 6,1 à 3,9 enfants par femme. Si les projections concernant l'usage des méthodes contraceptives se révèlent justes, ce taux devrait encore décroître pour atteindre 3,3 d'ici à l'an 2000.

La stérilisation avant la pilule

Les méthodes contraceptives mises en œuvre sont très différentes selon les pays et les niveaux de développement. Ainsi, dans les pays les plus défavorisés économiquement, la stérilisation féminine arrive en tête, loin devant le stérilet. La stérilisation masculine et la contraception orale se situent derrière, mais malgré tout très loin devant l'usage du préservatif masculin, l'espacement des rapports sexuels en dehors des périodes fécondes ou encore le *coïtus interruptus*. Dans les pays industrialisés, cette pratique arrive en tête, à égalité ou presque avec l'usage du préservatif et celui de la contraception hormonale. On trouve ensuite l'espacement des rapports sexuels, la stérilisation masculine ou encore le stérilet.



A quoi peuvent tenir de telles différences ? Pour certains, c'est l'une des expressions de la libéralisation des mœurs, alors que d'autres y trouveront la traduction réussie d'une démarche politique de régulation des naissances, ou encore, derrière les prescriptions médicales, la puissance de l'industrie pharmaceutique.

L'utilisation plus importante du préservatif masculin dans les pays industrialisés que dans ceux du tiers-monde tient, au-delà des données économiques et culturelles, à la perception de plus en plus claire des dangers que constituent les maladies sexuellement transmissibles. Cette méthode est d'ailleurs la seule à être à la fois contraceptive et préventive contre ces affections. L'OMS estime à 250 millions au moins le nombre de cas annuels d'infections sexuellement transmissibles ; syphilis, herpès génital, gonococcies, etc. Dans ce tableau, le sida constitue la plus grande menace, douze millions de personnes étant aujourd'hui contaminées par le virus à travers le monde. Toujours selon l'OMS, l'émergence de cette pandémie a permis de sensibiliser les responsables politiques, les professionnels de la santé et l'opinion publique aux problèmes des MST et aux moyens de les prévenir.

Si le recours à la contraception orale (pilule œstroprogestative) est très répandu à travers le monde, la diffusion de cette méthode semble aujourd'hui quelque peu stagner. Elle demeure quasi insignifiante dans les pays comme l'Inde et la Chine. En fait, à l'échelon mondial, c'est bien la stérilisation (masculine et plus encore féminine) qui demeure la technique contraceptive la plus largement utilisée et notamment dans les deux pays les plus peuplés de la planète, que sont l'Inde et la Chine.

D'une manière générale, on estime que la baisse du taux de fécondité dans les pays en voie de développement s'explique par le pourcentage croissant de femmes mariées en âge de procréer (ou de leur conjoint) qui utilisent une forme ou une autre de contraception : 50 % entre 1985 et 1990 au lieu de 9 % entre 1965 et 1970. Selon les auteurs du rapport, si les méthodes contraceptives ne s'étaient pas répandues comme elles l'ont fait au cours de ces dix dernières années, la population mondiale aurait augmenté de 400 millions de personnes par rapport aux chiffres actuels. Projetée à l'an 2100, cette augmentation additionnelle aurait atteint 4,6 milliards.

L'OMS estime qu'actuellement 60 % des habitants des pays en voie de développement ont facilement accès à un moyen de contraception moderne, c'est-à-dire qu'ils peuvent se le procurer sans y consacrer plus de 1 % de leur salaire.

Avortements clandestins

Mais, les données concernant l'avortement obligent à nuancer cette série de satisfecit chiffrés. Le rapport de l'OMS estime en effet entre 36 et 53 millions le nombre d'avortements provoqués intentionnellement chaque année. Quinze millions de ces avortements (22 millions selon d'autres sources) sont pratiqués dans la clandestinité.

Le rapport analyse le très large éventail des lois existant sur l'interruption volontaire de grossesse. 52 pays (soit 25 % de la population mondiale) n'autorisent l'avortement que lorsque la vie de la femme est en danger. 42 pays (12 % de la population mondiale) acceptent l'interruption de grossesse pour des raisons médicales (menace pour la santé de la femme) et pour des raisons génétiques ou judiciaires en cas d'inceste ou de viol. 13 pays (23 % de la population mondiale) autorisent l'avortement pour des raisons sociales ou socio-médicales et 25 pays (40 % de la population mondiale) n'exigent, jusqu'à différents stades de la gestation, aucune raison particulière. Les auteurs du rapport notent d'ailleurs que ces « législations libérales » ne correspondent pas à des taux élevés d'interruptions volontaires de grossesse (2).

Au total, l'analyse synthétique ainsi fournie démontre qu'en dépit des discours religieux interdisant ou restreignant le recours aux méthodes contraceptives modernes, il existe aujourd'hui une très forte demande pour les techniques permettant de dissocier la procréation de la sexualité, et peut-être de maîtriser une démographie planétaire qui, sinon, conduirait à la catastrophe.

JEAN-YVES NAU

1) *« Reproductive Health : a key to a brighter future »*. Ce rapport est disponible au siège de l'OMS à Genève (en anglais seulement).

2) En octobre 1966, la Roumanie s'était dotée d'une législation très sévère sur l'avortement et avait interdit l'importation de contraceptifs. Le taux de naissances (15,6 pour mille en 1965) était alors paradoxalement descendu à 14,3 en 1983. Dans le même temps, la mortalité maternelle était passée de 86 pour 100 000 naissances à 150 pour 100 000, 86 % des décès étant imputables à la pratique de l'avortement. En décembre 1989, ce pays légalisait à nouveau l'avortement.

Les berceaux de la Réunion

SAINT-DENIS DE LA RÉUNION

de notre envoyée spéciale

« Plus du tiers de la population est inoccupé mais secouru, sans utilité sociale, sans espoir d'en sortir. Quelle société ne verrait sa cohésion menacée ? L'expérience montre que de telles situations débouchent le plus souvent sur la résignation ou la rage... » M. Jules-Wilfid Bertila, ex-conseiller général, PS, maître de conférences de géographie à l'université de la Réunion, résume ainsi l'inquiétude des responsables politiques après le recensement de 1990, montrant que l'île était beaucoup plus peuplée que prévu.

Pourquoi l'indice de fécondité, qui a chuté de 6,07 en 1967 à 2,67 en 1988, remonte-t-il ces dernières années, flirtant obstinément avec les 2,6 et démentant les prévisions qui le fixaient à 2,1 en 1992 ? Economistes, démographes, sociologues, médecins, etc., ont tenté de répondre à cette question lors d'un récent colloque sur « Fécondité, insularité », organisé par le conseil général de la Réunion.

La réponse est complexe, à l'image de cette île, petit bout de France isolé dans l'océan Indien, confetti à économie développée, entourée de pays en voie de développement. Riche et fragile. Riche par son infrastructure, son niveau de vie. Fragile parce que maintenue sous perfusion par d'importants transferts venus de métropole (11 milliards de francs en 1990 pour un PIB de 28,6 milliards), par un RMI qui aide à vivre plus du quart de la population (conjoints et enfants à charge compris), et parce que dépendante des importations pour 40 % de consommation.

« Assez » « Plus jamais ça ! »

L'abandon de la politique d'émigration au début des années 80 et l'insuffisance des efforts menés en matière de planification familiale dès la deuxième moitié des années 70 ont rompu les précaires équilibres. Si, de 1963 à 1981, l'émigration vers la métropole – que les pouvoirs publics encourageaient par l'intermédiaire du Bureau pour le développement des migrations intéressant les départements d'outre-mer (Bumidom), – a servi de régulateur, la Réunion a accusé un solde migratoire positif de quatre cents personnes en moyenne par an, entre 1982 et 1992.

Parallèlement, l'espérance de vie s'est allongée (69,6 ans en 1982, et 73,8 ans en 1990) et l'île a fait passer au second plan sa politique démographique qu'elle avait pourtant lancée sur les chapeaux de roue en juin 1968.

Cette année-là, la Réunion découvrait avec stupeur que si elle restait passive, sa population doublerait et compterait en 1990 un million d'habitants. Sourd aux menaces d'excommunication proférées alors par l'évêque de la Réunion, le président du conseil général de l'époque, le Dr Pierre Lagourgue, prit la décision de créer l'Association d'orientation familiale (AOF) dont le financement était assuré par le conseil général et le Fonds d'action sanitaire et sociale obligatoire (FASSO). Plusieurs centres de planification ont été ouverts sur l'île, et des campagnes publicitaires ont été menées par affiches, prospectus, vignettes autocollantes, et même grâce au cinéma ambulant.

Sylvie se souvient que, sur les affiches, on voyait une femme crier *« Assez ! »* ou *« Plus jamais ça ! »* devant une volée d'enfants bruyants, mal habillés, parfois entassés tant bien que mal dans une boîte de sardines. Séduits par le modèle de la famille occidentale véhiculé par les « Z'oreilles » (Métropolitains), et les migrants revenus au pays, les Réunionnais réagirent positivement. Certaines méthodes étaient radicales ; la faveur des médecins allait au dépo-provéra, une piqûre contraceptive à peine mise sur le marché et dont l'action dure trois mois. Procédé jugé idéal pour les populations illettrées, ou réfractaires à des méthodes trop contraignantes.

1974 a marqué un tournant. L'AOF en devenant l'AROF (Association réunionnaise d'orientation familiale) est mise sous tutelle de la PMI (Protection maternelle et infantile). Et, depuis les lois de décentralisation de 1982, elle dépend du conseil général.

Les moyens mis à la disposition de l'AROF ont progressivement fondu comme neige au soleil. Depuis 1979, elle a cessé toute publicité. Pour certains, les préoccupations démographiques passaient au second plan. Pour d'autres, opposants à la contraception autre que naturelle, l'AROF était dérangeante. Une polémique fut notamment engagée sur le dépo-provéra et ses effets secondaires. En même temps, les bruits les plus fous couraient dans les milieux populaires sur le stérilet.

Aujourd'hui, l'AROF s'adresse surtout aux jeunes scolarisés. En matière de prescription de contraceptifs, les médecins privés distancent nettement les PMI et l'AROF : 27 % des quinze-vingt ans et 60 % des 20-49 ans déclarent utiliser un moyen contraceptif. La pilule arrive largement en tête, le stérilet en second. Mais les histoires « d'accidents » de contraception abondent. Une enquête du conseil général en 1990 montre que 17 % des femmes ayant des enfants avouent ne pas les avoir désirés, et les interruptions volontaires de grossesse sont plus nombreuses qu'en métropole. Les chiffres officiels donnent un avortement pour trois naissances vivantes. D'après les témoignages de plusieurs médecins, il faudrait y ajouter des avortements pratiqués par des médecins dans leur cabinet. Les moins de vingt ans ne sont pas épargnés.

Une forte tradition de concubinage

Le débat politique sur l'alignement des prestations sociales de la Réunion sur celles de la métropole amène bien évidemment une réflexion sur le possible effet nataliste des prestations liées à la taille des familles. Comme le déplore M. René Squarzoni, professeur d'économie à l'université de la Réunion et directeur scientifique à l'Observatoire départemental de la Réunion, aucune étude sérieuse n'a été faite jusqu'à présent sur l'incidence de l'ensemble des prestations ou même des fameuses allocations baptisées familièrement « allocations braguette ». Il en existe en revanche sur la Guadeloupe.

Les travaux montrent que, contrairement à l'idée répandue, les familles guadeloupéennes ne calculent pas le nombre de leurs enfants en fonction des avantages sociaux qu'elles peuvent en retirer. *« En fait, les mères isolées comme les couples rencontrés ont rarement planifié les naissances de leurs enfants parce qu'ils maîtrisent mal la contraception moderne, ce qui peut s'expliquer par leur faible niveau scolaire,* explique Mme Arlette Gautier, maître de conférences en démographie à l'université Paris X. *Sans compter que les hommes ne se sentent pas du tout concernés par la contraception, même lorsqu'ils ont des relations sexuelles avec des adolescentes, parce qu'ils refusent totalement d'assumer le coût de leur paternité. »*

Selon M. Squarzoni, *« l'allocation parent isolé (API) favorise à terme des grossesses imprévues en atténuant des difficultés matérielles liées à la venue d'un enfant que, de toutes les façons, de nombreuses valeurs et bien des raisons poussent à accepter »*. Si influence il doit y avoir, celle-ci joue sur le statut des familles. A la Réunion, existe une forte tradition de concubinage, mais l'API a très probablement accentué le phénomène : *« Le report du mariage, la dissimulation du concubinage, sont des résultats beaucoup plus probables que l'anticipation des naissances et l'allongement de la descendance. Au total, je crois que l'on fabrique des foyers monoparentaux à partir de couples qui, de toute façon, auraient des enfants »*.

« La maternité comme moyen de s'affirmer »

Depuis quelques années, malgré de grands efforts en matière d'implantation d'établissements scolaires, l'île souffre de l'absentéisme des élèves et de leur manque de motivation. Pour les familles de milieux populaires l'enfant, « don du ciel », doit, dès son plus jeune âge, prendre son destin en main. Assuré du gîte et du couvert, il doit en contrepartie aider pour les courses, la surveillance des plus jeunes, les démarches administratives. L'ampleur du problème oblige le rectorat à utiliser des recours extrêmes. Chaque année, des centaines de parents sont assignés devant les tribunaux de police. Le meilleur moyen de contraindre à envoyer les enfants à l'école reste encore la menace de retirer les allocations familiales.

Malgré l'aide des enseignants pour les remettre à niveau, beaucoup se découragent et le processus d'exclusion par l'échec s'enclenche. Ils se retrouvent à seize ans sur le marché du travail, sans qualification, et grossissent les rangs des chômeurs (34 % de la population active de l'île). La modernisation de l'économie oblige à faire appel à une main-d'œuvre qualifiée que l'on ne trouve pas toujours sur l'île. On estime à 20 % le nombre d'emplois créés entre 1982 et 1990 occupés par des non-Réunionnais. Six mille cinq cents jeunes arrivant chaque année sur le marché du travail, ils n'ont que deux mille quatre cents nouveaux emplois à se partager. Et, malgré une croissance économique soutenue (5,7 %), l'île, si elle ne parvient pas à maîtriser sa croissance démographique, ne pourra pas fournir les emplois nécessaires. On comprend alors que, pour beaucoup de jeunes filles défavorisées, devenir mère est une reconnaissance sociale : *« Lorsqu'une jeune femme n'a pas de travail, qu'elle n'a aucune perspective d'insertion sociale, la maternité présente pour elle le seul moyen de s'affirmer, d'exister et de donner un sens à sa vie »*, affirme Mme Huguette Bello, conseillère générale et présidente de l'Union des femmes réunionnaises.

CHRISTIANE CHOMBEAU

REPÈRES

CATASTROPHES

Un rapport accablant sur le stade de Furiani

« Il suffisait de l'affaissement d'un seul poteau pour que l'ensemble de la structure s'écroule par report des charges de proche en proche. » Telle est la conclusion de trois ingénieurs, MM. Bernard Damiani, de la direction départementale de l'équipement de Haute-Corse, Daniel Poineau, ingénieur divisionnaire, et Ange-Louis Millan, des ponts et chaussées, sollicités par la commission d'enquête administrative sur le drame du stade de Furiani qui, le 5 mai, a fait 16 morts et 1 650 blessés dans l'effondrement d'un échafaudage édifié par Sud Tribuna. Ces experts insistent une nouvelle fois sur *« le sous-dimensionnement de la tribune haute, la probabilité de l'ordre de 100 % de ruine de l'ouvrage, l'impossibilité d'obtenir une sécurité raisonnable en assemblant deux systèmes incompatibles (Samia pour la base et Entrepose pour la partie haute). »*

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Indemnisations plus faibles pour les automobilistes accidentés sans ceinture

Dans un arrêt rendu le 17 juin, la Cour de cassation estime qu'un automobiliste victime d'un accident dont il n'est pas responsable peut se voir limiter l'indemnisation de son préjudice s'il n'avait pas attaché sa ceinture de sécurité. Le 6 octobre 1987, une automobiliste avait été gravement blessée à la suite d'un refus de priorité à Pithiviers (Loiret). Le 3 juin 1991, la cour d'appel d'Orléans avait estimé qu'elle ne devait être indemnisée qu'aux deux tiers de son préjudice car elle avait commis une faute en n'attachant pas sa ceinture. *Cette décision a été entérinée* par la Cour de cassation qui a estimé que l'automobiliste blessée avait *« commis une faute qui a concouru à la réalisation de son dommage »*.

SPORTS

TENNIS : les championnats de Wimbledon

Michael Chang éliminé au premier tour

Michael Chang (nº 7) a été la première tête de série à tomber, mardi 23 juin, au tournoi de tennis de Wimbledon. L'Américain s'est incliné en trois sets (6-4, 6-3, 6-3) devant le Britannique Jeremy Bates, 113e mondial. Le Néerlandais Richard Krajicek (nº 11), l'Américain David Wheaton (nº 16), vainqueurs respectivement du Sud-Africain De Jager (7-5, 6-1, 6-2) et de l'Espagnol Clavet (6-3, 6-3, 6-3) se sont qualifiés pour le deuxième tour, comme l'Américain John McEnroe, ancien triple vainqueur de Wimbledon, qui a néanmoins dû batailler quatre manches avec le Brésilien Mattar (5-7, 6-1, 6-3, 6-3).

Chez les Français, Guy Forget (nº 9) a peiné pour battre l'Allemand Alexandre Mronz (6-3, 3-6, 7-5, 7-6) quand Henri Leconte s'est facilement débarassé de l'Argentin Roberto Azar (6-3, 6-0, 6-3). Thierry Champion, qui avait accédé aux quarts de finale l'an passé, a gagné à l'arraché contre l'Américain Richey Reneberg (5-7, 6-4, 3-6, 7-6, 6-3). Guillaume Raoux a perdu en cinq sets devant l'Espagnol Javier Sanchez après avoir été en possession de quatre balles de match (6-4, 7-6, 5-7, 3-6, 9-7).

L'Allemande Steffi Graf (nº 2), tenante du titre, a écrasé la Française Noëlle Van Lottum à qui elle n'a cédé qu'un jeu (6-1, 6-0). Cette deuxième journée n'a guère été favorable aux joueuses françaises. Sybille Niox-Château a été battue par l'Américaine Whittington (6-1, 4-6, 7-5), Nathalie Herreman par la Russe Zvereva (6-3, 6-2), Catherine Tanvier par la Japonaise Sawamatsu 6-2, 7-5 et Catherine Suire par l'Américaine McNeil (6-1, 7-5). Seule Isabelle Demongeot, qui a dominé l'Américaine Robin White (6-2, 6-3), rejoint Nathalie Tauziat, Julie Halard et Alexia Dechaume, qualifiées la veille. Journée tranquille en revanche pour les têtes de série. L'Argentine Gabriela Sabatini (nº 3), les Américaines Martina Navratilova, Jennifer Capriati (nº 6) ou Mary-Joe Fernandez (nº 7) ont facilement décroché leur billets pour les 32e de finales. – *(AFP.)*

EDUCATION • CAMPUS

Le combat des volontaires

Hervé, Valérie, Florence, Roxane et Anne-Marie, ne se faisaient guère d'illusions pour leur premier poste : tous seraient bons pour une ZEP. A leur sortie de l'école normale, ils s'étaient fait à cette idée, résignés à passer un an, deux ans peut-être, au purgatoire des zones d'éducation prioritaire. Mais la réalité a dépassé leurs craintes. Ils pensaient au moins faire leurs premières armes au contact de plus anciens rodés à la pédagogie dans les banlieues difficiles. Or l'école primaire du Buffle à Grigny (Essonne) était à l'abandon. Par la grâce du barème, onze des dix-sept instituteurs présents l'année précédente avaient fui.

Les nouveaux se sont d'abord évertués à régler au coup par coup les problèmes de discipline *« qui prenaient toute la place, qui mangeaient tout le temps »*. Chacun dans sa classe. Puis la déprime s'est installée. La plupart n'avait qu'une seule envie : quitter La Grande-Borne ou changer de métier. Le désir d'équipe est venu plus tard, autour du projet lecture laissé en plan par leurs prédécesseurs. Finalement l'idée a fait son chemin : rester un an au moins, peut-être plus.

Mais il y a des règles et un barème, comme le rappelle le responsable du SNI-PEGC local. Les mêmes règles, le même barème qui ont parachuté dix débutants dans une école pourtant jugée *« prioritaire »* pourraient bien les en déloger. Par un méchant hasard, l'école du Buffle est aujourd'hui l'objet de la convoitise d'un groupe d'instituteurs du quartier qui souhaitent se faire nommer ensemble, dans la même école.

Ils ont tous trois ou quatre ans d'ancienneté, ils sont titulaires : toujours au nom du barème, les débutants doivent s'incliner. Le ministère peut bien multiplier les circulaires et les mesures incitatives pour *« stabiliser »* les enseignants dans les ZEP, rien ne résiste à l'ancienneté.

Raté administratif

A Clamart, en ZEP toujours, c'est un raté de la machine administrative qui a envoyé, en septembre dernier, dix instituteurs débutants à l'école de la Plaine alors que dix volontaires plus aguerris s'étaient proposés. Quand ces derniers, en mai, avaient rempli leur fiche de vœux pour le « mouvement » de la rentrée 1991, l'école de la Plaine n'était pas en ZEP. Elle fut déclarée ZEP un mois plus tard, en juin.

Or les textes sont formels : les candidats à ce type de postes doivent rencontrer le directeur de l'établissement convoité. Faute de quoi, l'ordinateur rejette leur demande. Les instituteurs qui souhaitaient être nommés à Clamart ont donc été refoulés, d'où les dix postes vacants pourvus en catastrophe à la rentrée par des débutants.

Même scénario qu'à Grigny : finalement ils s'accrochent et demandent leur maintien au moins pendant un an afin de mener à bien un projet ambitieux pour lequel tout le monde reconnaît qu'ils se dépensent sans compter. Mais leurs collègues plus anciens sont à nouveau sur les rangs. *« Certains attendent depuis douze ans à Gennevilliers ou à Nanterre de descendre dans le sud du département*, souligne le responsable local du SNI-PEGC. *Il y a une loi et tout le monde doit s'y conformer. »* La situation de l'école sera enfin stabilisée à la rentrée prochaine promet, de son côté, l'inspecteur d'académie des Hauts-de-Seine. Avec une nouvelle équipe d'instituteurs.

CHRISTINE GARIN

Supérieur : remue-ménage chez les privés

Après quelques années de croissance anarchique, les écoles indépendantes s'efforcent de s'organiser en réseaux et de moraliser la profession

PROJET de pôle universitaire privé à la Défense, ou lancement d'un nouveau « campus » à Ker-Lann, dans la banlieue de Rennes, sous l'impulsion des collectivités locales, campagnes de publicité tapageuse et parfois trompeuse, rachats et regroupements en réseaux, concurrence aussi feutrée que sauvage : l'enseignement supérieur privé fait feu de tout bois. Marginal il y a encore dix ans, coincé entre le mastodonte universitaire, l'élite des grandes écoles consulaires et le réseau des établissements catholiques, les « privés » étaient alors réduits à jouer les utilités, marqués par une image de marque le plus souvent déplorable d'écoles « bidon ». A défaut d'acquérir leurs lettres de noblesse, ces écoles ont profité de la décennie 1980 pour s'installer durablement sur le « marché » des formations supérieures.

Il est vrai que tout a contribué à leur développement. En ouvrant les portes du lycée et en poussant vers le baccalauréat une majorité de jeunes, l'Etat a déclenché un mouvement social d'une telle ampleur qu'il n'avait pas tous les moyens de l'assumer seul. Entre 1985 et 1990, le nombre des bacheliers est passé de 253 000 à 383 000. Pour accueillir ces flux massifs, le nombre de places en classes préparatoires aux grandes écoles ou en instituts universitaires de technologie a, certes, progressé (respectivement de 6 000 et 4 000 places environ à l'entrée). De même, les étudiants se sont tassés un peu plus qu'auparavant dans des premiers cycles universitaires submergés. Et malgré une croissance à marche forcée, les sections de techniciens supérieurs des lycées publics n'ont pu accueillir, toujours entre 1985 et 1990, que 15 000 à 16 000 étudiants supplémentaires en première année.

Bref, la demande a largement dépassé les capacités d'accueil et ouvert aux entrepreneurs privés de formation un véritable eldorado. D'autant plus tentant que la liberté d'installation y est totale, que les investissements de démarrage pouvaient être limités et que le marché



était suffisamment porteur pour espérer réaliser des profits rapides. En dix ans, le nombre d'étudiants préparant un BTS dans le privé a triplé quand il ne faisait que doubler dans le public. En outre, comme le souligne un directeur d'établissement : *« C'est vrai que nous n'accueillons pour l'instant que le deuxième choix, y compris des étudiants non bacheliers. Mais, pour beaucoup de jeunes, les études universitaires longues sont dissuasives. Ils veulent un métier très vite et l'assurance d'un emploi. »*

Le marché de l'angoisse

Ce que M. Patrick Noël, codirecteur d'IPESUP – l'une des préparations les plus efficaces aux concours des grandes écoles – traduit de façon plus brutale : *« Les trois quarts de la profession ne sont pas sérieux. Beaucoup de gens exploitent la détresse des parents. »* A grands coups de publicité et en jouant sur les créneaux de formation les plus chatoyants – le management, la communication, l'international... –, les établissements supérieurs privés ont donc épongé une bonne partie de la demande non satisfaite. Malgré le flou le plus total qui règne dans ce secteur où les effets d'annonce tiennent bien souvent lieu de statistiques (1), on estime aujourd'hui qu'il accueille 200 000 étudiants au bas mot, pour moitié environ sur la région parisienne, et réalise un chiffre d'affaires supérieur à 2 milliards de francs par an. Bref, un marché juteux.

Chacun s'accorde pourtant pour reconnaître que cette période est révolue. Le premier symptôme est le tassement récent des recrutements d'étudiants. Là encore, la transparence n'est pas de mise. Mais nombre de directeurs d'établissements admettent que cette année est marquée en moyenne par une stagnation, voire par une baisse de l'ordre de 5 %. *« Quand on perd 8 % de nouvelles recrues, c'est le bénéfice qui disparaît et ça devient dur »*, note l'un d'entre eux, avant de s'empresser de préciser que pareille mésaventure ne le concerne pas. Ce coup de semonce n'est pas surprenant. Tout d'abord, la lourde machine de l'éducation nationale a *fini par se lancer dans une politique* de développement universitaire ambitieuse.

Création prévue de 50 000 places supplémentaires en cinq ans en IUT, nouvelles universités, poursuite de la création de sections de techniciens supérieurs et de classes préparatoires : autant d'initiatives qui réduisent d'autant les marges de développement du privé. Sans compter, dans le même temps, la riposte des chambres de commerce, qui ont multiplié les formations à bac+3 ou 4, ou celle des réseaux des établissements catholiques de la Fédération d'écoles supérieures d'ingénieurs et de cadres (FESIC), qui a augmenté de 23 % en trois ans ses diplômés.

D'autre part, les parents et les jeunes commencent à comprendre que, sur ce marché de la formation, le rapport qualité-prix est loin d'être assuré. Alors que le taux de succès au BTS, dans le public, est de 75 %, il tombe à 50 % dans le privé. Encore cette moyenne recouvre-t-elle des situations très disparates : payer 25 000 ou 30 000 francs par an avec de maigres chances de décrocher un diplôme sérieux finit tout de même par faire réfléchir. D'autant que la plupart des établissements privés facturent la scolarité en dessous de son coût réel et sont contraints de jongler avec la qualité de l'enseignement ou la durée effective des études.

Capitalistes et pédagogues

Enfin, le développement sauvage de ces dernières années a laissé libre cours à des initiatives strictement lucratives, peu sérieuses, voire à des franches escroqueries. *« Il faut chasser les brebis galeuses »*, répondent en chœur la plupart des responsables du secteur. En attendant, une inculpation par-ci pour escroquerie (*le Monde* du 30 avril), une enquête par-là conduite par la direction de la concurrence et des fraudes pour publicité mensongère (*le Monde* du 19 septembre 1991) ou de laborieuses procédures prud'homales de la part d'enseignants lassés d'être traités comme des meubles en l'absence de toute convention collective (*le Monde du 27 juin 1991*), contribuent à jeter le doute sur l'ensemble de la corporation.

Chacun s'attend donc à un sérieux ménage dans ce secteur. M. Joël Kretly, directeur général de l'IPAG (Paris et Nice), pose le problème carrément. *« Nous allons connaître des années difficiles. Le pire ne peut plus continuer à voisiner avec le meilleur. Il faut arrêter de mélanger les genres, la pédagogie et le fric, car les parents sont désemparés, dépourvus de critères objectifs pour faire le tri entre les établissements sérieux et les marchands de soupe. Compte tenu du marché serré de la clientèle et de l'explosion des coûts, on est au début d'une phase d'élimination et d'assainissement qui verra émerger quelques groupes ou réseaux. »*

Groupes ou réseaux ? L'alternative dessine deux stratégies de survie et de développement. La première est déjà à l'œuvre, comme le démontre la constitution du groupe Educinvest dirigé par M. Bertrand Cluzel. Depuis le rachat de l'Ecole des cadres en 1981, la boulimie n'a guère eu de limite chez celui qui se présente sans hésitation comme un chef d'entreprise éducative, porte comme une rosette son chiffre d'affaires (650 millions de francs, plus les établissements franchisés), note dans un sourire que le système éducatif constitue *« une fabrique d'inadaptés et d'exclus »*, souligne avec modestie sa participation au groupe d'étude sur la formation mis en place par Mme Cresson lorsqu'elle était à Matignon et qui, enfin, déclarait récemment : *« S'il y a un Panthéon des grands hommes, il faudrait qu'il y ait aussi un Panthéon des criminels et, au risque de choquer, je considère qu'il faudrait y mettre Rousseau, Piaget, Vallon et Langevin* (2)... » Bref, une démarche capitaliste sans états d'âme qui aiguise bien des jalousies et fait des émules. Quelques groupes sont ainsi en train de se *constituer, par rachats et concentration* autour, notamment, des écoles de Bissy ou de l'IGS.

Face à ces groupes, la plupart des écoles n'ont pas le choix. Ou bien elles essaient de se vendre au plus offrant ou bien elles s'efforcent de jouer la carte de la qualité et du haut de gamme pour se différencier des supermarchés de la formation. C'est la voie que s'efforcent d'explorer quelques écoles de bon niveau, le plus souvent reconnues par l'Etat. Ainsi, à l'initiative de MM. Gérard Larguier et Patrick Noël, responsables de l'IMIP-MBA Institute et d'IPESUP, devrait se constituer le 29 juin une « Association des grandes écoles indépendantes » qui regroupera, dans un premier temps, trois écoles d'ingénieurs (dont l'Ecole supérieure des travaux publics) et trois écoles de commerce (l'IMIP, l'ISC et l'ESELSCA). L'objectif est clair : acquérir la masse critique indispensable pour rivaliser avec les grands groupes et apparaître comme des interlocuteurs crédibles, notamment vis-à-vis de l'Etat et des usagers. En jouant la carte de la qualité pédagogique. Entre l'éducation nationale et le capitalisme éducatif, nul doute cependant que la voie sera étroite dans les années à venir.

GÉRARD COURTOIS

(1) A l'exception des quelques établissements reconnus par l'Etat et qui font l'objet d'une évaluation minutieuse.

(2) Séminaire « Vie des affaires » du Centre de recherche en gestion de l'Ecole polytechnique, 3 avril 1992.

M. Pasqua s'offre une université

Le projet du conseil général des Hauts-de-Seine est encore flou

SUR le papier, le bâtiment est impressionnant, à l'image du projet. Pour abriter le pôle universitaire des Hauts-de-Seine, derrière l'Arche de la Défense l'entreprise Bouygues, qui a décroché le contrat, n'a pas lésiné sur l'architecture à grand spectacle : un ovale destiné au centre de documentation, un cube pour l'administration, et derrière, un rectangle de douze étages pour l'enseignement et l'accueil de colloques.

Le conseil général des Hauts-de-Seine, présidé par Charles Pasqua, n'a pas cherché à être économe. Le projet du pôle universitaire 92, baptisé communément « université Pasqua », dépasse le milliard de francs. 125 millions de francs seront consacrés à l'achat du terrain situé sur la ZAC Danton à Courbevoie et la construction et l'équipement du bâtiment de 50 000 mètres carrés reviendront à 930 millions de francs.

L'annonce de la création d'un pôle universitaire privé dans le département des Hauts-de-Seine, à l'automne dernier, n'a pas fait l'unanimité. M. Claude Allègre, alors conseiller spécial du ministre de l'éducation nationale, M. Lionel Jospin, avait qualifié l'initiative de *« baroque et farfelue »*. Des propos qui n'ont pas laissé de marbre M. Pasqua. Dans son livre *Que demande le peuple...* (1), qui vient de paraître, le président du groupe RPR au Sénat consacre un chapitre entier, intitulé « Baroque, vous avez dit baroque ? », à ce jugement *« dédaigneux »*.

« Farfelu ? écrit M. Pasqua. *MM. Jospin et Allègre sont partis depuis, et l'université des Hauts-de-Seine, elle, ouvrira ses portes en septembre 1994 »*. Et de renchérir sur le caractère *« symbolique »* de ce projet, destiné à *« faire bouger les choses »*, *« qualifié d'illégal par les élus socialistes du département, d'« université de riches » par la nomenklatura du ministère de l'éducation nationale »*. Quant à M. Jean-Pierre Fourcade, conseiller régional (UDF) d'Ile-de-France, il estimait, en novembre dernier, que la mission de la région était de susciter, voire de financer, des filières par le biais d'une fondation plutôt que de créer sa propre université.

Au printemps dernier, lors des manifestations contre le « projet Jospin » de rénovation universitaire, les étudiants ont aussi prêté leur voix aux détracteurs de cette initiative, fustigeant, sur leurs banderolles, les *« facs Pasqua »*.

Malgré cette levée de boucliers, le projet avance. Deux universitaires, anciens recteurs, Mme Denise Flouzat, professeur à l'université Paris-I, et M. Christian Labrousse, de Paris-II, ont été chargés de le piloter. Tous deux consultants pour la SEM 92, la société d'économie mixte du département mandatée pour être maître d'ouvrage délégué, ils ont participé à l'établissement du cahier des charges.

La participation des entreprises

Mais ils travaillent surtout sur l'aspect pédagogique. Le visage du futur pôle universitaire des Hauts-de-Seine se dessine peu à peu. Trois filières, qualifiées de *« porteuses »* par Mme Isabelle Balkany, vice-présidente (RPR) du conseil général, déléguée à l'enseignement et rapporteur du projet, *« et présentant actuellement un déficit de formation »*, seront mises en place : sciences et technologie, gestion et une filière « mixte » gestion et sciences. Les formations proposées dureront deux, trois ou quatre ans.

L'accent sera mis sur l'orientation, car *« notre objectif est d'éviter les échecs »*, indique Mme Flouzat. L'étudiant suivra obligatoirement une remise à niveau en français, en anglais et en informatique, et, s'il présente des lacunes, il pourra être admis, durant un semestre, dans un cycle de rattrapage. Enfin, comme les universités américaines, l'université fonctionnera sans interruption toute l'année, y compris durant l'été.

Le schéma, en revanche, est moins clair sur l'accueil dans le pôle universitaire d'établissements privés déjà existants et les relations avec les entreprises. Le projet prévoit en effet qu'un certain nombre d'écoles pourraient être hébergées dans les locaux de la Défense. *« Mais attention*, précise Mme Flouzat, *les établissements seront soigneusement choisis. Il faudra qu'ils dispensent un enseignement de qualité, signent une charte pédagogique et en appliquent les résolutions. »* M. Bertrand Cluzel, qui dirige la société Educinvest, s'est porté candidat. Aucune décision n'a encore été prise. Ce type d'établissements devraient, selon les responsables du projet, être minoritaires au sein du pôle départemental. D'autres seront créés pour répondre à des besoins précis, concernant par exemple l'environnement, les transports ou la création industrielle.

Quant aux entreprises, elles sont, sur le papier, des partenaires privilégiées. *« L'enseignement sera entièrement nouveau*, écrit M. Pasqua dans son livre, *défini avec des entreprises françaises et européennes, qui garantiront un emploi aux élèves, qu'elles suivront durant tout le cours de leurs études, suivant le principe du tutorat. »* Mais Mme Flouzat, de son côté, est plus réservée sur la notion de garantie d'emploi aux étudiants.

Les entreprises participent activement, selon Mmes Balkany et Flouzat, à la mise en place des cycles. Si, pour la première, il s'agit de répondre aux besoins du marché, la seconde nuance, en soulignant que l'enseignement ne saurait être dicté par les besoins du secteur économique.

Le budget prévu de fonctionnement annuel est énorme, oscillant dans une fourchette de 450 à 500 millions de francs. Les entreprises devraient en fournir la moitié, par le biais de la taxe d'apprentissage et de participations. La recherche, quant à elle, prévue dans le projet initial, devra trouver auprès des établissements privés la moitié de ses besoins de financement. Quant aux enseignants, environ les deux tiers des mille espérés seront vacataires. Pour les autres, les procédures de disponibilité et autres mises à disposition seront utilisées. Le pôle départemental, enfin, sera géré par une association privée.

Comment les étudiants seront-ils sélectionnés ? *« Pas sur l'argent »*, jurent tous les responsables du projet. Certes, la scolarité coûtera par an entre 25 000 et 30 000 francs, mais des bourses – ou des prêts – devraient être consenties par le conseil général ou des sociétés privées. Le mode de financement de ces aides est encore vague. De la même façon, les promoteurs du projet affirment qu'il ne saurait être question de sélectionner les futurs étudiants sur leurs résultats scolaires. Le titulaire d'un baccalauréat de série G, expliquent-ils, aura théoriquement les mêmes chances d'intégrer l'établissement qu'un bachelier C. On peut alors se demander sur quels critères seront choisis les futurs étudiants. *« Sur la motivation »*, répond-on.

Le modèle du pôle départemental reste, de l'avis général, très difficilement « exportable » au-delà des limites des Hauts-de-Seine, car l'investissement de départ et les sommes nécessaires à son fonctionnement sont très importants. Mais ce département d'Ile-de-France n'est-il pas le plus riche de l'Hexagone ?

MICHÈLE AULAGNON

(1) *Albin Michel, 227 p., 95 F.*

EDUCATION ◆ CAMPUS

REPÈRES

ETÉ CHAUD. – L'opération « Ecoles ouvertes », inaugurée pendant l'été 1991, sera reconduite cette année. La région Ile-de-France, en liaison avec les rectorats, vient d'arrêter la liste des établissements, collèges et lycées qui ouvriront leurs portes cet été pour accueillir les jeunes qui ne partent pas en vacances. Trente-deux chefs d'établissement des académies de Paris, Versailles et Créteil se sont portés volontaires pour cette opération, qui devrait toucher quatre mille jeunes des quartiers défavorisés. Au programme : des activités éducatives, culturelles et sportives organisées avec le soutien des associations locales. Par ailleurs, un crédit de la région de 13 millions de francs devrait aider dix mille jeunes à réaliser leurs projets individuels ou collectifs (stages, voyages, projets d'insertion, etc.)

EUROPE. – La ministère hollandais des affaires économiques et la Commission de Bruxelles viennent de lancer un concours original destiné à encourager les initiatives des étudiants d'économie et de gestion. Ouvert aux étudiants – en individuel ou en équipes – de plus de mille écoles supérieures ou universités des douze pays de la Communauté, ce concours leur permettra de préparer un plan d'entreprise, pour une entreprise « à créer » dans l'Europe sans frontières de 1993. Le vainqueur recevra un prix de 20 000 écus (soit environ 140 000 francs). Les inscriptions doivent parvenir au plus tard le 15 août.

▶ **Renseignements : Young Entrepreneur 1992, P. O. Box 416, 2 400 AK Alphen, Hollande. Tél. : 31 172076955.**

LOGEMENT. – Le Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS) et le groupe de la Caisse des dépôts et consignations ont signé, le 10 juin 1992, un protocole d'accord en vue d'augmenter et de diversifier l'offre des œuvres universitaires dans le domaine du logement des étudiants. Ce partenariat prévoit, entre autres, l'affectation par les CROUS, sur leurs critères sociaux, d'étudiants dans les résidences à caractère social du groupe Caisse des dépôts et l'assistance aux maîtres d'ouvrage.

RECONVERSION. – Le ministère de la recherche organise, les 24 et 25 juin, un colloque sur « la formation et l'apprentissage des adultes peu qualifiés ». Comment former les bas niveaux de qualification aux nouveaux métiers de l'entreprise ? Quels outils concevoir pour des salariés de faible niveau scolaire, aujourd'hui au chômage ? Les conclusions d'une vingtaine d'études d'évaluation sur les méthodes actuelles de formation professionnelle seront présentées.

▶ **Ministère de la recherche et de l'espace, amphithéâtre Poincaré, 1, rue Descartes 75005 Paris.**

SYNDICATS. – Les adhérents du SNI-PEGC ont été 45 % à participer à la consultation organisée par leur syndicat pour préparer le congrès extraordinaire qui devait avoir lieu, mercredi 24 juin, à Orléans. Le question posée était la suivante : *« Etes-vous favorable à l'émergence, dans la FEN, d'un syndicat des enseignants au sein duquel les enseignants des écoles, des collèges, des lycées, du technique et de l'éducation physique seraient regroupés dans quatre secteurs professionnels spécifiques largement autonomes ? »* (*le Monde* du 14 mai). Le « oui » l'a emporté avec 55,6 % des voix, ce qui devrait autoriser le SNI-PEGC, lors du congrès d'Orléans, à poursuivre dans la voie de la recomposition syndicale qu'il s'est tracée.

Les handicaps de la fac

Malgré de nouvelles mesures pour améliorer leur accueil, les étudiants non valides ont toujours du mal à s'intégrer à l'Université

TOUT un symbole : pour accueillir, les 19 et 20 juin, les quelque sept cents étudiants participant aux premières assises nationales consacrées à l'intégration des jeunes handicapés à l'Université, le grand amphithéâtre de la Sorbonne avait été rendu accessible à tous. Quand on connaît l'architecture du bâtiment, ses innombrables couloirs, escaliers et paliers, cette gageure technique était à la mesure de l'ambition de M. Michel Gillibert, secrétaire d'Etat aux handicapés et accidentés de la vie et organisateur de cette journée : démontrer que *« tout le monde a droit au savoir »*.

Vaste programme, compte tenu des obstacles matériels mais aussi psychologiques et sociaux que rencontrent les étudiants « cassés » lorsqu'ils souhaitent poursuivre des études supérieures. Ce n'est pourtant pas la bonne volonté qui manque, comme l'ont démontré les pouvoirs publics en annonçant, à l'occasion de ces deux journées de réflexion, quelques mesures concrètes.

Ainsi les concours d'entrée de certaines grandes écoles vont être modifiés afin d'accorder aux étudiants souffrant d'un handicap les facilités dont ils bénéficient déjà pour les examens dans les universités. Le ministère de l'éducation nationale et de la culture a entrepris de modifier l'arrêté de 1978 régissant l'organisation des concours d'entrée de l'Ecole centrale, de l'Ecole supérieure d'électricité et de l'Ecole supérieure d'optique. M. Michel Gillibert a ajouté que l'Ecole polytechnique, qui n'acceptait pas, jusqu'à présent, les candidatures de non-valides, pour cause de service militaire, leur sera désormais ouverte.

En second lieu, les étudiants souffrant d'une incapacité permanente ou d'un handicap nécessitant l'aide permanente d'un tiers se verront attribuer un bonus de deux à quatre points de charge supplémentaires pour faciliter l'obtention de bourses d'enseignement supérieur. Enfin un groupe de suivi des assises a été mis en place. Rattaché au ministère de l'éducation nationale et de la culture et au secrétariat d'Etat aux handicapés et accidentés de la vie, il comprendra des représentants du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS), de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) et de la Fondation Santé des étudiants de France (FSEF). Il sera chargé de coordonner les actions entreprises en faveur des étudiants et d'inciter aux initiatives locales.

Accueillies avec satisfaction, ces décisions restent néanmoins en deçà des demandes exprimées. Les assises étaient en effet la conclusion d'une réflexion menée depuis deux ans par six cents étudiants, handicapés et valides, avec l'aide des représentants des CROUS, de la MNEF et de la FSEF. Ayant étudié de façon globale les problèmes d'intégration, ils ont détaillé les difficultés des étudiants handicapés lors des inscriptions à l'Université, durant leurs études, sur les campus et à l'intérieur des établissements, lors des examens et au moment de l'intégration professionnelle.

« Une expédition dans la brousse »

En dépit de la bonne volonté des uns et des autres, l'intégration des étudiants souffrant d'un handicap est loin, en effet, d'être satisfaisante. Les pouvoirs publics y sont certes sensibles : l'organisation de ces assises avait donné lieu à la nomination dans chaque université d'au moins un responsable de leur accueil. Mais les étudiants ont souligné que ce chargé de mission était le plus souvent un enseignant devant déjà assurer des cours et des travaux de recherche et disposant donc de peu de temps et de moyens pour les aider à surmonter les obstacles qu'ils rencontrent.

L'un des problèmes essentiels résulte de la méconnaissance du problème. A défaut de statistiques fiables pour l'enseignement supérieur, le nombre d'étudiants handicapés reste lui-même approximatif et est évalué à deux mille environ. *« Les personnes handicapées sont sous-représentées à l'Université,* a indiqué M. Gillibert. *L'enseignement supérieur est pourtant un des maillons essentiels de la chaîne d'intégration. »* L'absence de formation des conseillers d'orientation aux problèmes du handicap a été soulignée par les étudiants. *« Décider de faire des études à l'Université,* indiquait l'un d'eux, *c'est comme une expédition dans la brousse. Personne ne peut vous dire si vous atteindrez l'objectif. »* La sous-direction de la vie étudiante au ministère de l'éducation nationale et de la culture devrait engager une réflexion sur ce point.

Sur le terrain, les propositions ne manquent pourtant pas. Des étudiants de Rennes ont ainsi lancé l'idée qu'une fiche soit insérée dans le dossier d'inscription. Comportant des données confidentielles, elle serait remise par les étudiants qui le souhaitent à la médecine universitaire. Au dos, seraient indiquées les facilités dont peuvent bénéficier, en principe, les étudiants souffrant d'un handicap permanent ou temporaire, notamment un tiers de temps supplémentaire pour les examens, l'assistance d'un secrétaire ou la possibilité d'utiliser une machine à écrire. Beaucoup, en effet, ne connaissent pas leurs droits.

« Pour l'instant, c'est très simple, indique un étudiant, *c'est toujours à nous de demander. En plus, suivant les établissements, notre interlocuteur sera soit l'Université, soit le CROUS, ou encore la médecine universitaire. Il n'y a aucune homogénéité. »* Ainsi, si le serveur Minitel de l'université de Brest utilisé lors des pré-inscriptions comporte un volet pour les handicapés, il n'en est rien à Paris sur sur le système RAVEL. En outre, les problèmes de logement ne sont pas simples. Si M. Albert Prévost, directeur du CROUS, a déploré qu'un certain nombre de chambres universitaires adaptées pour les handicapés restent vides. Les étudiants ont noté que la suppression des infirmières dans les résidences était un facteur d'insécurité souvent dissuasif.

Les universités sont, elles aussi, sur la sellette. Les étudiants ont rappelé, par exemple, la nécessité pour eux d'obtenir des polycopiés, leurs difficultés à accéder aux bâtiments et à s'y déplacer, le stress lors des examens *« où on a en plus peur d'être coincé dans un couloir par une porte trop lourde »*, les difficultés rencontrées parfois avec les secrétariats. M. Pierre Cornillot, président de l'université de Paris-XIII-Villetaneuse et président de la commission des questions sociales et vie de l'étudiant à la Conférence des présidents d'université (CPU), a indiqué que l'intégration de tous était un objectif de la CPU. Il a déploré qu'un certain nombre d'établissements n'aient toujours pas de véritable politique sociale, même si les contrats quadriennaux avec l'Etat doivent désormais en faire mention.

Mais l'essentiel n'est peut-être pas là, mais plutôt dans la volonté et l'enthousiasme affichés de ces étudiants pour accéder à l'enseignement supérieur. Un désir rappelé avec émotion par une étudiante de troisième cycle d'art et spectacle. *« C'est une étudiante attardée, nomade intellectuelle qui, après huit ans d'infidélité à l'Université, a repris ses études, qui vous parle. Je suis ce qu'on appelle communément une personne handicapée. Mais il arriva un jour où cet adjectif qualificatif a été dénué de sens pour moi. A partir de ce moment-là, une mutation s'est opérée : je suis passée d'un corps physique quelque peu déficient, et donc peu apprécié de certains membres de la société, à un corps plus appréciable pour eux et pour moi : le corps du savoir. »*

M. A.

Entrer à l'école dès cinq ans

Les passages anticipés au cours préparatoire sont à nouveau autorisés

LA nouvelle politique à l'école primaire et la mise en place des cycles pédagogiques est-elle ou non compatible avec l'entrée avant six ans ans au cours préparatoire ? La question agite parents et enseignants particulièrement dans les zones urbaines, grosses consommatrices de dérogations. Le nouveau directeur des écoles, M. André Legrand, vient de trancher en publiant, le 2 juin, une note de service consacrée à *« l'âge d'admission à l'école élémentaire »* (1).

Il rappelle que les enfants nés au début de l'année civile (janvier, février), peuvent, sous dérogation, être admis avant l'âge de six ans au cours préparatoire. *« Il m'apparaît que, contrairement aux objectifs fixés par la loi d'orientation,* souligne M. Legrand, *une condition d'âge ne peut motiver un refus d'admission au cours préparatoire si cette décision est de nature à remettre en cause la continuité des apprentissages. »* Et il précise : *« Une décision de refus ne peut être motivée par l'âge de l'enfant que si elle est assortie de considérations d'ordre pédagogique fondées sur une évaluation des compétences acquises. »*

Procédure assouplie

Depuis l'entrée en vigueur de la réforme et le regroupement dans *« le cycle des apprentissages fondamentaux »* de la grande section de maternelle, du cours préparatoire (CP) et du cours élémentaire première année (CE1), les enseignants et les inspecteurs départementaux avaient tendance à refuser tout « passage anticipé », au grand dam des parents d'élèves qui en faisaient la demande. Ils s'appuyaient pour cela sur une brochure consacrée à la nouvelle organisation de l'école primaire, élaborée sous la responsabilité du précédent directeur des écoles, M. Jean Ferrier, largement diffusée à la rentrée 1991 (2).

A partir du moment où l'on décide de fixer sur trois ans les objectifs à atteindre et où chaque instituteur est censé prendre en compte *« les acquis réels des élèves »* pour les faire progresser chacun à leur rythme, *« le passage anticipé à l'école élémentaire n'a plus lieu d'être »*, peut-on y lire. Un certain nombre d'établissements ont donc appliqué la consigne à la lettre et refusé toute dérogation. D'où des situations aberrantes d'enfants nés le 1er janvier contraints de « repiquer » une année de maternelle tandis que leurs petits camarades nés le 31 décembre obtenaient automatiquement leur passeport « anticipé » pour la grande école... Les cycles d'apprentissages sont encore loin d'être une réalité dans la totalité des écoles maternelles et primaires, et les parents comprenaient d'autant plus mal qu'on leur refuse une dérogation dans des établissements où l'organisation pédagogiques des classes n'avait en rien été modifiée...

La direction des écoles souhaite donc assouplir la procédure et revenir au système antérieur. Comme auparavant, la décision doit se négocier entre l'enseignant, les parents et l'inspecteur départemental. En cas de désaccord, les parents peuvent faire appel et c'est alors l'inspecteur d'académie qui tranche.

Le Syndicat général de l'éducation national (SGEN-CFDT) s'est insurgé, dans un communiqué publié le 15 juin, contre cette décision qui, selon lui, *« remet en cause la nouvelle politique à l'école »*. *« En réintroduisant la notion de passage anticipé,* estime le syndicat, *le ministère considère que la grande section ne fait pas partie du cycle des apprentissages fondamentaux et rétablit, du même coup, une coupure entre maternelle et CP. »*

Le phénomène est de toute façon assez marginal. Il concerne environ 2,5 % des enfants (mais 6,4 % des petits Parisiens). Les demandes sont satisfaites dans 70 % des cas (80 % à Paris), dans 63 % des cas après un premier examen, et dans 7 % des cas après un recours.

Ch. G.

(1) *Bulletin officiel* du 11 juin 1992.

(2) *Les cycles à l'école primaire.* CNDP Hachette (1991).

SOURCES

Radioscopie de l'Université

UN atlas, pour le Petit Robert, est un *« recueil de cartes, planches, plans et graphiques joints à un ouvrage »*. *L'Atlas de la France universitaire* que vient de publier le ministère de l'éducation nationale répond parfaitement à cette définition : les 272 pages et 152 cartes et tableaux de cette publication brossent en effet le premier tableau exhaustif de la situation de l'enseignement supérieur en France.

Cet ouvrage est placé sous le signe du chiffre trois : trois années de travail furent nécessaires aux trois auteurs – tous trois géographes – pour en venir à bout : MM. Armand Frémont, actuel recteur de l'académie de Versailles et qui fut directeur de la programmation et du développement universitaire de 1989 à 1991, Robert Hérin, directeur du Centre d'études régionales et d'aménagement de l'université de Caen, et Jacques Joly, enseignant à l'université de Grenoble et conseiller d'établissement au ministère de l'éducation nationale.

Chacun d'eux a participé d'une façon ou d'une autre à l'élaboration du schéma « Université 2000 ». Au cours de son élaboration, ils ont été frappés par la multiplicité des sources d'information, détenues par les universités, les centres de recherche ou par différents services de la Rue de Grenelle.

Aucune synthèse n'en avait jamais été réalisée. C'est chose faite, et de façon magistrale. Pour dissiper les craintes, l'avant-propos précise que cet ouvrage, bien que réalisé par le ministère de l'éducation nationale, n'avait pas pour objectif de fournir une version « officielle » de la situation de l'enseignement supérieur, mais plutôt de combler un vide et de fournir une représentation exacte de la carte universitaire et un instrument de travail pour l'ensemble des acteurs concernés.

Son ambition est clairement affichée : *« En cette période décisive, alors que se prépare la carte des établissements d'enseignement supérieur, sans doute était-il bon d'établir objectivement l'état de la question (...). [L'atlas] doit permettre de faciliter les décisions en fournissant le maximum de données sur les structures existantes : les établissements, les étudiants, les moyens, les diplômés, la recherche, l'ouverture internationale, les aménagements en cours... »*

Les auteurs auraient pu se contenter d'aligner les chiffres, les pourcentages, le nombre de mètres carrés ou d'enseignants, le potentiel des laboratoires ou des bibliothèques et les moyens financiers de chaque établissement. Leur principal mérite est d'avoir réussi à donner un sens à l'ensemble de ces données et de démontrer la nécessité d'une vision globale de l'enseignement supérieur.

En effet, *« en quelques années,* soulignent-ils, *la carte universitaire est devenue un des éléments marquants de l'aménagement du territoire, au même titre que les grandes infrastructures de transport »*. Le recours aux cartes fait en effet apparaître l'évidence, souvent masquée : les disparités régionales sont l'une des caractéristiques de l'enseignement supérieur en France, avec une région parisienne historiquement dominante, le Nord et l'Ouest en pleine croissance, l'Est solidement organisé autour de quelques grands pôles, le Sud plus classiquement académique, ou les régions de la périphérie de l'Ile-de-France, qui ont du mal à trouver leur équilibre.

Au total, cet atlas constitue un remarquable outil de travail pour l'ensemble des acteurs du monde universitaire en même temps qu'une base de réflexion indispensable sur l'avenir de l'enseignement supérieur en France.

M. A.

▶ **L'Atlas de la France universitaire, sous la direction de MM. Armand Frémont, Robert Hérin et Jacques Joly, Ed. Reclus-La Documentation française. 272 pages. 180 francs.**





POINT DE VUE

Le tour de France de la recherche

par Pierre Allain

LA nécessité de la recherche n'est guère contestée mais, comme elle coûte cher, il n'est pas possible de satisfaire toutes les demandes de crédits provenant de tous les laboratoires. Pour ne pas distribuer les crédits au hasard, une évaluation est nécessaire. Mais comment évaluer une activité de recherche?

Le ministère de l'éducation nationale a confié l'évaluation de l'activité de recherche des laboratoires universitaires à des experts qu'il a désignés. Ce mode d'évaluation est sans doute *généralement satisfaisant*, mais il peut conduire à des aberrations. *Ainsi*, notre laboratoire, qui est, parmi les laboratoires universitaires angevins, celui qui a le plus publié, a été condamné pour l'insuffisance de ses publications. Comme les experts sont anonymes, inaccessibles, non tenus de justifier comparativement leurs décisions, celles-ci sont sans recours.

Or l'activité de recherche peut *aujourd'hui* être évaluée d'une manière correcte à partir d'indices quantitatifs, comme les publications et les dépôts de brevets. En matière de publications scientifiques, il n'est *plus nécessaire de demander* à un chercheur ou à un laboratoire la liste de ses publications, car celle-ci est facilement accessible par l'intermédiaire d'une banque de données, l'ISI (Institute for Scientific Information, Philadelphie), que l'on peut consulter *par l'intermédiaire de l'IMA (Information médicale automatisée, Paris)*. Si un président d'université, un maire, un président de conseil régional, un ministre veut apprécier, à travers les publications, l'activité de recherche de son université, de sa ville, de sa région ou de son pays, il lui suffit d'interroger la banque de données, et des réponses précises lui seront *fournies très rapidement*.

L'ISI, en effet, a sélectionné un grand nombre de revues internationales en fonction de leur qualité et répertorie systématiquement tous les *articles qui y paraissent ainsi que* leurs auteurs avec leurs adresses. *Pour être crédible*, cet organisme a intérêt à sélectionner les meilleurs journaux, qui eux-mêmes ont intérêt à sélectionner les meilleurs articles. Cette double sélection est globalement assez objective, et l'acceptation d'un travail par une revue internationale n'est jamais acquise d'avance. Il en est des publications comme du tour de France cycliste, pour y participer il faut déjà savoir pédaler. (...)

Transparence et équité

Les exemples qui suivent montrent que le *nombre de publications* est déjà un indice de l'activité de recherche d'un pays. *En 1991*, le nombre de publications scientifiques internationales s'est élevé à près de 700 000, dont la moitié répertoriée dans la rubrique sciences de la vie. Celui de la *France* a atteint près de 37 000, soit environ 5 % du total, alors que, par exemple, ceux de la Grande-Bretagne et du Japon se situent autour de 50 000.

Le tableau ci-dessous répertorie pour 1991 le nombre d'articles provenant des villes universitaires de province, sièges d'une faculté de médecine. Ce nombre inclut à la fois les articles d'origine universitaire et non universitaire. En raison de l'importance du nombre de publications provenant de la région *parisienne (la* moitié environ de la production *nationale) et de la complexité* de cette région, seules les publications de province ont été analysées. Par ailleurs, le nombre de publications de certaines villes a pu être sous-estimé en raison de l'implantation de laboratoires en dehors de la ville elle-*même, et une étude plus approfondie* pourrait être nécessaire pour affiner certains résultats.

Malgré ces restrictions, ce tableau donne une idée assez précise de l'importance de la recherche effectuée. En 1991, le nombre total de *publications de Grenoble a atteint* près de 2 000, ceux d'Aix-Marseille, de *Strasbourg* et de *Toulouse* dépassent 1 500, alors que ceux d'Amiens, d'Angers et de Limoges avoisinent 200. Arrivent en tête, dans le domaine des sciences de la *vie : Strasbourg, Aix-Marseille* et Montpellier; dans le domaine agricole : *Montpellier* et *Toulouse;* en sciences physiques et chimiques : Grenoble.

En dehors de ces grandes villes, l'analyse des publications permet de *mesurer* l'activité de recherche dans des villes moyennes, voire dans des *villes non universitaires. Ainsi Lannion*, où est installé le CNET, apparaît avoir une activité scientifique équivalente à celle de Compiègne, du Mans ou de Metz (environ *une centaine de publications par* an).

Il est également possible d'identifier les laboratoires et les personnes qui sont à l'origine des publications. L'évaluation des publications provenant d'Angers (environ 200 *par an, dont une trentaine sous la* rubrique sciences de la vie et une trentaine sous la rubrique sciences *physiques et chimiques) semble relativement* facile *quand* on sait qu'un *seul* article faisant le point sur une question peut comprendre plus de 500 références bibliographiques. Si les experts du ministère de l'éducation nationale avaient demandé à l'ISI *la liste des publications d'Angers*, ils n'auraient peut-être pas supprimé les crédits du laboratoire universitaire qui publie le plus depuis quinze ans.

Les *données* permettent également de suivre l'évolution des activités de recherche. La production *française évolue d'une manière à peu* près similaire à l'évolution internationale, et il y a actuellement une tendance à la stabilisation du nombre des publications. Une telle courbe peut *être obtenue pour chaque ville*, chaque laboratoire, chaque chercheur.

Les banques de données donnent une vue d'ensemble de la recherche et permettent de faire de multiples comparaisons, de mettre l'accent sur des points particuliers. En prônant leur utilisation pour l'évaluation de la recherche, je ne fais pas une proposition très originale. En effet, les universités, les administrations, les fondations étrangères, l'industrie privée, utilisent ces données pour se *situer ou apprécier l'évolution* et les *orientations* des concurrents éventuels.

Si les experts de l'éducation nationale acceptaient d'utiliser ces données, et de les analyser ouvertement en fonction du personnel, des locaux et des crédits mis à la disposition des *équipes, un grand pas vers la* transparence et l'équité serait fait.

▶ Pierre Allain est professeur à la faculté de médecine d'Angers.

Publications scientifiques provenant des villes universitaires (1991)

Villes	Total publications	Sciences de la vie	Médecine clinique	Sciences agronomiques	Physique et chimie	Sciences de l'ingénieur
Aix-Marseille	1 705	847	436	178	652	129
Amiens	173	72	103	8	29	2
Angers	212	111	90	32	33	4
Besançon	289	124	109	18	87	39
Bordeaux	1 093	488	257	84	402	78
Brest	281	81	88	72	92	8
Caen	397	125	95	21	204	29
Clermont-Ferrand	470	187	108	84	148	12
Dijon	474	201	105	102	160	17
Grenoble	1 930	390	163	73	1 278	339
Lille	1 012	476	285	50	326	88
Limoges	217	74	80	21	54	36
Lyon	1 163	428	181	106	511	117
Montpellier	1 493	679	217	302	500	90
Nancy	1 017	351	233	124	359	137
Nantes	535	183	118	111	171	54
Nice	698	282	170	35	212	44
Poitiers	343	122	51	35	145	61
Reims	246	137	76	22	78	11
Rennes	721	249	113	113	320	55
Rouen	348	190	150	20	63	23
Saint-Etienne	241	106	75	12	64	40
Strasbourg	1 780	960	295	98	683	78
Toulouse	1 597	597	281	210	597	200
Tours	307	175	141	28	32	3
Total	18 640	7 813	4 020	1 955	7 200	1 690

Pour l'analyse des tableaux, il faut savoir que le même article est parfois répertorié dans deux rubriques différentes, ce qui fait que le nombre total de publications est inférieur à la somme des nombres des différentes rubriques.

COURRIER

Pitoyable jury

Je tiens à vous faire part de l'expérience que j'ai eu à vivre récemment, en tant que maître-auxiliaire de philosophie, candidat au CAPES interne. Réservé aux professeurs qui exercent depuis au moins trois ans, le CAPES interne comprend deux épreuves, notées sur 20. J'ai eu 7 à la première et 1,5 à la seconde, dont le sujet était *« L'image et la parole »*.

J'ai donc, légitimement, demandé des explications au jury, après m'être assuré (en perdant deux jours au téléphone pour joindre les personnes qui pouvaient me renseigner, car on ne vous en informe pas) que cette démarche était possible : le SNES m'ayant signalé que la plupart des candidats recalés et particulièrement *mal notés n'osent pas demander* d'explications et se contentent de téléphoner au syndicat pour que celui-ci intervienne à leur place. Ils ont peur. *Ce sont des enseignants* et... ils ont peur de ceux qui les dirigent, au XXe siècle! Ils craignent leur hiérarchie!

Bref, le vendredi 5 juin j'ai su que l'on pouvait me recevoir le mardi 9 juin à 16 heures au fin fond de la faculté de Nanterre, dans les bâtiments réservés aux oraux. Le jury m'a reçu, comme à la dérobée, avec le sentiment de commettre un délit, dans une salle de classe où il m'a prié (*énervé !*) *de m'asseoir*, *comme un* gamin alors que j'ai quarante-trois ans, suis titulaire d'un DEA, ai publié quatre romans et suis invité dans les écoles en tant qu'auteur d'un ouvrage fort apprécié du CM2 à la quatrième. La scène était humiliante et pitoyable pour tout le monde et je me disais que je ne savais pas si nous méritions *tous, ici présents, d'enseigner.*

Aristote dans une classe de G

L'inspecteur régional, membre du jury, a alors lu un texte que les deux correcteurs lui avaient remis et qu'il a pris soin de défendre, tant bien que mal. Sa première phrase, qui justifie la note d'un et demi : *« Vous avez fait un travail métaphorique et non démonstratif »*, suivie d'une litanie de citations tendant à prouver le propos et la *réalité des griefs* qui m'étaient philosophiquement imputés. Avec un visage de puriste scandalisé me prenant à partie et s'adressant à moi en regardant les autres pour m'interpeller de la sorte : *« Comment pouvez-vous écrire que le morceau de cire est le personnage principal du scénario de Descartes? ... Oseriez-vous dire cela aux élèves?»*.

J'évitais le *« Je vous emmerde »* qui brûlait mes lèvres, et rétorquai :

1) Toute la *philosophie* moderne est métaphorique depuis le XIXe siècle, au *moins* et surtout depuis Nietzsche.

2) La moitié de la philosophie classique l'est aussi.

3) L'argument du *« métaphorisme »* de ma copie (et par voie de conséquence de mon enseignement) est un argument de bureaucrate qui ne connaît plus le terrain de la philosophie enseignée réellement. Dans une classe de G, avant de parler d'Aristote, il faut d'abord s'assurer que ceux du fond – qui jouent avec des «crans d'arrêt» et qui disent pour que vous l'entendiez *« t'as veux quchie'bute »?* – se tiennent tranquilles. On a donc du mal à choisir ses métaphores.

4) A ce compte-là, aucun philosophe contemporain n'est digne d'un *concours (que très peu d'ailleurs ont* eu la mauvaise *idée* de passer!).

5) Une originalité a été sanctionnée, j'admets qu'elle le soit : pas jusqu'à la nullité.

6) Ma problématique est discutable, elle n'est pas nulle. Or 1,5, c'est rien.

Devant le mutisme que j'affichais ensuite à une question qui m'était *finalement* posée sur *un ton excédé* (parce que j'avais dit que le sujet «l'*image* et la parole» était un sujet sur le «cinéma» et parce que je citais Deleuze que certains, à voir leur tête, n'avaient jamais lu et trouvaient inconvenant), le président de séance mit fin à l'entretien, très autoritairement. Je sortais. Il pleuvait. J'attendais sur le perron avant de partir. Quelques membres du jury qui ne s'étaient *pas exprimés* vinrent me parler. Ainsi que la présidente qui m'encourageait très dignement à persévérer. Et à représenter les concours l'année prochaine.

Moi je suis dégoûté. Ecœuré. Révolté par un état d'esprit aussi conformiste, frileux, idiot. Ces correcteurs sont bornés.

En me reprochant de n'être pas *« scolaire »* ils détruisent l'école. Non seulement ils m'accablent personnellement *mais ils font perdurer une situation* éducative explosive que tout le monde dénonce mais à laquelle personne ne s'attaque réellement. En prenant le RER pour rentrer à Paris, je découvrais l'affiche publicitaire d'un mensuel proposant : *« Comment choisir mon école privée ?»* et en ouvrant mon courrier je trouvais un paquet de 180 *copies de baccalauréat à corriger* dans les dix jours, à reporter sur *Minitel*, et qui seront payées en décembre 1992, 537 francs et 20 centimes.

CAPES signifie certificat d'aptitude au professorat dans l'enseignement *secondaire, aptitude* que je *réexerce* passionnément depuis trois ans. Mais avec ces *résultats* en CAPES je suis licencié *de facto*. Et je me dirige vers l'ANPE.

GIL BEN AYCH
(Paris)

Privé ou public ?

Je voudrais attirer votre attention sur une expérience regrettable dont j'ai été victime. Comme beaucoup de *lycéens* en France, mercredi 20 mai, j'ai passé une option du baccalauréat, en l'occurrence biologie. *L'entretien, comme il se doit*, dura vingt minutes, à la suite desquelles je me vis félicitée et assurée de quelques points d'avance.

Alors que je m'apprêtais à signer en sortant la feuille de *présences* Madame X me posa une dernière question aussi surprenante que n'ayant pas lieu d'être. *« Votre lycée est-il privé ou public?»*. Je répondis avec honnêteté : *« Privé sous contrat avec l'Etat. »* Son visage s'assombrit, elle mit fin à l'oral par : *« C'est dommage. »* Que signifiait cette subite *insatisfaction? Je sortais cependant* confiante. Quelques semaines passèrent et j'eus enfin ma note : 8/20...

Chaque année, cette discrimination a lieu. Peu, c'est certain, mais elle existe, et personne n'en parle parce que ce n'est qu'une option. Etre libre de choisir son établissement scolaire implique-t-il de ne pas *être jugé équitablement* au baccalauréat? Que dois-je conclure à l'orée de ma majorité sur la démocratie définie par : *Fraternité, Egalité, Liberté?*

STÉPHANIE DE RENUSSON
(Paris)





ÉCONOMIE

BILLET

Inquiétude sur les taux allemands

L'annonce d'une augmentation de 9 % de la masse monétaire allemande M3, en mai, sur une base annuelle, a jeté un froid sur *les marchés financiers (nos dernières éditions du 24 juin)*. Déjà déprimés par les difficultés de la ratification du traité de Maastricht, les marchés n'avaient pas besoin de cela.

Cette augmentation, qui fait suite à des progressions de 9,8 % en avril et 9,4 % en mars, ne reflète nullement le ralentissement que certains analystes escomptaient ces dernières semaines. En même temps, elle sonne le glas d'un espoir, celui de l'*assouplissement* de la *politique* monétaire restrictive de la Banque fédérale d'Allemagne. Moins que jamais cette dernière *ne paraît décidée à abaisser* ses taux directeurs, portés à 9,75 % en décembre 1991, pour lutter contre une inflation que risquent *d'alimenter* des augmentations de salaires comprises entre 5 % et 6 %.

A 9 %, le gonflement de la *masse monétaire* allemande continue de déborder très largement, trop largement, les 3,5 %-5,5 % fixés comme *objectif au début de l'année*. Parmi les causes d'un tel phénomène figure en premier lieu le maintien d'une demande *très active de crédit bancaire*, progressant à plus de 10 % sur une base annuelle, du fait des besoins nés de la reconstruction *de* l'*ex-RDA*.

Sauf miracle, il est donc très peu probable que l'Allemagne fasse un geste en matière de taux *d'intérêt* le 6 *juillet*, *lors de* l'ouverture du sommet du G7 (groupe des sept pays les plus industrialisés) à Munich, en dépit *des pressions* qui *s'exercent sur* elle de la part de ses partenaires, notamment des Etats-Unis, où la mollesse de la *reprise risque* d'*inciter* la Réserve fédérale à abaisser à nouveau ses propres taux directeurs. Des taux déjà très bas. *En ce cas*, l'écart de *six* points sur le loyer de l'argent à court terme entre New-York et Francfort se creusera davantage et le *dollar glissera encore* un peu plus.

Quant à la France, elle continue d'être rivée à la chaîne *allemande avec des taux* meurtriers de près de 10 % à un mois et de 9 % à dix ans ; les *plus élevés d'Europe, relève la* Banque des règlements internationaux dans son dernier rapport. Cela revient, on le sait, à *freiner la reprise d'une* économie tournant encore au ralenti, ce qui n'est pas bon pour l'emploi. Triste *perspective*.

FRANÇOIS RENARD

□ ***Investissements publics : stabilisation en 1992.*** – Le conseil de direction du Fonds de développement économique et social (FDES), réuni mardi 23 juin sous la présidence de M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, a donné son accord pour la réalisation en 1992 de 141,5 milliards de francs d'investissements par les entreprises publiques. Ce chiffre, qui représente une progression de 3,2 % en francs courants par rapport à 1991 correspond à une stabilisation en volume.

□ **Le marché automobile français continue de régresser.** – Les immatriculations de voitures particulières en France ont atteint 150 350 unités en mai 1992, soit 3 % *de moins* qu'en *mai 1991*, selon le comité des constructeurs français d'automobiles. Sur les cinq premiers mois de l'année, la baisse est de 1 %. A la différence des mois précédents, les exportations ont stagné en mai, s'établissant à 181 074 unités, soit 0,4 % de moins qu'en mai 1991, ce qui porte à + 15 % la hausse des exportations sur les cinq premiers mois de l'*année*. La production a très légèrement progressé en mai, de 1,1 % (+ 14,1 % sur les cinq premiers mois).

Un entretien avec le premier président de la Cour des comptes

« Les observations et les propositions de la Cour ne sont pas assez suivies d'effet » nous déclare M. Pierre Arpaillange

« La Cour des comptes publie son rapport annuel mercredi 24 juin. Avez-vous le sentiment qu'au-delà de leur effet médiatique vos remontrances aux entreprises publiques et aux administrations sont prises en compte ?

– Non. Je suis conscient que les observations et propositions de la Cour ne sont pas suffisamment prises en compte : soit il est passé outre à certaines importantes recommandations, soit le délai dans lequel elles sont suivies d'effet me paraît excessif. Entre deux *contrôles, espacés en moyenne de* quatre ans, il arrive que la Cour soit amenée à formuler à l'égard de certains organismes les mêmes observations. Or entre-temps, la situation s'est souvent dégradée. Cela est inadmissible.

– Qu'entendez-vous faire pour éviter que ces rapports soient sans effets ?

– Dans un souci de plus grande efficacité, il est indispensable d'apporter des améliorations, à trois niveaux : au sein de la Cour, au gouvernement et au Parlement. J'ai décidé que la Cour veillera à formuler plus explicitement ses propositions dans chaque rapport. Les suites données par l'administration ou l'entreprise seront ensuite examinées par un groupe de magistrats. Celui-ci dressera tous les deux ans, tous les ans si besoin est, un bilan public des suites apportées aux observations de la Cour. Voilà pour ce qui concerne la Cour.

» Du côté du gouvernement, le conseil des ministres a décidé le 3 janvier 1991 qu'un conseil interministériel examinerait chaque année les conséquences à tirer des recommandations de la Cour. Quant au Parlement, les présidents des commissions des finances de l'Assemblée nationale et du Sénat sont *prêts à organiser* des *débats* où les ministres concernés seront interrogés sur la mise en œuvre des recommandations. La conjonction de ces volontés ne peut que donner *des résultats rapides.*

– Cependant, le gouvernement ne semble pas attacher trop d'importance à vos critiques, puisqu'il n'a pas tenu son engagement, pris voilà un an et demi, de réunir un comité interministériel. Comment appréciez-vous son attitude ?

– *Sans doute, aucune réunion de* ce genre n'a encore eu lieu. Mais le président de la République lui-même m'a donné l'assurance qu'il interviendrait dans ce sens. Et comme la *Cour des comptes a pour* mission de contrôler la manière dont est dépensé l'argent des contribuables, qu'elle participe ainsi d'une manière primordiale à la moralisation du service public, qui est pour moi la prévention de la corruption, je ne doute pas que le *premier ministre mettra rapidement* en œuvre la décision ministérielle.

Une légitimité respectée

– Pouvez-vous nous donner des exemples de contrôle efficace ?

– Je peux citer le rapport sur la *trésorerie* et la dette des collectivités territoriales rendu public en novembre 1991, puisque la loi récente sur l'administration territoriale a repris nombre de ses observations, pour améliorer la transparence budgétaire et comptable des collectivités territoriales. Je regrette néanmoins que ces thèmes fondamentaux n'*aient pas donné* lieu à débats lors des élections régionales. Par ailleurs, à partir des difficultés concrètes de la ville de Nice, la Chambre régionale des comptes a *mis au jour un certain nombre* de faits. Et c'est à la suite de ces contrôles que différentes informations judiciaires ont été ouvertes.

– N'y a-t-il pas une contradiction entre votre volonté affichée depuis deux ans à chaque rentrée de la Cour de « ne pas adresser de brûlots au gouvernement » et la nécessité pour vous d'exercer un contrôle sévère de l'utilisation des deniers publics ?

– Non, je ne crois pas. Je pense que c'est précisément parce qu'elle se refuse à entrer dans les polémiques ou à jeter des « brûlots » au gouvernement que sa légitimité est respectée... et qu'elle peut être redoutée.

– Ne déplorez-vous pas d'être une juridiction financière au pouvoir de sanction limité ?

– La Cour n'est pas une juridiction dépourvue de sanctions, notamment à l'encontre de l'administration. Elle a à sa disposition *tout un arsenal qui lui permet* de remplir convenablement sa mission. Elle peut mettre en jeu la responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables publics et elle prononce chaque année des décisions de débets ou d'amendes. Par l'intermédiaire de la Cour de discipline *budgétaire et financière*, elle met en jeu directement la responsabilité des ordonnateurs, c'est-à-dire de tous ceux qui prennent les décisions d'engagement de dépenses.

» Par *ailleurs, lorsque la Cour* relève des faits susceptibles de donner lieu à l'ouverture d'une information judiciaire, elle les porte à la connaissance du ministre de la justice ou du procureur de la République. Enfin, et ce n'est pas la dernière des sanctions, la Cour peut faire paraître dans ses rapports publics des observations dont elle tient à souligner l'importance. Nombreux sont les administrations ou les organismes *qui souhaiteraient* ne pas faire l'objet de telles observations !

– Mais, au final, vous ne pouvez pas sanctionner le ministre responsable de son administration ?

– Avant mon arrivée en *1990*, un projet de loi avait été déposé pour modifier les prérogatives de la Cour de discipline budgétaire et financière. Les dispositions prévoyaient que les élus pouvaient, *dans certains cas, être sanctionnés* par cette cour. Un amendement avait été alors déposé y ajoutant les ministres. A partir de là, le *projet* de loi a été laissé en attente devant le Parlement.



– Etes-vous satisfait du statut actuel de la Cour des comptes ?

– Le statut actuel de la *Cour*, tel qu'il apparaît depuis le « toilettage » de 1967, me paraît satisfaisant, et il n'est pas question de le remettre en cause. Ce n'est donc pas une préoccupation. Mon souci majeur est que les magistrats de la Cour, qui *font* de l'excellent travail, ne le fassent pas dans le vide et que leurs rapports soient suivis d'effets.

– Mais l'une des critiques les plus fréquentes porte justement sur l'insuffisante compétence des auditeurs...

– *Vous me surprenez.* Depuis mon arrivée à la tête de cette juridiction, je suis au contraire frappé par la *qualité* et la compétence des magistrats de la Cour. Les auditeurs qui chaque année rejoignent la Cour sont parmi les meilleurs des élèves de l'Ecole nationale d'administration. A leur arrivée et durant les quatre premières années *qu'ils doivent passer au sein de* la juridiction financière, ils reçoivent une formation complémentaire dont je m'emploie à améliorer la qualité. A l'issue de cette période, ils ont acquis une excellente compétence. Les nombreuses sollicitations dont ils sont l'objet de la part d'administrations, d'entreprises publiques ou de cabinets ministériels *en sont la meilleure preuve.* »

Propos recueillis par DOMINIQUE GALLOIS et MICHEL NOBLECOURT

Le commerce extérieur de la France a été excédentaire de 4,5 milliards de francs en mai

La balance commerciale de *la* France a été excédentaire de 4,5 milliards de francs en mai, les exporta*tions ayant atteint 103,4 milliards de* francs et les importations 98,9 milliards (1). Les ventes à l'étranger diminuent de 5,8 % *par rapport* à avril, mais augmentent de 4,5 % en un an (mai 1992 comparé à mai 1991). Les achats à l'étranger reculent, quant à eux, de 3,2 % en un mois et de 1,9 % en un an.

Depuis le début de l'année, la balance commerciale de la France a été constamment équilibrée et sur les *cinq premiers mois de 1992*, l'excédent est de 17,9 milliards de francs, alors qu'au cours de la période correspondante de 1991, un déficit de 19 milliards avait été enregistré.

La balance des produits industriels *est excédentaire* (+ 2,3 milliards de francs après + 5,4 milliards en avril) pour le deuxième mois consécutif. Sans le matériel militaire, l'excédent *est de 1,2 milliard après* + 4,2 milliards en avril. Il a été livré douze Airbus pour 2,9 milliards de francs, contre seize appareils le mois précédent pour 4,7 milliards de francs.

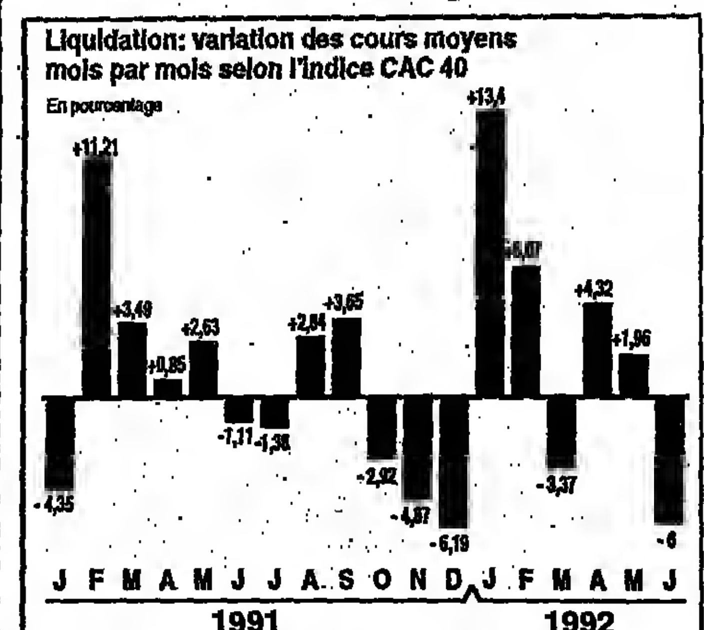
La balance des produits agroalimentaires est excédentaire de 4,9 milliards de francs, contre 4,4 milliards en avril. Le déficit énergétique, quant à lui, *s'est creusé*, atteignant 7 milliards de francs, contre 6,7 milliards en avril, ce qui s'explique par la hausse du prix du pétrole (752 francs la tonne contre 718 francs le *mois précédent*) et non par les quantités importées qui restent stables.

Les échanges de la France avec la CEE ont été *excédentaires* de *4,3 milliards de francs, mais* déficitaires de 4,8 milliards de francs avec les autres pays de l'OCDE. Avec les *Etats-Unis*, le déficit *s'inscrit* à 2,7 milliards de francs, contre une moyenne de – 3 milliards au cours des quatre premiers mois de l'année. Avec le Japon, le déséquilibre est de 2,7 milliards de francs après – 2,4 milliards en avril et – 2,5 milliards en cours des quatre premiers mois de 1992.

Les échanges commerciaux sont quasi-équilibrés avec l'Allemagne (– 693 millions), légèrement excédentaires avec l'Italie (+ 794 millions) et surtout avec la Grande-Bretagne (+ 1,9 milliard de francs).

(1) En données brutes, l'excédent est de 2,9 *milliards* de francs.

Bourse de Paris : la déprime de juin



Le mois de juin a eu raison des bonnes dispositions affichées par la Bourse depuis le début de l'année. La correction a été sévère puisqu'en l'espace d'un mois l'indice CAC 40, composé des quarante valeurs les plus importantes de la place, a perdu 6 %.

Après avoir gagné jusqu'à 15 % en cinq mois et demi et approché des sommets, l'avance s'est effritée de manière quasi ininterrompue sous l'effet du « non » danois à Maastricht, de la fermeté du deutschemark, des tensions à la hausse des taux d'intérêt et d'une reprise économique américaine plutôt mièvre. Depuis le 31 décembre, la progression n'est plus que de 7,37 %, dans un marché où les échanges sont ténus, les investisseurs étrangers ayant déserté la place française.

Au conseil des ministres

MM. Gomez, Gandois, Le Floch-Prigent, Attali et Haberer ont été reconduits

« Nous garderons les meilleurs et les changements seront peu nombreux », avait prévenu le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, parlant du renouvellement des patrons des *entreprises nationalisées*. Les nominations annoncées mercredi 24 juin en conseil des ministres *sont donc sans surprise*. Du *côté* de l'industrie, en dehors de M. Francis Lorentz, président de Bull, qui *est remplacé par M. Bernard* Pache (*le Monde* du 24 juin), les autres présidents dont le sort a été tranché *mercredi ont été reconduits* : il s'agit de MM. Loïk Le Floch-Prigent à la tête d'Elf, Alain Gomez chez Thomson, Jean Gandois chez Pechiney et M. Henri Guillaume à la tête de l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR).

M. Bernard Attali est confirmé à la présidence d'Air France. M. Jacques Bonnot, conseiller d'Etat, ancien directeur général de la Caisse nationale du Crédit agricole et ancien PDG de la Caisse centrale de réassurance, remplace M. Paul Granet à *la* Compagnie nationale du Rhône. M. Claude Allègre succède à M. Maurice Allègre au BRGM (Bureau de recherche géologique et minière.

Pour les banques, les premières nominations sont également sans surprises. M. Jean-Yves Haberer à la tête du Crédit lyonnais depuis septembre 1988, où il mène une *stratégie ambitieuse et* controversée, voit son mandat renouvelé. Il en est de même pour M. Patrick Careil, le président de la banque Hervet depuis 1989. Les nouveaux venus sont M. Jean-Pierre Aubert à la tête du CIC et M. Jean Matouk à *la Société marseillaise de crédit*.

Les dossiers plus épineux devraient probablement être réglés d'ici la semaine prochaine. Le maintien de M. René Thomas à la tête de la BNP, qu'il dirige depuis dix ans, ne semble plus assuré. Si son départ venait à se confirmer, le scénario se complique *(le Monde* du 28 avril). *M. Daniel Lebègue*, actuellement directeur général et numéro deux de la BNP, n'est pas assuré du tout de pouvoir prendre la suite.

On évoque dans la coulisse les noms de M. Jean-Claude Trichet, directeur du Trésor, ou de M. Philippe Lagayette, sous-gouverneur de la Banque de France, comme candidats possibles. *Mais dans* ce cas, il faudrait trouver un point de chute honorable à M. Lebègue, et ce serait *M. Michel Albert, président* des AGF, ou M. François Heilbronner (GAN) qui pourraient en faire les frais. Enfin, parmi les *banques* du groupe CIC, M. Henri Moulard ne serait pas reconduit à la tête de la Lyonnaise de banque.

Accord salarial à EDF-GDF

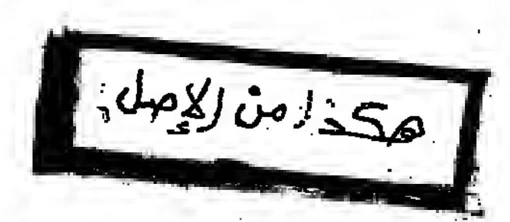
Les directions d'EDF-GDF ont signé mardi 23 juin avec la CFDT, l'UNCM-CGC et la CFTC un accord salarial qui prévoit une progression générale des salaires de 2,6 % en 1992 ainsi qu'une majoration liée la croissance économique et au chiffre d'affaires des deux établissements. Cet accord, comparable à celui conclu pour la première fois en 1991, comporte deux augmentations générales (1,5 % au 1er avril et 1,1 % au 1er octobre), auxquelles *s'ajoutera « une majoration éventuelle en fonction de la croissance de l'économie nationale d'une part*, et *de celle d'EDF-GDF d'autre part »*.

Le CNPF refuse de discuter d'une hausse des cotisations d'assurance-chômage

A entendre les déclarations des syndicats, dans la nuit du 23 au 24 juin, la troisième séance de négociation sur l'assurance-chômage *se serait mal passée*. Tous, de la CGT à la CGC, n'ont pas eu de mots trop durs pour fustiger l'attitude du CNPF. Ils ont menacé de ne pouvoir aboutir à un accord, en l'état des discussions, alors que, avec un trou de 17 milliards de francs fin juillet, l'UNEDIC pourrait déjà connaître des difficultés de paiement annoncées pour octobre.

En dépit des apparences, les discussions sont *en réalité engagées* et le CNPF se félicite d'avoir pu *« avancer »*. Présentée lors de la *dernière rencontre*, l'allocation unique dégressive a été, sur le principe, admise par trois organisations (CFDT, CGC et dans une moindre mesure la CFTC). La liste des économies à examiner, plus que celle des recettes supplémentaires, a été acceptée.

Désormais, et en prévision du prochain rendez-vous du 3 juillet, qui ne saurait être le dernier, les points de friction sont clarifiés. A la délégation patronale qui veut obtenir une réforme profonde en instituant l'allocation unique dégressive, la CFDT, FO, la CFTC et la CGC *ont signifié* qu'il faudra en passer par une augmentation des cotisations des salariés et des employeurs pouvant aller de 0,30 % à 1 % selon les propositions. Dans le cas contraire, rejoints par la CGT, les syndicats accuseront l'allocation dégressive de pénaliser les chômeurs les plus fragiles, et notamment les salariés sous statut précaire. M. Jean Domange, président de la commission sociale du CNPF, a avoué qu'il n'avait pas reçu de mandat pour aborder *ce sujet*. **A. Le.**


هكذا من الأصل


TOTAL

ÉCONOMIE

Risquant d'affecter la moitié des exploitations viticoles

Le phylloxéra ravage le vignoble californien

Ironique retour des choses. Le *phylloxéra, qui, au siècle* dernier, détruisit les vignes françaises, est en train de ravager *la Californie* où, *dans les dix ans* qui viennent, ou même bien moins, 20 000 hectares de vignes sur 26 000 hectares de cépages nobles, dans les célèbres vallées de Napa et de Sonoma, devront être arrachés et replantés, le porte-greffe résistant au terrible parasite.

Le phylloxéra, minuscule puceron jaune, se fixe sur les racines des ceps en formant des nodosités qui provoquent le dépérissement des plants. *Originaire de l'est des Etats-Unis, où* il vit à l'état endémique sur des vignes sauvages, il a débarqué dans le sud de la France vers 1865 dans la vallée du Rhône, à la suite de l'introduction sans précaution de plants hybrides américains, provenant précisément *des vignes sauvages, et résis*tantes. Après l'essai infructueux de plusieurs méthodes d'éradication (injection de sulfure de carbone, inondation des vignes pour noyer *l'insecte), l'Ecole nationale supérieure* agronomique de Montpellier trouva la parade décisive en greffant les cépages traditionnels sur des plants américains résistant au phylloxéra. Tout le vignoble français dut être arraché et replanté au tournant du siècle : un *véritable désastre écono*mique et social, surtout dans le Midi.

Que s'est-il donc passé en Californie, où les ceps auraient dû normalement être vaccinés contre l'affreux puceron jaune ? Tout simplement ceci : pour lutter contre le phylloxéra introduit sur la côte ouest en 1955, les *viticulteurs, sur* les conseils de l'université de Davis, utilisèrent un porte-greffe, l'*Aramon rupestris* ganzio numéro un (ou AXR1), obtenu dans l'Ardèche à la fin du siècle dernier et *abandonné* par la suite pour *résistance insuffisante au terrible* puceron à partir de la dixième ou quinzième année.

Dès 1963, *le professeur* Denis Boubals, titulaire de la chaire de viticulture à l'Ecole nationale de Montpellier, et autorité mondiale dans ce domaine, avertissait les Californiens que c'était folie d'utiliser ce porte-greffe et qu'ils couraient au désastre.

Dépérissement des souches

Vers 1980, en effet, se manifesta, par places, un dépérissement des souches, au point de ne presque plus produire de raisin : le phylloxéra attaquait sous une forme plus virulente déjà observée dans les Charentes. *Aujourd'hui, le mal s'étend et* des vignes encore jeunes (huit ans) sont gravement *atteintes. Il va donc* falloir arracher 75 % du vignoble, selon le Wine Institute, et, comme en France il y a un peu plus d'un siècle, replanter. Un coût avoisinant 200 000 à 300 000 francs à l'hectare parce qu'il faut également refaire les *installations* d'irrigation *par aspersion* (pour lutter contre les gelées de printemps) et au goutte à goutte (pour lutter contre la sécheresse).

La facture finale risque d'atteindre 1 milliard de dollars (5,3 milliards de francs), plus le manque à gagner pendant les trois ou quatre années où les jeunes plants ne produiront pas de raisin utilisable. Se pose alors un grave problème de trésorerie, d'autant que les banques, déjà fortement engagées sur l'immobilier, se montrent plus que réticentes pour consentir les crédits supplémentaires. A San-Francisco, on murmure que la moitié des huit cents exploitations viticoles des vallées de Napa et de Sonoma pourraient cesser de produire à la fin de l'année ou dans le courant de l'année prochaine. Une véritable catastrophe pour la côte ouest.

FRANÇOIS RENARD

☐ *Nouveau moratoire sur la dette de l'ex-URSS.* – Les représentants des quelque 600 banques occidentales créancières de l'ex-URSS, réunis à Francfort le mercredi 24 juin, devraient reconduire pour trois mois le différé de paiement sur le principal de la dette soviétique, qui s'élève à 65 milliards de dollars. Mardi 23 juin, le Club de Paris, qui réunit les gouvernements occidentaux créanciers de l'ex-URSS notamment, a déjà accordé un moratoire de trois mois excluant les intérêts de la dette soviétique. Depuis la disparition de l'URSS, les banques occidentales ont accordé deux moratoires successifs de trois mois aux pays de la CEI (Communauté des Etats indépendants).

La réforme de la politique agricole commune

La Coordination rurale a mis fin à sa tentative de « blocus » de Paris

La Coordination rurale, qui regroupe les paysans opposés à la réforme de la politique agricole commune (PAC), n'a pas atteint l'objectif qu'elle s'était fixé : le blocus de Paris. A aucun *moment*, les accès de la capitale n'ont été paralysés. Mardi 23 juin à 20 heures, le centre national d'information routière annonçait la levée de tous les barrages en Ile-de-France, conformément au mot d'ordre de la Coordination, qui justi*fiait* sa décision *par « les violences opposées aux agriculteurs »*. En réalité, les manifestations, qui ont rassemblé un millier d'engins selon la Coordination (chiffre que conteste le ministre de l'intérieur), n'ont donné lieu à aucun incident violent.

En province, les barrages qui obstruaient Poitiers (Vienne) ont été levés vers 19 h 30. Dans la soirée et une partie de *la nuit*, des barrages ont été signalés dans le Loiret (à l'appel de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles), tandis que la préfecture de Vesoul (Haute-Saône) était encerclée par des agriculteurs se réclamant de la FDSEA et du CDJA (Centre national des jeunes agriculteurs). Dans l'Hérault, des viticulteurs ont renversé à Montpellier une voiture de police, tandis qu'un « commando » faisait sauter à Villeneuve-lès-Maguelonne, un poste informatisé de la voie ferrée Montpellier-Sète. L'interpellation de trois viticulteurs après *cette action a été le prétexte* à incidents, un adjudant de gendarmerie étant pris quelques heures en otage. Dans la matinée du mercredi 24 juin, des barrages étaient dressés en Bretagne et sur la nationale 12, dans les Landes sur la nationale 10 et dans la Creuse sur la nationale 20. L'autoroute A 36, était également coupée vers midi entre Besançon et Baumes-les-Dames (Doubs).

Tandis que le président sortant de la FNSEA, M. Raymond Lacombe, lançait un appel à l'unité – *« une division des agriculteurs serait catastrophique »*, – le ministre de l'agriculture, M. Louis Mermaz, proposait *d'« intensifier le dialogue »*. Avec *« les grandes organisations agricoles »*, précisait-il lors d'un point de presse, excluant implicitement une rencontre avec la Coordination rurale. De son côté, le premier ministre tenait un langage de fermeté : *« L'autorité de l'Etat n'a pas à être contestée de la sorte »*, déclarait-il sur TF 1. Selon M. Mermaz, M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, doit présenter un projet de plan pour l'agriculture communautaire pour la période 1997-2004. Il a espéré que les modalités d'application du nouveau régime de la PAC seront précisées autour du 1er juillet et au plus tard à la mi-juillet, le premier ministre parlant de son côté du 31 juillet.

La paysannerie piégée

Suite de la première page

On y verrait la démagogie politique, le corporatisme exacerbé, un manque de courage très partagé, la connivence entre les pouvoirs et les *« professionnels de la profession »*, autour d'un modèle dominant productiviste, où l'identité est un tonnage, et l'esprit de clocher une belle excuse de ne pas voir le *marché mondial*, *ses excès mais* aussi ses exigences.

Mise en place au début des années 60, la politique agricole commune (PAC) a contribué aux premiers excédents céréaliers en 1972. Et c'est seulement en 1984 que, sous la pression *budgétaire, la mise en place des quotas* laitiers a amorcé une réforme en profondeur dont on voit aujourd'hui l'aboutissement : limitation des volumes, réduction des prix, gel des terres, aides à la cessation d'activité ou à la diversification. Depuis vingt ans, le modèle agricole inventé par les pères de l'Europe ne cesse d'envoyer des signaux de faiblesse déclenchés, paradoxalement, par une trop grande réussite.

C'est parce qu'elle a rempli, et au-delà, ses buts d'autosuffisance alimentaire, que l'Europe verte devait adapter ses instruments à la réalité nouvelle. L'incitation par les prix entraîna une telle poussée des productions que *le budget communautaire* servit *in fine* à financer les coûts de stockage, les entrepôts *frigorifiques*, les *industries* parasitaires situées en amont et en aval de l'exploitation familiale, celle visée précisément par le traité de Rome. Celle qui devait durer, qui s'éteint aujourd'hui. La PAC fut de ce point de vue un « détournement de fonds », une machine inégalitaire. Elle renforça les disparités entre les régions de grande productivité et les zones où la paysannerie servait avant tout de *trame* au tissu rural.

Rectifier le tir, c'était courir le risque, dans chaque pays, surtout dans l'Hexagone à forte vocation agricole, d'affronter le club des 100 quintaux, ceux qui avaient prospéré avec la PAC, dont la seule façon de vivre mieux était de produire plus. On a retardé l'heure de vérité, on s'est caché derrière la pyramide des âges qui allait doucement décimer la population agricole *faite de grisons*. Georges Vedel avait effrayé les campagnes lorsque, en 1969, il avait *prédit pour l'an 2000* une France avec 500 000 agriculteurs (contre près de 4 *millions* à l'époque). Nous y allons tout droit, au terme d'une modernisation qui prend des allures de déroute. Mais qui ne le savait pas ?

Une métamorphose caricaturale

L'Europe a cependant bon dos pour abriter les fautes de discernement, les comportements d'autruche. L'Allemagne, le Royaume-Uni ou l'Irlande ont très tôt vu les limites de la course aux rendements. Ils ont su tirer parti de la PAC pour distribuer des revenus à leurs agriculteurs en rémunérant une tâche de production assortie d'une activité d'entretien de la nature. Ces pays avaient conscience de leurs limites agronomiques et ont fait le *choix du rural* avant l'agricole, au sein d'une Europe pourtant productiviste.

C'est dire que, même au sein d'un *système communautaire imparfait*, les politiques nationales ont gardé un poids non négligeable en matière d'allocation des aides et d'application des mesures générales décidées à Bruxelles. Combien de dirigeants politiques français ont eu « *dans* leur poche » des plans de restructuration laitière, de rééquilibrage des aides en faveur des éleveurs de régions déshéritées – mais au détriment des céréaliers – avant de renoncer, pour ne pas indisposer la profession ! Et ce fameux syndicalisme qui prêta dès 1945 le serment de l'unité paysanne, que de renoncements a-t-il accepté pour cogérer la politique agricole avec les pouvoirs publics !

L'Etat souhaitait entendre une seule voix. Le syndicalisme paysan a tué sa diversité, remisant son fameux bon sens : *« Pas tous les œufs dans un même panier. »* Les gouvernements disaient : hors du blé, de la betterave et du lait, *point de salut (plutôt : point de subsides)*. Les agriculteurs ont fait leurs ces modèles obligatoires, ont retourné des pâturages pour leur faire rendre des céréales. Si elle n'a pas déclenché cette métamorphose, la PAC l'a accentuée jusqu'à la caricature. Les *prix garantis transformaient* des agriculteurs en bien curieux entrepreneurs (ils revendiquent à présent cette appellation) : peu leur importait d'avoir ou non un débouché. Au pis, les silos communautaires épongeraient le trop-plein, et les consommateurs russes auraient du beurre à Noël...

« Le premier obstacle au développement de l'agriculture, c'est *la FNSEA*, nous disait en 1989 le sociologue Henri Mendras ; *elle est un chef-d'œuvre de groupe de pression qui joue contre la majorité des agriculteurs. »* L'organisation majoritaire a ainsi tardé à reconnaître les avantages de la pluriactivité (*« Ils ne sont pas des nôtres ! »*, disait-elle des paysans travaillant à l'usine). C'est seulement sous l'impulsion de son dernier président, M. Raymond Lacombe, homme de cœur et de *terroir* (Aveyron), qu'elle a *amorcé un* virage décisif mais tardif, admettant peu à peu – avec encore d'énormes réticences – que l'agriculture pouvait trouver un second souffle dans les fonctions d'accueil, d'aménagement de l'espace, dans la priorité donnée à la qualité des produits.

Faute d'avoir perçu son avenir autrement qu'en ajoutant des tonnes aux tonnes, l'agriculture a manqué d'accrocher son sillon à la bonne étoile. A quelques coopératives près, elle n'a pas su commercialiser ses produits. Et quand BSN, *premier groupe* agroalimentaire européen, prend une décision stratégique, le monde paysan ne pèse en rien. Faute d'avoir investi l'industrie et la distribution, l'agriculture française est restée au pas de sa porte, désarmée, se raidissant sur la défense des prix quand il fallait viser les marchés et surtout son insertion dans la *société. Homme d'un seul* monde, le paysan français a enfermé son identité dans un seul geste : produire, trop longtemps conforté par des dirigeants agricoles et politiques entonnant *le même* hymne du *toujours plus*.

Alors que les tracteurs de la Coordination rurale regagnent les fermes, des questions non résolues demeurent : quelle est la vocation des agriculteurs, quels services rémunérés peuvent-ils rendre à la société sans être tenus pour des assistés ni se sentir dégradés ? Et la *réponse apportée à ces interrogations* est de nouveau le silence.

ÉRIC FOTTORINO

COMMUNICATION

Le Festival national de l'audiovisuel et de la communication

Images de synthèse et grandes entreprises en vedette à Biarritz

Le 21e Festival national de l'audiovisuel et de la communication d'entreprise a eu lieu à Biarritz du 16 au 20 juin. Organisé par le Cefilm, département audiovisuel du CNPF, et présidé par le cinéaste Edouard Niermans (*le Retour de Casanova*), cette « vitrine » des films d'entreprise sert aussi de baromètre de la vie économique.

BIARRITZ

de notre envoyée spéciale

A chaque jour du festival son thème – problèmes d'environnement et nouvelles technologies, ressources humaines et communication interne, communication et marketing, communication et image institutionnelle – ce qui, selon le Cefilm, *« devait permettre de mieux servir commanditaires, producteurs et festivaliers, en collant au plus près* du *marché de l'audiovisuel »*. Le poids de la filière *Communication institutionnelle* représentait il y a deux ans, selon le BIPE (Bureau d'information et de prévision économiques), un investissement de 1,766 milliard de francs.

L'attentisme reste la règle, de la part des commanditaires comme des producteurs. Selon un sondage récent du Syndicat des producteurs de programmes audiovisuels (S2PA) *réalisé auprès de* 300 producteurs, le climat est jugé *« catastrophique »* par 13 % d'entre eux, *« morose »* par 46,5 % et *« serein »* par... 2 %. Un malaise dû à la crise – devant l'incertitude économique, les entreprises réduisent d'abord leur budget communication – et qui se répercute sur la plupart des maisons de production.

Le festival entend cependant demeurer fidèle à l'objectif assigné par son créateur, M. Michel Frois : être la *« vitrine incontournable »* de l'audiovisuel de formation et de communication. Parmi les « vedettes » figuraient les films ou vidéos utilisant des images de synthèse, ou en trois dimensions (3D), de plus en plus nombreux, même si leur production coûte cher (jusqu'à 1 million de francs la minute, en dépit du formidable développement de l'image numérique qui a fait baisser *de* 40 % le prix des techniques d'effets spéciaux).

Parmi les 400 audiovisuels (sur environ 6 000 produits annuellement retenus en sélection officielle pour *les trois grandes compétitions* qui ont animé Biarritz), la vidéo a confirmé une prédominance déjà esquissée en 1991. Avec 90 % de la production, la vidéo s'affirme aux dépens des films 35 mm, ce qui n'a pas empêché l'un d'eux de remporter le *grand prix*.

Ces choix répondent à l'évidence à des considérations économiques : 200 000 *francs en moyenne pour* le film vidéo contre 1 million de francs pour le 35 mm.

Entre projections, colloques et conférences, beaucoup de professionnels s'étonnaient *de la pénurie* d'images consacrées aux PME, notamment au sein de la sélection officielle, et déploraient que les politiques de communication utilisant l'audiovisuel soient le fait des grandes entreprises. Un prix à Biarritz équivaut à *un label, mais* le monopole de fait des « mastodontes » de la communication d'entreprise pourrait en amoindrir la valeur.

BÉNÉDICTE HOUDRÉ

Le palmarès

Grand Prix : l'UAP, pour *24 heures par seconde*, produit par la société Trempoline et réalisé par Jorge Dana.

Premier Prix du film d'entre*prise* : *Gaz de France pour CH4* (producteur SDIG, réalisateur Didier Pourcel).

Premier Prix vidéo d'entreprise : La Poste (direction financière) pour *Yellow Pig* (Production 2, réalisateur Jean-Hughes Giorgi).

Grand Prix de la communi*cation d'entreprise* : Laboratoire Glaxo.

Grand Prix européen de l'image d'entreprise : Siemens pour *Evolution des réseaux* produit par Luna film et réalisé par Richard Caesar.

Canal Plus table sur une croissance annuelle de 15 %

Canal Plus compte sur un résultat de 1,2 milliard de francs en 1992 et, avec la réduction des pertes à l'étranger, sur une progression annuelle de 15 % les années suivantes de son chiffre d'affaires et de son résultat (respectivement 6,99 et 1,08 milliard de francs en 1991). Ces prévisions, faites devant l'assemblée générale de la chaîne cryptée mardi 23 juin, tablent sur 3,55 millions d'abonnés à la fin 1992, et un revenu publicitaire atteignant 400 millions de francs (contre 310 millions en 1991).

Canal Plus *poursuit* aussi sa diversification : un accord est sur le point d'être conclu pour la reprise du Parc des Princes, en vue d'une *« meilleure commercialisation »*.

La chaîne arabophone MBC reprend UPI

Un juge des faillites de New-York a autorisé, mardi 23 juin, le rachat de l'agence *de presse* UPI *par* la chaîne de télévision arabophone basée à Londres, Middle-East Broadcasting Center (MBC). UPI, qui emploie encore 600 personnes, est en faillite depuis août 1991 et en cessation de paiement depuis lundi. Appuyé par les créanciers, le juge a préféré l'offre de MBC (3,95 millions *de dollars*, et des investissements estimés à 10 millions d'ici à 1994) à celle de l'homme d'affaires new-yorkais Leon Charney.

MBC est une chaîne de télévision pan-arabe, basée à Londres, qui serait notamment soutenue par des capitaux saoudiens. MBC est diffusée par les satellites Eutelsat et Arabsat, ce qui lui permet de couvrir l'Europe et le monde musulman du Maroc aux Emirats. Lancée en septembre 1991 avec des *moyens* très modernes, MBC estime toucher 16 *millions* de spectateurs.

Le Monde des Carrières

FORMATION PROFESSIONNELLE

DEMANDES D'EMPLOIS

INGÉNIEUR + GESTION. 25 ANS BILINGUE FRANÇAIS/ANGLAIS cherche

PASSION DANS LA FINANCE

Lauréat Université de Londres en physique appliquée. Expérience professionnelle à l'étranger. Formation complémentaire de 6 mois en gestion des entreprises à l'ESCP option finance/contrôle de gestion.

La vie financière des entreprises me passionne. Je cherche l'équipe de haut niveau qui voudra m'accueillir.

TÉL. : 16 (1) 45-25-21-97

J.H., 31 ans. Bonne connaissance du monde maya, passionné milieu arts, architecture, épigraphie, ch. travail en rapport. Tél. : (1) 45-85-80-48.

J.H., 31 ans, formateur, informaticien, informateur, communicateur, étudie toutes propositions. C. REVIRON : 140 bd. V.-Auriol, 75019 Paris.

Rech. poste d'enseignement de la langue espagnole. Ets scolaires, éts de formation, traduction, licence de psychologie espagnole. Préparation de maîtrise 92-93. Tél. : 42-54-57-77 (matin ou soir).

SPÉCIALISTE HABITAT/HANDICAP

Assistant Social Techni

en bâtiment. 15 a. exp. divers. cher. région parisienne, poste à resp. à l'interface de l'accompagnement social et de l'adaptation du logement des pers. à mobilité réduite. Assurerais l'évaluation des besoins, le montage des dossiers techniques et financiers, la coordination, le suivi des travaux des entreprises. Tél. : (16-1) 48-93-59-90.

URGENT

Jeune Allemande (28 ans) parlant français, bibliothécaire, libraire diplômée, agent commercial import-export diplômée, ch. emploi dans librairie ou industrie et commerce de livre en général ou dans maisons d'éditions. De préférence pour début septembre 92. S'adresser à : Mlle Kunze KIRSTEN, Dinglerstrasse 9, W-8750 Aschaffenburg.

Vous avez besoin de quelqu'un à San Francisco. J'y serai de 15 juillet au 15 septembre. Confiez-moi votre mission. Yvon : (16) 86-52-45-12.

CHEF PROJET TELECOM GÉNÉRALISTE

Commercial, techn., gestion, conseil., exp. internationale, cherche poste mission étranger : évaluation projets commerciaux, anglais, espagnol. Ecrire sous réf. 8530 *LE MONDE PUBLICITÉ* 15-17, rue de Col-P.-Avia, 75902 Paris Cedex 15.

Comptable, 23 ans, bac G 2, 2 ans et demi d'expérience en cabinet d'expertise, recherche poste similaire en cabinet ou entreprise. Libre début septembre. Tél. : 43-52-15-97.

Docteur en physique, DEA de philosophie, rech. emploi domaine scientifique ou/et culturel. (16) 91-48-18-97.

F., 91 ans, BAC + 5. GESTION de personnel, Dt social, exp. 4 ans (ENT. CABIN.) s'invest. comme adjoint ORH ou CONSULT. 46-02-28-43 ou télég. téléph.

Expert comptable 40 ans (licence en droit). Expérience : 9 ans audit, 8 ans en opérationnel. Fonctions d'encadrement, challenges réussis : rédaction de normes et procédure réduction des délais dans la production de l'informat., élaboration et mise en place de comptabilité, création d'un service d'audit interne. Tél. : 69-41-23-68.

Homme, très grande expérience, recherche emploi en région parisienne d'ATTACHÉ COMMERCIAL pour animation réseau revendeurs, prescription et promotion aménagement et décoration. Tél. 64-80-46-15.

J.H. 35 ans, cadre financier, sérieuses références, ch. poste de SECOND D'AGENCE au sein d'établissement soucieux de se développer. Téléphoner au 40-58-02-39.

DAME 48 ANS BATTANTE
Expér. mère de famille. Direct. de mais. de jeunes. Psychologue clinicienne. Cherche emploi, étudierais toutes propositions. Tél. : (16) 66-82-05-59.

DAME DOCUMENTALISTE

15 ans expérience, licence espagnol, anglais, portugais, cherche poste Paris de préférence temps partiel. Disponible fin août. Mme Prange, 15, rue Labrouste, 75015 Paris.

J. H. 33 ans, connaissant : édition, infor. éditoriale, imprimerie, documentation technique ; expérience du management, production, informatique, commerciale, libre de suite. Contact : 64-48-19-06.

JF 23 ANS - BAC G2
2 1/2 d'expérience en cabinet d'expertise
Recherche poste similaire en cabinet ou entreprise. Libre début septembre. Tél. : 43-52-15-97.

L'AGENDA

هكذا من الأصل

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

LOUVRE
Gd 3 P. 100 m² + petite terrasse. 2 200 000 F.- 42-29-02-10.

3e arrdt

MARAIS. Archives nationales, Mº RAMBUTEAU. 2 PIÈCES, 48 M², 8e ét., asc. SOLEIL. Cuis. équipée, bains, w.-c. Cave. 840 000 F. 48-04-85-85.

MARAIS (TURENNE-SAINTONGE). 2 PIÈCES. 63 m². Poutres. Refait neuf. Asc. SOLEIL. 1 300 000 F. Tél.: 48-04-84-48.

10e arrdt

RÉPUBLIQUE (près) Pierre de taille. 3-4 PCES. Asc., balcon. 5e ét. BEAU LIVING. Très clair s/rue. 1 760 000 F. 48-04-85-85.

GARE EST
Pierre de t., 3 pces s. rue, 66 m², cuis., tt confort. 1 000 000 F. 48-04-35-35.

LOUIS-BLANC. 2 P. 48 m² Tout confort. 695 000 F. Immo Marcadet. 42-52-01-82

—NEUF—
STUDIOS ET 2 PIECES
MARAIS (3ème) à part. de 879 000F.
ALÉSIA (14ème) à part. de 679 000F.
PARIS-OUEST IMMOBILIER
(1) 45.87.70.25

4e arrdt

LES ATELIERS DU MARAIS
HÔTEL DE VILLE
LIVRAISON 4e TRIM. 1992
Du studio au 4 pièces. Terrasses, parkings.
45-72-50-50
ELMER DWIGHT EDOUARD

5e arrdt

CENSIER
Beaux appts 60 m² et studio 28 m² refaits neuf. 42-89-50-57.

MAUBERT. DUPLEX 70 m² 6e asc. Calme. Impeccable. Dble liv. + chbre. Soleil. SANTANDREA. 40-70-07-18

PROPRIÉTAIRE VEND GRAND 2-3 PCES, 70 M², refait, 1er ét., ascenseur, MOINS DE 30 000 F LE M². 45-04-24-30.

PROPRIÉTAIRE VEND GRAND STUDIO, 50 M², possib. 2 pces, refait, à terminer. Prix INTÉRESSANT. 45-04-24-30.

Val-de-Grâce, récent, sans vis-à-vis, liv., 3 ch., parf. état, soleil, urgent. 43-35-18-36.

6e arrdt

Montparnasse, bel ancien 4/5 pces, 108 m², chf. indiv., soleil. A saisir. 43-35-18-36.

R. GDS-AUGUSTINS IDÉAL PIED-A-TERRE BEAU VOLUME 35 m² ENV. 2 P. SOLEIL. 40-70-07-18

S/JARDIN LUXEMBOURG Imm. luxueux. 5 PCES, 150 m². Vue exceptionnelle. Box. LITTRE: 45-44-44-45.

7e arrdt

AFFAIRE Métro Vaneau. Beau studio 26 m² tt cft. Charme. Bon état. 620 000 F. CASSIL. 45-66-43-43.

RUE DE VERNEUIL
Bel imm. 1er ét. s/jolie cour fleurie, appt familial, 2 récept., 8 chambres, 2 bains. Foncière Odéon. 43-29-85-06

RUE ROUSSELET, 4e ét., 2 pces, confort, rue et cour. 1 180 000 F. 45-67-95-17.

8e arrdt

Bd de COURCELLES, beau 7 pces 244 m² + 40 m² duplexable, 2 s.d.b., balcon panoramique, pkg. Particulier 8,5 MF. Tél. : 47-63-81-29.

ST-AUGUSTIN
DU STUDIO AU 8 PCES BEL IMMEUBLE RÉNOVÉ 42-89-50-57

9e arrdt

EXCEPTIONNEL
NOTRE-DAME-DE-LORETTE RUE DES MARTYRS
Bel espace 34 m², verrière sur cour, belle vue sur jardin, 3e ét., clair, calme, cuisine, w.-c., douche, aménag. soigné. Parfait état. 760 000 F. 43-57-67-35 (rép.).

MEDECIN
vd av. Trudaine. 1er ét. Splendide appart. 150 m². Beau volume, entrée salon 30 m². S. à manger, 3 ch. Tt cft sur même palier au 1er et 2e, entrée palière distincte pr. parti prof. Bel imm. ravalé cette année, option possible, studette 20 m² au 6e ét. Prix à débattre. Tél. : 48-78-12-35.

Part. vd appt mixte prof., 230 m², luxe, duplex. 5/6e ét., asc., park. 6 200 000 F + appt. ht gam., 130 m², 5e, asc., 2 ch., triple liv 3 800 000 F. (1) 42-61-02-10.

RUE BALLU
STUDIO 590 000 F
5e étg ascens. Bon imm.. CASSIL. 45-66-01-00.

11e arrdt

Près Nation, calme, 2 pces meublées, style Art et Déc., bain, cuis. équip., véranda + terrasse fleurie. 1 200 000 F. Tél. : 43-38-45-11 et 43-48-48-59. Visite 10, rue de Tunis, les 25 et 26 après 16 h 30, et le 27 de 10 h à 14 h.

RÉPUBLIQUE (près métro) BEAU 2 PIÈCES, cuis. Tout conft. 3e étage, digicode. 455 000 F. CRÉDIT. Tél.: 43-70-04-64.

13e arrdt

Mº GLACIÈRE. Récent. 4e ét. asc. 110 m². 4 chbres, 2 bns. Box. Soleil. 45-31-61-10

Particulier vend somptueux 115 m² bd ARAGO, ét. élevé, vue dégagée, balcons, caves, box pour 2 voitures. 3 750 000 F. Tél. : 45-84-37-06.

PATAY PROX. FUTUR Mº, bel imm., 6e, asc., 8 pces, cft. 890 000 F. 45-87-85-17.

14e arrdt

MAINE-ALÉSIA, 5 PIÈCES, 131 m², 4e ét., asc., clair. E.-O., chauff. indiv., imm. p.d.t., conc. mixte. Libération poss. Tél. : 45-40-67-34 (repas).

SUR PARC MONTSOURIS Gde maison + jard. privé, vue exceptionnelle, travaux. LITTRE 45-44-44-45.

VILLA ELMER
RUE DE L'EURE
Studio, 3-4 PCES, duplex. Plein ciel avec vue. Terrasses, parkings. LIVRAISON 4e TRIM. 1992.
45-72-50-50
ELMER DWIGHT EDOUARD

Vue except. parc MONTSOURIS imm. réc., 3/4 pces, terrasse, box. 3 000 000 F. 43-25-97-16.

15e arrdt

Front de Seine, studio, vue panoramique, face Seine, libre, urgent. Tél. : 48-08-07-48 48-08-52-61.

MONTPARNASSE VUE DÉGAGÉE SUR PLACE BEAU 2 PCES tt cft, clair, imm. ravalé. Px 680 000 F. CASSIL 45-66-43-43.

RUE CASTAGNARY BEAU GRAND STUDIO Et. élevé, clair, 8 mètres s. plafond. 770 000 F. CASSIL 45-66-01-00.

16e arrdt

16e TROCADÉRO. Pierre de t. 2 P. 60 m². Balc. chff. ount. 44-53-00-42

AV. PAUL-DOUMER
(même) ét. élevé STANDING 2-3 PIÈCES REFAIT. 45-04-23-15.

LA MOTTE-PICQUET VILLAGE
Un bel immeuble de standing à l'orée du Village suisse
Studio, 2, 4 et 6 pièces
Livraison 4e trim. 92
J.N. Commercialisation
(1) 40-89-00-00
7 jours sur 7

RUE DE LA POMPE Idéal pied-à-terre, studio impeccable dans immeuble moderne. 620 000 F. 47-27-12-07.

17e arrdt

Part. vd av. de SAXE, imm. p. de t., 4e ét., asc., 5 pces, 135 m², jardin. 4 700 000 F. Soir : 45-32-48-15 bur. : 47-36-98-09.

Part. vend entre l'av. Niel et Wagram, imm. récent, 8 ch. + séj., 2 s.d.b., cuis., soleil et calme, 4e ét., asc., 3 MF. Tél. : (1) 42-67-28-45.

18e arrdt

18e AV. JUNOT F 4 - IMM. ANCIEN PFAIT ÉTAT, TRÈS CLAIR CALME, 82 M², ASC. PRIX : 3,1 MF TÉL. : 46-06-06-82.

CIMETIÈRE MONTMARTRE (près) URGENT. STUDIO. Cuisine, tout confort. 3e étage. Calme. 210 000 F. 48-04-84-48.

2 P. CFT 560 000 F
Rue Ordener
Immo Marcadet 42-52-01-82

19e arrdt

PARC BUTTES-CHAUMONT COQUET STUDIO. Coin cuis., w.-c., douche. 1er ét., clair. 289 000 F. CRÉDIT. Tél.: 43-70-04-64.

20e arrdt

20e. Quartier La Campagne à Paris. Proche métro et commerces. 2-3 pièces. 52 m². Triple exposition. 2e étage. Clair. Ascenseur. Salles de bains, wc séparés avec fenêtres. Cuisine équipée et aménagée. Cave. Gardien. Interphone digicode. Rue calme sans vis-à-vis. 875 000 F - 43-60-77-82.

Très bon XXe, vds ds imm. gd stand., 82 m² + 100 m² terr. arborés, parf. état, charme except. 2 500 000 F. Tél. av. 8 h et ap. 20 h : 43-54-65-05.

DUPLEX 8/7 P. 139 m². Séj. 46 m², dernier ét. Cuis. équip., 2 wc, 2 s.d.bs, 2 boxes ferm., chauff. gaz ind. 100 m RER. 1 100 000 F. Bur. 40-15-01-88 Dom. 60-17-97-47 (NOISIEL)

77 Seine-et-Marne

Duplex 6/7 P. 139 m², Sẻj. 46 m² dern. ét. Cuis. équip., 2 wc, 2 s.d.b., 2 boxes ferm., chauff. gaz ind. 100 m RER 1 100 000 F. Bur. : 40-15-01-88 Dom. : 60-17-97-47 (Noisiel)

78 - Yvelines

Maisons-Laffitte parc, 15 mn RER, ds gde mais. XIXe, part. vd appt 130 m², parf. ét., très ensol., 1 studio 20 m² indép. + 2 gar., gd jd. 2 800 000 F. (1) 39-62-43-93.

91 - Essonne

Verrières-le-Buisson. TRÈS URGENT, vends cause départ 4 PCES, 75 m², 3e ét. sans asc. ds parc boisé. Commodités à prox. 999 000 F. 60-11-66-92.

92 Hauts-de-Seine

7 minutes Montparnasse Particulier vend près gare, commerces et transports, STUDIO 25 m² + 8 m² de balcon. Entrée, pièce principale meublée, cuis. aménagée et équipée, s. de bns complète, wc. Penderie, cave et parking en ss-sol. Immeuble de standing. Ascens. Habitable sans frais. 500 000 F. Tél. 47-36-13-41

BOULOGNE
Proximité métro
Livraison immédiate
4 PCES - 102 m² - 3e étage
Superbe séj. 45 m², 3 chbres
Prix : 2 680 000 F
Parking inclus
BREGUET
47-58-07-17

COURBEVOIE-LA DÉFENSE. 4 p., 90 m². 1 460 000 F. Poss. prof. Ib. 46-67-00-34 le soir.

MEUDON BELLEVUE
4 p. 75 m². Immeuble standing. Cuis. amén. Park s/sol. Cave. Jard. priv. 1 630 000 F. Particulier. 46-26-24-93.

NEUILLY CHATEAU
RUE CHARTRAN
Bel imm. caractère, pierre de t., entièrement rénové, cheminées.
CHAMBRES INDIVIDUELLES 3/4 pces, dble séj. + 2 chbres 5/6 PIÈCES
LIVRAISON IMMÉDIATE
CPM PATRICE MUSY
40-86-90-77

94 Val-de-Marne

URGENT. CRÉTEIL, 2 pièces au 147, rue du Gal-Leclerc, au 3e dans une résidence de 4 étages, interphone, cave, près toutes commodités. Prix 510 000 F. Tél. : 48-98-07-41

« LES TERRASSES DE JOINVILLE » Imm. villa grand standing, 3 duplex 140 m², terr.-jard. 100 m², 75 m² et 55 m². 16 000 F le m² moyen. Loft 138 m². Jardin 85 m². 18 600 F le m² moyen. Livraison juillet 1992. Documentation et R.V. : Immo Marcadet, 42-52-01-82.

VINCENNES Dans hôtel particulier. 6 P., 180 m², luxueux. Jard. Garage 4 300 000 F. MICOT. 43-44-43-87

Province

BORDEAUX (centre). Très beau F 1 meublé, 44 m². 25 U. 43-43-73-90, 43-22-33-44.

Deauville, 2 pces équip., balcon, terrasse, t. bien situé. Tél. 42-67-18-24.

Proche golf Mandelieu, appart. villa sur le toit, vue mer panor. au calme, tennis, pisc., frais réduits, SH 106 m², terrain 150 m², garage, cave. Prix : 3 898 053 F. Appel grat. 05-30-33-03. Ouv. 7 j sur 7.

Proche golf Mandelieu. Vue mer, Esterel, golf. Domaine privé, gardienne. 3 pces SH 69,70 m². Terrasse 68,40 m². Frais réduits. Prix : 1 880 000 F. Ouvert 7 j. sur 7. PAGANICA COMMERCIALISATION. Appel gratuit : 05-30-33-03.

A 10 min. DE CANNES 2 pces SH 60 m², ter. 33 m², vue mer et collines. Parking, cave, piscine. Prix 1 360 000 F. Frais de notaire réduits. Appel gratuit 05-30-33-03. Ouvert 7 J. sur 7.

DEAUVILLE Dans imm. résid., part. vd beau studio, prox. Hôtel Royal, 150 m plage, 27 m² habit., 16 m² jard. privé. Park., cave, tt cft. Etat impecc. 43-68-89-74, matin.

Particulier vend BOURGES CENTRE-VILLE quartier calme, ts commerces, pt. imm. 2e ét., 8 pces, 60 m², chauf. central individuel, faibles charges. 320 000 F. Tél. : (1) 39-59-23-35.

Idéal vacances F 2, presqu'île de Giens-Hyères (Var), prox. plages et village. 276 000 F. Mandataire : 94-58-12-78.

Vends studio sur la Côte Bleue, Sausset-les-Pins, RdC neuf 27 m² habit. 20 m² de jardin + park. pers., ent. meublé, calme total, à 30 m de la plage. Fr. not. réduits. 360 000 F Tél. h. rps : (16) 81-31-69-71

Corse. Porto-Vecchio. Aéroport international à 20 km (Figari). A 100 mètres des plages de sable fin du golfe, sans route à traverser et à 2 500 m de toutes commodités. Dans un ensemble de 24 villas, avec piscine privative, possibilité de « résidence principale » d'environ 60 m² habitables + terrasse de 28 m², barbecue. Pour 8 personnes, confort, meublé. Faibles charges, très bon rapport locatif : 10 %. Prix : 700 000 F Tél. 16-1 39-58-24-29 ou 45-66-80-71.

appartements achats

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPARTS DE HAUT DE GAMME PARIS RÉSIDENTIEL et BUREAUX
(1) 45-62-16-40

Recherche 2 à 4 P. PARIS. Préfère RIVE GAUCHE. PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-35-43, même le soir.

ACHÈTE CPT
NOTAIRE STUDIO A 8 P. DÉCISION IMMÉDIATE. 48-04-84-48 poste 257.

STÉ ACH. CPT studios ou 2 pces s. Paris intra-muros. M. Juster 40-22-93-87.

locations non meublées demandes

Paris

Particulier cherche à louer à partir du 1/6/92. 4 pièces minimum quart sud-est Paris-banlieue. Tél. : 49-60-81-83.

Collaborateur journal ch. 2 PCES A LOUER 40-45 m² à Paris ou proche banlieue, prox. métro. 3 800/4 500 F charges comprises. M. Lucien Soyer : 47-57-06-50 (après 20 heures) ou 40-65-26-97 (bureau).

EMBASSY SERVICE
recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS et bureaux
(1) 45-62-30-00

locations non meublées offres

Paris

15e Mº DUPLEIX 3e ét., asc., résidence récente, beau 2 P. TT CFT, balcon, 5 000 F avec parking. 45-66-43-43.

7e proxim. PL. BRETEUIL, dans RÉSIDENCE RÉCENTE, STANDING, STUDIO tt cft, balc., s. jard. 4 300 F. CASSIL 45-66-43-43.

ETOILE. 125 m², caract., balc., vue Arc triomphe. 16 000 F. PARTENA 40-07-86-50.

Mº POISSONNIÈRE Ds imm. ancien, 3e ét. ss asc., 2/3 pces, ref. nf. 5 425 F cc. Tél. le matin : 42-40-66-60.

MONTPARNASSE, 3/4 PCES, parfait état, 3e ét. 7 500 F HC. 42-54-16-20.

MOUTON-DUVERNET, superbe atelier 1830, 90 m² env., duplex, 10 000 F/mois cc, entièr. aménagé, reprise justifiée. 43-29-78-40 HB.

PEREIRE, BEAU 2-3 P., 67 M², GD DBLE LIV., CLAIR. 8 600 F. PARTENA 40-07-86-50.

PLACE MADELEINE 6 P. TT CFT DUPLEX 150 m², 18 000 F mens. Ppcaire 46-22-49-09.

R. ND-DES-CHAMPS
Bel appart. 120 m² s. jardin, gd séj., 3 chambres, s. bains, cabinet toil., cuis., box voit. LIBRE DÉBUT JUILLET. 13 100 + 1 350 ch. SOTRAGIM 40-71-71-21.

TERNES IMM. RÉCENT Beau studio rénové, placards. 3 400 F + ch. 45-87-95-17.

13e. Place G. Henocque. 70 m², dble liv. + ch., neuf cuis. équipée, park., cave. Stand. 2e ét. s/jard. Clair, calme. 8 600 F par mois ch. compr. Libre 6 juillet. 45-80-77-59 le soir.

CENTRE ST-GERMAIN-EN-LAYE 6 mn RER, duplex rénové, 8 P. Salle d'eau, cuis., granier, 5 000 F/mois CC. 30-87-00-75.

MUSÉE PICASSO, standing, réc. gd dble liv. + chbre, tt cft. 8 000 F. ASM 42-47-12-10.

Près LA FAYETTE, imm. anc. p. de t., gd 2-3 pces, 65 m², 4e ét., asc., ét. nf. sol., 5 200 F + 1 000 F ch. ASM 48-24-63-66 soir et w.-e. 42-40-35-94.

V.-HUGO dans imm. anc., p. de t., beau 2 pces, cuis., s.d.b., 2e ét., asc., 40 m², ref. nf, très calme. 5 100 F charges incluses. ASM 48-24-63-66.

VILLIERS bel imm. anc., p. de t., gd 4-5 pces, 115 m², 5e, asc., ref. neuf, calme, soleil. 12 500 F + 1 585 F charges. ASM 48-24-63-65 soir et w.-e. 42-40-35-94.

16e ST-DIDIER, beau 2 p. 58 m², imm. réc., stand. 5 000 F. PARTENA 39-55-06-24.

MAISON RADIO rare 3 p., 100 m², imm. réc. 6 200 F. PARTENA 39-55-06-24.

AV. D'ITALIE Tout cft, park. sous-sol, chauffage collectif. – gd 3 pces, 7 562,60 F cc – gd 2 pces, 6 337,60 F cc Cab. HAMEON 48-72-87-47.

locations meublées offres

Paris

FBG ST-HONORÉ PRÈS PALAIS Elysée, luxueux studio, sdb, kitch., calme, lumière, 6 600 F/ms, caution exigée. Tél. : 42-65-05-29.

NATION, réc. stand. s/jard. priv., gd 2 pces, tt cft. 6 000 F. ASM 42-47-12-10.

PTE MAILLOT côté Neuilly, beau studio, 30 m², 3 700 F. PARTENA 39-55-06-24.

maisons individuelles

Part. vend maison 300 m² habitables, tt confort + 600 m² à aménager, 95 km Paris Est, centre-ville, ts commerces, bord de Seine, SNCF. 32-51-99-81 25-39-75-08.

PART. VEND MAISON PIRIAC, près La Baule, 62 m², séjour, 2 chbres, s.b., combles aménageables, 1 000 m² terrain, 200 m plage.
Prix 580 000 F.
Tél. : 60-09-32-06.

VAUCLUSE
Mais. anc., hab. avec jardin, 3 chbres, gar., cellier, dépend. à restaurer, très jolie vue, bcp de charme. Px 800 000 F. IMMOBILIÈRE DU VENTOUX, BP 58, 84110 Vaison-la-Romaine. Tél. : 90-36-35-18.

Propriétaire vend maison dans site classé, dpt 85, 86 m² habitables + cour + 500 m² jardin, 700 000 F. Tél. (33) 61-24-15-12.

SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE
Particulier vend maison dans domaine, 300 m² utilisable, séjour 50 m², 6 chambres, 3 sdb, salle de jeu, cave à vin, jardin paysager 1 000 m². Px : 3 900 000 F Tél. : 40-93-01-56.

maisons de campagne

Entre Dol et Combourg (35). A Bonnemain, Bretagne nord, 35 km St-Malo, 15 km Mt St-Michel, vieille ferme granit ent. rénovée, tt cft, gge 2 voit., terr. 2200 m². T. (1) 42-38-32-93.

A SAISIR, 70 mn Paris, direct A6, MONTARGIS (45) SUR SON TERRAIN
5 HECTARES
à l'orée de la forêt SPLENDIDE FERME TTE AMÉNAGÉE, habit. de suite. Séj. chemin., sal. cuis. 4 CHBRES. Bns, wc. Chf. cent. Gaz. 2 granges. Pt lot, 690 000 F. Créd. 100 % par C. Epargne. Tél. 24 h/24
(16) 38-85-22-92

villas

AIX-EN-PROVENCE
Site unique, près du centre, vue sur Sainte-Victoire. Très belle villa neuve, prête à vivre, 187 m² habitables + dépendances, jardin aménagé. 2 850 000 francs. IMMOBILIER CONSEIL TÉL. : 42-27-61-78.

Vds Entraigues 84, mais. village, gd caractère, 240 m², jard., solarium, 4 ch., 2 s.d.b., 3 w.-c., cave, gar. + appt. 1,4 MF. Tél. : (16) 90-83-16-52 soir.

immeubles

Part. vend proximité bords de Seine et gare RER ligne C, 26 mn aéroport d'Orly et Notre-Dame, immeuble d'habitation, très bon standing, proche toutes commodités.
– Rez-de-chaussée à usage professionnel, 150 m², vue, calme, sur jardin 162 m².
– Habitation sur 3 niveaux, 320 m², 10 pièces + cuisine, buanderie, salle d'eau, s.d.b. w.-c., terrasse, cave, chauffe-rie ind., garage.
46-80-30-72
agences s'abst.

viagers

CAP CORSE vend viager maison sur voie piéton. 3 P. cuis. sanit., balc., vue impren. 350 000 F + 1 tête 81 ans 2 600 F/mois, tél. uniq. matin 8 à 8 h. (16) 95-30-85-17.

terrains

AIX-EN-PROVENCE
UNIQUE
Dans domaine 7 hectares, près centre-ville, vue sur Sainte-Victoire, terrains exceptionnels prêts à bâtir de 600 à 1 700 m². IMMOBILIER CONSEIL TÉL. : 42-27-61-78.

Prop. vd direct cause santé, 82, 1,8 km pte Orléans, 5 mn Mº Châtillon, idéal siège sté, terrain 1 107 m², permis const. 2 200 m² (brux activ.) + pose., 40 park. Livr. 8 mois, si je construis IDÉAL plact gros %. Px intér. Tél. : 46-41-09-43.

VENTE VOLONTAIRE
LUBÉRON GORDES (MURS) dernier et splendide terrain 1,28 ha. VUE FÉERIQUE COS 260 m², pour une ou 2 maisons. Au plus offrant. CLOTURE DES OFFRES : 5 JUILLET 1992. Rens. : 69-07-01-80 Fax : 69-82-97-40.

TERRAIN FACE A IKEA AUCHAN
Pour activité de bon standing ou commerce de très bonne qualité.
Situation exceptionnelle dans le périmètre du CC régional.
Surface de 24 000 m²
100 m de profondeur – façade de 240 m, sur route départementale.
Faire offre à **LA SEM**
92, avenue du 19-Mars-1962 – 78370 PLAISIR

propriétés propriétés

IRLANDE A VENDRE
Châteaux, maisons de campagne avec large terrain, petites maisons et domaines fonciers à vendre; tous figurent dans notre catalogue d'été 1992. Ecrivez, téléphonez ou faites votre demande par fax pour en obtenir une copie gratuite - Aujourd'hui! Notre adresse:
AGENCE IMMOBILIERE • JACKSON-STOPS
51 Dawson Street, Dublin 2, Irlande.
Tel: 353-1-771177. Telefax: 715156

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux bureaux

Locations

Imm. standing, 1 ou 2 burx dir., équipt complt secrét. 42-24-63-00.

MILAN
plein centre financier, louons bureaux de prestige, 300 m² + parking clos + 1 place attitrée rue métro Turati (MM3). Tél. : Lugano (CH) 1941-91-237868 ou Milan 1939-2-6682408.

[illegible] CHAMPS-ELYSEES [illegible] bureaux commerciaux [illegible] AGENCE [illegible]
MGC

TOULOUSE, hyper centre, rue du Languedoc, face park. Carmes, loue 400 m² bureaux, imm. caract., rén., à partir 2 800 F HT HC. Tél. : 61-75-74-30.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services. 43-55-17-50

Bd de l'Hôpital Beau local professionnel Cession : 30 000 F Loyer mensuel : 5 000 F. Immo Marcadet. 42-52-01-82

Direct sans agence 17e RUE SAUSSURE BUREAUX 287 m² + 8 PARKINGS État impec. Précaire poss. Tél. 44-25-30-24

fonds de commerce

Ventes

A vdre ds petite ville du PÉRIGORD, papeterie, photocopie et reprographie. CA : 2 500 000 F. Fonds : 1 000 000 F justifié. Formation assurée. Tél. : 53-59-25-07.

Bd Bonne-Nouvelle Urgent, cause maladie, vends S.A. restaurant 160 places. prix intéressant à débattre. Tél. : 47-70-08-31.

boutiques

Locations

TROCADÉRO
Boutique bureaux à céder. Tél. : 45-04-23-15.

locaux industriels

Locations

RFA - Immob. indust. et commercial. Votre contact, fax : 19-49-721-83707. Ref. Cha.

CESSION DE CHARGES FONCIÈRES A PARIS XXe

VILLE DE PARIS
S.A.E.M.A.R. SAINT-BLAISE (20e arrdt)
APPEL D'OFFRES PROMOTEUR/INVESTISSEUR POUR L'ACQUISITION DES DROITS DE CONSTRUIRE RELATIFS A UN TERRAIN SITUÉ DANS LA Z.A.C. RÉUNION

La S.A.E.M.A.R. Saint-Blaise, Société d'Économie Mixte d'Aménagement et de Rénovation du secteur Saint-Blaise lance, un appel d'offres auprès de tous promoteurs ou investisseurs en vue de la cession, en toute propriété, des droits de construire d'un immeuble d'habitation dans la Z.A.C. Réunion à Paris-20e destiné à l'accession libre.

OBJET

Le terrain d'emprise, nu et libre, d'une superficie de 1 328 m², est situé 50 à 56, rue des Vignoles, 22-24, rue Michel-de-Bourges, en contiguïté du futur jardin public.

Le programme porte sur une superficie H.O.N. de 5 155 m² environ de planchers destinée à 4 820 m² de logements, 335 m² de commerces en rez-de-chaussée et 79 emplacements de stationnement en sous-sol.

L'architecte qui assurera la maîtrise d'œuvre de l'opération sera choisi par le lauréat sur une liste de concepteurs qui lui sera présentée par la S.A.E.M.A.R. Saint-Blaise.

DÉROULEMENT DE LA CONSULTATION

Le dossier de consultation peut être retiré à partir du 25 juin 1992 à la S.A.E.M.A.R. Saint-Blaise, 10-16, rue de la Justice, 75020 Paris, contre remise d'un chèque de 1 500 F à l'ordre de la S.A.E.M.A.R. Saint-Blaise.

Les offres seront remises sous double enveloppe cachetée, l'enveloppe intérieure contenant la soumission. Elles devront être transmises à la S.A.E.M.A.R. Saint-Blaise au plus tard le 3 août 1992.

Elles seront accompagnées d'une présentation de la société, de ses moyens et de ses références.

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus en téléphonant au 43-64-43-00, de 11 h à 12 h et de 15 h à 16 h.

SEMAEST
ZAC CHALON - PARIS-12e
Ensemble de bureaux

APPEL D'OFFRES OUVERT

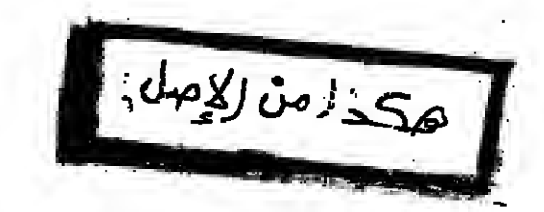
1. OBJET
La SEMAEST, Société d'économie mixte d'aménagement de l'est de Paris, lance un appel d'offres ouvert de promoteurs (et/ou d'investisseurs) sur charge foncière en vue de l'acquisition des droits de construire, en tout ou partie, un ensemble de bureaux dénommé « îlot 12 » situé dans la ZAC CHALON à PARIS-12e.

2. PROGRAMME
Le programme prévoit la réalisation sur un terrain de 4 624 m² environ de trois ensembles immobiliers de buraux représentant respectivement par lot :
– A – 11 000 m² de SHON et 88 places de stationnement
– B – 8 700 m² de SHON et 70 places de stationnement
– C – 6 100 m² de SHON et 65 places de stationnement
soit un total de 27 800 m² de SHON et 223 places de stationnement.

3. OFFRES
Les offres peuvent porter sur un lot, deux lots ou sur les trois lots.

4. RETRAIT DES DOSSIERS
Le dossier de consultation peut être retiré, au prix de 2 500 F HT, à partir du 29 juin 1992 à la SEMAEST (service commercialisation), 161, avenue Daumesnil, 75012 PARIS. Tél. : 43-45-98-96.

5. REMISE DES OFFRES
Les offres seront remises sous double enveloppe cachetée, l'enveloppe intérieure contenant la soumission. Elles devront être transmises au plus tard à la SEMAEST le 9 octobre 1992 à 17 heures.



LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

5e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO 31 m², 2e étage	11, rue Tournefort GCI – 40-16-28-68	4 850 + 356

8e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 PIÈCES 144 m², 3e étage	66, boulevard Malesherbes GCI – 40-16-28-69	19 400 + 1 885
4 PIÈCES 160 m², 6e étage parking, balcon	32, avenue George-V CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	22 000 + 3 000 15 000
5 PIÈCES 177 m², 4e étage	225, rue du Fg.-St-Honoré AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	20 000 + 1 850 14 232

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 46 m², 3e étage Box, balcon	6, cité de Phalsbourg GCI – 40-16-28-68	5 000 + 465
4 PIÈCES 100 m², 4e étage parking	1, rue Pelée LOC INTER – 47-45-15-58 Frais de commission	9 318 + 750 7 038

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 47 m², 6e étage parking	15, rue Fizeau LOC INTER – 47-45-15-84 Frais de commission	5 460 + 432 4 194
STUDIO 38 m², 6e étage parking	6-8, rue du Lac AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	4 000 + 720 2 846
2 PIÈCES 61 m², 5e étage	7, rue de Presles AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	6 500 + 1 010 4 625
2 PIÈCES 47 m², 4e étage parking	57, rue des Morillons SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	5 300 + 799 3 816

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO 34 m², 1er étage	4, rue Félicien-David SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	4 870 + 524 4 153
5 PIÈCES DUPLEX 131 m², 5e-6e étages balcon	4, rue Félicien-David SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	18 500 + 1 880 18 275
STUDIO 38 m², 5e étage	135, avenue de Versailles SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	3 800 + 560 2 736
4 PIÈCES 122 m², 7e étage	11-13, rue Gros SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	15 100 + 2 152 10 872

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 136 m², 5e étage	8, rue des Dardanelles GCI – 40-16-28-71	17 000 + 2 208
4 PIÈCES 90 m², 5e étage balcon	117, rue Cardinet SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	8 150 + 1 620 7 225
4 PIÈCES 107 m², 6e étage	75, bd Pereire AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	14 500 + 1 570 10 318
6 PIÈCES 212 m², 2e étage	32, bd. de Courcelles AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	28 500 + 2 700 20 280

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 65 m², 3e étage parking	10, résidence Belleville AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	4 605 + 1 173 3 277

20e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 92 m², 3e étage parking	74-80, rue de Buzenval AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	7 200 + 1 600 5 124

78 - YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 89 m², r.-de-ch. jardin 78 m² parking	BAILLY 38, square des Marronniers SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	5 300 + 1 095 4 375
3 PIÈCES 72 m², 1er étage parking	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE 2 *ter*, rue La Rochejaquelein AGF – 44-86-45-45 Honoraires de location	5 232 + 680 4 434
STUDIO 54 m², r.-de-ch. parking	ROCQUENCOURT 15, rue des Erables AGIFRANCE – 49-03-43-04 Frais de commission	3 468 + 570 3 838

92 - HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 63 m², 4e étage parking	BOULOGNE 140, route de la Reine SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	5 570 + 1 245 4 082
4/5 PIÈCES 110 m² rez-de-chaussée parking	COURBEVOIE 333, bd. Saint-Denis CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	7 000 + 600 5 310
4 PIÈCES 93 m², 4e étage parking	LEVALLOIS 7, allée Claude-Monet AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	10 150 + 750 7 222
7 PIÈCES 215 m², 4e étage	NEUILLY 9-11, rue Sainte-Foy AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	26 600 + 2 400 19 070
5 PIÈCES 110 m², 8e étage	NEUILLY 4, place Bagatelle AGIFRANCE – 49-03-43-04 Frais de commission	13 587 + 1 732 8 554
5 PIÈCES 157 m², 6e étage	NEUILLY 5, bd Richard-Wallace AGIFRANCE – 49-03-43-04 Frais de commission	18 985 + 2 152 13 509
5 PIÈCES 172 m², 1er étage	NEUILLY 139, bd. du Général-Kœnig AGIFRANCE – 49-03-43-04 Frais de commission	19 262 + 2 832 13 706
3 PIÈCES 65 m², 1er étage parking	NEUILLY 7 *bis*, rue du Rouvray LOC INTER – 47-45-16-09 Frais de commission	7 323 + 639 5 598
3 PIÈCES 70 m², 2e étage possib. parking balcon	NEUILLY 223, av. Charles-de-Gaulle CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	5 900 + 1 090 5 238
3/4 PIÈCES 110 m², 3e étage balcon, parking	NEUILLY 74 *bis*, bd Maurice-Barrès CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	14 000 + 1 850 10 350
2 PIÈCES 54 m², 5e étage parking	SÈVRES 11, av. de la Division-Leclerc SAGGEL – 46-08-80-36 Frais de commission	4 870 + 817 3 506
4 PIÈCES 91 m², 3e étage parking	SÈVRES 11, av. de la Division-Leclerc SAGGEL – 46-08-80-36 Frais de commission	7 473 + 1 189 5 380
5 PIÈCES 111 m², 4e étage parking	SÈVRES 11, av. de la Division-Leclerc SAGGEL – 46-08-80-36 Frais de commission	8 900 + 1 564 6 408

94 - VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 78 m², 1er étage park.	CACHAN 34, avenue Carnot AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	5 400 + 950 3 843
3 PIÈCES 68 m², 4e étage parking, balcon	CHARENTON 158, rue de Paris LOC INTER – 47-45-15-84 Frais de commission	5 380 + 903 4 158
4 PIÈCES 81 m², 4e étage parking	VINCENNES 7, allée J.-Daguerre AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	8 283 + 920 5 894
2 PIÈCES 52 m², 4e étage parking	JOINVILLE-LE-PONT 12, rue Halifax SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	4 130 + 558 2 973

VIE DES ENTREPRISES

Nouveau regroupement dans l'électroménager

AEG s'allie à Electrolux

FRANCFORT

de notre correspondant

Les groupes suédois Electrolux et allemand AEG ont annoncé, mardi 23 juin, avoir conclu une alliance dans les appareils électroménagers. Les deux partenaires vont développer et fabriquer en commun des lave-vaisselle, des sèche-linge et des machines à laver à chargement par le haut. Electrolux prendra en outre 10 % du capital de la filiale électroménager d'AEG avec une possibilité d'aller au-delà, tandis que le groupe allemand obtiendra des obligations convertibles du Suédois.

Cette *« coopération de long terme »*, selon les deux partenaires, leur permettra d'obtenir des économies d'échelle. L'uniformisation mondiale des modes de cuisson et de lavage est à la fois cause et raison d'une concentration mondiale de cette industrie. Les machines à laver, les fours ou les réfrigérateurs comportent de moins en moins de caractéristiques nationales et la compétition s'effectue, en retour, à l'échelle mondiale. Les fabricants européens sont désormais menacés par les Américains et ils le seront demain par les Japonais déjà présents dans les fours à micro-ondes.

Cet accord permet à Electrolux de conforter sa première position européenne, avec un chiffre d'affaires de 44 milliards de francs environ, devant le tandem allemand Bosch-Siemens et l'américain Whirlpool, qui a racheté les activités de *Philips*. Viennent ensuite, dans le classement, les allemands Miele et AEG, puis le français Thomson.

Le groupe AEG, après une faillite retentissante au début des années 80, est un conglomérat désormais présent dans les automatismes industriels, l'électrotechnique, les systèmes ferroviaires, l'électronique et l'électroménager. Daimler-Benz, qui en a pris le contrôle à 80 %, en poursuit le redressement. Avec un chiffre d'affaires de 14 milliards de deutschemarks (dont 2,6 milliards dans l'électroménager), AEG a encore perdu 624 millions de deutschemarks l'an dernier et vise un petit équilibre cette année. Son patron, M. Georg Stöckl, a entrepris de *« concentrer »* le groupe sur ses activités principales. Il a vendu les câbles à Alcatel l'an dernier ainsi que les outillages au suédois Atlas Copco et il a fermé la ruineuse filiale Olympia dans la bureautique.

La filiale électroménager est trop petite à l'échelle européenne. Un rapprochement avec Bosch-Siemens a été envisagé mais il aurait vraisemblablement été annulé par l'Office des cartels allemand. Une vente avait été exclue par M. Stöckl puisque cette activité, grâce aux prix élevés en Allemagne, est encore actuellement rentable. La coopération à long terme avec Electrolux était dès lors la solution logique.

ÉRIC LE BOUCHER

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

NOMINATION

□ **M. Otto Lambsdorff nommé président du conseil de surveillance d'Alcatel NV.** – M. Otto Lambsdorff, ancien ministre de l'économie et parlementaire allemand, a été nommé président du conseil de surveillance d'Alcatel NV, la branche de télécommunications du groupe Alcatel-Alsthom, a indiqué mardi 23 juin Alcatel Alsthom dans un communiqué. M. Lambsdorff, qui était membre de ce conseil depuis 1987, remplacera M. Rand Araskog, président d'ITT. Sa prise de fonctions interviendra en juillet, lorsque sera finalisé le rachat par Alcatel-Alsthom des 30 % qu'ITT détenait encore dans Alcatel. Alcatel, qui est présidé par le Français Pierre Suard, a réalisé en 1991 des ventes de 22,9 milliards de francs en Allemagne (près de 20 % du chiffre d'affaires total), soit presqu'autant qu'en France (24,4 %). Le groupe emploie 30 000 personnes outre-Rhin.

COOPÉRATION

□ **Apple s'associe à Toshiba dans les produits multimédias.** – Le géant japonais Toshiba Corp. et la firme américaine Apple Computer Inc. ont annoncé, mardi 23 juin, qu'ils s'associaient pour développer de nouveaux produits, dont des données textuelles, graphiques, vidéo et audio. Par cet accord, les deux compagnies annoncent qu'elles veulent développer un produit non identifié, qui devrait être commercialisé mi-1993, basé sur la technologie du disque compact (CD-ROM). Toshiba va aussi commercialiser la technologie des logiciels à partir d'une joint-venture multimédias entre Apple et IBM, appelée Kaleida.

CAPITAL

□ **Bouygues : contestation d'actionnaires minoritaires.** – Deminor, association d'actionnaires minoritaires, s'est inquiétée mardi 23 juin des conditions dans lesquelles le groupe de BTP Bouygues a cédé, à la fin de 1990, les 34 % qu'elle détenait dans Mabinvest à une société civile contrôlée par la famille Bouygues. Mabinvest, qui réalise un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de francs, détient 51 % de la Saur, numéro trois de la distribution d'eau en France, et 16 % de Bouygues. Deminor redoute que cette cession se soit faite à des conditions inférieures à celles du marché. L'association a précisé que si plus de 10 % des actionnaires de Bouygues lui apportaient leur soutien d'ici à la fin août, elle poursuivrait sa démarche. Un porte-parole du groupe de BTP s'est élevé contre cette initiative. Il a rappelé que cette vente s'est faite à un prix de 226,29 millions de francs et qu'elle a été approuvée lors de l'assemblée générale de 1991. – *(Reuter)*

ACCORD

□ **HP reprend l'activité miniordinateurs de Texas Instrument.** – Les firmes informatiques Hewlett-Packard (HP) et Texas Instrument ont signé une lettre d'intention pour la reprise par HP des activités miniordinateurs du groupe électronique texan, a annoncé mardi 23 juin Texas Instrument dans un communiqué. Aux termes de l'accord, HP reprendra la famille de miniordinateurs Unix de Texas Instrument, connue sous le nom de Série 1500. Texas Instrument conserve ses activités dans le secteur des ordinateurs portatifs de type « notebook », des imprimantes, des logiciels et des télécommunications, précise le communiqué de la firme.

CESSION

□ **BSN cède deux de ses marques italiennes d'eau minérale.** – BSN va céder deux de ses marques italiennes d'eau minérale (Sangemini et Fabia), pour recentrer son activité dans la péninsule autour de Ferrarelle pour les eaux gazeuses et Boario pour les eaux plates. Les marques cédées représentent environ 18 % de l'activité eau minérale de BSN en Italie.

INVESTISSEMENT

□ **Fiat crée une société avec Saada en Algérie.** – Fiat Auto et Saada (Société algérienne de l'automobile, du développement et des activités connexes) viennent de créer une société mixte, la Fatia (Fabrication automobiles Tiaret) : Fiat détient 36 % du capital, pour un montant de 30 milliards de lires (133 millions de francs). En outre, l'Italie a accordé un crédit de 170 milliards de lires pour le développement du projet. La Fatia produira 30 000 véhicules par an dans trois ans.

CRISE

□ **Galina-Père Dodu : 300 suppressions d'emplois.** – La direction de Galina-Père Dodu, filiale du groupe agroalimentaire breton Doux spécialisée dans les volailles, a présenté il y a quelques jours devant le comité central d'entreprise un projet de réorganisation industrielle prévoyant 300 suppressions d'emplois sur les 2 400 répartis dans les cinq usines de l'entreprise morbihannaise. Selon la direction, ces mesures sont imposées par le mouvement de concentration des industries agroalimentaires et par la diminution des prix de vente des produits, consécutive à l'accroissement de la concurrence européenne.

INDICATEURS

FRANCE

● **Consommation de produits manufacturés : -0,4 % en mai.** – La consommation des ménages en produits manufacturés a baissé de 0,4 % en mai par rapport à avril. Par rapport à mai 1991, la progression est de 1,4 %. Le recul enregistré en mai s'explique surtout par la contraction des achats de meubles (– 1,5 % en un mois) et d'électronique grand public (– 4,7 %). L'habillement recula un peu. L'électroménager, en revanche, progresse de 1,1 %.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 24 juin ↑

La reprise se poursuit

La Bourse de Paris confirme mercredi 24 juin, premier jour du mois boursier de juillet, la reprise amorcée la veille dans un marché très calme. En hausse de 0,41 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard un gain de 0,65 % et progressait de 0,81 % en début d'après-midi, à 1 911,07 points.

Cette hausse permet au CAC 40 de repasser au-dessus de la barre des 1 900 points, mais elle est loin d'effacer les pertes de 6 % subies en juin. Le volume des affaires est dérisoire, estiment les opérateurs, qui ont timidement salué l'annonce d'un excédent commercial en France de 4,5 milliards de francs en mai après les 7 milliards du mois précédent. Cette bonne nouvelle est contrebalancée par l'inquiétude qui a suivi l'annonce, mardi 23 juin, d'une progression de 9 % de la masse monétaire allemande en mai. L'espoir d'une détente prochaine des taux d'intérêt s'est envolé. Enfin, la nouvelle baisse de la Bourse de Tokyo mercredi (-1,6 %) continue à préoccuper les opérateurs.

Peugeot perdait 0,9 % pendant que se tenait mercredi matin l'assemblée générale des actionnaires. Total était en hausse de 0,5 % à 233 F alors que les investisseurs peuvent souscrire à 230 F par action à l'OPV sur 12,4 % du capital de la Compagnie pétrolière. A l'étranger, cette opération a rencontré un très vif succès. En France, la demande est nettement moins forte car, soulignent les gestionnaires, de nombreux épargnants, institutionnels ou privés, étaient déjà en possession d'actions Total. A noter les hausses de 7,9 % de la SCOA et de 5 % de Michelin.

NEW-YORK, 23 juin ↑

Redressement

Wall Street a modestement repris du terrain mardi 23 juin, grâce à une chasse aux bonnes affaires amorcée lundi après-midi et grâce au redressement de la Bourse de Tokyo. En hausse d'une dizaine de points durant l'essentiel de la séance, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 285,65, en hausse de 4,85 points (+ 0,15 %).

L'activité a été assez soutenue avec quelque 189 millions d'actions échangées. Le nombre des titres en hausse a légèrement dépassé celui des valeurs en baisse : 990 contre 728 ; 559 titres ont été inchangés. La chasse aux bonnes affaires, qui avait permis lundi au marché de réduire fortement ses pertes vers la fin de la séance, a repris mardi dès l'ouverture. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, est descendu à 7,83 % mardi en fin d'après-midi contre 7,84 % lundi soir.

VALEURS	Cours du 22 juin	Cours du 23 juin
Alcoa	73 3/4	73 1/4
ATT	42 1/8	42 3/8
Boeing	41 7/8	41 3/4
Chase Manhattan Bank	26 1/4	26 5/8
Du Pont de Nemours	49 3/4	50 1/4
Eastman Kodak	39	39 1/8
Exxon	61 7/8	61 1/4
Ford	46 3/4	46
General Electric	76 3/8	76 1/4
General Motors	43 1/4	43 1/2
Goodyear	64 3/4	67
IBM	95 1/8	95 7/8
ITT	63 1/8	63 1/8
Mobil Oil	63 1/2	62 1/2
Pfizer	72 1/8	72 1/4
Schlumberger	64 3/4	64 5/8
Texaco	63	62 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	115 3/4	114 1/8
Union Carbide	28 1/4	28 3/4
United Tech.	60 1/2	61 1/8
Westinghouse	17 1/2	17 1/4
Xerox Corp.	67 1/2	68

LONDRES, 23 juin ↑

Petite hausse

La Bourse de Londres a terminé la séance mardi 23 juin sur une hausse de 10,3 points à 2 560,6 points (+ 0,4 %). Les valeurs ont profité d'un rebond du marché à terme et de la bonne tenue de Wall Street. Après un démarrage terne, les actions avaient piqué du nez en milieu de matinée après la publication des chiffres de la masse monétaire allemande, qui semblent interdire une baisse immédiate des taux d'intérêt allemands et européens.

Mais la tendance s'est inversée à la mi-séance après un rebond du marché à terme. Les pétrolières, les valeurs du tourisme et des médias sont restées orientées à la baisse alors que les valeurs internationales, les pharmaceutiques, les compagnies d'électricité et d'eau ont affiché des hausses.

TOKYO, 24 juin ↓

A nouveau sous les 16 000 points

La reprise de mardi n'a pas fait illusion longtemps et la Bourse de Tokyo a de nouveau plongé mercredi 24 juin. L'indice Nikkei perd en fin de séance 253,32 points, soit 1,6 %, et repasse sous la barre des 16 000 points à 15 853,67 points. Le Nikkei touche une nouvelle fois son niveau le plus bas depuis près de six ans.

Pourtant, le Kabuto-cho avait ouvert en hausse, mais aucun élément nouveau n'ayant été apporté sur les mesures gouvernementales de relance de l'économie, la demande s'est essoufflée. Le manque de confiance des investisseurs est tel que chaque reprise est considérée comme une occasion de prendre des bénéfices.

VALEURS	Cours du 23 juin	Cours du 24 juin
Ajinomoto	1 180	1 180
Bridgestone	1 130	1 110
Canon	1 380	1 350
Fuji Bank	1 280	1 210
Honda Motors	1 380	1 390
Matsushita Electric	1 290	1 300
Mitsubishi Heavy	539	531
Sony Corp	4 050	4 030
Toyota Motors	1 440	1 450

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4495	4508	Immob. Hôtelière	1020	1020
Arnault Associés	240	....	Interm. Computer	156	....
B.A.C.	41	....	I.P.B.M.	62	....
Bque Vernes	765	765	Locamic	71	....
Boiron (Ly)	465	467	Metro Comm.	218	216 80
Boisset (Lyon)	234	234	Molex	174	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	749	750	Publ.Filipacchi	484 10	465
Calberson	385	390	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	334	334
Cardif	835	835	Select Invest (Ly)	98	....
C.E.G.E.P.	158 50	163 50	Serbo	260	265
C.F.P.I.	265	260 10	Sopra	306	....
C.N.I.M.	1155	1189	TF1	482	481
Codetour	288	280	Thermador H. (Ly)	355	....
Conforama	1219	....	Unilog	245	238
Creeks	185	....	Viel et Cie	100	....
Dauphin	305	305	Y. St-Laurent Groupe	845	840
Delmas	1100	1075			
Demachy Worms Cie	500	....			
Devanlay	1233	1231			
Devillé	175	....			
Dolisos	118	105			
Editions Belfond	145	....			
Europ. Propulsion	180 50	180 60			
Finacor	120	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	72	68 70			
G.L.M.	384	364			
Gravograph	125 10	130			
Guintoli	821	849			
I.C.C.	199	199			
Idianova	80	90			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 23 juin 1992
Nombre de contrats estimés : 151 114

COURS	ÉCHÉANCES Juin 92	Sept. 92	Déc. 92
Dernier	106,76	107,06	107,28
Précédent	106,96	107,22	107,48

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 92	OPTIONS D'ACHAT Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Juin 92	OPTIONS DE VENTE Sept. 92
108	0,13	0,45	0,63	0,45

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 14 262

COURS	Juin	Juillet	Août
Dernier	1 900	1 898	1 914
Précédent	1 890,50	1 890	1 908

CHANGES

Dollar : 5,25 F ↓

Le dollar s'inscrivait à nouveau en baisse mercredi 24 juin à 5,2575 F au fixing, contre 5,2715 F à la clôture des échanges interbancaires de mardi et à 5,2625 F au fixing du même jour. Le seuil technique des 5,2550 F devrait finir par céder aux pressions baissières, estimaient la plupart des cambistes, selon lesquels les éléments de soutien sont trop peu nombreux pour empêcher une nouvelle glissade du billet vert.

FRANCFORT	23 juin	24 juin
Dollar (en DM)	1,5615	1,5617
TOKYO	**23 juin**	**24 juin**
Dollar (en yens)	126,96	127,03

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (24 juin)	9 15/16 - 10 %
New-York (23 juin)	3,5 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)	22 juin	23 juin
Valeurs françaises	109,40	109,90
Valeurs étrangères	100,10	99,90
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	516,74	517,25
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 885,77	1 895,80
NEW-YORK (Indice Dow Jones)	**22 juin**	**23 juin**
Industrielles	3 280,80	3 285,65
LONDRES (Indice « Financial Times »)	**22 juin**	**23 juin**
100 valeurs	2 550,30	2 560,60
30 valeurs	1 986,30	1 996,70
Mines d'or	98,70	97,10
Fonds d'Etat	88,67	88,55
FRANCFORT	**22 juin**	**23 juin**
Dax	1 770,64	1 771,14
TOKYO	**23 juin**	**24 juin**
Nikkei Dow Jones	16 106,99	15 853,67
Indice général	1 247,21	1 233,37

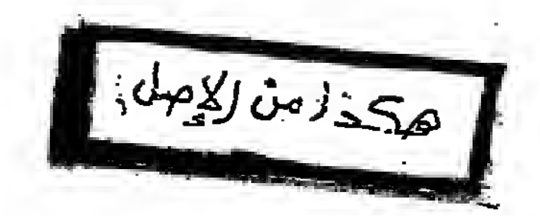
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,2500	5,2520	5,3319	5,3369
Yen (100)	4,1322	4,1355	4,1910	4,1969
Ecu	6,9040	6,9060	6,8947	6,9018
Deutschemark	3,3675	3,3680	3,3688	3,3721
Franc suisse	3,7220	3,7262	3,7271	3,7343
Lire italienne (1000)	4,4500	4,4520	4,4078	4,4137
Livre sterling	9,8100	9,8150	9,8104	9,8220
Peseta (100)	5,3429	5,3478	5,3090	5,3195

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 13/16	3 15/16	3 7/8	4	4	4 1/8
Yen (100)	4 9/16	4 11/16	4 3/8	4 1/2	4 5/16	4 7/16
Ecu	10 7/16	10 9/16	10 7/16	10 9/16	10 3/8	10 1/2
Deutschemark	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4
Franc suisse	9 3/8	9 1/2	9 5/16	9 7/16	9 1/8	9 1/4
Lire italienne (1000)	14 1/16	14 5/16	13 3/16	13 7/16	13 1/16	13 5/16
Livre sterling	10 1/16	10 3/16	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/15
Peseta (100)	12 3/16	12 7/16	12 3/8	12 5/8	12 3/8	12 5/8
FRANC FRANÇAIS	10	10 1/8	10	10 1/8	10	10 1/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 24 JUIN

Cours relevés à 14 h 00

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4880	C.N.E. 3%	4860	4851	4700	+ 0 86
920	B.N.P. T.P.	920	920	920	....
900	Cr.Lyon. T.P.	900	901	901	+ 0 11
1496	Renault T.P.	1496	1540	1510	+ 0 64
1760	Rhone Poul. T.P.	1750	....	....	....
1135	Saint Gobain T.P.	1120	1153	1148	+ 2 50
882	Thomson T.P.	882	900	882	....
740	ACCOR	739	741	746	+ 0 95
750	Air Liquide	750	754	764	+ 1 87
625	Alcatel-Alsthom	629	633	636	+ 1 11
1760	Alt.Sapam	1743	1760	1769	+ 1 48
310	A.L.S.P.I.	315	309 10	312	- 0 56
475	AGF Sté Centrale	471 90	472	483	+ 2 36
850	Aux. Entrepr.	890	850	900	+ 1 12
150	Avenir H. Média	149	152	150	+ 0 67
610	Axa (ex Cie Midi)	917	926	934	+ 1 86
138	Bafip	139	140	140	+ 0 72
114	Bail-Equipem.	111 90	110	112	+ 0 09
810	Bail Investiss.	809	801	801	- 0 99
400	Bancaire	402 80	404 50	409 70	+ 1 71
800	Bazar H.-V.	808	802	801	- 0 87
1400	Berger (M)	1403	1401	1401	- 0 14
400	Bertrand Faure	399	399	415	+ 4 01
820	Bic	811	810	805	- 0 74
1050	B.I.P.	1055	1060	1060	+ 0 47
295	BIS	299	314	302	+ 1 05
370	B N P (CI)	364 50	367 90	362	- 0 69
760	Bolloré Tech.	752	785	785	+ 4 39
3170	Bongrain	3153	3160	3160	+ 0 22
665	Bon-Marché	665	676	665	....
590	Bouygues	590	587	589	- 0 17
108	BP France	110 50	107 50	107 50	- 2 71
1090	B S N	1094	1096	1096	+ 0 16
1180	Canal Plus	1203	1210	1202	- 0 08
280	Cap Gem.S.	276	276	275	- 0 36
2610	Carrefour	2628	2647	2656	+ 1 07
148	Casino	149 10	150 10	155	+ 3 96
92	Casino ADP	63	63 50	64	+ 1 06
505	Castorama D.L.	508	510	500	- 1 57
179	C.C.F.	179 20	178	178 30	- 0 50
40	CCMC Ly.	38 40	40	40	+ 4 17
405	C.D.M.E.	414	412	417	+ 0 72
178	C.E.G.I.D.	172	172	179	+ 4 07
87	Centrest (Ny)	84	86	86	+ 2 28
385	C.E.P. Comm.	389	[illegible]	389 90	+ 0 13
120	Cerus	119 60	119 20	120 80	+ 0 64
750	Cetelem	745	750	747	+ 0 27
235	CF Ind.	237	239 30	245	+ 3 38
280	CGI Info.	293	300 90	308	+ 3 36
1090	C.G.I.P.	1090	1083	1105	+ 0 92
645	CGP	646	640	640	- 0 78
1180	Chargeurs S.A.	1185	1198	1190	+ 0 42
310	Christian Dior	332	325 10	335	+ 0 90
585	C.I.C.A. (M)	570	585	585	+ 2 63
385	Ciments franç.	393	392 90	385 40	- 1 93
730	Clarins	722	739	725	+ 0 42
460	Club Méditer.	480	482 90	488	+ 1 74
183	CMB Packa.	182 10	182	182 50	+ 0 22
805	Colas	805	809	809	+ 0 50
245	Cpt. Entrep.	228	228	220	- 3 51
1200	Compt Mod.	1215	1200	1200	- 1 23
235	CPR (Paris Réé.)	238 70	248	245	+ 2 64
870	Créd. Foncier	868	872	868	....
230	Crédit Loc France	231 90	229	232	+ 0 22
550	Cr Lyon.(CI)	556	560	560	+ 0 90
945	Credit Nat.	933	940	925	- 0 88
270	CSEE	261	280	271 50	+ 4 02
3210	Damart	3205	3100	3249	+ 1 37
390	Dassault Aviation	391 10	380	385 10	- 1 53
174	Dassault Electr.	166	170	172 90	+ 3 92
1750	De Dietrich	1735	1750	1760	+ 1 44
70	Dév.P.d.C.(L)	75	80	82	+ 9 33
125	Dév.R.Sud-Est	125	125	121	- 3 20
350	D M C	350	354 90	358 50	+ 2 43
410	Docks France	414	412	410 10	- 0 94
295	Dynaction	290	288	288	- 0 69
2240	Eaux (Gle)	2229	2229	2240	+ 0 49
890	E.B.F.	865	880	880	- 2 82
440	Ecco	439	431	434	- 1 14
375	Elf Aquitaine	372 50	373 10	373 90	+ 0 35
1050	ElfSanofi(ExSanofi)	1080	1085	1088	+ 0 75
265	Eap-Elf (Certif.)	268	271	275	+ 2 61
675	Eridania-Beghin	688	675	665	- 3 30
410	Essilor	411	405	417 90	+ 1 58
210	Essil.Int.(DP)	200	199	205	+ 2 50
750	Esso	748	748	752	+ 0 50
1370	Eurafrance	1372	1405	1390	+ 1 31
680	Eurocom	670	675	675	+ 0 75
112	Eurodisneyland	111 30	111	112	+ 0 63
970	Europe 1	970	1029	975	+ 0 52
35	Eurotunnel	35 40	35 50	30 20	+ 2 26
1400	Exor	1400	1400	1400	....
120	Finextel	119 60	119 80	120 20	+ 0 50
390	Fives Lille	387	384	378 90	- 2 09
3200	Fromager. Bel	3230	3240	3211	- 0 59
2180	Gal.Lafayette	2190	2180	2180	- 0 46
1770	G.A.N.	1773	1770	1770	- 0 17
540	Gascogne (B)	535	540	550	+ 2 80
1430	Gaz et Eaux	1420	1403	1420	....
715	Geophysique	714	719	719	+ 0 70
665	Gerland Ly.	665	665	665	....
720	Groupe André SA	722	740	702	- 2 77
580	Groupe Cité	552	538	536	- 2 80
415	GTM-Entrep.	418 90	428	419	- 0 12
1700	Guyenne-Gas.	1749	1722	1710	- 2 23
127	Hachette	125 90	120 40	126	+ 0 32
515	Havas	512	511	504	- 1 56
300	Ifil	298	301	301	+ 1 01
340	Imétal	335	340	337	+ 0 60
134	Immob. Phénix	132	132	131 50	- 0 08
106	Ingénico	106 20	101 10	100 20	....
6640	Inst. Mérieux	6620	6620	6690	+ 1 06
470	Interbail	470	470	462	- 1 70
770	Intertechnique	775	776	785	+ 1 28
835	J. Lefebvre	817	845	840	+ 2 82
465	Klépierre	448	449	449 50	+ 0 20
750	Labinal	739	740	730	- 1 22
340	Lafarge	345	349 50	349 30	+ 1 25
330	Lebon	329	....	....	....
4670	Legrand	4680	4650	4725	+ 0 75
2600	Legrand (DP)	2580	2581	2619	+ 1 51
430	Legris Industries	440	432	428	- 2 73
740	Locindus	736	745	738	+ 0 14
3830	L.V.M.H.	3953	3950	3942	- 0 28
625	Lyon.Eaux/Dumez	514	519	522	+ 1 56
95	Majorette Ly.	98	100	98	- 1 01
300	Mar. Wendel	301	324	310	+ 2 99
180	Matra	179 20	180	182 40	+ 1 79
495	Merlin-Gerin	494 10	486	506	+ 2 41
86	Metaleurop	86	86	83 90	- 2 44
35	Métrologie In.	33 60	34 50	34 50	+ 2 68
192	Michelin	196 70	199	204 60	+ 4 02
156	Min. Salsig (Ny)	156 10	....	....	....
72	MMB	69 20	70	70 30	+ 1 59
152	Moulinex	151	151	150 60	- 0 07
1050	Nav. Mixte	1047	1040	1005	- 4 01
118	Nord-Est	120	121	122	+ 1 67
265	Nordon (Ny)	258	232 60	259	+ 0 39
690	Nouv Galeries	650	650	650	....
141	Olipar	135	134 90	137	+ 1 48
890	Oréal	894	895	902	+ 0 89
365	Paribas	387 10	388	387	- 0 03
192	Pechiney Int.	190 90	190 50	190	- 0 31
340	Pechiney (CIP)	341	345	340 20	- 0 23
1570	Pernod Ricard	1582	1575	1601	+ 2 50
745	Peugeot	748	748	741	- 0 94
380	Pinault	382 10	385	388	+ 1 53
760	Plastic-Omn.	744	747	755	+ 1 48
580	Poliet	568	575	568	....
720	Primagaz	727	725	725	- 0 28
770	Printemps	775	770	769	- 0 77
3480	Promodès	3450	3428	3480	+ 0 87
535	Radiotechn.	554	560	568	+ 2 83
5800	Redoute (La)	5710	5700	5710	....
170	Rémy Cointreau	176	170	172 20	- 1 50
620	R. Poulenc CP	617	615	616	- 0 10
305	Rober Financ.	290	292	295	+ 1 72
90	Rochette (La)	59	59 80	62	+ 5 08
2230	Roussel Uclaf	2240	2276	2255	+ 0 67
3050	R. Impérial Ly.	3085	3015	3024	- 1 98
179	Sade (Ny)	178	175	180	+ 1 12
2180	Sagem	2171	2194	2175	+ 0 18
565	Saint Gobain	564	569	574	+ 1 77
1280	Saint Louis	1265	1275	1278	+ 1 03
1360	Salomon Ly.	1370	1352	1370	....
315	Salvepar (Ny)	304	306	315	+ 3 62
1350	S.A.T.	1379	1360	1360	- 1 38
245	Saut. Chât.	243	245	241 10	- 0 78
1080	Sepigaz (Ny)	1080	1060	1060	- 1 85
635	Schneider	634	638	648	+ 2 21
14	SCOA	14	16 10	15 10	+ 7 86
350	Scor s.a.	343	364	365	+ 6 41
2080	S.E.B.	2070	2031	2080	- 0 48
420	Sefimeg	425	420	420	- 1 10
126	Selectibanque	125 10	124	125 10	....
215	Sextant A.	204 40	211	212	+ 3 72
710	S.F.I.M.	735	682	730	- 0 68
210	S.G.E.	210 80	216	214	+ 1 52
410	Simco	410	410	407 10	- 0 71
665	Sk. Rossignol	665	675	667	+ 0 30
460	Sligos	458	460	458	....
505	Société Géné.	505	508	505	....
54	Sodecco(B)	50 20	55 10	55 10	+ 6 70
100	Sodero(Ny)	102	103 10	103 10	+ 1 08
1020	Sodexho	1020	1015	1025	+ 0 49
74	Sogenal(Ny)	72	72 10	72 30	+ 0 42
420	Sogerap	420 50	413	421 50	+ 0 33
1490	Sommer-Allib.	1481	1495	1508	+ 1 14
395	SOPHIA	390	395	395	+ 1 28
1700	Source Perrier	1710	1700	1700	- 0 58
785	Sovac	795	797	788	- 0 88
320	SPEP	310	316	312	+ 0 65
315	Spie-Batignol.	306 40	310	302	- 1 44
800	Strafor Facom	794	800	795	+ 0 13
295	Suez	293 90	295 90	298 50	+ 1 70
1030	Synthélabo	1010	1010	1009	- 0 10
150	Thomson CSF	151	152	152	+ 0 65
235	Total	232 10	233 90	233 90	+ 0 60
161 60	- (certif.)	188 50	....	....	....
210	Tréfimét Fin.	212	216	215	+ 1 42
475	U.A.P.	477 50	480	487 50	+ 2 09
295	U F B Locab.	294	295	293	- 0 34
650	U.I.C.	639	640	635	- 0 63
445	U.I.F.	447	445	447	....
750	U.I.S.	750	755	755	+ 0 57
425	Unibail	414	414	411	- 0 72
760	Valéo	760	769	771	+ 1 45
205	Vallourec	207 40	210	207	- 0 19
280	Via Banque	274	270	263 10	- 3 90
320	Worms et Cie	320 50	320	320	- 0 16
1280	Zodiac	1245	1235	1235	- 0 80
1060	Elf Gabon	1070	1075	1081	+ 1 03
111	Amax	108 10	110 10	112	+ 2 65
143	Amer. Barrick	144	144 90	148	+ 2 78
124	Amer. Express	122 10	124 90	124 70	+ 2 13
220	A.T.T.	216 20	222 50	222 50	+ 1 51
187	Anglo Amer.C.	165 10	163 70	164	- 0 67
285	Amgold	284 80	288 30	288 90	+ 1 78
240	Banco Santander	242	241 60	241 50	- 0 21
810	B.A.S.F.	813	816	815	+ 0 25
950	Bayer	950	950	950	....
54	Blakfolo Plc	51 10	52 80	52 70	+ 3 13
34	Buffelsfont.	34	33	34	....
137	Chase Manh.	140 90	141 20	138 20	- 1 64
2700	Daimler Benz	2699	2700	2700	+ 0 04
121	De Beers	120 40	119 30	120 30	- 0 05
2320	Deutsche Bank	2325	2350	2345	+ 0 86
1190	Dresdner Bank	1149	1150	1150	+ 0 09
59	Driefontein	58 20	57 40	58 05	- 0 28
280	Du Pont-Nem.	287	284 10	284 20	- 1 05
210	Eastman Kodak	208	208 10	208 10	+ 0 05
13	East Rand	12 20	13 30	12 80	+ 4 92
31	Echo Bay	32 50	31 70	31 50	- 3 08
230	Electrolux	231	....	....	....
129	Ericsson	128 90	129 90	128 50	+ 0 78
325	Exxon Corp.	321	322 10	322 30	+ 0 40
240	Ford Motor	241 50	....	....	....
48	Freegold	45 65	45 30	45 50	- 0 33
17	Gencor	17 48	16 85	17 30	- 0 86
405	Gén. Elect.	400 10	402 50	404 50	+ 1 10
225	Gén. Motors	226 50	229	227 90	+ 0 49
345	Gén. Belgique	355	347 20	347 20	- 2 20
47	Gd. Métropol.	47 70	47 90	47 60	- 0 21
55	Guinness	55 50	55 30	55 50	....
21	Hanson PLC	21 95	21 85	21 85	- 0 46
23	Harmony Gold	22 75	23	23	+ 1 10
360	Hewlett Packard	368	....	....	....
32	Hitachi	31 35	31 60	31 50	+ 0 48
855	Hoechst	850	....	....	....
90	Homestake	70 10	71 90	70 05	- 0 07
118	I.C.I.	117 80	118 10	116	+ 1 16
500	I.B.M.	506	505	507	+ 0 20
335	I.T.T.	330 10	333 10	332 50	+ 0 73
177	Ito Yokado	176 70	178 40	177 70	+ 0 57
53	Matsushita	52 85	53 05	53 10	+ 0 47
3 55	Mineral.	3 55	....	....	....
235	Mc Donald's	235 70	238 10	238 30	+ 1 10
285	Merck	288	280 40	284 30	- 0 56
505	Minnesota M.	497 10	....	....	....
37	Mitsubishi	36 80	36 90	36 95	+ 0 41
335	Mobil corp.	332 30	....	....	....
280	Morgan J.P.	280 90	287 10	287 10	+ 2 48
36400	Nestlé	36400	36170	36450	+ 0 14
134	Norsk Hydro	136 10	137	137	+ 0 65
96	OFSIL	98 30	96 70	90 90	+ 2 70
1880	Pétrofina	1879	1710	1888	+ 0 80
390	Philip Morris	388 10	388	392	+ 1 05
91	Philips	94 50	92	92	- 2 66
56	Placer Dome	56 85	56	55 80	- 0 08
500	Procter Gamble	500	....	....	....
180	Quilmès	174	180	178	+ 2 57
22	Randfontein	22 40	21 40	22 20	- 0 89
280	Rhone Poul. Rorer	281	285	285	+ 1 42
455	Royal Dutch	457	458 50	457 40	+ 0 08
58	R T Z	58	58	56 70	- 2 24
1 70	Saat.& Saatchi	1 66	1 70	1 64	- 1 20
28	St Helena	28 40	28	27 80	- 2 11
345	Schlumberger	340 50	343 30	342 30	+ 0 53
48	Shell transp.	47 80	47 95	47 90	+ 0 21
2250	Siemens	2258	2270	2252	- 0 18
400	Siemens Nixdorf	399	400	405	+ 1 50
188	Sony	189 10	189	188 90	- 0 12
54	Sumitomo Bank	54 40	53	53 40	- 1 84
188	T.D.K.	185	186	185 50	+ 0 30
58	Telefonica	56	57	56 10	+ 0 18
25	Toshiba	24 45	24 70	24 80	+ 1 43
545	Unilever	552	554	555	+ 0 54
265	Unit.Techn.	265	268 50	270 30	+ 2 05
255	Vaal Reefs	251 40	251	255	+ 1 43
1370	Volkswagen	1352	1374	1351	- 0 07
360	Volvo	341	345	345	+ 1 17
141	West. Deep	135 10	134 60	132 50	- 1 82
360	Xerox Corp.	360	363	358	- 0 56
104	Yamanouchi	104 20	102 70	102 50	- 1 63
3 90	Zambia Cop.	3 85	3 85	4	+ 3 90

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 90	7 46
Emp.Etat 9,8%78	100 02	9 31
10,80% 79/94	101 25	8 67
Emp.Etat 13,4%83	104 55	6 81
Emp.Etat 12,2% 84	100 48	1 58
10,26% mars 86	103 56	2 92
OAT 10% 5/2000	106 51	0 76
OAT 9,9% 12/1997	103 72	5 24
OAT 9,8% 1/1996	102 05	3 50
PTT 11,2% 85	104 60	5 83
CFF 10,30% 86	102 70	3 95
CFF 10,25% nov 90	105 45	2 83
CNA 10 % 1979	....	3 90
CNB Bques 5000F	36 86	4 29
CNB Paribas 5000F	....	4 29
CNB Suez 5000F	98 50	4 29
CNE 11,5% 85	101	10 32
CNI 1/82 5000F	99 01	4 29
CNT 9 % 86	99 59	1 73
CRH 10,90% déc.85	106	4 74
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1020	....
Cerus	2200	....
Alcatel 6 % janv. 89	612	....
Ly. Eaux cv 6,5%	782	....
Thoms. cv 9,2% 86	833	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	785	780
Applications Hydr.	1540	1539
Arbel	505	513
Bains C.Monaco	1060	1060
B.Hypoth.Europ.	361 80	....
B.N.P. Intercont.	375	371 10
Béghin-Say (C.I.)	493	495 10
Bénédictine	2510	2510
Bidermann Internat.	480	....
Blanzy Ouest	3065	....
B.T.P.	64 50	63 90
Cambodge	1120	1160
Carbone Lorraine	474	480
Case Poclain	8 20	....
C.B.C.	339	339
C.E.G.F. (Frigor.)	706	....
Centenaire Blanzy	370	370
Comhani	83	....
Champex (Ny)	58	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
CIC (CIP)	214	215
C.I.M.	1476	1350
C.I.T.R.A.M. (B)	2738	....
Cogifi	338	....
Comiphos	540	550
Cie Industrielle	5390	....
Cpt Lyon Alemand	351 50	351 10
Concorde	645	645
Cosm. Mét.Prov.	18	....
Crédit Gén.Ind.	110	....
Cr Universel (Cie)	311	306
Darblay	645	....
Degremont	1941	1949
Delmas Vieljeux	2478	2475
Didot Bottin	550	600
Eaux Bassin Vichy	2915	2900
Eaux Vittel	850	....
Ecia	387	385
Ent.Mag. Paris	4200	....
[illegible]	2059	2000
Finalens	301 10	....
F.I.P.P.	85	90
F.N.A.C.	1505	1935
Foncière (Cie)	488	489
Fonc.Lyonnaise	593	588
Foncina	350	350
Fougerolle	900	865
France I.A.R.D.	812	590
France SA (La)	1880	1840
From. Paul-Renard	1429	....
Gaumont	470	465
Gendin	338	338
Gévelot	489	....
G.F.C.	341 90	340
Groupe Victoire	1045	....
G.T.I. (Transport)	235 50	....
Immobail	325	320
Immobanque	624	603
Im.Marseillaise	5080	5050
Immofice	430	430
Invest.(Ste Cle)	3200	....
Lambert Frères	275	....
Lille Bonnières	985	940
Locafinancière	470 10	470
Louis Vuitton	681	676
Louvre	2775	2800
Lucia	880	845
Machines Bull	33 80	32 10
Mag.Uniprix	206	207 80
Magnant	552	552
Métal Déployé	451	456
Mors	68 90	69
Navigation (Nle)	208	200
Optorg	285	290
Oréal (CI)	474	480
Origny-Desvroise	751	751
Palais Nouveauté	1410	....
Paluel Marmont	630	661

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Parfinance	180	181
Paris France	186	185
Paris Orléans	209 90	....
Parisienne Invest.	272 10	273 20
Pathé Cinéma	1005	....
Piper Heidsieck	1000	....
Porcher	477	475 10
Promodès (CI)	1820	1835
Publicis	740	741
Rochefortaise	114	115 30
Rosario	164	164 10
Rougier	244	....
S.A.C.E.R.	430	432 10
S.A.F.A.A.	200	....
S.A.F.I.C. Alcan	221 10	....
Saga	400	400
Saint Dominique (F.)	108 50	108 40
Salins du Midi	620	620
Sambrienne M.	161	....
S.C.A.C.	770	....
Seafin	424 10	424 10
S.Eaul.Part. (M)	140	....
Silic	595	595
Sovim	133	131
S.I.P.H.	127	118
S.M.C.I.	100	....
Sofal	700	....
Sofio	320	319
Soficel	1100	1100
Sofisaro (ex Sotam)	78 50	....
Sofragi	2500	....
Soudure Autogène	835	832
Sovabail	370 50	....
Stemi	478	....
Taittinger	2680	2670
Testut-Aequitas	210	....
Tour Eiffel	211	201
Ufiner	1150	1151
Vicat	500	430
Viniprix	1450	1460
Virax	112	111
Maroc Sel Brasserie	300	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	518	....
Akzo Nv Sico	454 90	433
Alcan Aluminium	108	108 10
American Brands	259	....
Arbed	620	....
Asturienne Mines	55 10	....
Banco Popular Espa.	585	569
B.Reglements Int.	17250	17600
Can.Pacifique	79 30	78 50
Chrysler Corp.	106	....
C.I.R.	6 85	....
Commerzbank	851	....
Dow Chemical	298 50	299
Fiat	22 85	23 10
GBL (Brux Lamb.)	480	500
Gevaert	1019	....
Glaxo Holdings Ltd	70	....
Goodyear Tire	360	....
Grace and Co (WR)	180	....
Honeywell Inc. Inc.	382	....
Johannesburg	89	....
Koninklijke Pakhoed	132 30	....
Kubota	20 20	20 20
Midland Bank	40 80	40 70
Noranda Mines	70 20	78 30
Olivetti priv.	9 10	9 15
Pfizer Inc.	383 90	377 20
Ricoh	19 30	19 50
Robeco	282	279 20
Rodamco NV	145	145 20
Rolinco	275 50	274 30
Saipem	0	....
Sears Group	25	24 80
SKF Aktiebolaget	102	98 50
Tenneco Inc.	*240	....
Thorn Electrical	80	....
Toray Ind.	23 20	....
West Rand Cons.	5 95	....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

46-62-72-67

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	290	....
Calciphos	101	....
C G H Cogenhor	11	....
Coparex	611	610
Drouot Assurances	338	....
Electro-Banque	286	....
Europ. Accum.	78	79
Europ Soutres Ind.	19	....
Gachot S.A.	57	....
Guy Degrenne	440	....
Lecteurs du Monde	157	....
Nicolas	1050	....
Particip. Perrier	350	....
Quadral	22	....
Rorento N.V.	218 50	218 80
St-Gobain-Emballage	1812	....
S.E.P.R.	1610	....
S.M.T. Goupil	0 40	....
S.P.R. act. B	283	....
Waterman	1100	

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/6	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 262	5 257	5	5 5
Ecu	6 903	6 902	....	....
Allemagne (100 dm)	336 890	336 790	326	346
Belgique (100 F)	16 360	16 364	15 8	16 8
Pays-Bas (100 fl)	298 830	298 990	288	308
Italie (1000 lires)	4 452	4 447	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	87 580	87 580	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 817	9 917	9 4	10 2
Grèce (100 drachmes)	2 775	2 778	2 4	3 1
Suisse (100 f)	372 350	372 400	359	379
Suède (100 krs)	93 240	93 220	89	97
Norvège (100 k)	86 090	86 080	82	90
Autriche (100 sch)	47 833	47 849	45 5	49 5
Espagne (100 pes)	5 350	5 342	5 1	5 6
Portugal (100 esc)	4 053	4 055	3 6	4 4
Canada (1 $ can)	4 400	....	4 2	4 8
Japon (100 yens)	4 138	....	4	4 2

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/6
Or fin (kilo en barre)	58250	58250
Or fin (en lingot)	58450	58200
Napoléon (20f)	334	332
Pièce Fr (10 f)	365	....
Pièce Suisse (20 f)	340	332
Pièce Latine (20 f)	398	332
Souverain	427	427
Pièce 20 dollars	1900	1880
Pièce 10 dollars	950	950
Pièce 5 dollars	680	....
Pièce 50 pesos	2175	2165
Pièce 10 florins	348	348

SICAV (sélection) 23/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Acilion	198 86	193 54
Agepargne	792 94	789 84
Amérigan	6971 06	6702 93
Amplia	287833 78	287533 78◆
Amplitude	827 39	809 12
Arbitrages Court.T.	7250 22	7250 22
Associc	1085 05	1086 06
Atout Futur	410	405 65
Aurecic	1176 53	1141 29
Avenir Alizés	1693 03	1659 83◆
Axa Capital	168 84	163 92
Axa Court Terme	7874 19	7874 19
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	904 33	877 99
Axa Europe	131 59	127 70
Axa Investissem.	108 27	105 12
Axa NPI	119 37	115 89
Axa Ob.Fr.Extrame	139 11	135 90
Axa Prem.Ex.Agepre	113 87	110 55
Axa Sil.Ex.Dr.Sele	149 02	144 68
Axa Valeurs PER	121 82	118 27
Cadence 1	1048 07	1027 62
Cadence 2	1038 06	1017 71
Cadence 3	1029 62	1009 43
Capimonétaire	6325 97	6320 85
Capiobliq.	6394 06	6268 72
Capiacic	1308 85	1287 34
Convic	1317 57	1285 43
Comptavalor	3526 92	3521 64
Convertimmo	352 51	345 60
Cradinter	451 74	438 58
Credit Mutuel Capital	1282 27	1257 13◆
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	673 74	673 74
Cred.Mut.Ep.Indus.	85 72	83 18◆
Cred.Mut.Ep.J.	69871 06	69871 05
Cred.Mut.Ep.long.T.	180 68	165 58◆
Créd.Mut.Ep.Monde	1138 57	1108 10◆
Cred.Mut.Ep.Quatre	1086 42	1055 37
Diese	1325 92	1293 58
Drouot France	862 55	827 72
Drouot Sécurité	225 88	219 30
Ecocic	1074 98	1043 57
Ecupar	126 83	122 64
Ecureuil Capitalisation	2565 41	2540 01
Ecureuil Développeurs	2323 60	2255 92
Ecureuil Invest.	448 07	435 02
Ecureuil Monepremière	67342 31	67342 31
Ecureuil Monétaire	39610 98	39610 98
Ecureuil Trésorerie	2443 58	2443 55
Ecureuil Trimestr.	2004 57	1984 72
Elicash	2 807361	2 807361◆
Energie	257 48	255 35
Epacic	3516 82	3616 82
Eparcourt-Sicav	4329 99	4319 19
Epargne Associat.	25409 37	25120 06
Epargne Capital	10711 07	10605 02
Epargne Croissance	1700 65	1655 05
Epargne Obligat.	193 05	187 90
Epargne Première	14414 89	14307 58◆
Epargne-Unie	1268 09	1237 16
Epargne Valeurs	430 95	418 42
Eufi Cash capi.	8386 95	8386 95◆
Eufinvest capi.	666 22	646 82◆
Eurocic Leaders	1106 98	1074 74
Eurodyn	1215 71	1188 06
Euro Gan	6369 68	6143 62
Europe Nouvelle	563 48	537 91
Fonsicav	14478 07	14478 07
France-gan	5878 79	5498 64
France Garantie	258 85	258 33◆
France Index Sicav	112 02	108 74
France Obligations	466 65	462 03

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	481 85	467 82
Francic Pierre	103 23	100 22
Francic-Régions	1222 53	1196 92
Fructi-Associations	35 44	35 44
Fructi-Capi	41 87	41 25
Fructidor	236 31	231 83
Fructifrance action C	919 79	897 35
Fructifrance action D	899 01	877 08
Gestilion	14819 21	14745 48
Gest.Associations	168 22	164 52
Horizon	1222 32	1188 72
HLM Monétaire	13988 71	13988 71
Indust.Fce.Court.T.	1476 59	1478 59◆
Interepar	103606 86	100589 30
Inmobliq.	13767 94	13497 98
Interséléction Fce	533 85	523 38
Japacic	150 72	146 33
Jeunepargne	287 23	282 99
Latitude	2265 13	2261 74
Laurel C.T.	12809 50	12809 50
Laurel L.T.	8509 01	8320 20◆
Lion Association	11287 91	11287 61
Lion Institution	29472 60	29389 10
Lionplus	974 55	955 44
Lion Trésor	2109 73	2082 90
Lion 20 000	28389 33	28389 33
Livret Bourse Inv.	562 61	546 42
Livret Portefeuil.	701 03	680 63
Méditerranée	177 13	171 87
Mensuel CIC	10157 39	10056 82
Monecien	68319 03	68319 03
Mone.J.	72969 83	72969 53◆
Monévalor	82405 64	82405 64
Mutualité dépôts	13501 08	13474 13
Mutuelle Unie Sel.	135 98	132 02
Natio Court Terme	285472 05	285472
Natio-Epargne	17892 32	17517 16
Natio-Ep. Ret.	128 97	128 82
Natio Eparg.Trésor	7799 51	7783 64
Natio-Imm.	1113 04	1083 25
Natio-Inter.	1393 56	1356 28
Natio-Monétaire	25431 95	25431 96
Natio-Patrimoine	1347 35	1311 28
Natio-Placements	84366 54	84366 54
Natio-Revenus	1024 57	1014 43
Natio Sécurité	12121 13	12121 13
Natio-Valeurs	873 15	849 78
Nippon-Gan	4774 71	4691 07
Nord Sud Dévelop.	1577 39	1574 24◆
Obli-Associations	161 48	149 95
Oblicic-Mondial	2816 55	2577 85
Oblicic-Régions	1101 06	1084 76◆
Oblifutur	2835 70	2768 54
Oblig. tres caté.	176	173 40
Oblilion	1349 31	1335 86
Oblisécurité Sicav	12984 99	12984 99
Oraction	1011 40	986 73
Orvalor	6811 62	6678 25
Paribas Capitalisation	1486 32	1484 36
Paribas Opportunités	126 04	120 80
Paribas Patrimoine	570 52	547 26
Patrimoine Retraite	223 11	218 74
Pervalor	619 59	607 44
Placement A.	1449 40	1420 68
Placement J.	7264 47	7249 97
Placement M.	67294 27	67159 95
Placement Nord	956 61	947 86
Pléiade	132 86	129 29
Poste Croissance	21875 86	21854 01
Poste Gestion	66094 07	66094 07
Première Oblig.	10634 86	10634 33

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prévoy. Ecureuil	109 91	108 82
Priv'Associations	29596 65	29596 65
Proficius	1008 90	984 35
Quartz	133 35	130 10
Réalvalor	779 41	764 13
Rentacic	160 91	158 53◆
Revenus Trimestr.	5289 89	5237 51
Revenu-Vert	1135 78	1118 95
St Honoré Bio-Alim.	985 24	940 56
St Honoré Bons du Tr.	11288 01	11229 38
St Honoré Global	223 78	213 63
St Honoré Invest.	777 48	742 22
St Honoré Pacifique	584 89	538 37
St Honoré PME	531 72	507 61
St Honoré Real	15038 61	14978 60
Sécuricic	1751 68	1751 68
Sécuri-Gan	12889 39	12636 86
Sécuritaux	1399 37	1399 37
Sicavdis	710 01	699 52
Sicav Associations	1854 06	1854 05
SFI-CNP Assur.	643 50	624 79
S.G. Fr. opportunités	1183 47	1160 26
Sicav 5.000	439 71	427 64
S.I. Est	1299 28	1261 44
Silvafrance	708 24	689 26
Silvarn	388 42	378 02
Silvarenta	223 90	218 92
Silvinter	425 37	413 90
S.N.I.	1110 30	1077 98
Sogenfrance	1116 64	1097 69
Sogépargne	315 15	308 97
Sogevar	1045 54	1025 04
Sogeter	1267 21	1242 38
Soleil Investissements	571 26	549 28
Solstice	2211 22	2205 71◆
State Street Act. Eur.	10059 77	9716 58◆
State Street Act. Frce.	10823 07	10604 92◆
St. Str. Act.Japon	6764 55	9434 35◆
State Street Emer. Mkt	11641 02	11081 36◆
St.Street OAT Plus	10164 90	9955 10◆
Stratégie Actions	810 11	778 95
Stratégie Rendement	1401 10	1367
Technocic	1081 99	1050 48
Techno-Gan	5608 20	5390 69
Thesora	682 14	655 56
Trésor Plus	1281 21	1268 52
Trésor Trimestriel	1028 44	1019 26
Trésoricic	130432 83	130432 99
Trilion	5095 02	5030 62
UAP Investissement	427 79	412 32
UAP Actions France	589 02	567 73
UAP Act. Select	610 91	588 83
UAP Actificandi	523 70	504 77
UAP Alizé	197 90	190 70
UAP Alto Sicav	165 17	148 58
UAP Moyen Terme	138 85	133 93
UAP Premiere Cat.	10708 24	10322 16
Uni-Associations	123 86	123 86◆
Uni-Foncier	1195 04	1150 89
Unifrance	590 41	576 01
Uni-Garantie	1284 61	1259 40
Uni Régions	1385 56	1351 76
Univer	237 46	237 46◆
Univers Actions	1245 23	1214 88
Univers Obligations	1765 51	1741 96
Valorg	2059 32	2057 26
Valrel	53530 14	53503 38

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

هكذا من الأصل

CULTURE

MUSIQUES

Le train en marche

Opportuniste et talentueux, Teenage Fanclub part à la conquête du monde

Au printemps dernier, Teenage Fanclub a fait sa première excursion aux Etats-Unis. Le premier passage transatlantique d'un quatuor britannique évoque toujours des souvenirs émus. Même s'ils n'ont pas été accueillis par des hordes de jeunes filles en pleurs, Norman Blake (guitare et chant), Raymond McGinley (guitare), Gerard Love (basse) et Brendan O'Hare (batterie), sont assez fiers de leur expédition. Ils ont fait la tournée des hauts-lieux de la scène «alternative» (le Marquee de New-York), celle des *college radio* (stations universitaires) et les Etats-Unis semblent prêts à succomber, après la Grande-Bretagne, au charme du rock mélodique et bruyant de Teenage Fanclub.

Bandwagonesque, leur second album, celui qui les a sortis de la pénombre indépendante, est une merveille d'humour, de culture et de savoir-faire. *The Concept*, premier titre du disque, premier simple qui en a été extrait, se grave instantanément dans les mémoires. L'expression *«To jump on the bandwagon»* se traduit à peu près par «prendre le train en marche». *Bandwagonesque* le néologisme qui en est tiré sert beaucoup dans la presse spécialisée britannique. *«Nous en avions tellement assez des groupes qui présentaient leurs albums comme un chef-d'œuvre d'originalité*, dit Norman Blake, *nous avons préféré utiliser ce titre».*

Aux Etats-Unis, le groupe est distribué par The David Geffen Company, filiale d'une major, alors qu'en Europe, c'est le label indépendant Creation qui commercialise ses disques. Creation (dont l'autre groupe-phare, Primal Scream, vient de Glasgow, comme TFC) est une jeune maison de disques, qui défend encore un projet artistique : la collision entre le rock'n'roll des années 60 et 70 (Velvet Underground, Neil Young, Rolling Stones et Alex Chilton, le génie maudit de Memphis) et la *dance music* britannique contemporaine. Chez Teenage Fanclub, ce dernier ingrédient ne se trouve qu'à dose homéopathique.

Malgré leur jeunesse, les musiciens ont une conscience aiguë de leurs origines musicales et une méfiance instinctive à l'égard de leur environnement sonore. Aux Etats-Unis, les *quatre ont fait* leurs courses : dans les bacs des soldeurs de disques, ils ont déniché des merveilles : les disques des grands *garage bands* (Seeds, 13th Floor Elevators) mais aussi de la pop idiote (1910 Fruitgum Company, Freddy And The Playboys), pour ces œcuménistes juvéniles, le rock ne s'arrête pas aux frontières du bon goût et va jusqu'aux faiseurs du glam-rock, Sweet ou *Suzi Quatro*.

Avant d'assurer le lever de rideau de Nirvana, Teenage Fanclub a donné quelques concerts à travers l'Europe. A Amsterdam, ils ont rempli le club du Melkweg où ils ont *joué une heure démontrant* en toute impudeur que leurs atouts n'ont rien à envier à leurs faiblesses. Avant le concert, pendant l'interview ils avaient déclaré : *«Nous détestons les répétitions : vous imaginez les Beatles en train de répéter».* Mais avant de s'abattre sur le monde, les Beatles ont passé des milliers d'heures à jouer pour les poivrots de Hambourg. Une initiation qui manque de toute évidence à Teenage Fan-club, et plus particulièrement à une rythmique suiviste, *sans force* d'impulsion.

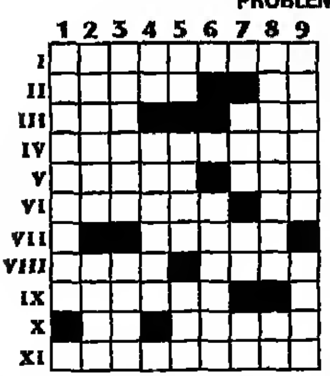
Heureusement, la voix douce de Norman Blake, les mélodies suaves et les quelques excellentes idées de Raymond McGinley à la guitare rappellent les joies que procure *Bandwagonesque*. Long cheveux blonds filasse séparés au milieu, petites lunettes rondes, Blake ressemble au fils perdu de John Lennon : même ironie mordante, même sens du couplet qui fait mouche ; manquent l'intensité, la joie de la découverte. Mieux vaut arriver trente ans trop tard que pas du tout.

THOMAS SOTINEL

► Le 24 juin, à 20 heures, au Zénith, porte de Pantin, Paris 19e, en première partie de Nirvana.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5809



HORIZONTALEMENT

I. Sont montées trop vite pour avoir eu le temps de s'élever. – II. Mouvements irrésistibles. Participe. – III. Tour de reins. A l'étranger. – IV. Marquent le pas. – V. Noble but de légitimes visées. Ajoutent à ce que l'on sait, retranchent à ce que l'on peut. – VI. Plat quand il est vide. Orientation. – VII. Stupéfiant dans le milieu. – VIII. Coule en de vertes régions. N'accueille pas tout le monde. – IX. *Le grand frisson.* – X. *Est donc* sorti de sa cachette. Commandée par un gradé. – XI. Conviennent *fort bien aux petites tailles.*

VERTICALEMENT

1. Ne *comptent* guère. – 2. Un hommage. Moyen de direction. – 3. Titres honorifiques. Détester la «cuisine». – 4. Exclamation. Très approchables. – 5. D'un auxiliaire. Berceau de philosophes. Change d'allure. – 6. Mettent éventuellement une soupière sous une cuisinière. – 7. Des tas d'étoiles. Dans une mythologie. Annonçait la fin d'un culte (épelé). – 8. Evoquent une époque annuelle. Porte souvent des traces de graphite. – 9. Est neutre par vocation. En France.

Solution du problème nº 5808

Horizontalement

I. Baromètre. – II. Adoration. – III. Ruminant. – IV. Blanc. – V. Etn. Henri. – VI. Bec. Epées. – VII. Tin. – VIII. Eventail. – IX. Rue. Eau. – X. El. Sis. – XI. Messe. Te.

Verticalement

1. Barbe-Bleue. – 2. Adulte. LM. – 3. Romancier. – 4. Orin. Nues. – 5. Manchette. – 6. ETA. Epia. – 7. Tin. Nénies. – 8. Roture. Lait. – 9. En. Iso. Usé.

GUY BROUTY

PARIS EN VISITES

JEUDI 25 JUIN

«*Sur le tracé* de la Bièvre, *de* la Reine-Blanche au Jardin royal», 10 h 45, 3, rue des Gobelins (Paris capitale historique).

«*Hôtels du Pré-aux-Clercs*», 14 h 30, métro Solferino (Paris pittoresque et insolite).

«Le Marais, hôtels de Marle ou Beauvais, d'Onon. Promenade dans les traboules du XVIIe siècle», 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Haulier).

«Salons de la bibliothèque de l'Arsenal», 14 h 30, 3, rue Sully (D. Fleuriot).

«Le *cimetière du Père-Lachaise : itinéraire excentrique*», 14 h 30, entrée rue du Repos (Cavalier bleu).

«La religion du Bouddha 7. Chine, *la grande ferveur bouddhique*», 14 h 30, Musée Guimet (Cavalier bleu).

«L'UNESCO», 14 h 30, place de Fontenoy, entrée de l'UNESCO (Paris et son histoire).

«Dans les collections du musée de l'*Homme : le Grand Nord : Canada et* Alaska», 15 heures, 17 place du Trocadéro (Paris et son histoire).

«Cycle *grands peintres : la France* au XVIIIe siècle, Chardin, Greuze, Hubert Robert», 15 heures, Musée du Louvre, sous la pyramide, près de l'*ascenseur (Approche de l'art).*

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du mercredi 24 juin 1992 :

UN ARRÊTÉ

– Du 16 juin 1992 fixant les contingents de promotions de maîtres contractuels ou agréés des établissements d'enseignement privés *sous contrat* au *titre de l'année* scolaire 1992-1993.

CONFÉRENCES

9, rue Maspéro, 18 heures : «La jeunesse d'Allemagne 1919-1939. Mythe du renouveau», par Geneviève Humbert (Institut historique allemand de Paris).

86, rue Monge, 19 heures : «L'art *de vivre la poésie au quotidien*», avec Sarah Mata (La maison du soleil).

CARNET DU Monde

Décès

– Sylvie et Martin Marian,
et leurs enfants et petits-enfants.
Emile et Alice Aslanian
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Garnick ASLANIAN,
née Artacham Barosian,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

survenu à Paris, le 13 juin 1992, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée, le 19 juin, en l'église apostolique arménienne de Paris.

9, avenue de Verdun,
92330 Sceaux.
141, boulevard Saint-Michel,
75005 Paris.

– M. Henri BONGARD

est décédé dans sa soixante-dix-neuvième année.

De la part de
Sa femme,
Ses enfants,
Et petits-enfants.

[Henri Bongard est entré au *Monde* en décembre 1953 *comme linotypiste, fonction qu'il* occupa jusqu'en 1976 avant de partir en pré-retraite. Pendant vingt trois ans sa gentillesse et sa grande compétence avaient été appréciées par tous. *Le Monde* présente à sa famille ses sincères condoléances.]

– Mme Emile Boursier,
née Maddie Guillon,
son épouse,
Le docteur Françoise Durel-Boursier,
Stéphanie et Vincent Durel,
M. et Mme Gilles Boursier,
Emilie et Juliette,
ses enfants et petits-enfants,
M. Robert Guillon,
son beau-frère,
Ses parents et alliés.
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès, le 21 juin 1992, dans sa quatre-vingtième année, de

M. Emile BOURSIER,
commandeur de la Légion d'honneur,
président d'honneur de l'UIMM,
ancien vice-président du CNPF,
président d'honneur de l'AGIRC.

Il occupait des fonctions d'administrateur et de président de sociétés des groupes Chauvin-Arnoux et Claret.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 26 juin, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, et sera suivie de l'inhumation qui aura lieu dans l'intimité familiale.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue de la Ferme,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Le vice-président délégué,
Le secrétaire général,
Et le personnel de l'UIMM,
ont la tristesse de faire part du décès, le 21 juin 1992, dans sa quatre-vingtième année, de

M. Emile BOURSIER,
commandeur de la Légion d'honneur,
président d'honneur de l'UIMM,
ancien vice-président du CNPF,
président d'honneur de l'AGIRC.

Il occupait des fonctions d'administrateur et de président de sociétés des groupes Chauvin-Arnoux et Claret.

Les obsèques auront lieu le vendredi 26 juin, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

UIMM,
56, avenue de Wagram,
75017 Paris.

– Le président de l'AFPA (Association nationale pour la formation professionnelle des adultes),
Les membres de l'assemblée générale,
Le directeur général de l'AFPA,
Et l'ensemble du personnel,
ont le regret de faire part du décès de

M. Emile BOURSIER,
président d'honneur de l'UIMM,
vice-président de l'AFPA,
vice-président de l'AGIRC,
membre du Conseil national
de l'enseignement supérieur
et de la recherche,

survenu à Paris le 21 juin 1992.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 26 juin, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine.

[Toute la carrière d'Emile Boursier, né le 8 août 1912 à Arras, ingénieur (Centrale Paris) et docteur en droit, se confond avec l'histoire du patronat de la métallurgie. Entré comme chef de service à l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) en 1945, il en deviendra successivement secrétaire général (1951), délégué général en janvier 1968, vice-président et délégué général en 1973, et, depuis 1985, président d'honneur. Très influent au sein du CNPF, il en sera vice-président de 1982 à 1986.
Vice-président de l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes), sans discontinuer depuis 1957, Emile Boursier s'est aussi consacré aux institutions de protection sociale. Il *a été vice-président ou président* de l'AGIRC (retraite complémentaire des cadres) de 1968 à 1987, en alternance avec les représentants de salariés, et était président d'honneur depuis *1988. Allié traditionnel de M. Maurice Derlin* (FO), il a enfin été vice-président de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAMTS), de 1975 à son remplacement, le 4 avril 1991, par M. Jean-Louis Giral, quand M. Jean-Claude Mallet (FO) est devenu président.]

– Le président et les membres du conseil scientifique de l'université Joseph-Fourier (Grenoble-I)

ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Jean-Pierre EBEL,
directeur de l'Institut
de biologie structurale de Grenoble,
membre du conseil scientifique
de l'université Joseph-Fourier.

Les obsèques auront lieu le vendredi 26 juin 1992, à 14 h 15, à l'église de Seyssinet-Village (Isère).

– Le président et les membres du conseil d'administration de l'Institut de biologie physico-chimique (fondation Edmond-de-Rothschild),

L'administrateur et tout le personnel de l'IBPC,

ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Jean-Pierre EBEL,
membre de l'Institut,

survenu le 20 juin 1992, et s'associent au deuil de la famille.

(Le Monde du 24 juin.)

– La Presbytera Ecaterina Gheorghiu a la grande douleur de faire part du décès de son époux,

Virgil GHEORGHIU,
prêtre et écrivain,

survenu à Paris, le 22 juin 1992.

Le service religieux sera célébré, le vendredi 26 juin, à 10 h 30, en l'église orthodoxe roumaine des Saints-Archanges, 9 *bis*, rue Jean-de-Beauvais, Paris-5e, suivi de l'inhumation au cimetière parisien de Passy.

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, rue de Siam,
75116 Paris.

(Le Monde du 23 juin.)

– Mme Marc Jost,
son épouse,
Mme Christiane Jost,
M. Francis Jost,
ses enfants,
M. Marc Crémoux,
M. Gérard Crémoux,
Mlle Monique Jost,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Marc JOST,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 22 juin 1992.

16, avenue de Lowendal,
75015 Paris.

– Les familles Lainé, Isselin, Fety et Arnell
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Eugène Jules Maurice LAÎNÉ,
chevalier de l'ordre du Mérite,
grand-croix de la valeur militaire.

Les obsèques seront célébrées le 25 juin 1992, à 9 h 45, en la paroisse Notre-Dame-des-Victoires de Saint-Raphaël.

Tél. : 94-95-42-60.

– La famille Rodier
a la douleur de faire part du décès de

Jacques-Louis RODIER,

survenu le 22 juin 1992.

L'inhumation a lieu le mercredi 24 juin, au cimetière des Portes-en-Ré.

7, place de Rungis,
75013 Paris.

– Clermont-Ferrand.

M. François Michelin,
M. Edouard Michelin,
M. René Zingraff,
Et l'ensemble du personnel de la maison Michelin,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. François ROLLIER,
associé commandité gérant
de 1966 à 1991,

survenu le 22 juin 1992.

[Né à Paris le 20 février 1915, François Rollier, avocat, licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit privé et de droit public à la faculté de droit de Paris, avait rejoint la société Michelin le 16 octobre 1956. Cogérant de la Compagnie générale des établissements Michelin de juin 1966 à juin 1991, François Rollier a été aussi cogérant de la Manufacture française des pneumatiques Michelin. Le 24 juin 1970, il avait été nommé administrateur et vice-président de Citroën. En janvier 1971, il en devient président-directeur général, poste qu'il occupera jusqu'en 1974. *Par la suite, il est nommé* membre du conseil de surveillance de Peugeot SA. Il a assumé, de 1984 à 1990, la présidence de la société Siparex.]

Anniversaires

– Les familles Dayan et Bénichou rappellent le souvenir de

Simone DAYAN,
née Bénichou,

à l'occasion du vingt-deuxième anniversaire de sa mort.

– A l'aube du 25 juin 1983,

Bernard SABOYA

nous quittait à l'âge de trente-sept ans.

Nous ne l'oublions pas.

– Il y a quatre ans, le 22 juin 1988,

Jacques WALINE

était arraché à l'affection des siens.

Ses nombreux amis,
Son épouse Dominique,
née Ramadier,
Son fils Guillaume,
Sa fille Alix,
demandent à tous ceux qui l'ont connu de se souvenir de l'homme qui a su allier humour, courage et honneur et d'en garder la mémoire.

A son souvenir sont associés son père, le

professeur Marcel WALINE,
ancien membre
du Conseil constitutionnel,

et son grand-père,

Paul RAMADIER,
ancien président du Conseil.

AUTOMOBILE

Bon départ pour la Renault Safrane

Les péchés de jeunesse, nous dit-on, étant désormais à oublier (*le Monde* du 19 mars) après avoir été gommés énergiquement sous l'œil vigilant de la *direction de la qualité*, la Safrane de Renault semble avoir pris un bon départ. En tout état de cause, les immatriculations depuis le lancement officiel du modèle le 18 mai dernier ont *dépassé les prévisions*, ce qui est un signe. Le cap des douze mille véhicules produits est en passe d'être franchi et, pour l'heure, l'euphorie règne quai du Point-du-Jour à Boulogne-Billancourt.

Dans la gamme disponible actuellement et en attendant un 2 500 cm³ *turbo diesel*, il faut sans doute faire une place privilégiée aux deux versions animées par *le 2 165* cm³ à *huit* soupapes mais surtout à douze soupapes. Toutes deux ont été, *lors du lancement, un peu* escamotées par les variantes plus coûteuses. Le 2-litres de base apparaissant *un peu* «court» pour le poids général du véhicule (1 400 kg), et le 6-cylindres en V (2 975 cm³) se révélant d'une gourmandise qui ne laissera indifférent qu'un PDG, cette motorisation intermédiaire (2,2 litres) paraît convenir à ce que l'on attend de nos jours d'une berline cossue, dans les limites raisonnables des frais qu'elle entraîne en utilisation quotidienne. Les 140 chevaux qui en sortent vers les 5 800 tours pour un couple maximum (effort de traction) *suffisamment élevé* (19 mkg) et placé haut (4 500 tours) donnent du punch à l'ensemble *mécanique* sans *pourtant* entraîner des consommations exagérées. L'étagement de la boîte en est l'explication. En outre, la finition apparaissant soignée, le niveau sonore du groupe moteur et du roulement est des plus acceptables. Pour peu que le futur propriétaire du modèle considéré fasse l'effort de quelques options vendues en «pack», il aura, sans viser le maximum des maxima, un véhicule très homogène qui devrait faire par ailleurs long usage. Confort d'une suspension multi-*barre qui peut (une question de* moyens..) être en outre pilotée, ABS, habillage cuir, climatisa*tion, rétroviseurs électriques,* sono efficace, autant d'atouts pour les longs trajets qui se *révèlent à la longue* bien utiles dans les conditions de circulation actuelles. Ils font partie de la philosophie générale de cette gamme que Renault a voulu porter très haut face à une concur*rence* bien installée.

Il reste que le prix que réclament de telles ambitions est coquet. Avec un tarif de base situé pour la 2,2-litres, entre 150 000 et 160 000 francs, si l'on y ajoute les options regroupées souhaitables il faut tout de même envisager une dépense globale de l'ordre de 180 000 à 200 000 francs. Certes, c'est aujourd'hui le tarif pratiqué pour les véhicules de ce type bien fournis en équipements embarqués, mais faut-il chercher ailleurs les *vraies* raisons du marasme que connaît le marché intérieur des voitures haut de *gamme?*

C. L.

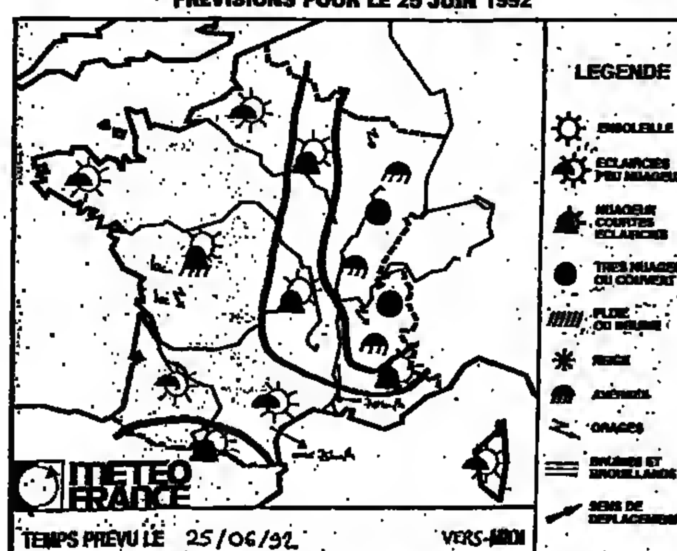
□ **La sixième édition de l'Age d'or à Montlhéry.** – L'autodrome de Linas-Montlhéry accueille, samedi 27 et dimanche 28 juin, la sixième édition du Grand Prix de l'Age d'or-Lanvin. Cette manifestation, organisée par l'Association sportive automobile de véhicules d'époque (ASAVE), met aux prises des véhicules fabriqués avant le 31 décembre 1965. 420 bolides de compétition et 3000 voitures de collection constituent le plateau de l'édition 1992. Quelques voitures seront plus suivies que d'autres comme une rare *Porsche RSK* ou la *Renault* 442 vainqueur au Mans en 1978.

► Prix des places : 110 *francs la journée*, 140 francs pour le week-end, gratuit pour les enfants de moins de douze ans. Renseignements : (1) 42-59-73-40.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24 JUIN 1992 A 0 HEURE TUC

PRÉVISIONS POUR LE 25 JUIN 1992



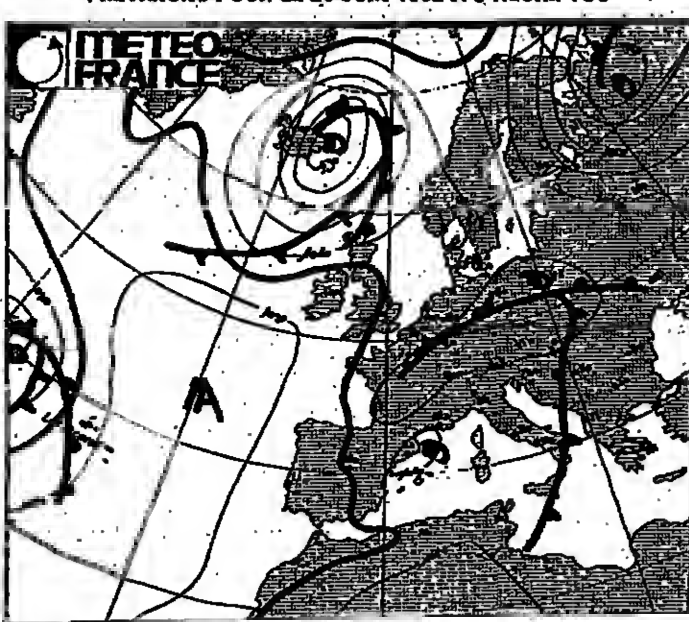
Jeudi : nuages assez nombreux. Averses parfois orageuses sur l'Est.

Des Alpes du Sud à la Lorraine et à l'Alsace, le ciel sera très nuageux avec des averses ou des orages l'après-midi. Sur le reste du pays, nuages et éclaircies alterneront. Une ondée n'est pas à exclure sur Poitou-Charentes et Limousin en fin de journée. Les éclaircies seront plus belles sur la Bretagne l'après-midi [illegible].

Mistral et tramontane souffleront à 50 km/h le matin puis s'atténueront en cours de journée.

Les températures minimale seront de l'ordre de 9 degrés à 14 degrés sur l'ensemble du pays, localement 15 degrés à 17 degrés près de la Méditerranée. Les maximales atteindront 17 degrés à 20 degrés sur les côtes de la Manche et 21 degrés à 24 degrés sur le reste du pays.

PRÉVISIONS POUR LE 26 JUIN 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 24-6-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 23-6-1992 à 18 heures TUC et le 24-6-1992 à 6 heures TUC

	max	min	temps
FRANCE			
AJACCIO	24	15	C
BIARRITZ	18	16	—
BORDEAUX	20	16	P
BOURGES	23	13	P
BREST	19	10	D
CAEN	18	11	N
CHERBOURG	19	13	—
CLERMONT-FER.	22	10	D
DIJON	20	15	C
GRENOBLE	27	16	C
LILLE	21	14	C
LIMOGES	18	14	C
LYON	24	14	N
MARSEILLE	24	18	O
NANCY	24	14	C
NANTES	22	12	D
NICE	22	16	P
PARIS-MONTS.	20	15	C
PAU	18	12	P
PERPIGNAN	24	16	—
RENNES	21	12	D
ST-ETIENNE	22	13	N
STRASBOURG	24	14	D
TOULOUSE	25	13	C
TOURS	20	13	C
POINTE-A-PITRE	32	26	—
ÉTRANGER			
ALGER	27	16	D
AMSTERDAM	20	9	C
ATHÈNES	31	—	—
BANGKOK	33	26	C
BARCELONE	22	15	N
BELGRADE	31	17	D
BERLIN	25	13	D
BRUXELLES	21	12	N
LE CAIRE	33	22	D
COPENHAGUE	20	11	D
DAKAR	28	23	N
DELHI	38	—	—
DJERBA	27	21	N
GENÈVE	24	15	A
HONGKONG	32	29	C
ISTANBUL	29	20	D
JÉRUSALEM	26	15	D
LISBONNE	22	16	D
LONDRES	22	13	C
LOS ANGELES	23	16	C
LUXEMBOURG	24	15	C
MADRID	20	19	D
MARRAKECH	27	16	C
MEXICO	27	12	D
MILAN	23	17	C
MONTRÉAL	20	10	D
MOSCOU	18	8	D
NAIROBI	—	—	—
NEW-YORK	25	12	C
OSLO	—	—	—
PALMA-DE-MAJ.	23	13	D
PÉKIN	25	17	D
RIO-DE-JANEIRO	—	—	—
ROME	27	16	N
SINGAPOUR	32	25	C
STOCKHOLM	19	11	C
SYDNEY	19	6	D
TOKYO	17	15	C
TUNIS	29	20	D
VARSOVIE	23	15	C
VENISE	25	16	D
VIENNE	30	20	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Austerlitz

L'ETAT a tremblé sur ses bases. L'Etat a vaincu. Essuyant à son front la sueur du soir d'Austerlitz, le maréchal Bérégovoy criait victoire à TF 1 : *« Je n'avais donné qu'une consigne : la fermeté »*, martela-t-il. De son QG de campagne de la place Beauvau, le général Quilès chantait le même air à Antenne 2 : l'ennemi n'avait pas approché à moins de 40 kilomètres, et *« les perturbations n'auront duré que quelques heures, de 3 heures à 7 heures du matin »*. Et elles auront épargné les deux points stratégiques auxquels veillait l'Etat avec une angoisse particulière : Rungis – imagine-t-on la capitale privée de marée ? – et Versailles, où le Congrès expédiait à son électorat des cartes postales au timbre historique.

Il ne manquait sur les écrans, en somme, que le général Copel, pour disséquer, comme pendant la guerre du Golfe, le génial mouvement de tenaille par lequel les CRS avaient percé le front adverse. Il ne manquait, dans la cour d'honneur des Invalides, que les citations à l'ordre de l'autoroute A 6 ou du péage de Fleury-en-Bière.

Au soir de ces subtiles batailles médiatiques que sont aussi les conflits sociaux d'aujourd'hui, il est souvent malaisé de distinguer les vainqueurs des vaincus. Militairement, les paysans sont défaits. Les dirigeants de la Coordination rurale l'ont d'ailleurs reconnu avec une sorte de naïveté navrée : *« Une bataille n'est pas la guerre, nous reviendrons »*, soupirait l'un d'eux.

Mais la victoire inattendue de la Coordination restera peut-être d'être globalement restée fidèle à la non-violence, l'arme absolue des faibles. La télévision, on devrait commencer à le savoir, est une étonnante machine à transformer les déroutes en victoires, la faiblesse en force. La même France qui attendait que l'Etat libère les routes, que pouvait-elle penser à la vue des bruyants vainqueurs de la paysannerie agonisante ?

Faire brûler des pneus devant les préfectures ne distrait plus que quelques secondes l'indifférence lasse de la nation. Proclamer à l'avance un blocus nonviolent permit, une semaine durant, d'occuper l'antenne et d'extorquer l'attention. Alors que mille causes aussi dramatiques sollicitent le public, n'était-ce pas déjà un premier succès dans le long combat qui s'amorce ? Le maladroit triomphe du gouvernement fit le reste. On ne bombe pas le torse, on ne fait pas le fier, au passage d'un corbillard. Il faut parfois savoir s'excuser de sa victoire.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 24 juin

TF 1

20.50 Variétés : Sacrée soirée.
Vacances, j'oublie tout. Avec Lagaf', Patrick Timsit, Pierre Palmade, Philippe Lavil, Michel Delpech, Nicole Croisille, Carlos, Luz Casal, Dave, Loïck Peyron.

22.45 Magazine : Le Point sur la table.
Présenté par Anne Sinclair.
Thème : la France et l'Europe avant le référendum sur Maastricht et avant la campagne pour les élections législatives. Invités : Edouard Balladur et Laurent Fabius.

A 2

20.50 Théâtre : La Bonne Adresse.
Pièce de Marc Camoletti, mise en scène de l'auteur, avec Yannick Le Poulain, Betty Champeval, Véronique Toussaint.

22.25 ▶ Documentaire : Une plage.
D'Eric Samer et Gonzalo Arijon.

23.20 Magazine : Musiques au cœur... des toiles. Miquel Barcelo, peintre majorquin.

FR 3

20.40 Magazine : La Marche du siècle.
L'Adieu à la classe ouvrière. Invités : Robert Doisneau, photographe ; Augustin Vieleux, ancien mineur de fond. Marcel Donati, ancien sidérurgiste de Longwy ; Edith Koopmans, ouvrière à La Redoute de Roubaix ; Michel Verret, professeur de sociologie à l'université de Nantes. Reportage : les Orphelins de Billancourt, de Philippe Borrel, Jean-Thomas Ceccaldi, Bertrand Lachat, Christian Aloisio.

22.20 Journal et Météo.

22.40 Mercredi en France.

23.35 Traverses. 2. Pour l'honneur, de Jean-Michel Barjol, avec Marguerite Gonon.
Après la période de 1940 à 1942, racontée la semaine dernière, Marguerite Gonon poursuit sa description de la Résistance dans son Forez natal de 1942 à 1944. Avec autant de modestie que d'humour...

0.30 Musique : Mélomanuit.
Invité : Yann Queffélec.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Always. ■
Film américain de Steven Spielberg (1989).

22.55 Flash d'informations.

23.05 Cinéma : Madame Bovary. ■■■
Film français de Claude Chabrol (1990).

M 6

20.35 Surprise-partie.

20.38 Météo des plages.

20.40 Téléfilm :
Le Monstre évadé de l'espace.

23.45 Magazine : Vénus.

ARTE

20.30 Musique : Le Bœuf sur le toit.
Suite orchestrale de Darius Milhaud, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Berlin, dir. : Matthias Bamert.

21.00 Documentaire : Malakhov.
Portrait du danseur.

21.50 Opéra : Tancredi, di tanti palpiti.
Extraits de l'opéra-bouffe en deux actes de Gioacchino Rossini, par l'Orchestre symphonique de Stuttgart, les Chœurs du Südfunk, dir. Gianluigi Gelmetti, et les jeunes lauréats du concours de chant Gioacchino Rossini organisé lors du Festival de Schwetzingen 1991.

22.40 Théâtre :
Le Médecin malgré lui.
Pièce de Molière, mise en scène de Dario Fo, avec Catherine Hiégel, Richard Fontana, Marcel Bozonnet.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Le tag, enfant naturel de la publicité. Avec Alain Vulbeau, sociologue, Béatrice Fraenkel, linguiste, Olivier Mégaton, artiste, Noaki, grapheur, Ahmed Kertobi, animateur.

21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.

22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Pour une histoire culturelle de l'œil et du regard (fin).

22.40 Les Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 9 avril, salle Pleyel) : Un requiem allemand op. 45, de Brahms, par le Chœur et l'Orchestre de Paris ; dir. : Claus Peter Flor.

22.00 Concert (donné le 30 janvier au grand auditorium de Radio-France) : Les Oiseaux perdus, quatuor n° 2, de Tronçin ; Times Zones, de Dusapin, par le Quatuor Arditti.

23.10 Ainsi la nuit... Œuvres de Brahms, Liszt, Schubert.

Jeudi 25 juin

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.

14.30 Feuilleton : Côte Ouest.

15.30 Série : Hawaii, police d'Etat.

16.20 Club Dorothée.

17.25 Série : Loin de ce monde.

17.55 Série : Hélène et les garçons.

18.20 Jeu : Une famille en or.
Animé par Patrick Roy.

18.50 Feuilleton : Santa Barbara.

19.15 Jeu : La Roue de la fortune.
Animé par Christian Morin et Annie Pujol.

19.45 Divertissement : Le Bébête Show.

19.50 Tac-O-Tac, Journal, Tiercé, Météo, Trafic infos et Tapis vert.

20.50 Série : Le Triplé gagnant.
La Mort du petit chat, de Boramy Tioulong.

22.25 Série : Mike Hammer.
Si tu me tues, je te tue.

A 2

13.45 Série : Les Cinq Dernières Minutes.

15.15 Tiercé, en direct de Longchamp.

15.30 Variétés : La Chance aux chansons.
Le Retour d'Henri Genès. Avec Annie Cordy, Henri Genès, Ricet Barrier, Lucette Raillat, Martin Irazoqui et ses danseurs, Pascal Brunner, Armande Wiss.

16.10 Jeu : Des chiffres et des lettres.

16.35 Magazine : Défendez-vous.

16.50 Magazine : Giga.

18.30 Série : Magnum.

19.20 Divertissement :
Caméras indiscrètes.

19.59 Journal, Journal des courses et Météo.

20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. Enquête sur la sexualité des Français, d'Irène Jouannet et Bernard Puissesseau ; L'algue tueuse, de Richard Binet et Daniel Lefèvre ; Western Avenue, Los Angeles, d'Eric Lemasson et Franck Brisset.

22.10 Cinéma : L'Ami américain. ■■
Film franco-allemand de Wim Wenders (1977). Avec Dennis Hopper, Bruno Ganz, Lisa Kreuzer.

0.15 Magazine : Merci et encore Bravo.
Invitée : Mathilda May.

FR 3

13.40 Série : La Grande Aventure de James Onedin.

14.30 Documentaire : Marc Barbezat, portrait d'un éditeur lyonnais.
De Michel Van Zèle. Avec la participation de Jean Genet.

15.25 Sport : Golf. Open de France, en direct de Saint-Quentin-en-Yvelines.

16.25 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
Invité : Herbert Léonard.

18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
Invité : Laurent Voulzy.

18.30 Jeu : Questions pour un champion.

19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.12 à 19.35, le journal de la région.

20.00 Un livre, un jour. Romans, de Pierre Véry, tome I.

20.10 Divertissement : La Classe.

20.45 Cinéma : La Horde sauvage. ■■
Film américain de Sam Peckinpah (1969). Avec William Holden, Ernest Borgnine, Robert Ryan.

23.10 Journal et Météo.

23.30 Cinéma :
Une partie de campagne. ■■
Film français de Jean Renoir (1936). Avec Sylvia Bataille, Georges Darnoux, Gabriello.

0.10 Musique : Mélomanuit.
Invité : Yann Queffélec. *La Chanson du bébé*, de Rossini, par Danièle Borst, soprano, Elisabeth Cooper, piano.

CANAL PLUS

13.35 Cinéma : Madame Bovary. ■■■
Film français de Claude Chabrol (1990). Avec Isabelle Huppert, Jean-François Balmer, Christophe Malavoy.

16.00 Cinéma : Le Sang des héros. □
Film américain de David Peoples (1989). Avec Rutger Hauer, Joan Chen, Vincent Philip D'Onofrio.

17.40 Dessin animé : Les Simpson.

18.00 Canaille peluche.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.30 Ça cartoon.

18.50 Le Top.

19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
Présenté par Philippe Gildas, Antoine de Caunes et Jérôme Bonaldi. Invitée : Paulette Dubost.

20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Jacquot de Nantes. ■■■
Film français d'Agnès Varda (1990). Avec Philippe Maron, Edouard Joubeaud, Laurent Monnier.

22.25 Flash d'informations.

22.35 Cinéma :
Allô maman, ici bébé. ■
Film américain d'Amy Heckerling (1989). Avec John Travolta, Kirstie Alley, Olympia Dukakis (v.o.).

0.05 Cinéma : Cheb. □
Film franco-algérien de Rachid Bouchareb (1990). Avec Mourad Bounaas, Nozha Khouadra, Pierre-Loup Rajot.

1.25 Cinéma :
Contes de la nuit noire. ■
Film américain de John Harrison (1990). Avec Deborah Harry, James Remar, Rae Dawn Chong.

M 6

20.00 Série : Madame est servie.

20.35 Météo.

20.38 Météo des plages.

20.40 Cinéma : Nashville Lady. ■
Film américain de Michael Apted (1980). Avec Sissy Spacek, Tommy Lee Jones, Beverly D'Angelo.

23.00 Téléfilm : Trafics à Miami.
De Nick Barwood, avec Scott Feraco, Robert Sedgwick.
Sombre histoire de vengeance.

ARTE

19.00 Documentaire :
Riviera nostalgie.
D'Annie Tresgot. Avec André Cane.
La Côte d'Azur défigurée.

20.00 Court-métrage : Lorsque le tsar allait au bain en Allemagne.
De Monika von Behr.
Jusqu'à la fin du siècle dernier, passer l'été dans des villes d'eau était du dernier chic. La réalisatrice a retenu deux de ces villes : Baden-Baden et Bad-Pyrmont.

20.30 Soirée thématique.
Proposée par Axel Hoffman.
Que font Pina Bausch et ses danseurs à Wuppertal ?

20.35 Reportage
sur le travail de Pina Bausch.
De Kay Kirchmann.

21.35 Danse : Walzer.
Chorégraphie de Pina Bausch. Avec la troupe du Tanztheater de Wuppertal.

22.30 Danse : Café Müller.
Chorégraphie de Pina Bausch. Avec la troupe du Tanztheater de Wuppertal.

23.20 Documentaire : Un sacré danseur.
D'Anne Linsel.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Tasmanie habituelle, d'Huguette Champroux.

21.30 Profils perdus. Jean Grenier, philosophe.

22.40 Les Nuits magnétiques.
Vies à vif (3).

0.05 Du jour au lendemain. Avec Hubert Haddad (le Chevalier Alouette).

0.50 Musique : Coda.
Kevin Ayers. 4. *Le* vin et les mots.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Opéra (donné le 6 août 1991 lors du Festivale La Roque-d'Anthéron) : Mazurkas, de Chopin, par Jean-Marc Luisada, piano.

23.10 Ainsi la nuit... Sérénade pour treize instruments à vent en si bémol majeur K 361, de Mozart ; Six Intermezzi op. 4, de Schumann ; Ganymed, An Sylvia, de Schubert.

0.30 Dépêche-notes.

0.35 L'Heure bleue. Par André Clergeat. Jazz SVP ; C'était hier ; Tous en scène.

هكذا من الإصل

Le Monde

En Géorgie

Echec d'une tentative de coup d'Etat

Les forces gouvernementales géorgiennes ont déjoué, mercredi 24 juin, une tentative des partisans du président déchu Zviad Gamsakhourdia de reprendre le pouvoir à Tbilissi, qui s'est soldée, selon le Conseil d'Etat, par une quarantaine de morts.

Menés par le chef du comité de résistance nationale pro-Gamsakhourdia, Walter Chourgaïa, les rebelles se sont emparés à l'aube de la tour et des bâtiments de la télévision nationale, avant de diffuser sur les ondes une déclaration de l'ancien président annonçant son retour à Tbilissi et promettant le pardon *« à tout le monde, sauf à certains dirigeants »*. M. Edouard Chevardnadze, qui préside le Conseil d'Etat, organe de direction provisoire depuis que M. Gamsakhourdia a été déposé en janvier et s'est enfui en Tchétchénie, a de son côté appelé la population à rester calme, puis lancé un ultimatum aux quelque trois cents combattants armés qui occupaient la télévision.

Avec des hélicoptères et des armes lourdes, les forces gouvernementales ont ensuite donné l'assaut – avant l'expiration de l'ultimatum – d'abord de la tour puis des studios de la télévision, distants de quelques kilomètres.

C'est à ce moment-là, semble-t-il, que de nombreux rebelles ont été tués et les autres arrêtés.

M. Chevardnadze a alors déclaré que la tentative de coup d'Etat avait été déjouée et qu'il pouvait partir, *« l'esprit tranquille »*, pour Dagomys, sur les bords de la mer Noire, où il devait s'entretenir avec le président russe Boris Eltsine du conflit en Ossétie. – *(Itar-Tass, Reuter, AFP.)*

Au conseil des ministres

Le projet de loi de ratification du traité de Maastricht sera présenté le 1er juillet

Les résultats du scrutin intervenu au Congrès du Parlement, qui a approuvé la révision constitutionnelle préalable au traité de Maastricht, ont été commentés mercredi 24 juin devant le conseil des ministres, successivement par MM. Roland Dumas, Pierre Bérégovoy et François Mitterrand.

Le ministre des affaires étrangères a déclaré à propos du vote du Congrès, selon les propos rapportés par le porte-parole du gouvernement, M. Martin Malvy : *« C'est une bonne nouvelle qui a retenti comme telle dans toute la Communauté et qui va inspirer nos partenaires, en même temps qu'elle ouvre la voie au référendum populaire chez nous. »* Le premier ministre a souligné *« le pourcentage très élevé des votes d'approbation qui, en toute hypothèse, auraient largement dépassé les trois cinquièmes requis »*.

Le président de la République, pour sa part, a informé le conseil des ministres que la nouvelle loi constitutionnelle serait promulguée le jour même et publiée jeudi 25 juin au *Journal officiel*. Il a demandé au premier ministre de soumettre au prochain conseil des ministres, le 1er juillet, le texte du projet de loi de ratification du traité de Maastricht qui sera soumis par référendum aux Français. C'est à cette occasion, a laissé entendre M. Malvy, que sera communiquée la date de cette consultation.

Enfin le Parlement sera convoqué en session extraordinaire du 1er au 10 juillet afin d'achever l'examen d'un certain nombre de textes en attente.

La situation à Sarajevo

M. Dumas a aussi évoqué les affrontements en cours sur le territoire de l'ex-Yougoslavie. Il a *« déploré que la trêve ne soit plus respectée à Sarajevo et souhaité que le dispositif mis en place lors de la réunion de l'UEO pour étudier le soutien que l'Europe peut apporter à l'ONU, afin d'exiger l'application des résolutions votées, soit accéléré »*. M. Dumas a ajouté, à propos du siège de Sarajevo : *« La situation est dramatique. Sur place les bombardements, le manque de médicaments frappent des innocents. L'Europe, qui a beaucoup fait, à l'initiative de la France, sur le plan diplomatique, se doit d'intervenir en liaison et en appui à l'action du Conseil de sécurité pour imposer l'exécution des résolutions dont le respect conditionne le retour au calme dans le pays. »* D'autre part, le conseil des ministres a entendu une communication de Mme Ségolène Royal, ministre de l'environnement, sur les *effets bénéfiques* que la *protection* de l'environnement peut avoir dans *la lutte contre le chômage (lire ci-dessous)*. Mme Marie-Noëlle Lienemann a présenté une communication sur la qualité de l'habitat et du cadre de vie. La politique qu'elle entend mener s'oriente autour de trois axes : le développement de la participation des habitants aux choix qui les concernent, l'analyse des moyens nécessaires pour améliorer l'entretien et la qualité technique des logements, et la volonté de favoriser la mixité sociale dans les villes. Concrètement, le ministre-délégué au logement a notamment décidé l'établissement d'un Livre blanc de l'écologie urbaine dans l'habitat, qui proposera les adaptations nécessaires du code de la construction et un renforcement de la lutte contre les pratiques illégales en matière d'affichage.

Enfin le conseil a procédé à diverses nominations de dirigeants d'entreprises publiques *(lire page 16)*. Il a aussi nommé directeur du théâtre et des spectacles au ministère de la culture M. Alain Van Der Maliere, et directeur des affaires financières et économiques au ministère de l'agriculture et de la forêt M. Michel Fernet.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Poubelles vertes

L'AUTRE jour, j'emmène mes petits-enfants au cinéma. Caramels ? Bonbons ? OK ! A condition *de ne pas jeter les* papiers par terre. Regard surpris des mouflets qui à peine sortis sur le trottoir s'empressent de mettre sous mes pieds ce qu'ils ont *dans les mains*. Je les engueule : Et les poubelles, ça sert à quoi ? Alors eux : Tu rigoles ? D'abord elles débordent, ensuite les détritus, déjà que t'en as jusqu'aux chevilles, un peu plus ou un peu moins...

Ça a commencé avec leurs parents. Faute de pouvoir pénétrer dans la décharge qui leur servait de chambre, on les suivait à la trace le long d'un appart semé de canettes, de pots de yogourt vides et de baskets trônant sur le frigo. On a bien essayé d'endiguer le flot et puis on a fait pareil que les copains, également débordés par leurs ados, on s'est résigné.

Et on a eu raison. Il va créer des emplois, ce formidable *laisser aller* ! Ce pays, c'est pas le seul, qu'ils s'ingénient à saloper, tout en votant vert à tour de bras, le ministre de l'environnement va s'efforcer de le nettoyer en embauchant des gens pour ça. Des chômeurs *longue durée* chargés de ramasser derrière eux toutes les cochonneries qui jonchent les plages, les rues, les squares, les bois et les couloirs de métro.

Loin de moi l'envie de leur enlever le pain de la bouche, vaut *mieux faire homme* de peine ou femme de ménage, pardon technicien de surface, que d'angoisser en se tournant les pouces, mais il y a quand même quelque chose *qui cloche* quelque part. Prenez les chiens. On s'est enfin décidé à les dresser et à leur *foutre une* amende chaque fois qu'ils s'oublient ailleurs que dans le caniveau.

On pourrait peut-être en faire autant pour les humains. Pas facile, je sais. L'animal n'est pas d'un naturel propre. Rétif, avec ça, hargneux, et totalement insensible au raisonnement même le plus simple. S'agit pas de le prendre à rebrousse-poil et de l'inciter à enfouir pêle-mêle dans sa poche papiers gras et bulletin de vote. Faut l'éduquer en adaptant à son intention, des fois qu'il ne saurait pas lire, les panneaux illustrés destinés aux toutous suisses. On *les voit assis sur un cabinet barré* d'une croix : Interdit de lâcher !

Mme Royal propose un programme de 35 000 emplois nouveaux pour la protection de l'environnement

Mme Ségolène Royal, ministre de l'environnement, a fait au conseil des ministres une communication intitulée « Politique de l'environnement et développement de l'emploi ». Constatant que le chômage continue d'augmenter alors que monte la *« demande environnementale »* – le marché des activités liées à l'environnement devrait croître en volume de 5 % à 6 % par an d'ici à l'an 2000, – Mme Royal propose notamment de lancer des « contrats emploi-solidarité » qui pourraient, si les collectivités locales suivent, créer quelque 35 000 emplois nouveaux.

Ces créations d'emplois porteront principalement *sur les secteurs* de l'eau et des déchets. La relance d'une politique de l'eau devrait induire entre 6 000 et 12 000 emplois en cinq ans. Le tri et la valorisation des déchets pourrait en créer de 5 000 à 9 000 dans le même temps. Pendant sa présidence du programme EUREKA (juin 1992-juin 1993), la France donnera la priorité à la recherche sur le traitement des déchets.

L'Etat donnera l'exemple en demandant aux grands services publics d'embaucher des chômeurs de longue durée sur le front de l'environnement. Les parcs nationaux proposeront 225 contrats pour le nettoyage, l'entretien et l'accueil des visiteurs. L'Office national de la chasse proposera 150 emplois d'adjoints aux garde-chasse et le Conseil supérieur de la pêche 200 emplois d'adjoints aux garde-pêche. L'Office national des forêts offrira 600 emplois pour l'entretien des massifs domaniaux et les agences de l'eau proposeront 180 emplois administratifs. Le ministère de l'environnement attribuera des primes de 2 000 F par contrat aux associations ou collectivités locales qui recruteront pour la gestion des réserves et parcs régionaux. L'objectif est de 300 emplois dans les réserves et 1 000 dans les parcs régionaux. L'Agence pour l'environnement et la maîtrise de l'énergie (ADEME) prendra en charge 300 contrats *pour* la *surveillance* de la qualité de l'air, 400 contrats pour les économies d'énergie, *300* contrats pour le gardiennage des déchetteries.

R. C.

□ **Super-Phénix : les Verts devraient rencontrer le premier ministre.** – Alors que M. Pierre Bérégovoy participait au conseil des ministres à l'Elysée, mercredi 24 juin en fin de matinée, un petit groupe de Verts a subitement déchargé une cabane en bois devant le porche de l'Hôtel Matignon, prenant par surprise les forces de police. Cette action-commando, conduite par MM. Antoine Waechter et Didier Anger, a permis aux Verts d'obtenir l'assurance d'être reçus par le premier ministre avant la décision concernant l'éventuel redémarrage du surgénérateur Super-Phénix.

Selon une enquête du SRPJ de Lorraine

Un vaste réseau de fausses factures aurait contribué au financement du PCF

NANCY

de notre correspondant

Le parquet général de la cour d'appel de Nancy étudie actuellement les résultats d'une enquête préliminaire *du Service régional de la police judiciaire* (SRPJ) *qui* révèle l'existence *d'un vaste réseau de fausses factures* lié au Parti communiste. Plus de 13 *millions* de francs *auraient été* récoltés entre le 1er mars 1988 et le 31 *décembre 1990* par un bureau d'études installé à Longwy (Meurthe-et-Moselle), la SOCOEF (Société commerciale en équipements et fournitures), l'une des vingt filiales du GIFCO (Groupements d'investissements financiers pour le commerce), dirigé à Paris par M. Jacques Grosman, ancien membre de la direction du Parti communiste. La chancellerie a donné son feu vert à l'ouverture d'une information judiciaire qui pourrait être confiée au doyen des juges d'instruction de Nancy, M. Vincent Turbeaux.

Les spécialistes financiers de la police judiciaire ont été alertés sur les agissements douteux de *la* SOCOEF lorsqu'ils enquêtaient, sous l'autorité du juge Gilbert Thiel, sur l'affaire des fausses factures de Nancy qui mettait en cause le fonctionnement des commissions départementales d'urbanisme commercial. Ils s'étaient alors inquiétés d'une liaison entre la chaîne des hypermarchés Cora et la SOCOEF, susceptible de *« faciliter »* l'implantation de magasins dans les municipalités communistes.

En fait, les investigations conduites *par le* SRPJ de Nancy *depuis* un peu plus d'un an soulignent que la SOCOEF aurait *servi d'intermédiaire* entre de multiples mairies lorraines contrôlées par le PC et au *moins* cent quarante entreprises de la *région, essentiellement dans* le domaine du bâtiment et des travaux *publics. Selon le témoignage de différents* entrepreneurs, la « commis*sion » s'élevait généralement* à 2 % du montant des travaux.

A Longwy, *la* SOCOEF jouissait d'une position stratégique, au cœur d'un des plus actifs bastions communistes du pays. Elle était dirigée jusqu'en 1991 par un ancien responsable des Jeunesses communistes locales, M. Jean Ruscio, remplacé depuis par M. Albert Lepère. La plupart des mairies communistes de la région semblent avoir figuré dans son carnet d'adresses, depuis celle de Longwy dirigée jusqu'en 1988 par M. Jules Jean, conseiller général, jusqu'à celle *de Longlaville*, dirigée par M. Bogdan Politanski, ancien président du conseil général de Meurthe-et-Moselle.

A la fédération du PCF de *Meurthe-et-Moselle comme* à celle de la Moselle, on souligne avec insistance que les investigations du *SRPJ* ne semblent pas avoir décelé de cas d'enrichissement personnel des élus ou des cadres du parti. Mme Paule Fonte, secrétaire à l'organisation de la fédération communiste de la Moselle, ne voit en la SOCOEF qu'une *source* de *« conseils »* en matière de marchés publics. Cela *étant, la* plupart des maires communistes de Meurthe-et-Moselle admettent avoir eu recours à la SOCOEF *« au moins pour de petites fournitures »*. Seule exception, le maire de Conflans-en-Jarnisy, M. Pierre Maubert, affirme que sa municipalité est *« peut-être la seule en France à ne jamais avoir admis ce principe »*.

L'ouverture prochaine d'une information judiciaire qui permettra à M. Vincent Turbeaux de délivrer à la police des commissions rogatoires devrait offrir aux enquêteurs la possibilité d'étendre leurs recherches au-delà du territoire régional.

BERNARD MAILLARD

SOMMAIRE

DÉBATS

Guerres : « Pour une Cour européenne de conciliation et d'arbitrage », par Robert Badinter ; « Dézolant » Finkielkraut », par Edgar Morin 2

ÉTRANGER

Libye : le Parlement n'a pas accepté les conditions posées par Londres et Washington sur l'extradition des responsables présumés de l'attentat de Lockerbie 4

Afrique du Sud : le Congrès national africain pose des conditions à la reprise du dialogue avec le pouvoir 4

Accord entre la Russie et l'Ukraine sur un partage de la flotte de la mer Noire 6

La ratification du traité de Maastricht d'un pays à l'autre : Grèce et Italie 8

POLITIQUE

Le Congrès de Versailles et la discussion sur la ratification du traité de Maastricht .... 9 et 10

Un rapport sénatorial regrette que « le principe de la responsabilité ministérielle » n'ait pas joué dans l'affaire Habache 10

En Rhône-Alpes, le PS se prononce pour une enquête publique préalable sur Superphénix 10

SOCIÉTÉ

Le procès des responsables de la transfusion sanguine au tribunal de Paris 11

Le boom mondial de la contraception 12

Tennis : les championnats de Wimbledon 12

ÉDUCATION ◆ CAMPUS

• Supérieur : remue-ménage chez les privés • M. Pasqua s'offre une université • Les handicaps de la fac • Entrer à l'école dès cinq ans • « Le tour de France de la recherche », par Pierre Alain .... 13 à 15

ÉCONOMIE

Un entretien avec M. Pierre Arpaillange 16

Bourse de Paris : la déprime 16

Le phylloxéra ravage le vignoble californien 18

Le 21e Festival du film d'entreprise de Biarritz 18

Vie des entreprises 22

ARTS ◆ SPECTACLES

• Les festivals de jazz et de rock • Eric Le Lann à Hello That Jazz • La tournée européenne de la New Orleans Revue • Louis Malle tourne *Damage* en Angleterre • Rencontre avec Jeremy Irons • *Brasileiro*, le dernier album de Sergio Mendes • Festival Montpellier-Danse 92 : Dans les pas de Trisha Brown .... 27 à 36

Services

Abonnements 2

Annonces classées .... 19 à 21

Automobile 24

Marchés financiers .... 22 et 23

Météorologie 25

Carnet 24

Mots croisés 24

Radio-télévision 25

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Arts-Spectacles » folioté 27 à 36

Le numéro du « Monde » daté 24 juin 1992 a été tiré à 501 102 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Le Monde des livres » : les entretiens d'Hemingway

« Les masques d'Hemingway ». Divers entretiens avec Hemingway viennent d'être réunis en un volume. A travers eux, Philippe Sollers rend hommage à cet écrivain magnifique, tonitruant et solitaire ; un Prix Nobel à emporter en vacances.
Pendant l'été, lisez aussi les livres de vos enfants – notre sélection de littérature pour la jeunesse – et emportez des « Poche » à la plage – nous vous proposons cinquante titres, dans diverses collections.

Le rapport annuel de la Cour des comptes

Le Monde publie le rapport annuel de la Cour des comptes qui, comme chaque année, est divisé en quatre rubriques : Etat et établissements publics, entreprises publiques, protection sociale, collectivités locales.

ARTS • SPECTACLES

LES FESTIVALS DE JAZZ ET DE ROCK

L'été 72, en Europe, il y eut cinq festivals de jazz : du vivant de Duke Ellington, de Count Basie, de Mingus, de Chet Baker, de Stan Getz, de Lennie Tristano et de Clifford Thorntom, en plein orage désiré (le free jazz)... Le ministre Marcellin interdisait Sun Ra aux Halles, les villes moyennes se payaient des foires commerciales – avec majorettes et saucisses, – d'autres se changeaient en étapes du cirque Pinder ou du Tour de France. Le free jazz battait son plein, mais en milieu fermé. Le métier d'attaché de presse n'était pas inventé, Armstrong venait de mourir, ainsi qu'Albert Ayler ; cinq festivals en tout et pour tout dans l'été (Liège, Montreux, Nice, Antibes, Châteauvallon). Vingt ans après, en 1992, Jazz Magazine en annonce quatre-vingt-trois, presque tous en France.



CINÉMA 30 et 31
Louis Malle tourne «Damage» en Angleterre

DISQUES 35
Le dernier album de Sergio Mendes

FESTIVAL 36
Montpellier-Danse 92

Lire pages 32 à 34 la sélection des rendez-vous de la semaine.

DU BON USAGE DE LA MUSIQUE

LES quatre-vingt-trois festivals de jazz annoncés – on o'est pas loin du phénomène de société – ont en commun d'avoir à peu près le même programme : une sorte de Musée Grévin animé se déplace de ville en ville. Et la tâche des attachés de presse prend des airs de concours académique : comment faire croire à l'exception là où la répétition commande ? A la nouveauté là où le « revivalisme » triomphe ? A l'émotion là où la récréation est la règle, à la liberté d'initiative là où le marché des tournées dicte sa loi ?

Par un coquet retournement de l'Histoire, le jazz qui en fut longtemps le proscrit se trouve en position d'alibi. Excellente allégorie de l'usage d'une pratique pittoresque (populaire, méconnue) par le libéralisme moderne.

Reprenons : dans un premier temps les tourneurs, ces derviches de l'action culturelle, ont imposé leur loi, leurs prix et leur style. Le jazz qu'on écoute (qo'on prétend de bonne foi «découvrir», qu'on «soutient», qu'on est «seul à aimer», etc.) est un jazz de tourneur. Premier point, un jazz de tourneur a ses lois. Or, dès qu'oo parle d'argent, dès qu'on veut savoir comment se montent les tournées, comment se gèrent les affaires et comment se programment toutes ces exceptions répétées, motus et bouche cousue. Même en interrogeant sans excès de paranoïa, et tous soupçons laissés *backstage*, on a vite l'impressioo d'être le juge Falcone «avant». Ce qui est d'autant plus cocasse que ce marché est très limité, les intérêts y sont très modestes et les entrepreneurs plutôt convenables. C'est donc de jeu qu'il s'agit, jeu dans l'organisation et le financement. Le Grand Jeu, mais à la bonne franquette...

Ce serait un sujet de réflexion incomparable que d'analyser les défections de l'été (Dizzy Gillespie, Lionel Hampton), les tournées annulées, les absences de dernière minute. Ce serait une manière très directe, très nette, très musicologique d'informer et de réfléchir. Le public en saurait plus sur le jazz (on parle bien de musique, de circulation de la musique, on parle de société) qu'en mille livres d'érudition névrotique. Mais personne qui s'y colle. Personne ne veut faire de peine à personne. C'est la loi du juste milieu.

Ce milieu, qui est plutôt dans le genre propret et pépère, se la joue, par mélancolie historique en somme, dans le style du «milieu». Des attachées de presse d'une petite Principauté, pas particulièrement à plaindre, demandent un «*coup de pouce*» *pour* leurs opérations sponsorisées. Le beurre, l'argent du beurre, et la morale en prime. C'est beaucoup. Des adjoints à la culture qoi continuent de prononcer «*Gillepsie*» vous supplient de les «assister». Des informateurs capricieux se lancent dans un éloge moliéresque de la santé de Lionel Hampton, le jour même où il vient d'être hospitalisé. Des musicologues pointilleux préparent un été de méditatioo transcendantale, de plage en plage, de château en château, de casino en casino. De très improvisés directeurs artistiques qui hier encore pointaient aux PTT font comprendre, pour mieux s'en persuader, qu'on est tous, peu ou prou, dans la même galère, qu'il faut se battre pour le jazz (contre qoi au juste ?), que «nous» défendons la même «cause», «notre» cause, etc.

Dans un premier temps, les festivals ont porté le nom de leurs villes organisatrices. C'était le temps de l'ingénuité. On allait à Juan-les-Pins on à Comblain-la-Tour. Ensuite de pimpants promoteurs se sont ingéniés à les parer de calembours aussi déprimants que possible. On alla à Jazz d'Arc (Orléans), comme on va à Halle That Jazz (La Villette). Ce fut l'ère de la bêtise. On est en train d'en sortir. On va bientôt se prendre à le regretter, car les festivals prennent aujourd'hui le nom de cigarettes, de whiskies, de bières, de saucisses, de tampons. On finira par aller à *Heineken, à Picon ou à Olida. C'est en passe.*

Le vrai paradoxe o'est pas là. Le vrai paradoxe, c'est que dans une machine aux dimensions somme toute modestes, dont les têtes d'affiche sont très repérables (par leur fréquence et leurs exigences), dans un dispositif où progressivement la musique glisse vers la case du pur fantasme récréatif (à part les précoces du printemps – Amiens, Cootances, Le Mans – et les tardifs de l'été – La Seyne, Uzeste, Cluny, Mulhouse, – quel festival propose la musique en actes et son jeu en question ?), dans une scénographie très réglée où se croisent les ressources d'un commerce assez propre avec des intérêts culturels évidents (bénéfice de prestige à alibi vaguement antiraciste), sous couleur de dévouement (bénévolat, militantisme, doux sacrifice), *dans un recadrage des ambitions artistiques analogue* à celui du cinéma américain actuel (tous deux ouvertement destinés au premier et au troisième âge, point final) ; le vrai paradoxe, c'est que, dans ce sympathique amateurisme bien intentionné, le jazz ici ou là, par hasard ou par nécessité, selon le lieu, la rencontre ou la douceur de l'air, continue de venir comme une fois de plus né avec sa légèreté impérieuse et cet air facile de créer une communauté liée, éprise...

On glissera sur le dernier point, le plus délicat : par une sorte de courtoisie où le mythe est intéressé et la rentabilité modeste aux postes de commande, le pays organisateur (en l'occurrence la France et ses quatre-vingt-trois festivals) s'offre le luxe d'ignorer en quatre-vingt-trois occasions ses propres musiciens et sa propre créativité. Les musiciens européens n'osent plus s'en plaindre, de peur de passer pour corporatistes. Mais c'est qu'il ne s'agit pas forcément de musique... Oo serait plutôt dans un phénomène de Disneyland en négatif, soit un phénomène convenablement positif : le mythe de l'«*autre*» Amérique (noire, inventive, délurée, créatrice de culture) circule en aimable caravane, de «vrais» châteaux anciens en «vraies» stations balnéaires. Le tout pour faire une vraie bonne action.

On retrouve sur le versant rock de cette industrie saisonnière les mêmes configurations. C'est-à-dire le ballet des stars sur les routes de France que l'on croirait réglé par Bison fûté ; les enjeux touristiques, de marketing, elochemerlesques, mal dissimulés ; les enjeux esthétiques phagocytés par les précédents. Restent quelques particularités binaires. C'est que n'importe quelle ville peut organiser son «festival de jazz» (le terme ici est pris dans son acception municipale), l'*idée ne fait plus perdre une voix. Uo festival* de rock – depuis les débuts difficiles du genre en France entre Auvers-sur-Oise et Amougies – voilà qui *est plus risqué.*

Le genre a ses mythes – Woodstock et Altamont, le paradis boueux et l'enfer des Anges, – ses fantasmes – les hordes de hippies qui viennent accoucher dans les champs de blé. On a donc tendance à glisser du rock dans d'autres festivals, de jazz (Heineken à Paris, qui propose la New Orleans Revue) ou régionaux (la Côte d'Opale, qui fait venir Bob Dylan et Tracy Chapman, entre autres). C'est que – bien compris – le rock attire do monde et qu'il plaît à la jeuoesse, qui viendra oombreuse applaodir ses idoles, *Bob Dylan (cinquante et un ans) ou Lou Reed (cinquante ans).*

Dans les marges de cet œcuménisme dont il faut reconnaître les vertus pédagogiques, se fait le travail d'associations qui semblent nées du désert même qui les entoure. Elles foot des efforts surhumaios pour faire le festival dont elles ont envie, à Saint-Amand-Roche-Savine (Puy-de-Dôme) pour la versioo française du festival de rock, pur, dur et rigolo, aux Tamaris, à Morlaix, pour la version néo-Woodstock.

On pourrait continuer dans l'énnmération des usages annexes des festivals. Les musiques du mnnde, à doses homéopathiques (on ne parle pas ici de festivals réellement ouverts aux quatre veots), soot bien utiles pour se dédouaner. Rappelons-nous des Hauts-de-Seine, de leur conseil général (président Charles Pasqua) accueillant à bras ouverts Jimmy Oihid, chanteur né en Algérie dont le dossier de presse décrivait le difficile destin d'immigré elandestin. Vnyons des mairies sises rue Gagarine faire venir des groupes d'ex-URSS qui hier eocore jouaient sous la surveillance du KGB.

De cette logique, les superstars du rock soot exclnes, et c'est là l'un des privilèges du genre. Springsteen, Michael Jacksoo ou Geoesis veodeot trop de disques pour servir d'argument promotionnel à telle ville, à telle spécialité gastronomique, ou pour être la locomotive d'une programmation. Ils jouent leurs partitions en solo. Entre cette élimination des poids lourds et la persistance d'une imagination obstinée, l'idée de festival rock finit par refleurir, quand même, à chaque été. *(Lire pages 28 et 29.)*

FRANCIS MARMANDE
et THOMAS SOTINEL

FESTIVALS

ÉRIC LE LANN
à Halle That Jazz

QUELQUES MINUTES DE PLAISIR

Un des livres les plus précieux sur le jazz s'intitule « le Jeune Homme à la trompette », de Dorothy Baker. Le titre va comme un gant à Eric Le Lann, trompettiste né à Saint-Brieuc en 1957, très doué, trop lucide, exagérément exigeant. Propos très libres d'un musicien qui est au programme de La Villette, Halle That Jazz, ou la grande revue des troupes avant soldes et tournées.

« Pourquoi votre choix de la trompette ? On note un retour à l'instrument, comme s'il y avait des époques dominées par les saxophones et d'autres par les trompettes...

– Le choix ? On ne choisit rien dans la vie. La liberté de choix, c'est la plus illusoire. On choisit par *défaut*, on choisit ce qui *reste*, *on* choisit ce qu'on vous donne *ou* ce qu'on sait faire, guère plus. Mon père était dentiste de campagne, il jouait de la trompette, il en joue toujours. C'est lui qui m'a donné les bases. Son style, c'est le traditionnel, le new orleans. Il a écouté les modernes, mais n'a jamais osé sauter le pas de l'improvisation. C'est comme une réserve, pas une peur, mais une intimidation devant un changement de monde.

» A quinze ans, je relève les solos de Clifford Brown un par un *(Clifford, 1930-1956, le météore, l'idée la plus pure de l'instrument qu'il renouvelle alors qu'il a pratiquement l'âge de Miles et que Gillespie est en plein rayonnement)*. J'avais toujours entendu Armstrong, à la maison. Alors, Clifford, *Remember Clifford*, les solos de Parker et de Gillespie aussi, je me souviens encore du choc, ce fut comme une révélation de l'impossible.

» Le reste, c'est l'histoire du bac et de l'accident de bagnole. *J'étais* programmé pour faire *médecine*, ou quelque chose dans le genre : c'est une sorte de style familial. Et puis, j'ai eu un accident de voiture, avec *cinq mois* d'allongement, des fractures, beaucoup de gamberge, et l'impossibilité de passer le bac. L'année suivante, je ne me présente même pas aux épreuves. Consternation épique dans la famille. On me somme de recommencer. Là-dessus, je touche un petit pactole suite à l'accident en question, et je pars pour Paris, avec ces quelques sous, ma trompette et une valise. A l'instant où j'ai posé l'orteil à Montparnasse, je l'ai regretté. *Voilà.*

– Ça ne collait pas au rêve ?

– C'est le moins qu'on puisse dire. D'ailleurs, je n'ai *jamais* rêvé. *Mais enfin, en 1977, il n'y avait pas* de clubs, pas de boulot, les types jouaient plutôt bien et il était impossible de se faire une place. J'ai très vite déchanté, d'autant que la seule chose qui me paraissait intéressante, c'était de vivre de la musique.

» Les gens ont toujours une sorte de mépris larvé pour cette conception des choses. Bien beau qu'ils ne t'envoient pas à la figure que tu peux au moins réaliser *ta passion – c'est ainsi qu'ils parlent, – tu ne vas* pas en plus exiger d'en vivre. Or c'est bien le moins d'en vivre, non ?

– En vivre, gagner de l'argent, ou s'aligner aux lois d'un métier ?

– L'argent n'est intéressant que pour être dépensé. Si on peut se foutre éperdument de l'argent, c'est à cause de son importance. Dans la musique, les types n'ont pas la moindre conscience qu'ils pratiquent un métier et qu'il ne peut se conquérir que par l'indépendance financière.

» *Il ne faut pas se méprendre* : ça ne veut pas dire qu'il faut faire des concessions ou je ne sais quelles bassesses... Les choses sont toujours plus complexes. On vous met toujours dans une alternative idiote. De toute façon, même en matière de concessions, on ne fait *que celles dont* on est *capable*. Là *aussi*, le *choix* est réduit. Par exemple, je ne sois pas un très bon musicien de studio. Je *n'ai* pas le choix... Le seul choix que j'aie, c'est d'agir sur l'ennui, et encore...

– L'ennui, c'est une vraie question ?

– La première. La seule. Je ne parle même pas du « à quoi bon », je ne parle pas de la rage d'être né, des fins de toute cette comédie, non, ça dépasse largement le cadre de la musique, l'ennui *me* transperce de part en part. Je me réveille, j'aimerais pouvoir me l'expliquer, ça doit bien exister quelque part, avec comme unique question : qu'est-ce que je vais bien pouvoir faire avant de me recoucher ? Je ne sais pas *quoi faire de* mes journées. *Même* en les *attaquant* très tard, l'idée de se réveiller, d'ouvrir les fenêtres, est un cauchemar. Ça ne veut pas dire que je reste inactif, au contraire, je ne tiens *évidemment pas à me* laisser la moindre seconde de réflexion crue. Pas du tout.

» Quand je suis en tournée, je crains les jours sans concert. Etre à Limoges ou en Afrique me fait exactement *le* même effet. Je lis dans la chambre d'hôtel. En Algérie, récemment, je lisais *les Cahiers de l'Herne* sur Céline. Céline est un point mystérieux, aveuglant. Ce qui *me tracasse* chez lui, c'est son rapport à l'argent. On n'en parle pas beaucoup, il me semble. Voilà. Je lis. Je bois un coup. J'attends.



Propos très libres d'un trompettiste.

CHRISTIAN DUCASSE

» L'histoire de se lever à l'aube pour aller visiter un temple caché, un musée, une église romane, je n'y *crois pas une seconde. Les religions m'exaspèrent. Les* jours où je joue, je fais en sorte que ça se passe le mieux possible... Ce sont des jours occupés. Il faut penser à l'ordre des morceaux, au son, à des rectifications, aux détails.

» Le plaisir de jouer, c'est encore autre chose. Toutes sortes de paramètres interviennent : le bon choix des musiciens, faire que l'amalgame prenne, *que quelque chose circule... On ne peut jamais* savoir d'avance.

– Vous êtes plutôt facile ou difficile comme leader ?

– Carrément trop facile. Je tiens à répéter énormément. Je fais confiance *a priori*. J'ai d'énormes surprises. Beaucoup de gens ne dépassent jamais les rapports de forces. *Tous les musiciens sont des écorchés.* Les tournées sont des révélateurs redoutables. Sans compter qu'on choisit des partenaires pour les meilleures raisons musicales. Le reste ne suit *pas forcément*. C'est un doux euphémisme.

– Vous travaillez beaucoup, en dehors des concerts ?

– Il y a mille façons de travailler la musique. On peut faire huit *heures de gammes par jour*. C'est un style. On peut chercher à avancer d'une autre façon, plus intérieure, plus périlleuse. Le seul exercice auquel je m'astreins, c'est la *musculation des lèvres et des* joues. Je ne tiens pas à être le roi des animaux, je m'en fous, mais on est vraiment obligé d'entretenir les lèvres. Sinon, tu as beau bouger les *doigts, rien ne* sort. La trompette, c'est un instrument qui invite à la bêtise. Plus haut, plus fort, plus vite. Qu'est-ce que ça à *voir avec la musique* ? Je *pratique* la méthode d'un professeur de trompette new-yorkais, Caruso. Même dans la voiture, ça m'arrive, avec une simple embouchure. La bouche, c'est le seul facteur qui ne pardonne pas.

– Difficile de vous situer. Les deux derniers disques sur des rythmiques binaires ont fait croire à une trahison des canons du jazz...

– C'est terrible. En musique, on *ne* parle *que* de styles. Comme les gens ne savent pas parler de la musique, ils se rabattent sur les styles qu'ils croient identifier. Longtemps j'ai cru que c'étaient les peintres qui entendaient le plus d'âneries. Mais nous, les musiciens, on est assez bien servis dans le genre.

» Un truc fondamental, très humble, reste insoluble : la musique, c'est à chacun sa vérité. A chacun *faisant uniquement* ce *qu'il sait faire, pas plus, dans* une lucidité totale. Là-dessus, par commodité, on met des critères de valeur, de style, de bien et de mal. C'est comme en littérature, dire de quelqu'un : *« il* écrit bien », ou mieux encore : « il écrit, lui, il écrit ». Allez savoir. La musique ne peut même pas se mesurer à l'aune de la sincérité. Tout le monde est sincère...

» C'est très difficile de réunir des gens qui *ont* un savoir, d'établir les conditions nécessaires à une communication entre eux, quels que soient les liens (personnels, *communautaires*, *secrets*, *ouverts*) qui les unissent. A partir de là, jazz-rock, bop, « niou-orlians », free free, qu'est-ce qu'on en a à faire... D'autant que les gens disent *n'importe* quoi. La musique n'est jamais une question de style. L'émotion de celui qui la reçoit a du sens. Et, en même temps, elle ne détermine pas. On ne peut pas jouer sans l'émotion du public, mais c'est consternant de viser à la provoquer.

– C'est peut-être une *commodité critique* que d'identifier des styles, des courants...

– Mais enfin, en jazz, il n'y a pas de chronologie. C'est une évidence tout de même. Il y a une histoire mais pas de chronologie. On s'attache à des *personnes*, à *Miles par exemple*, à des rôles, et, surtout, on n'a peut-être plus besoin de modes ni de courants.

» Tout début de musicien est dans l'inconscience. On s'accroche à ce qu'on ne veut *pas faire*. Dès *qu'on* enregistre en leader, tout le monde vous lâche. Trop de musiciens mettent la charrue avant les bœufs. Ils enregistrent d'abord. Ils commencent par le disque. Or on se fait connaître par les musiciens, pas par le *public. On n'y échappe pas.*

» Je ne sais plus qui a dit, entre autres énormités, à la mort de Miles Davis, qu'il était médiocre mais qu'il avait *toujours bien su s'entourer*. Le *malheur* c'est qu'en musique ça *n*'existe pas. Si tu es moyen et très bien entouré, les autres te jettent dans l'instant. C'est *un milieu rapide*, dur, *et qui sait*.

– Comment réglez-vous cette tension entre le sentiment de l'impasse, de l'inutilité, et cette exigence, cette *volonté en musique* ?

– Je n'ai pas le choix. Si on n'a pas de plaisir à se réveiller, il faut se battre pour glaner des riens de *liberté*. Bien sûr, on peut passer la *journée en lisant Pif-poche* avec un pétard, mais, d'un point de vue strictement métaphysique, *c'est plus* difficile qu'on n'imagine. Alors, puisqu'on sait d'avance que tout ça n'a aucun sens, ne sert vraiment à rien, il faut mobiliser *toute* l'énergie du *monde pour quelques* secondes de plaisir. Oui, quelques secondes de plaisir. C'est ça. En tournée en Algérie, on nous a dit à la fin d'un concert : *« A chaque seconde, j'avais peur que vous mouriez. »* Bien sûr, on a donné. Ça vaut ce que ça vaut, mais si tu ne donnes pas tout en concert, il vaut encore mieux rester couché. C'est peut-être ça, au bout du compte, une quête de quelques secondes de plaisir.

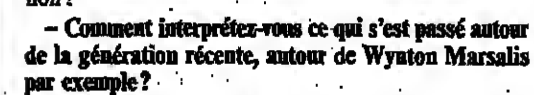
– C'est un plaisir analogue au plaisir amoureux ?

– Mais enfin, comment comparer des plaisirs ? Je ne vois pas. Deux choses seules comptent : *le lien* que tu établis entre les musiciens, la force de ce lien, et ce que tu donnes au public. Plus le temps passe, *plus il y a de monde, plus je joue*. Et pourtant, je ne rêve pas d'être Michael Jackson. Mais les gens te renvoient leur être-là. Je ne parle pas d'ondes et de toutes ces conneries. Les gens, quand tu joues vraiment, te renvoient leur pure présence. Comment toucher les jeunes ? *C'est* la seule question. *La seule question si* on se la pose hors démagogie et hors séduction. Comment durer ? C'est la question que se posait Miles. C'est la question à laquelle a répondu Martial Solal.

– On sent le risque...

– Bien sûr. Il ne faut pas perdre de vue qu'on peut toujours retomber sur Art Blakey, les Jazz Messengers et refaire du Lee Morgan *(Lee Morgan, le prince des Messengers, l'héritier de Clifford, assassiné en club par une femme jalouse au milieu d'un chorus – il avait joué dans* les Liaisons *de Vadim...)*. Le jazz s'enterre là-dedans, dans le revivalisme. Les jeunes trompettistes me donnent l'impression de se raccrocher au peu d'histoire qu'ils ont. C'est atterrant. Je ne comprends pas ce qui se passe avec ces types qui jouent des rôles. Quelque chose échappe. Donc, durer, ça n'a qu'un sens, finalement optimiste, le sens d'une absolue remise en cause. *Même ceux qui jouent free sont* aujourd'hui dans la répétition. Alors ?

» Miles, de ce point de vue, est très intéressant. La trompette, on *s'en fout. C'est vrai et faux à la fois*, mais ce n'est pas ça qui commande. Ce que Miles a apporté, c'est l'art de provoquer des rencontres, des idées, de la pensée. Rien n'est plus facile, quand on joue bien de la trompette, que d'en jouer mal, de faire l'équilibriste. Devenir le roi des animaux. Miles n'a pas eu le choix. Ou il allait vers Dizzy qu'il remplaçait chez Parker, et c'en était terminé. Ou il prenait le contrepied. Mais, en un sens, ce fut aussi le cas de Clifford ou celui de Fats *(Fats Navarro, l'autre comète de l'instrument, 1923-1950, l'âme sœur de Mingus, celui qui est allé, dans la mélodie, l'harmonie, au bout)*. Ce qui était vraiment gonflé dans l'histoire de Miles, c'était de remplacer Dizzy chez Parker, cette façon de ne pas interrompre l'histoire... Le tout est d'affirmer. A partir de là, tout le monde peut faire une faute d'harmonie, un « pain », quelle importance... La musique, ce n'est tout de même pas ça, non ?



– Comment interprétez-vous ce qui s'est passé autour de la génération récente, autour de Wynton Marsalis par exemple ?

– A partir d'une très bonne qualité de trompette, Marsalis donne parfois l'impression de ne pas très bien savoir où *il* en est pour l'harmonie. C'est une autre façon de prendre le contre-pied. *Maintenant*, au lieu d'aller de l'avant, il revient aux racines. C'est un parti-pris. C'est un choix assez courageux, d'ailleurs, parce qu'il lui faut *oublier sa technique*. Il se *trouve*. Il raconte plus de choses. Il semble plus présent. Je n'adhère pas une seconde, mais j'entends les questions qu'il se pose. C'est déjà ça.

» Ce que je regrette vraiment, c'est que tous ces types qui ont été pris dans une histoire incroyable se soient arrêtés à Coltrane. New-York aujourd'hui est un musée. Les musiciens refont, rejouent, retrouvent. Pas Miles, *justement*, parce qu'il n'avait rien d'un modèle en trompette, on ne peut rien en faire, mais en musique, en idées, oui. Il inventait des idées de la musique. L'énigme de New-York, c'est que les *musiciens* continuent de jouer superbement.

– Vous avez une façon bizarre de mêler le désenchantement et la passion.

– Je ne sais pas, la musique c'est une fidélité à une sorte de morale de la musique. Le gros problème, c'est de se donner envie. De ne se couper d'aucune expérience possible. Et durer sans plan de carrière. Je reste *très classique au fond*, je ne m'interdis pas assez de choses, il n'est pas question d'être différent pour être différent, mais une certaine rigueur, oui, j'y tiens. C'est la rigueur qui permet de faire des folies. La chance du jazz, c'est qu'on peut se tromper. La musique *peut venir*, *même un* soir ordinaire. Le problème, c'est que tout le monde veut prouver. Se prouver à soi-même, se justifier aux yeux des autres, impressionner...

» Pour en revenir à Wynton Marsalis, il est né à La Nouvelle-Orléans, ça tombe bien, il revient aux sources. *La boucle est bouclée. Moi, je suis né à* Saint-Brieuc : c'est déjà assez débile de jouer du jazz, je ne vais pas en plus me mettre à jouer du new-orleans, *non* ? »

Propos recueillis par
FRANCIS MARMANDE

★ Discographie : Eric Le Lann, *Cap Fréhel*, Musidisc 500 312.

LA TOURNÉE EUROPÉENNE
de la New Orleans Revue

SI T'ES NÉ LÀ LE BALANCEMENT TU L'AS

De la naissance du jazz, entre les bordels de Storyville et les processions funéraires, à la renaissance de ces dernières années, La Nouvelle-Orléans a toujours été la matrice de la musique populaire américaine. La New Orleans Revue rassemble quelques gloires du rhythm'n'blues, l'une des spécialités de la ville, au même titre que le gumbo.

LA NOUVELLE-ORLÉANS

de notre envoyé spécial

LES villes américaines semblent souvent couvertes de Téflon. Sur elles, l'histoire glisse sans laisser de trace. Pas La Nouvelle-Orléans. Elle a gardé les marques de tous ceux qui sont passés au bord du méandre du Mississippi, des Français aux Cubains, des Africains aux Espagnols. Le symbole le plus commode de cette circulation reste le gumbo, soupe compliquée où l'on retrouve les apports de chacun, piments, écrevisses, herbes, cuisses de grenouilles... Les musiciens de La Nouvelle-Orléans aiment d'ailleurs parler comme des chefs de cuisine, en termes d'ingrédients, de recette. Mac Rebennack, dit Doctor John, dit *The Nighttripper*, avait d'ailleurs intitulé l'un de ses meilleurs disques *Gumbo*.

Le bon docteur sera l'un des piliers de la New Orleans Revue qui va sillonner l'Europe dans les semaines qui viennent. En lui proposant de venir jouer en Europe, ainsi qu'à Eddie Bo, Bo Dollis, Johnny Adams, Zachary Richard et Willy DeVille, les producteurs français de la tournée voulaient offrir un panorama à peu près complet du rhythm'n'blues de La Nouvelle-Orléans avec, en prime, un cousin cajun de La Fayette, Zachary Richard (l'histoire et la tradition cajuns sont complètement séparées de celles de La Nouvelle Orléans, on y reviendra lors de la sortie, fin août, du nouvel album de Zachary Richard).

On pourra toujours trouver des trous dans ce programme, regretter en particulier qu'il ait été impossible de recruter l'une des grandes voix féminines de la ville, Marva Wright – qui va et vient entre gospel et r'n'b depuis des années – ou Irma Thomas, la reine de cette pop noire sophistiquée qui a triomphé au début des années 60, juste avant l'émergence des écoles du Nord, Detroit puis Philadelphie. Reste quand même une session (comme on le dit en musique et dans les écoles) au menu chargé qui se décompose ainsi : la légende des pianistes (Eddie Bo); la tradition du carnaval et la persistance du jazz de rue (Bo Dollis); les grandes voix et la pop noire (Johnny Adams); la rencontre entre la tradition de La Nouvelle-Orléans et le rock blanc américain (Dr John et Willy DeVille).

Il s'est trouvé que, lors du dernier Jazz and Heritage Festival, qui s'est tenu en avril dernier sur le champ de courses de la ville (*le Monde* du 6 mai), Eddie Bo a eu la charge d'ouvrir les festivités. Il faisait humide et chaud, il avait plu toute la nuit et il n'était pas encore midi. Au bout d'une demi-heure, on aurait pu se croire à l'intérieur d'un club, en fin de nuit du samedi au dimanche. Ce n'est pas qu'Eddie Bo (de son vrai nom Eddie Bocage) soit un virtuose exceptionnel ou un inventeur hors pair.

C'est que, au bout de sept décennies passées à La Nouvelle-Orléans, entre espoirs de succès (il a écrit plusieurs tubes qui sont montés assez haut dans le classement des meilleures ventes de rhythm'n'blues du journal professionnel *Billboard*) et tournées interminables qui le ramenaient toujours à la même demi-douzaine de clubs, il a acquis cette sérénité superbe, cette assurance qui tire l'art vers le métier en s'appuyant sur une vieille tradition. Excellent pianiste, Eddie Bo est capable de provoquer un déhanchement de masse en jouant deux mesures à la main gauche, souvenir d'un temps sans juke-box ni discothèques. Un temps où, pour danser, on n'avait pas trouvé mieux que le piano, où les pianistes qui savaient lire une partition recevaient le titre de professeur (même si le Professor Longhair, le plus grand des pianistes d'après le jazz, était à peu près illettré). Un temps pendant lequel est né ce balancement du tempo qui distingue la ville aussi sûrement que les balcons en fer forgé du French Quarter. Comme le dit Jnhnny Adams, *« si tu es musicien et que tu es né à La Nouvelle-Orléans, tu l'as »*. C'est à cause de ce « l' » que La Nouvelle-Orléans est devenu un réservoir de main-d'œuvre pour toute l'industrie musicale américaine.

Entre les différentes scènes dn festival, serpentaient les processions des Indiens et autres tribus de carnaval. Les danseurs et chanteurs emplumés étaient généralement suivis d'une fanfare. Bo Dollis est, depuis 1964, chef de la tribu des Wild Magnnlias. Tous les ans, à partir de novembre, la tribu se réunit dans un local, uptown. Downtown, le centre-ville, c'est le quartier français, le quartier des affaires. Uptown est peuplé essentiellement de Noirs, c'est là que l'on trouve la plupart des clubs, dont le Tipitina's, dédié à la mémoire du Professor Longhair et au culte des Neville Brothers.

Les tribus de carnaval, leurs déguisements furent dès le temps de l'esclavage un moyen pour les Africains de tourner l'interdiction qui leur était faite de célébrer leur culture, leur musique, leurs rites. On retrouve à La Nouvelle-Orléans le même cycle annuel qu'ailleurs dans la Caraïbe. Au fur et à mesure que la date du carnaval se rapproche, on confectionne de oouveaux costumes, on répète de nouvelles chansons qui s'ajouteront au répertoire des classiques dnnt le plus connu est *Iko Iko*, aperçu pour la dernière fois dans les hit-parades dans l'interprétation des Belle Stars.

Bo Dollis conduisait une remorqueuse jusqu'à ce que le carnaval devienne pour lui une occupation à temps plein. Il parle d'une voix cassée par des années de concerts de rue : *« Dans les années 70, Quint Davis* [programmateur du Jazzfest] *nous a encouragés à enregistrer. Nnus avons fait plusieurs albums, dont un pour Barclay. A cette époque, les jeunes s'éloignaient du carnaval, du jazz dixieland. Depuis, avec des groupes comme le Dirty Dozen Brass Band ou le Rebirth Brass Band, ils y reviennent. »* Les processions peuvent aussi se faire funéraires. La fameuse *second line* désigne les musiciens qui jouent derrière le cercueil et ses porteurs. C'est dans la musique de ces fanfares que beaucoup voient la source dn jazz. Aujourd'hui encore, nn compose pour les morts : *« Quand notre frère John, chef des Apaches Hunters, est mort et que nous l'avons enterré, nous avons chanté* Brother John Is Gone. *Et nous avons vu la chanson apparaître sur* Yellow Moon, *le disque des Neville Brothers, signée par eux. »* A plusieurs reprises, au détour d'une conversation, on s'apercevra que la tribu Neville ne fait pas l'unanimité chez ses confrères musiciens.

C'est que La Nouvelle-Orléans n'est qu'un village, avec ses ragots, ses rancœurs. Johnny Adams a fini par émigrer. Pas très loin, à Baton Rouge, à une centaine de miles de là. Il vit dans une maison en bois, avec une véranda, dans un quartier modeste. Quand il n'est pas en tournée. *« A La Nouvelle-Orléans, si je n'ai pas joué mille fois dans chaque club, je n'y ai jamais joué. »* Doué d'un ténor exceptionnellement souple (l'un de ses managers, pris d'un accès de verve poétique, l'avait baptisé *The Tan Canary*, le canari bronzé), Johnny Adams a pratiqué le gospel au sein de divers quartets jusqu'à la fin des années 50. C'est alors qu'il a cédé à l'amicale pression de son entourage, dont Dorothy Labostrie, une figure étrange dans une galerie de portraits qui n'en manque pas, une dame très comme il faut qui avait composé entre autres *Tutti Frutti* pour Little Richard, avant de retourner à ses occupations ménagères.



DINH THI TIEN

Au premier plen, de gauche à droite : Willy DeVille, Eddie Bo, Dr John, Zachary Richard, Johnny Adams. En arrière-plan : les Wild Magnolies.

Dorothy Labostrie venait d'écrire une chanson intitulée *I Won't Cry*, que Johnny Adams enregistra. Commença alors une des carrières les plus chaotiqnes dans un domaine – le rhythm'n'blues de La Nouvelle Orléans – où le chaos est la règle. Aujourd'hui, Johnny Adams a soixante ans et un peu de nostalgie pour ce qui aurait pu être. Sa voix, son aisance sur scène, sa maîtrise du matériel auraient pu le mettre au rang de Smokey Robinson ou de Solomon Burke. Mais de petits labels locaux (Ric, Watch, SSS...) en contrats de management douteux, Johnny Adams n'est jamais arrivé à la gloire nationale. L'épisode le plus caractéristique de sa carrière reste sans doute son voyage à Detroit : *« Des amis m'avaient conseillé d'aller voir Berry Gordy* [le patron de Tamla Motown, le label soul qui connaissait alors un développement foudroyant avec les Temptations, les Supremes, Little Stevie Wonder], *je suis allé auditionner à Detroit avec Earl King* [guitariste qui enregistrait à l'époque pour Ric]. *Au moment où Gordy a fini par se décider, nous avons été rappelés. »*

Dans *I Hear You Knocking*, l'excellent ouvrage que le journaliste Jeff Hanusch a consacré à l'histoire qui nous occupe, Earl King complète ainsi l'histoire de cette occasion manquée : *« Au moment où Johnny était en train de chanter dans le studio, un télégramme de Ruffino* [le patron de Ric] *est arrivé de La Nouvelle-Orléans. Il disait : « Si vous faites quoi que ce soit avec Johnny Adams, je vous fais un procès. » Alors Motown a laissé tomber Johnny. »* Depuis le début des années 80, la situation de Johnny Adams s'est stabilisée, il tourne régulièrement en Europe (au point d'avnir baptisé sa fille nouvelle-née Alitalia), il enregistre pour le label Rounder pour lequel il a réalisé un bel album réunissant des compositions de feu Doc Pomus. Il continue de jouer dans les clubs de La Nouvelle-Orléans avec des musiciens de rencontre et se plaint de ce que les salles d'uptown soient coupées de leurs quartiers à force d'insécurité. *« Il fut un temps où Claiborne* [l'une des grandes artères d'uptown] *était aussi animée que Bourbon Street. Maintenant, il faut prendre sa voiture pour faire cinquante mètres. »*

The Fire Station, comme son nom l'iodique, fut autrefois une caserne de pompiers. Uo entrepreneur dynamique l'a transfnrmée en studio de répétitions. C'est là que les musiciens de La New Orleans Revue se retrouvent pour la première fois. Ils vont tous jouer avec le groupe qui accompagne d'ordinaire Dr John. On y retrouve le guitariste Bryan Stotlz qui a accompagné les Neville Brothers au temps de *Yellow Moon*. Les musiciens commencent par s'échauffer avec Eddie Bo, trouvant sans peine le *groove* de *Slippin and Sliding*. Plus tard, avec les Wild Magnolias, ils reprendront *Oh When The Saints*, réussissant à redonner vie à ce succès qui est à Bourbnn Street ce que le galop de *la Vie parisienne* est à Montmartre, un piège à touristes usé.

Entre-temps, le docteur est arrivé dans une Land Rover repeinte en noir mat. Il en descend en s'appuyant sur sa canne. Elle est revêtue d'une peau de serpent à sonnette, la tête en guise de pommeau. La sonnette, elle, est fichée dans le ruban dn panama du docteur. Il a choisi le nom de *Nighttripper*, celui qui voyage la nuit. Pour se moquer du *Daytripper* des Beatles, mais aussi *« parce que je ne fonctionne pas très bien au grand jour »*, dit-il d'une voix cassée presque inaudible, qu'on imagine assez bien psalmodiant au fond d'un bayou par une nuit sans lune.

Doctor Jnhn s'appelle Mac Rebennack, son père tenait un magasin de disques, ce qui a fait dn jeune Rebennack un prodncteur, histoire d'alimenter les rayons de la boutique. A son compte, la plupart des tubes sortis de La Nouvelle-Orléans (dont *I Wnn't Cry* de Johnny Adams). *Il considère le fait d'« avoir introduit la basse électrique dans la musique de la ville »* comme un de ses principaux titres de gloire. Plus tard, il a inventé l'idée du Nighttripper pour le chanteur Ronnie Barent. Celui-ci lui ayant fait défaut an dernier moment, Doctor Jnhn dit The Nighttripper est monté sur scène et a enregistré quelques disques mémorables sous son nom. Pourtant, il n'est pas devenu une star, pas plus qu'un grand patron de maison de disques. Comme si le charme de La Nouvelle-Orléans empêchait le secret de la musique de se diffuser trop loin (voir la soudaine chute de qualité de la production des Neville Brothers). Une histoire de vaudou sans doute, que Dr John pratique assidûment. A La Nouvelle-Orléans, on vient encore évoquer des sorts sur la tombe de Marie Lavaut, *« the witch queen nf New Orleans »*.

On trouvera des explicatinns plus rationnelles à ce sous-développement, comme la mainmise d'une espèce de mafia de petits escrocs sur les labels locaux. Dr John rappelle également que, en 1964, *« Jim Garrison, qui venait d'être élu* district attorney, *a fait fermer tous les clubs de Bourbon Street, la moitié du business est partie à Memphis et n'en est jamais revenue »*. Kevin Costner y a-t-il songé lorsqu'il a composé son personnage dans *JFK*?

Malgré tout, La Nouvelle-Orléans continue à la fois à porter son passé hant et fort et à le faire renaître, comme en témoigne la floraison de fanfares qu'évoquait Bo Dollis ou les pèlerinages que tous les musiciens effectuent sur les bords du Mississippi à un moment où à l'autre de leur carrière. Certains restent, même. Daniel Lanois, le producteur acadien (du Canada) qui a mis les Neville Brothers sur la voie du succès. Ou Willy DeVille qui, après une carrière qui souffre la comparaison avec les montagnes russes des stars de La Nouvelle-Orléans, s'y est fixé, y a enregistré un disque compilant d'obscurs classiques (dont plusieurs titres d'Eddie Bo) et partira sur la route avec la New Orleans Revue, porter la bonne parole.

THOMAS SOTINEL

★ Le 26 juin à Marseille, à 21 h 30, aux îles du Frioul dans le cadre de « Nuits blanches pour musique noire ». Le 27 juin à 16 h 15, à Charleroi, parking de la Villette, dans le cadre du Magic Pop Festival. Le 6 juillet à 20 heures, à Paris, au Palais des sports de la porte de Versailles. Le 14 juillet à La Rochelle aux Francofolies et le 21 juillet dans les arènes de Nîmes.

Discographie

La liste des disques disponibles en France des artistes mentionnés ci-contre est plus révélatrice de la politique imbécile des majors et de beaucoup d'importateurs que de la richesse du patrimoine de la Nouvelle-Orléans. De Doctor John, par exemple, on ne trouvera qu'un album, *Going Back to New Orleans* (Warner Bros 9-26240-2), WEA n'ayant pas estimé utile de distribuer la récente compilation réalisée aux Etats-Unis. Voici donc une énumération aussi brève que navrante.

Professor Longhair : *Live in Germany* (Fan Club/New Rose, FCD97/NR770), qui est très loin de valoir ses meilleurs enregistrements.

Johnny Adams : avec *Walking on a Tightrope* (Skyranch/WMD WM 332), *I Won't Cry* (Rounder 2083) et... *Sings Doc Pomus* (Skyranch/WMD WM 334), c'est encore lui le mieux loti.

Marva Wright : *Heartbreaking Wnman* (Skyranch/WMD 332), témoignage imparfait de l'ampleur de la dame.

Au hasard des importations on pourra également chercher l'excellente compilation *Mardi Gras in New Orleans* (Mardi Gras 1001) parfois disponible en provenance du Japon ainsi que *Time Is on My Side* (Kant 10001) qui réunit les meilleurs titres d'Irma Thomas.

CINÉMA

LOUIS MALLE TOURNE
« Damage » en Angleterre

LA PASSION TELLE QU'ON LA FILME

SALISBURY
de notre envoyée spéciale

UN jardin anglais. Dans ce qu'il a d'unique et d'exubérant. Davantage de pivnines et de roses, de mousse caressante au tronc des magnolias, de fraîcheur cascadante venue du rû, davantage de charme que partout ailleurs dans cette débauche organisée de narcisses et de chèvrefeuille, de senteurs subtiles et de couleurs suaves. Au milieu du jardin, planté bien fier, un mannir trapu de briques rousses. Dans la vaste salle à manger, un déjeuner de famille se prépare. Longue table dressée avec soin, cristaux, porcelaines, bouquets ; le patriarche, jovial, accueille deux cnuples, l'un très jeune, l'autre dans une quarantaine enviable, une petite fille et son soupirant de douze ans. Harmonie champêtre, sourires de façade et propos anodins.

Ne pas se fier aux appparences. Surtout pas. *Damage*, le film que Louis Malle est en train de tourner là, près de Salisbury, profite, semble-t-il, de l'énergie tellurique dégagée par les fameux alignements de Stonhedge, tout proches. Ces gens cossus, réunis par ce beau jour de printemps devant un hachis Parmentier, des carottes fluorescentes et des petits pois comme des boulets de canon miniature, recèlent des secrets inavnuables qu'un extranrdinaire jeu de regards révèle.

Louis Malle, trente-quatre ans après « les Amants », revient à une histoire d'amour, ou plutôt de passion. Le tournage de ses « Amants 92 » vient de s'achever en Angleterre, avec Juliette Binoche et Jeremy Irons. Lorsque la façade d'une vie conjugale sereine et d'une vie sociale brillante se brise comme la glace fragile d'un étang en hiver, cela donne « Damage ». En français, « Dégâts ». De beaux dégâts...

On répète la scène. Ce sera un long « plan-séquence », que Malle règle avec une minutie soucieuse, glissant d'un côté à l'autre de la pièce comme un chat contrarié, avare de mots et précis, au milieu d'une équipe technique surabondante. On sent chez lui la diffuse nostalgie d'une autre maison, d'une autre famille, celle de *Milou en mai*, où tout devait être mnins tendu, plus léger... Mnteur. Stephen (Jeremy Irons) regarde sa femme (Miranda Richardson) tandis qne leur fils Martin (Ruper Graves) regarde Anna (Juliette Binoche) qui regarde Stephen. On a tout de suite compris que *Damage* ne sera pas un vaudeville, une banale affaire d'adultère bourgeois, mais une histoire plus noire, une belle histoire d'amours inéluctables et d'obsessinn charnelle. Sous la glace brisée d'un étang calme, le feu.

Entre les prises, Jeremy Irons, longue silhouette un peu hautaine, s'absente derrière un journal largement nuvert, tandis que Juliette Binoche, tout à fait belle, lèvres très rouges, bottée de nnir, rit souvent, lovée dans un gros fauteuil. *Damage* a été adapté par David Hare du livre d'une jeune Irlandaise, Josephine Hart, fnlle de poésie, éditrice et productrice de théâtre. C'est son premier roman, la dame promet : un brillant médecin vient d'être nommé secrétaire d'Etat, il est conservateur, bien entendu (rien à voir, donc, avec Bernard Kouchner). Il est en paix avec lui-même, avec sa vie. Mais Anna arrive, de nulle part. Avec une mère fantasque (Leslie Caron), un accent indéfinissable et un passé massacré par la mort de son jumeau. Elle séduit le fils, avant de réduire le père. Rien de trivial, de sordide, cependant. La passinn, avec ce qu'elle a de fatal. Eros et Thanatos, inséparables duettistes, reprennent du service, et tout cela finit mal, malgré l'avertissement qu'Anna avait eu la charité de lancer : *« Les gens blessés sont dangereux, ils savent qu'ils pourront survivre »*...

Juliette Binoche, à l'évidence, a survécu aux années *Pont-Neuf*. Le succès commercial n'a pas assez dédommagé de leur peine les artisans fnus de cette aventure ausssi ambitieuse que suicidaire, mais celle qui a eu tant de patience et d'amour, la Pénelope de la cloche, n'a pas de regrets ni de rancune. *« Après* les Amants du Pont-Neuf, dit-elle, *tout ce que je savais, c'est que je ne pouvais pas regarder en arrière, l'eau était passée. Dans des mnments difficiles comme ça, pour moi, la survie, c'est le présent. Je n'ai pas lâché prise, je ne suis pas partie en vacances, et pourtant j'en avais besnin. La sauvegarde, c'est faire un peu confiance à son corps, à son instinct. A soi, quoi ! »*.

Celle qui attire les metteurs en scène de tous pays comme la lumière les phalènes (Kaufman lui a offert *l'Insoutenable légèreté de l'être*, Kazan la voulait) a d'abord choisi comme antidote au vide, le plus improbable, un quatrième remake en Angleterre, et en anglais (appris phonétiquement pendant les interruptions des *Amants du Pont-Neuf*), des *Hauts de Hurlevent*. Rôle écrasant, metteur en scène peu connu, Peter Kosminsky, *« manquant un peu de passion pour une histoire de passion »*. Elle n'en dira pas beaucoup plus, si ce n'est, en riant – elle rit vraiment tout le temps : *« Ça n'a pas été de la tarte »*, ajnutant : *« Je me demande si cela sera jamais de la tarte. »*

➡

RENCONTRE
avec Jeremy Irons

L'ANGLAIS TEL QU'ON LE RÊVE

Proustien (dans Un amour de Swann*), kafkaïen (dans* Kafka*), jésuite (dans* Mission*), innocent crédible ou coupable tout aussi plausible (dans* l'Affaire von Bülow*), à lui seul archétype extrême de la gémellité (dans* Faux Semblants*), Jeremy Irons, collectionneur avisé de personnages à double fond, cultive sans effort une élégance distraite, une séduction distante, une « anglicitude » parfaite. Les tempes provisoirement argentées, il est pour Louis Malle « un homme qui se perd et est ravi de se perdre ». Encore une fructueuse contradiction.*

« Ce décor vous va bien... Qu'est-ce que c'est, être anglais ?

– Je ne sais pas. Je me sens *chez moi*, ici. A ma place. Quand je voyage, où que ce soit, j'ai toujours l'impression d'être un espion...

– Un artiste n'est-il pas partout chez lui ?

– La langue joue un rôle plus important pour un acteur que pour un peintre, par exemple. L'Amérique m'excite toujours par l'acuité, le piquant des idées qui flottent dans l'air. Mais j'ai beau essayer, je ne partage pas leur échelle de valeurs...

– Vous voulez dire les stars, la célébrité...

– Le besoin de succès, l'importance énorme du succès. Néfaste, surtout si vous dirigez tnus vos efforts dans ce sens. Ici, *nous* avons une tradition théâtrale solide, puis nous faisons des films. C'est un ordre chronologique qui me paraît sain.

– Lorsque vous avez débuté, n'aviez-vous pas l'intention d'être célèbre ?

– Pas du tout. Je savais simplement que je ne voulais pas être un raté.

– Vous aviez du succès, quand vous étiez enfant ?

– Non. Quand je regarde en arrière, je suis entré dans un système scolaire extrêmement structuré – le pensionnat – et j'ai appris à... jouer le jeu.

– Sans révolte ?

– Sans révolte. Contourner l'obstacle, éventuellement plier quand c'était indispensable. Mais je dois à mon éducatinn, me semble-t-il, le désir de trouver un style de vie qui me permette de me placer d'une certaine manière en dehors du système. J'avais lu beaucoup de biographies d'acteurs – sans songer qu'un jour j'en serais un – parce que j'aimais découvrir l'histoire du point de vue d'un *outsider*. Je n'avais aucune idée de ce que je voulais faire en quittant l'école. Aucune. J'ai été travailleur social dans une paroisse pendant six mois. Je faisais le ménage à l'église, je jouais de l'orgue, j'allais rendre visite à des vieillards, à des malades. Je me suis senti très vite très concerné – trop, pour continuer.

– C'était important, la religion ?

– Non, l'important, c'étaient les gens. Je sortais d'une école très privilégiée, et cette paroisse se trouvait dans un quartier très pauvre de Londres... Pas inutile de se réveiller. Pour arrondir mes fins de mois, je faisais la manche dans la rue en jouant de la guitare. J'aimais bien ça. J'ai alors dit à mon père, qui était comptable, que je voudrais trouver un emploi dans un théâtre. Je ne disais pas encore « acteur ». Il m'a répondu : *« Si tu n'essaies pas, tu le regretteras toujours et tu m'en voudras de ne pas t'y avoir encouragé. Essaie donc. »*

– Vous souvenez-vous de votre première émotion théâtrale ?

– Théâtrale, pas tout à fait. Mais importante, quoique je ne m'en sois pas rendu compte à l'époque... Lorsque j'étais encore à l'école, nous avons monté une œuvre de Benjamin Britten, j'étais violon dans l'orchestre. Cela se passait dans une abbaye, non loin d'ici. On franchissait une porte et on se retrouvait dans la cour de récréation. Un jour, sortant de répétition, je suis entré dans la cour et, n'ayant pas fait trois pas, j'ai pris conscience que je venais... d'*ailleurs !* D'un autre monde. C'était là un grand bonheur, le plus grand que puisse donner le métier que je fais aujourd'hui. Vous décollez, vous êtes ailleurs, puis vous revenez à la vie réelle et c'est différent, et vous avez la nostalgie du pays d'où vous venez, vous n'avez de cesse d'y retourner.

– Pour s'évader ?

– Oui, pour échapper à la vie.

– Etiez-vous un enfant rêveur ? Vous réfugiez-vous dans un monde imaginaire ?

– Non, je ne pense pas. Je n'ai jamais beaucoup lu. J'ai toujours été un môme très actif. Je montais à cheval, je faisais de la voile, j'ai toujours aimé faire les choses en solitaire. Ce n'est jamais moi qui prenais la parole, je n'étais pas du genre à faire partie d'un club. Au cours d'art dramatique, je me suis surpris à désapprendre tout ce qn'nn m'avait enseigné à l'école sur l'« anglicitude » : retenir, contenir ses émotions. Entrer, au contraire, en contact avec mes émotions, voilà ce que m'a appris le cours d'art dramatique. J'ai toujours trouvé que, dans les rapports humains, la période la plus excitante était celle où l'on apprend à connaître l'autre, où on découvre les petites choses...

– Quand avez-vous découvert que vous pouviez garder l'émotion d'un personnage et la communiquer ? Cette qualité de silence, dans une salle ?

– Ça ne s'est pas tout à fait passé ainsi. J'ai commencé par aller jouer des pièces du répertoire à Bristol. Au bout de trois ans, j'ai compris qu'il fallait aller à Londres. J'y passais toutes les auditions possibles et imaginables mais ne décrochais aucun rôle au cinéma. On m'offrait bien quelqnes emplois en province mais je les refusais.

» J'ai finalement trouvé un rôle dans *Godspell*, une comédie musicale sur la Crucifixion qui se montait à Londres – j'étais saint Jean-Baptiste ! Je l'ai jouée pendant un an et demi, et je me souviens, au bout de neuf mnis environ, m'être assis sur la scène et m'être dit : *« Je me sens bien, j'ai fait le bon choix. J'aime ce rythme de vie, cette routine, j'aime faire partie du spectacle soir après soir, essayer soir après soir de provoquer l'étincelle. »*

– Vous vous plaisiez ? Vous aimiez votre physique ?

– Non. Je n'ai jamais aimé mon physique.

– Que s'est-il passé à la fin de *Godspell* ?

– Je pensais que je n'avais pas une assez bonne voix pour continuer dans la comédie musicale. Je me suis donc joint à différentes compagnies – le Young Vic, la Royal Shakespeare Cnmpany, la New Shakespeare Company – j'ai commencé à faire un peu de télévision, sans en retirer grand plaisir.

» Continuant de passer des auditions pour le cinéma, j'ai finalement, à l'âge de vingt-sept ans, décroché le rôle de Fokine dans *Nijinsky* de Herbert Ross – parce que sa femme, Nora Kaye, qui fut elle-même danseuse et avait été formée par Fokine, trouvait que je lui ressemblais. C'était donc une simple question de chance. J'y étais très mauvais. Je n'ai jamais vu le film dans son entier : arrivé en retard à la projection, je n'en ai vu que la deuxième partie et j'ai décidé sur-le-champ de ne jamais voir le début.

– Vous ne saviez pas...

– J'ignorais totalement à quoi servait la caméra et l'usage qu'on pouvait en faire. Je travaillais bien dans le West End et, sur les affiches, mon nom figurait au-dessus du titre. Je trouvais ça très bien pour mon ego, mais je me disais : *« Ce n'est pas cela qui va remplir les fauteuils. Personne ne sait qui tu es. »* Et c'est triste à dire, aujourd'hui comme hier, vous ne devenez célèbre, ou connu, que si vous êtes un acteur de cinéma.

» En attendant, j'ai décroché l'un des deux rôles principaux d'une série télé que Granada Television mettait en chantier : *Brideshead Revisited*. Tiré d'un roman d'Evelyn Waugh, *Retour à Brideshead* est la saga, qui se déroule sur des décennies, de l'amitié entre deux étudiants, l'un très riche, Anthony Andrews, l'autre issu d'un milieu plus modeste, moi. Dans la distribution figuraient également Claire Bloom, Stéphane Audran, Sir Laurence Olivier et Sir John Gielgud.

» A ce moment-là, Karel Reisz m'a proposé de jouer dans *la Maîtresse du lieutenant français*. Je me souviens lui avoir dit : *« C'est un bon casting, je conviens très bien au rôle, mais je ne pense pas que vous pourrez m'employer car je ne suis pas un nom et il vous faut pour ce rôle une star. »*

» Sur quoi, une grève est venue bousculer le plan de tournage de *Brideshead*. En même temps, Karel Reisz me faisait savoir qu'ayant obtenu l'accord de Meryl Streep, il n'avait pas besoin d'une star pour l'autre rôle. J'ai dnnc renoncé à la série télé. Cette nuit-là, je suis descendu de Manchester, où nous tournions, jusqu'à Londres – trois heures de route. J'étais tout à fait euphorique. Je me disais : *« Que faire, que faire ? Au pire, Granada m'intente un procès. Je leur ai dit que ma maison valait 80 000 livres ; ils nnt déjà dépensé cinq millions, et je ne possède rien d'autre. »* Je savais qu'ils pouvaient me faire exclure dn syndicat. Le moment était exaltant. Cette impression de prendre son destin en main. Les acteurs ont tellement tendance à attendre, à ne savoir qu'attendre, à se reposer sur les autres. C'est un état débilitant. J'ai donc grandi... cette nuit-là. Depuis, rien ne me fait vraiment peur... En ce qui concerne la carrière, s'entend.

– Quels réalisateurs de films connaissiez-vous à l'époque ?

– Aucun. Je connaissais des acteurs que j'aimais : Peter O'Toole, par exemple. Je me disais : *« Si je pouvais faire comme lui... »* Mais je ne suis pas irlandais et je n'ai pas les yeux bleus – double handicap. Je savais pourtant que la magie pouvait être fabriquée, *Godspell* me l'avait appris. Aujnurd'hui, quand je regarde *la Maîtresse du lieutenant français*, il y a bien des choses que j'aimerais faire différemment. J'étais trop raide, même si cela convenait au rôle. Et j'étais trop raide aussi dans *Un amour de Swann*, de Volker Schlöndorff.

– Et dans *Kafka*, plus récemment, vous semblez rester un peu extérieur au projet...

– Je ne suis pas sûr que ça ne corresponde pas au personnage. Je pense que cela tient aussi, probablement, au fait que je n'avais pas véritablement saisi ce que nous recherchinns. Et Steven [Soderbergh] non plus. Nous avons essayé d'injecter autant d'humour que possible dans le film. En fait, au bout de quatre jours de tournage, j'ai appelé ma femme en Angleterre, elle m'a demandé comment cela se passait, je lui ai répondu : *« Bien, je crois. J'ai le sentiment que ce sera une comédie. Peut-être. »*

➡

➡

Y a-t-il eu un film plus heureux que les autres? *«Oui,* Rendez-vous, *d'André Téchiné, parce que c'était la première fois qu'on me faisait confiance. Et aussi* Mauvais sang, *où j'ai eu des moments de grand bonheur. Je découvrais une façon de faire du cinéma qui me passionnait, l'atmosphère était propice à imaginer.»* Elle parle comme une petite missionnaire de la foi, la Binoche, elle dit : *«Je voudrais trouver la joie dans le travail, je m'en veux quand ça me paraît difficile.»*

Et la peinture? (Les toiles que son personnage des *Amants du Pont-Neuf* brossait furieusement avant de devenir aveugle étaient d'elle, l'affiche du film aussi) : *«Je m'y remets par vagues. Petite, j'ai appris en copiant tout ce que je voyais.»* Quelle a été son enfance? *«Une séparation, le divorce de mes parents, la source de ce que je suis. Ce qui m'a sauvée? Le jeu. Je jouais tout le temps, pour moi, pour mes copines de pension.»* Qui était-elle? *«Fifi Brin d'Acier, et Ma sorcière bien aimée, j'avais des pouvoirs!».* Aime-t-elle le personnage d'Anna? *«Je le comprends.»* Après, Kieslovski l'attend, pour le premier volet de sa trilogie, *Liberté, Egalité, Fraternité. «C'est beau,* dit-elle, *de commencer par* Liberté...»

Louis Malle dit qu'elle *«a un des plus beaux regards qu'*[il ait] *jamais vus»,* qu'il est content de lui avoir offert son premier rôle de femme. Ce rôle qu'il avait proposé à Isabelle Adjani, et pour qui des stars américaines, dont Jodie Foster, se seraient presque battues... *«Elle sera très émouvante, je crois,* ajoute-t-il, *parce que dès le début on voit qu'elle n'est pas une mante religieuse, pas une salope. Elle vit une utopie, aimer deux hommes à la fois, elle a besoin des deux, le père et le fils. Cette idée de la double sincérité me plaît beaucoup.* (Ses yeux soudain brillent de gourmandise.) *Dans les années 60, je voulais faire un film sur ce thème avec Jeanne* [Moreau]. *Beaucoup de femmes intéressantes que j'ai eu l'occasion de connaître dans ma vie la pratiquaient. Jeanne elle-même était terriblement comme ça. C'est le coup de génie de Truffaut de lui avoir donné* Jules et Jim...»

Pourquoi *les Amants* ont-ils fait scandale à leur sortie? *«C'était pourtant un récit très élégiaque, très lyrique, musique de Brahms... Un film de jeune homme amoureux. Tout a commencé parce que l'archevêque de Venise, où il était présenté, a prêché en chaire contre lui – à croire qu'il avait été payé par la production. Ça a déclenché la controverse; il y avait cette scène où Jeanne et Jean-Marc Bory prenaient un bain ensemble. Mais là n'était pas le plus grave. Ce qui a vraiment choqué les gens, c'est qu'elle décidait au cours de cette nuit, d'une façon très brutale, de quitter son mari, son amant officiel et sa petite fille. Cette scène où elle s'approchait du petit lit, je me souviens, le distributeur m'avait supplié de la couper. Et ça m'aurait paru dégoûtant de l'enlever, parce que c'était tout le film, l'idée que c'était tellement fort...»*

Damage est aussi basé sur le désir, sur son emprise. Comment, près de trente-cinq ans après *les Amants,* Louis Malle peut-il filmer l'amour physique? N'est-ce pas un défi, un pari quasiment impossible, tant les ébats amoureux se sont banalisés au cinéma? *«Oh là là! Oh mon Dieu!»* Louis Malle soupire à fendre le cœur. *«Oui, les scènes d'amour sont très difficiles à faire, et pour tout dire, pour moi, elles sont souvent très difficiles à regarder. D'autant que sous prétexte de lever les tabous, ce qui s'est passé récemment, dans les années 80, est un retour en arrière spectaculaire. Avec cette idée hypocrite d'aller plus loin. Plus de sexe, plus de violence... Mais c'est de la pornographie, ça. C'est de la pornographie au même titre que* Terminator. *C'était dérangeant, après tout,* les Amants, *très innocent aussi.* Damage, *c'est la même chose, en moins romantique. L'observation d'un personnage qui se perd et qui est ravi de se perdre.»* Vous sentez-vous proche de cet homme-là? *«Oui, enfin... Non. Euh! Oui. Absolument.»*

D. H.


D.R.

Jeremy Irons et Juliette Binoche.

➡

»Nous avions fait une première lecture du scénario original à Londres, avec l'ensemble de la distribution – et je n'ai jamais rien connu de plus désastreux. Je me souviens avoir pensé : *«Ça ne colle pas. Mais alors, pas du tout.»* A l'époque, tout mon dialogue était constitué de phrases que Franz Kafka avait écrites. On ne parle pas comme on écrit, et cela sonnait comme une série de mauvaises épigrammes d'Oscar Wilde. J'ai dit : *«Cet homme a travaillé comme un forçat pour aboutir à cette phrase. Ce n'est pas une réplique qu'on peut lancer comme ça.»*

– Le réalisateur qui vous est le plus proche semble être David Cronenberg.

– *Faux Semblants* était un bon film. Pour moi, c'était un cadeau du ciel. Tous ceux qui m'entouraient étaient contre. Ma femme me disait : *«Ne le fais pas.»* Elle détestait le scénario. Mon agent aussi, qui est une femme... Finalement, David est venu à Londres, nous nous sommes rencontrés, j'ai lu le scénario, nous nous sommes revus. Je l'ai passé sur le gril, car j'avais vu ses autres films, et lui ai dit : *«David, tu adores les jouets. Et pour toi, les acteurs sont des jouets. J'en ai vu d'excellents, comme Christopher Walken (dans* The Dead Zone*), effectuer une mauvaise performance dans un film de toi.* Faux Semblants *doit être une histoire d'amour entre les deux frères, il faut que tu m'aides à la visualiser – alors, je serai ton homme.»* Nous avons effectué quelques essais, car j'avais peur que les difficultés techniques ne soient une entrave. Mais en fait, ça m'a paru relativement facile.

– Dans le double rôle des jumeaux, vous êtes à la fois tellement identique et tellement différent...

– Je savais que ce devait être les deux moitiés de moi-même. Comme les deux moitiés d'un même œuf. J'ai essayé des trucs, j'ai joué avec... Nous avons installé deux loges séparées, une pour chacun des personnages. Puis nous avons commencé à tourner. Au vu des rushes, j'ai dit à David : *«Personne ne risque de confondre ces deux frères, ils sont trop dissemblables psychiquement. Comme l'eau et le feu. Ils pourront s'échanger leurs vêtements – ce que faisaient dans la réalité les deux médecins jumeaux qui ont inspiré le film, – on les reconnaîtra. Nous avons aussitôt supprimé la deuxième loge.»*

»En fait, le processus, le truc, était physique. Intérieur. Une fois que l'énergie est convenablement placée, c'est simple. Le centre de gravité du personnage d'Elliott est ici, à la hauteur de l'estomac. Il est donc très extraverti. Le centre de gravité de Beverly est là, juste au niveau de la pomme d'Adam. Donc plus angoissé... Cette forme de schizophrénie ne m'a absolument pas affecté. J'ai adoré ce tournage parce que j'étais tout le temps occupé. Et je me suis senti très proche de David.

– Pensez-vous retravailler ensemble?

– Oui, nous allons faire *M. Butterfly.* J'ai changé, il a changé, ce sera une autre histoire. *M. Butterfly,* de David H. Wang, est inspirée d'un cas réel, celui d'un diplomate français qui tombe amoureux d'une jeune danseuse chinoise et vit longtemps avec elle avant de s'apercevoir que la danseuse est un homme, et un espion de surcroît. La pièce a été créée à New-York par John Lithgow et à Londres par Anthony Hopkins. C'est un territoire extrêmement intéressant à explorer : aimer quelque chose ou quelqu'un, et peu importe si c'est un homme ou une femme... Lorsque le personnage découvre la vérité – du moins, je le crois – il ne la «vit» pas, parce que, d'une certaine façon, l'image de la personne qu'il aime est si forte que ça ne change rien.

– Un sacrifice au nom de l'amour...

– Le scénario est merveilleux. Bien meilleur que la pièce. La dernière fois que j'ai parlé à David, nous avons envisagé de tourner à Pékin. Si ce n'est pas possible, nous irons à Hongkong. J'ai entendu dire que nous utiliserons aussi un théâtre à Prague, mais tout le travail de studio se fera à Toronto, car c'est là que David a son équipe – c'est une bonne chose, elle est excellente... Nous serons loin de l'Angleterre.

– Comment s'est passée votre rencontre avec Louis Malle?

– Il y avait longtemps que je voulais travailler avec lui. Il faisait partie de ces metteurs en scène que je compte sur les doigts d'une main.

– Qui sont les autres?

– Scorsese, Almodovar, ...

– Il vous reste deux doigts...

– ... que je laisse libres, c'est de bonne politique.

– *Damage* est l'histoire d'une passion, mais, dans cet environnement, extrêmement retenue.

– C'est une histoire de bourgeois, mais aussi, heureusement, une histoire de ténèbres. Ce que, très tôt, j'ai décelé comme pouvant être un danger, c'est que cela ressemble à une simple relation adultère entre un quadragénaire et une femme plus jeune que lui. Danger d'autant plus fort que Juliette (Binoche) est presque trop belle.

– La vie paraît normale et rien ne va. C'est bien, ça...

– Dans ces scènes, je pense toujours : *«Qu'y a-t-il dans la banque? Qu'est-ce qui est déjà comptabilisé? Où en est le public à ce moment de l'histoire?»* Nous tournions l'autre jour une scène dans une voiture. J'ai dit à Louis : *«Laisse-moi m'asseoir sur la banquette arrière, derrière des lunettes noires.»* Nous avons tourné le plan et je n'ai *rien* fait. Miranda Richardson, ma femme, parlait, j'écoutais chacune de ses répliques, je la replaçais dans l'esprit du spectateur, sachant ce qu'il sait déjà, ce qu'il a acquis comme information. Cette information, c'est lui qui la projettera sur mon visage. Si un acteur réagit trop précisément, il fausse le jeu. Il éteint la vibration de l'instant. Bon, c'est un point de vue peut-être trop optimiste. Sait-on jamais à quel point on peut faire confiance au public?...

– Les scènes d'amour, les scènes de lit sont toujours ennuyeuses à tourner...

– Et comment!... Nous savions qu'elles devaient être assez sauvages. Et nous savions qu'elles devaient être justifiées. En d'autres termes, elles devaient *éclairer* les personnages, indiquer le but qu'ils recherchent, l'un comme l'autre. Je ne sais pas si nous y avons réussi. Je l'espère, en tout cas. Elles ont cependant un goût de violence et de désespoir qui me paraît très juste. Très peu de nudité, beaucoup de regards... Toujours le désir de faire entrer le spectateur dans la tête de l'un ou l'autre des personnages.

– Trouvez-vous en Louis Malle un metteur en scène très «français»?

– Il est plus «auteur» que les réalisateurs avec qui j'ai travaillé jusqu'ici. Un de nos points de friction, au départ. Il parlait tout le temps de «son» film. Je lui ai dit : *«Louis, si c'est* ton *film, je ne vois pas ce que j'ai à faire ici, je m'en vais... En revanche, si c'est «notre» film, il me semble que...»* C'est devenu, je crois, notre film...

»Louis est un homme extrêmement concentré; sa concentration est telle qu'il partage peu. Il sait ce qu'il veut. Si vous savez ce qu'il veut obtenir pour vous, vous pouvez l'aider – c'est là le grand intérêt de dire aux gens ce que vous attendez d'eux. Souvent, je me sers du réalisateur pour faire monter d'un cran mon niveau d'émotion; je ne peux pas le faire avec Louis. Donnant beaucoup lui-même, il attend la réciproque. Il a sans doute raison, mais je suis crevé à la fin de la journée!

– Vous êtes un acteur, mais aussi une personne...

– Je pense qu'on l'est dans son travail. Mike Nichols, qui m'a dirigé au théâtre dans *The Real Thing* de Tom Stoppard, me disait : *«Apporte à la pièce la journée que tu as vécue. Ce qui t'est arrivé aujourd'hui, incorpore-le à ta performance.»* Et je pense que cela se traduit aussi dans la vie. Les acteurs intéressants sont aussi des *gens* intéressants.

– De beaux traits et un beau talent ne vous suffisent pas, de toute évidence.

– J'espère bien. Il me faut sortir de *Damage* pour entrer dans un autre film en février prochain, et je sais que mon instinct, pour l'instant, me souffle : *«Non, pas celui-ci.»* Je veux m'arrêter de travailler.

– Lorsque vous le faites, vous sentez-vous coupable, ou vide?

– Pas du tout. Mon idéal serait de faire deux films par an.

– Vous refusez donc énormément de projets...

– Pas autant que cela. Les films que j'ai envie de faire sont peu nombreux. Les films que je *peux* faire sont peu nombreux. Parce que je suis assez particulier, les gens ont sur moi un point de vue particulier.

– N'avez-vous pas le sentiment, parfois, de ne pas assez partager avec vos metteurs en scène... n'avez-vous pas envie de déborder de votre rôle?

– C'est exact. J'aime le processus du tournage. J'adore ces équipes de soixante personnes où chacun a sa part. Cela vous rend confiant et, dans une certaine mesure, vous rassure. Mais ces deux éléments – confiance et sécurité – peuvent jouer contre vous. Il faut se garder du désir de s'accommoder, d'accepter le confort. Je sais que je suis assez dur dans le travail. Ça ne m'intéresse pas de rendre les choses faciles. Mon principe est que toute difficulté vaut la peine d'être affrontée si elle débouche sur quelque chose.

– Savez-vous dire «Je suis heureux»?

– Oui. Je sais ce qu'est le bonheur, je sais le reconnaître quand il arrive. Et je pense aussi que je sais dire merci.»

Propos recueillis par
DANIÈLE HEYMANN


D.R.

Louis Malle et Jeremy Irons.

CINEMA

Tous les films nouveaux

Beethoven

de Brian Levant,
avec Charles Grodin, Bonnie Hunt, Dean Jones, Oliver Platt, Stanley Tucci, Nicholle Tom.
Américain (1 h 27).

Les chiens saint-bernard sont affectueux, mais encombrants. Pas faits, en tout cas, pour vivre dans une maison aux dimensions de l'être humain. Mais Beethoven est si gentil qu'il séduit *tout le monde*.

VO : *Forum Horizon, handicapés,* dolby, 1er (45-08-57-57) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; *Marignan-Concorde,* dolby, 8e (43-59-92-82) ; U. G. C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U. G. C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, dolby, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, handicapés, dolby, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Doc Hollywood

de *Michael Caton-Jones,*
avec Michael J. Fox, Julie Warner, Barnard Hughes, Woody Harrelson, David Ogden Stiers, Frances Sternhagen.
Américain (1 h 44).

Epopée d'un jeune médecin qui rêve de Beverly-Hills et de ses *glamour girls.* En route, il provoque un accident, et se trouve obligé de servir dans l'hôpital d'un trou perdu. Heureusement une fraîche jeune fille lui apporte l'amour et le sens des réalités simples.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; U. G. C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, dolby, 8e (45-62-41-46) ; *U. G. C. Biarritz,* 8e (45-62-20-40).
VF : Rex, *dolby,* 2e (42-36-83-93) ; U. G. C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; U. G. C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; La Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

My Girl

de Howard Zieff,
avec Macaulay Culkin, Anna Chlumsky, *Jamie Lee Curtis, Dan Aykroyd.*
Américain (1 h 45).

Anna Chlumsky est une petite fille, ravissante, mûre pour son âge, et qui entretient avec la mort des rapports troubles. *Elle mène ses partenaires,* et en particulier Macaulay Culkin, le petit lunetteux prodige.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40).

VF : *Rex, handicapés, 2e* (42-36-83-93) ; U. G. C. Montparnasse, handicapés, 6e (45-74-94-94) ; George V, dolby, 8e (45-62-41-46) ; U. G. C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U. G. C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96).

Rock-o-Rico

de Don Bluth,
avec les voix d'Eddy Mitchell, Lio, Tom Novembre, Philippe Lavil, Boris Bergman, Sophie Darel.
Américain (1 h 15).

Un coq, star du rock, est persuadé, tel Chantecler, que le soleil attend son chant pour *apparaître. Un jour, il sera* bien obligé de déchanter.

VF : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Les Montparnos, dolby, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Room Service

de Georges Lautner,
avec Michel Serrault, Michel Galabru, Steve Kalfa, Renée Saint-Cyr, Jacques Jouanneau, Laetitia Gabrielli.
Français (1 h 30).

Comment des aristocrates fauchés tentent de subvertir et de terroriser un brave boulanger qui vient de gagner 50 millions au Loto, pour lui soutirer son argent.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, handicapés, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

The Amusements of Private Life

de Cristina Comencini,
avec Delphine Forest, Christophe Malavoy, *Giancarlo Jeannini,* Vittorio Gasman.
Franco-italien (2 h).

Un nonagénaire emprisonné parie avec son valet que, à sa sortie, il séduira une jeune actrice, également prostituée, appelée à tenir le rôle d'épouse d'un député de la Convention.

VO : *Grand Pavois, 15e* (45-54-46-85).

Videokid

de Todd Holland,
avec Fred Savage, Beau Bridges, Christian Slater, Jenny Lewis, Luke Edwards, Will Seltzer.
Américain (1 h 47).

Un petit Mozart du clavier perturbé par le divorce de ses parents part avec son grand frère pour Los Angeles participer à un championnat de jeux vidéo.

VF : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Rex, dolby, 2e (42-36-83-93) ; U. G. C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95).

Sélection

A Brighter Summer Day

d'Edward Yang,
avec *Zhang Zhen,* Lisa Yang, Zhang Guozhu, Elaine Jin, Lin Hongming.
Taïwan (3 h 05).

Les années rock à Taïwan, le mal de la jeunesse et *celui* d'un pays. Un grand cinéaste révélé.

VO : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

Au pays des Juliets

de Mehdi Charef,
avec Maria Schneider, Laure Duthilleul, Claire Nebout, Philippe Saïd, Béatrice Aubry, Sylvie Grainont.
Français (1 h 34).

Bloquées ensemble *par une grève des* transports, trois jeunes femmes qui sortent *de prison pour une permission se* rencontrent, se parlent, se confient.

Gaumont Les Halles, 1er (40-28-12-12) ; Pathé *Impérial,* 2e (47-42-72-52) ; *Pathé* Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; *Reflet* République, 11e (48-05-51-33) ; Gaumont *Grand Ecran,* 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14).

Carne

de Gaspar Noé,
avec Philippe Nahon, Blandine Lenoir, Frankye Pain, Hélène Testud.
Français (40 mn).

Apparition d'un metteur en scène percutant *sur un moyen-métrage,* l'histoire simple d'un boucher spécialisé dans la viande chevaline, de son amour pour sa fille, de sa haine des gens. Au même programme, *le Bunker de la dernière rafale,* un jeu méchant du duo Jeunet/Caro.

Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

I Was on Mars

de Dani Levy,
avec Maria Schrader, Dani Levy, Mario Giacalone, Antonia Rey, Penny Arcade, Luis Caballero.
Américain (1 h 28).

Débarquant à New-York, une jeune Polonaise *ignorante mais futée* prend possession de la ville, à sa manière qui n'est pas triste.

VO : 14 *Juillet Parnasse,* 6e (43-26-58-00).

Opening Night

de *John Cassavetes,*
avec Gena Rowlands, John Cassavetes, *Ben Gazzara, Joan Blondel, Paul Stewart,* Zohra Lampert.
Américain (2 h 24).

Désarroi d'une femme qui se demande si elle vieillit. De plus, c'est une comédienne, une star qui se perd dans des jeux qu'elle maîtrise trop bien. C'est Gena Rowlands, *plus fascinante* que jamais.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; *Les Trois Luxembourg,* 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; *Escurial,* 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

Retour à Howards End

de James Ivory,
avec Anthony Hopkins, Vanessa Redgrave, Helena Bonham Carter, Emma Thompson, James Wilby.
Britannique (2 h 22).

Troubles dans une famille excessivement *british.* Traitement à la James Ivory : raffinement et minutie.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, dolby, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, TodAO, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran, dolby, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Parnasse, handicapés, dolby, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
VF : Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06).

Le Roi ébahi

d'Imanol Uribe,
avec Maria Barranco, Joaquim de Almeida, Laura del Sol, Juan Diego, Fernando Fernan Gomez.
Hispano-franco-portugais (1 h 50).

Découverte du corps féminin par un roi innocent et désemparé dans l'Espagne bigote de l'Inquisition. La paix du royaume est menacée... Une comédie libertine et picaresque.

VO : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

La Sentinelle

d'Arnaud Desplechin,
avec Emmanuel Salinger, Thibault de *Montalembert,* Jean-Louis Richard, Valérie Dréville, Marianne Denicourt, *Jean-Luc Boutté.*
Français (2 h 24).

Un jeune homme de bonne famille tombe sur les restes de la guerre froide. Non seulement Arnaud Desplechin maîtrise son art, mais il témoigne d'une sensibilité âcre, d'une terrible force.

Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, handicapés, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Suvarnarekha

de Ritwik Ghatak,
avec Madhavi Mukhopadhyay, Satindra Bhattacharya, Abhi Bhattacharya, Jaber Roy.
Indien, noir et blanc (2 h 12).

Sous forme de mélo, le charme et la puissance du cinéma bengalais.

VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

Le Vent sombre

d'Errol Morris,
avec Lou Diamond Phillips, Gary Farmer, Fred Ward, Guy Boyd, Jane Loranger, John Karlen.
Américain (1 h 58).

Une affaire énigmatique en terre indienne. Par moments, le film retrouve la force du roman de Tony Hillerman.

VO : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; U. G. C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46).

Reprises

A double tour

de Claude Chabrol,
avec Antonella Lualdi, Madeleine Robinson, Bernadette Lafont, Jean-Paul Belmondo, Jacques Dacqmine, Jeanne Valérie.
Français, 1959 (1 h 46).

Intrigue hitchcockienne transplantée à Aix-en-Provence, ce qui permet à Chabrol de déchaîner ses colères anti-bourgeoises.

Action Christine, handicapés, 6e (43-29-11-30).

Amanda

de Mark Sandrich,
avec Fred Astaire, Ginger Rogers, Ralph Bellamy.
Américain, 1938, noir et blanc.

En ce temps-là, juste avant la guerre, *juste au moment de Munich,* la psychanalyse était une nouveauté, apparaissait comme une sorte de potion magique. C'est pourquoi on la faisait intervenir jusque dans une comédie musicale.

VO : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

Apocalypse Now

de Francis Ford Coppola,
avec Martin Sheen, Robert Duvall, Marlon Brando, Frederic Forrest.
Américain, 1979, copie neuve (2 h 33).

Après le document sur le tournage, voici la reprise du film, épopée onirique dans un Vietnam sulfureux.

VO : Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85).

Le Dernier Combat

de Luc Besson,
avec Jean Bouise, Pierre Jolivet, Fritz Wepper.
Français, 1982, *noir et blanc* (1 h 35).

Le premier long-métrage de Luc Besson, une histoire d'après la fin-du-monde, pleine de poésie, de dureté, d'humour.

Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40).

Les Duellistes

de Ridley Scott,
avec Keith Carradine, *Harvey Keitel,* Albert Finney, Edward Fox, Cristina Raines, Robert Stephens.
Britannique, 1977 (1 h 35).

Ce sont deux officiers de Napoléon, qui *pendant quinze ans se provoquent en* duel. Un curieux combat ambigu à souhait, d'autant que l'uniforme met en valeur l'élégance de Keith Carradine et Harvey Keitel. C'était le premier long-métrage de Ridley Scott, un coup de maître.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Love Streams

de John Cassavetes,
avec Gena Rowlands, *John Cassavetes,* Diahnne Abbot, Seymour Cassel.
Américain, 1983 (2 h 20).

Torrents d'amour. Tempête des passions. Le couple Cassavetes/Rowlands se déchire et se filme.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

Festival

Cinéma brésilien des années 1960-1970

Jusqu'au 23 août

La rétrospective consacrée au réalisateur brésilien Helio Oiticica (1937-1980), par la Galerie nationale du Jeu de paume, s'accompagne d'un programme d'œuvres des années 1960-1970. Il rassemble des films expérimentaux et marginaux réalisés par des auteurs proches d'Oiticica (Julio Bressane, Neville d'Almeida, Ivan Cardoso, etc.). Ces réalisateurs ont, après le *Cinema nôvo,* produit des films « pauvres », répondant plus directement à une situation d'urgence politique et sociale, et témoignant d'une attention particulière pour la vie urbaine et ses marges (Rogerio Sganzeria, Andrea Tonacci).

Galerie nationale du Jeu de paume, tous *les jours sauf le dimanche. Séances à* 12 h 30, 15 heures et 16 h 30. Tél. : 47-03-12-50.

La sélection « Cinéma » a été établie par Colette Godard.

Les entrées à Paris

Neuf nouveaux titres cette semaine se disputent un public à nouveau en recul par rapport à la semaine correspondante de l'an dernier. Un seul tire vraiment son épingle du jeu, *le Zèbre,* avec 80 000 entrées pour 27 salles. Très loin derrière arrive le décevant *Père de la mariée,* à 26 000 malgré six écrans de plus. Quant aux Charlots, *qui furent jadis un fleuron de* la comédie commerciale, ils n'intéressent apparemment plus grand *monde, leur Retour attirant moins* de 4 000 nostalgiques. A noter enfin la relative réussite de l'expérience *tentée avec la sortie de deux* moyens-métrages, *Carne* ayant ouvert l'appétit de près de 2 000 *spectateurs, et Versailles, rive gauche* accueillant près de 5 000 visiteurs, dans une salle chacun.

*Parmi les films des semaines pré*cédentes, *Basic Instinct* tient à nouveau la tête, avec 55 000 *entrées,* ce qui fait 775 000 en sept semaines. *IP5* obtient le même résultat que lors de sa sortie, mais cette fois avec une semaine complète, ce qui traduit *une assez bonne stabilité,* sans que le film de Jean-Jacques Beineix, à 90 000 spectateurs en *douze jours, atteigne le score* auquel il pouvait prétendre. Et le résultat de *Twin Peaks,* dont les sulfureux délires ne séduisent que 17 000 afficionados en troisième semaine, pour passer tout juste le cap des 100 000 entrées, est carrément décevant.

Les deux valeurs sûres du Festival de Cannes poursuivent, elles, leur bonhomme de chemin, avec un léger avantage à *The Player* (25 000 entrées pour atteindre les 200 000) sur *Retour à Howards End* (20 000 entrées qui font un total de 185 000), tous deux en sixième semaine et dans des combinaisons de salles équivalentes, respectivement 18 et 17 écrans.

THEATRE

Spectacles nouveaux

Adieu, monsieur Tchekhov

de Céline Monsarrat,
mise en scène
de Michel Papineschi,
avec Michel Papineschi, Bernard Metraux, Vincent Violette, Céline Monsarrat, en alternance Anie Balestra et Anna Jolivet.

Les dernières années d'un médecin dont on ne sait pas s'il fit des miracles, mais auteur miraculeux d'un théâtre qu'on n'a pas encore fini d'explorer.

Lucernaire Forum, Centre national d'art et d'essai, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, 6e. A partir du 24 juin. Du lundi au samedi à 20 heures. Tél. : 45-44-57-34. De 71 F à 140 F.

L'Eloge de la folie

d'après Erasme,
mise en scène
de Laurence Février,
avec Laurence Février.

Une comédienne s'inspire d'un philosophe, s'empare d'un texte légendaire mais en réalité très peu connu. De quoi être curieux, alléché.

Artistic-Athévains, 45 *bis, rue Richard*-Lenoir, 11e. A partir du 30 juin. Les mardi, *mercredi, vendredi et samedi* à 21 heures, le jeudi à 19 heures, le samedi à 18 heures. Tél. : 48-06-36-02. De 55 F à 110 F.

Silence, on bouge !

mise en scène
de Serge Brière
et Kenny Lerner,
avec Johanne Boulanger, Serge Brière, Peter Cook et Kenny Lerner.

Rire et s'émouvoir par le langage des signes, langage de ceux qui ne connaissent *pas le son des voix ; une danse des* mains, poétique, universelle.

Lucernaire Forum, Centre national d'art et d'essai, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, 6e. A partir du 24 juin. Du lundi au samedi à 21 h 30. Tél. : 45-44-57-34. De 71 F à 140 F.

Une petite douleur

de Harold Pinter,
mise en scène
de Frédéric Fuster,
avec Benédicte Oelignon, Anne *Menestrier et Frédéric Fuster.*

Comment un couple peut se déstabiliser, et chacun se mettre mentalement à nu, à cause d'un marchand d'allumettes qui se trouve là où il n'a rien à faire. C'est du Pinter, c'est-à-dire le plus pervers des théâtres de l'absurde.

Théâtre de la *Main-d'or Belle-de-mai,* 15, passage de la Main-d'or, 11e. A partir *du 26 juin. Du mardi au samedi* à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 48-05-67-89. De 80 F à 120 F.

Paris

Bal masqué

de Mikhaïl Lermontov,
mise en scène
d'Anatoli Vassiliev,
avec Jean-Luc Boutté, Catherine Salviat, Richard Fontana, Nathalie Nerval.

Mise en scène d'un Russe très russe, pour les *comédiens* les *plus* français. Entente cordiale ou guerre froide? C'est le spectacle le plus polémique, le plus controversé de la saison. Une bataille d'Hernani à la Comédie-Française?

Comédie-Française, *place du Théâtre-Français,* 1er. Les lundi et samedi à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. De 45 F à 200 F.

Les Bonnes

de Jean Genet,
mise en scène
d'Alain Ollivier,
avec Hélène Lausseur, Geneviève Robin et Violaine Schwartz.

Rituel de l'identification, de la passion-haine, de la révolte, de la violence, de la mort. Une pièce toujours mystérieuse de Genet et un superbe spectacle.

Studio-Théâtre, 16, av. de l'Insurrection, 94000 Vitry. Du lundi au samedi à 21 heures. Tél. : 46-81-75-50. 55 F et 75 F.
Dernière représentation le 30 juin.

Greek

de Steven Berkoff,
mise en scène
de Jorge Lavelli,
avec Luc-Antoine Diquero, Catherine Hiégel, Judith Magre et André Weber.

Comment un self-made-man londonien, né voyou de banlieue, lucide, teigneux et *néanmoins profiteur,* découvre le secret de sa naissance. Et s'aperçuit qu'il a épousé sa mère, comme dirait Œdipe. Superbe.

Théâtre national de la Colline, 15, rue *Malte-Brun,* 20e. *Du mardi au samedi à* 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-43-60. 110 F et 140 F.

L'Inquisitoire

de Robert Pinget,
mise en scène
de Joël Jouanneau,
avec David Warrilow et, en alternance, René Gonzales, Joël Jouanneau.

Interrogatoire plus inquisition. Un vieil homme cherche à chasser ses souvenirs, à les retenir en lui. Un vieil homme en train de perdre la vie : David Warrilow.

Bastille, 76, *rue de la Roquette,* 11e. Du mercredi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 43-57-42-14. De 55 F à 90 F.
Dernière représentation le 28 juin.

Kvetch

de Steven Berkoff,
mise en scène
de Jorge Lavelli,
avec *Juliette Brac, Christiane Cohendy,* Jean-Claude Jay, Jean-Luc Moreau.

Comment des petits-bourgeois mal dans leur peau se mettent d'un coup à penser tout haut à la réalité de leurs désirs. Franchement, *ce* n'est pas triste.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-66-43-60. 110 F et 140 F.

La Seconde Surprise de l'amour

de *Marivaux,*
mise en scène
de Gilles Bouillon,
avec Véronique Müller, Pascale Siméon, Philippe Carboneaux, Pierre-Alain Chapuis, Gérard Cherqui et Gérard Hardy.

Les êtres humains s'imaginent toujours avoir renoncé définitivement aux affres de l'amour. Comme si c'était simple.

Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 45. De 50 F à 110 F.
Dernière représentation le 28 juin.

Titre provisoire

de Jean Bois,
mise en scène
de l'auteur,
avec Dominique Constantin, Marie Mergey et Jean Bois.

Dernières représentations de ce spectacle drôle, émouvant, cruel, sensible...

➡

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

➡

Espérons qu'il ne s'arrête que provisoirement.

Essaïon de Paris, 6, rue Pierre-au-Lard, 4e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-78-46-42. 80 F et 120 F. *Dernière représentation le 27 juin.*

Le Venin du théâtre

de Rodolf Sirera, mise en scène d'Agathe Alexis, avec Coco Felgeirolles et Michel Ouimet.
Un marquis sadien – peut-être bien Sade lui-même – tourmenté par le passage vers la mort joue avec un comédien le jeu cruel du vrai-faux et de la représentation.

Atalante, 10, place Charles-Dullin (impasse à gauche), 18e. Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 46-06-11-90. 65 F et 110 F.

La Vérité sur maman

de Gilles Laurent, avec Jacques Deschamps et Alexandre Gillet.
Fils d'un gardien de parking, brave type qui ne fait même pas le travelo, il appelle son père « maman ». Pourquoi ?

Hébertot, 78 bis, bd des Batignolles, 17e. Du mardi au samedi à 21 heures. Tél. : 43-87-23-23. 100 F et 150 F.

La sélection « Théâtre » a été établie par : Colette Godard

DANSE

Tanztheater Wuppertal/ Pina Bausch

Tanzabend II
Des éclaireurs envoyés à Wuppertal sont revenus bouleversés par la beauté de cette nouvelle pièce où les danseurs évoluent dans la neige. Ceux qui ne trouveront pas de place pourront se consoler devant leur petit écran, le 25 juin : ARTE consacre toute une soirée à Pina Bausch, avec notamment la diffusion de *Walzer* et *Café Müller*.

Théâtre de la Ville, jusqu'au 4 juillet, 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. 120 F et 175 F.

Soap Dance Theatre

Made to measure
Dans le cadre d'une programmation consacrée à la danse en Allemagne, une compagnie basée à Francfort, dans une nouvelle pièce de son directeur et chorégraphe Rui Horta, récemment primé aux Rencontres internationales de Bagnolet.

Centre Georges-Pompidou, le 24 juin à 20 h 30, le 25 à 18 h 30. Tél. : 42-74-42-19. 85 F.

Parole à la danse

Un mini-festival associant chaque soir un film et un spectacle. Parmi les films, de passionnants documentaires sur l'enseignement des grands maîtres : Volinine, Kniaseff, Gsovski, Préobrajenska... Côté spectacles, la compagnie Temps présent de Thierry Malandain, les élèves du Conservatoire Marius-Petipa et de divers conservatoires municipaux.

Auditorium Châtelet, jusqu'au 28 juin, films et démonstrations à 16, 17 ou 19 heures, spectacle à 20 h 30, le dimanche à 15 heures. Tél. : 42-36-13-90. Passeport journalier 60 F et 120 F.

Lille

Bancs d'essai internationaux

Dans quatre pays d'Europe (Allemagne, Belgique, France, Grande-Bretagne), de nombreux jeunes chorégraphes ont affronté les Bancs d'essai organisés par Danse à Lille et des structures culturelles locales : huit d'entre eux ont été retenus et présentent ici leurs pièces.

Opéra de Lille, les 27 et 28 juin à 18 heures. Tél. : 20-78-12-02. 100 F.

Marseille

Danse sur le port 1992

Le Ballet national de Marseille dans une création mondiale de Roland Petit, *Mère Méditerranée, sur des musique de tous les* pays du bassin.

Port de Marseille, du 28 juin au 6 juillet. 21 h 30. Tél. : 91-42-43-43 ou 91-39-94-00. 125 F et 150 F.

Tours

Le Chorégraphique 92

Dans le cadre de l'Eté musical de Tours, *Casse-Noisette Circus* de Jean-Christophe Maillot, *Faunes* de Claude Brumachon, *Gravures* et *Vice-Versa* de Daniel Larrieu, *Les Autruches* de Jean Gaudin, *Sous les Vêtements blancs* de Karin Vyncke et, pour la première fois en France, la compagnie hollandaise Introdans. Plus des expositions et des films.

Jardins du Musée des beaux-arts, chapiteau spécial et nouvelle salle du Centre chorégraphique national, du 25 juin au 9 juillet, divers horaires. Tél. : 47-37-42-43.

La sélection « Danse » a été établie par : Sylvie de Nussac

MUSIQUE

Classique

Jeudi 25 juin

Rossini

Le Barbier de Séville
Jean-Luc Viala (ténor), Philippe Duminy, Louis Quilico, Gino Quilico (barytons), Luigi Roni, Ferruccio Furlanetto (basses), Gloria Scalchi, Jennifer Larmore (sopranos), Chœurs et Orchestre national de l'Opéra de Paris, Marcello Viotti (direction), Dario Fo (mise en scène).
Signée par le grand agitateur du théâtre italien post-soixante-huitard, une mise en scène abracadabrante et survoltée de l'increvable chef-d'œuvre. La distribution, fort acceptable pour l'oreille, peine visiblement à suivre le rythme de la commedia dell'arte.

Opéra de Paris. Palais Garnier, 19 h 30 (+ le 29). Tél. : 47-42-53-71. De 50 F à 560 F.

Ravel

Rapsodie espagnole
Concerto pour piano et orchestre « pour la main gauche »
La Valse

Dutilleux

Métaboles
Timbres, espace, mouvement
Leon Fleisher (piano), Orchestre de Paris, Semyon Bychkov (direction).
Ayant, *un temps, perdu l'usage de sa main* droite, Fleisher, pianiste américain et pédagogue fort demandé, s'est fait une sorte de spécialité du concerto « pour la main gauche » de Ravel. Quant à Dutilleux et l'Orchestre de Paris, depuis Münch, c'est une vieille histoire.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 50 F à 230 F.
Une projection des films que François Ribadeau a consacrés à Dutilleux aura lieu salle Chopin à 18 h. Entrée libre.

Vendredi 26

Mozart

Cosi fan tutte
Amanda Roocroft, Eirian James (sopranos), Rosa Mannion (mezzo-soprano), Rainer Trost (ténor), Rodney Gilfry (baryton), Claudio Nicolai (basse), The English Baroque Soloists, The Monteverdi Choir, John Eliot Gardiner (direction, mise en scène).
Gardiner est de ces chefs qui revendiquent leurs prérogatives à l'égard du metteur en scène. Il signe ici sa première mise en scène : on n'est jamais si bien servi que par soi-même.

Châtelet. Théâtre musical de Paris. 19 h 30 (+ les 28 et 30). Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 440 F.

Bruckner

Symphonie n° 8
Orchestre philharmonique de Radio-France, Marek Janowski (direction).
La plus imposante et la plus belle des symphonies de Bruckner, point d'orgue d'un cycle du Philharmonique et de son chef permanent à la Bastille. *Des enregistrements suivront chez Virgin.*

Opéra de la Bastille, 20 heures. Tél. : 44-73-13-00. De 80 F à 220 F.

Poulenc

Concerto pour orgue, orchestre à cordes et timbales

Gounod

Messe solennelle en l'honneur de sainte Cécile
Barbara Hendricks (soprano), Alessandro Safina (ténor), Gino Quilico (baryton), Philippe Lefebvre (orgue), Didier Benetti (timbales), Chœur d'oratorio de Paris, Ensemble vocal Audite Nova, Orchestre national de France, James Conlon (direction).
Après la messe de Bruckner, après *le Roi David* d'Honegger, le Festival de Saint-Denis poursuit son exploration des grandes machines religieuses et sacrées dont il s'est fait, fort de sa basilique, une spécialité.

Saint-Denis. Basilique, 20 h 30. De 150 F à 220 F.

Samedi 27

Lully

Motets
Jill Feldman, Noémie Rime, Miriam Ruggieri (sopranos), La Simphonie du Marais, Hugo Reyne (direction).
Les samedis baroques de Versailles sont fêtes royales. Les *Petits Motets* sont-ils de Lully ? Ils en disent long, en tout cas, sur les relations des styles italien et français. Les jeunes musiciens du Marais ont enregistré les *Symphonies pour les soupers du Roy*, de Delande.

Versailles. Chapelle royale du château. 17 h 30. Tél. : 39-49-48-24. De 50 F à 100 F.

Dimanche 28

Chopin

Barcarolle op. 60
Impromptu op. 36
Nocturnes op. 37
Polonaise op. 44

Liszt

Bénédiction de Dieu dans la solitude
Rapsodie hongroise n° 12
Rian de Waal **(piano).**
Le dimanche, je vais à Orly... Plutôt à l'Orangerie du parc de Bagatelle pour, dans le décor le plus romantique de Paris, verser une larme sur une Barcarolle ou un Nocturne. Chopin a là son festival annuel chaque début d'été. Savoir, néanmoins, que Rian de Waal, Néerlandais à la virtuosité ailée, n'est pas précisément un romantique à l'ancienne.

Parc de Bagatelle, 16 h 30. Tél. : 45-01-20-10. 70 F.

Stravinsky

Histoire du soldat
Georges Descrières (récitant), Sylvie Gazeau (violon), Eric Lamberger (clarinette), Alexandre Ouzounoff (basson), Pierre Graffin (trompette), Jean-Christophe Pouget (trombone), Felipe Canales (contrebasse), Jean-Guillaume Cattin (percussions), Philippe Cambreling (direction).

Le festival « Musique en Sorbonne » se conjugue cet été sur le thème de la musique slave et a choisi, dans l'œuvre de Stravinsky, cette *Histoire du soldat* sur un texte de Ramuz, soit l'opus le moins russe et le plus suisse du musicien en exil, première *tentative historique d'un théâtre musical* minimaliste, dépouillé, économique dans ses moyens, et totalement émancipé du bel canto. Œuvre de guerre, à tous les sens du terme, dont on mesure à chaque exécution la modernité.

Amphithéâtre Richelieu, 18 h 30. Tél. : 42-62-71-71. Location Cityrama, Fnac, Virgin, Crous. De 90 F à 120 F.

Lundi 29

Schubert
Wagner
R. Strauss

Lieder
Cheryl Studer (soprano), Irwin Cage (piano).
La superbe Salomé de Sinopoli (DG), la femme sans ombre de Solti à Salzbourg, à Pâques et cet été, la soprano lyrique américaine *que se disputent toutes les scènes* du monde n'est pas seulement une wagnérienne et une straussienne. Elle chante les lieds de Schubert avec justesse, faute d'y mettre beaucoup d'âme (DG, toujours). Passionnant de retrouver une telle pointure scénique dans la lumière crue et les formats miniatures du récital.

Opéra de la Bastille, 20 heures. Tél. : 44-73-13-00. De 40 F à 220 F.

Webern

Pièces pour orchestre

Beethoven

Concerto pour piano et orchestre n° 3

Brahms

Symphonie n° 2
Krystian Zimerman (piano), The Philharmonia Orchestra, Christoph von Dohnanyi (direction).
Superbe programme, superbe pianiste, soberbe orchestre, baguette incontestée. Mais combien d'exécutions, cette saison, du *troisième* de Beethoven ?

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 295 F.

Dutilleux

Symphonie n° 2 « le Double »

Ravel

Pavane pour une infante défunte
Concerto pour piano et orchestre en sol majeur
Extrait de Daphnis et Chloé
Alicia de Larrocha (piano), Orchestre de Paris, Semyon Bychkov (direction).
Concertos de Ravel, suite et fin, avec le *sol majeur*. La délicatesse, le ciselé du toucher de Larrocha dans l'andante, quel régal ! Entre Dutilleux et l'Orchestre de Paris, l'idylle se poursuit (voir note au 25 juin).

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 50 F à 230 F.
Une projection des films que François Ribadeau a consacrés à Dutilleux aura lieu salle Chopin à 18 h. Entrée libre.

Jazz

Screamin'Jay Hawkins

Entre éructations et tord-boyau, le chantre débordant du rhythm'n'blues revisité, ex-boxeur, ex-chauffeur, ex-garde du corps, excellent chanteur d'opéra, s'exprime en club. Pas du tout dans le genre des Petits Chanteurs à la croix de bois, malgré celle qui précède le cercueil dans lequel il arrivait sur scène. Soirée d'un goût exquis garanti.

Les 24, 25, 26, 27, 29 et 30. Jazz Club Lionel-Hampton, 22 h 30. Tél. : 40-68-30-42.

Jean-Pierre Como Quintet

Jean-Pierre Como, pianiste, dirige une délégation de la jeune garde européenne. Idée désentimentalisée du jazz, déshistorisée, détachée, volontaire, mais *groove* à tous les étages. Ou, comment se situer aujourd'hui ? Question d'époque. Aux côtés du pianiste Como, Louis Winsberg, Riccardo del Fra, ou Antoine Illouz. A suivre : pour les indications sur le temps à venir et pour le plaisir.

Le 24. Petit Journal Montparnasse, 21 heures. Tél. : 43-21-56-70.

Jean-Louis Chantemps Alain Jean-Marie

Ce qui est surprenant, c'est le trio réuni autour du prince des saxophonistes ténor : au piano, Alain Jean-Marie, compagnon désigné de tous les poids lourds américains en tournée ; à la basse, Pierre Michelot, autrement dit la légende discrète de l'instrument ; *et au drums*, Sangoma Everett, le jeune homme le plus distingué et le plus précis du moment. Autant dire, pour Chantemps, le ténor philosophe, le métaphysicien des anches, l'ironiste du bocal, une occasion de jouer classique, à l'ancienne ou : la comédie française.

Les 24 et 25. Salle Brasilia, 20 h 30. Tél. : 48-07-20-17. 100 F.

Rock

Nirvana

Smells Like Teen Spirit restera comme la chanson de l'année scolaire 1991-1992. Après un concert raté aux dernières Transmusicales, Nirvana revient, armé de chiffres de vente à donner le vertige à Michael Jackson, pour prouver qu'il n'a rien perdu de sa pureté crasseuse et magnifique. En première partie, Teenage Fan Club.

Le 24. Zénith, 20 h 30. Tél. : 42-08-60-00.

House of Love

Le groupe de Guy Chadwick (à moins qu'il ne faille dire Guy Chadwick et son groupe) vient de publier un nouvel album. Les ingrédients restent les mêmes : sauts de volume cyclothymiques, atmosphères moroses, guitares sublimes et mélodies délicates. Une tasse de thé parmi d'autres.

Le 25. Espace Ornano, 19 h 30.

Legend Winston Festival

Les trois premières soirées de ce festival luxueux à bout doré avec d'abord le meilleur de la *dance* britannique incarné par le label Talking Loud (Omar, Galliano) Urban Dance Squad (rap-rock batave) et Keziah Jones (extra-terrestre d'origine nigériane) puis les quatre évangélistes du rock (Saint Chuck, Saint Jerry Lee, Saint Bo et Saint Richard le Mineur) et du blues avec Lavine Hudson, John Mayall, Albert King et Albert Collins, et, enfin l'excellent *pianiste Johnnie Johnson, jusqu'ici inédit* en France.

Les 26 et 27, 20 heures ; le 28, 16 heures. Issy-les Moulineaux. Parc de l'Ile-Saint-Germain. Tél. : 42-89-90-34. De 130 F à 180 F.

Bruce Springsteen

Nouveaux musiciens, nouvelles chansons, mais que nous réserve le Boss ? Du travail en tout cas.

Le 29. Palais omnisports de Paris-Bercy, 20 heures. Tél. : 40-02-60-02. 200 F.

Violent Femmes

La dernière fois que les Violent Femmes on joué leur rock déglingué, leur théâtre paroxystique, à Paris, les témoins en sont revenus avec des étoiles dans les yeux. Séance de rattrapage pour les autres.

Le 30. Elysée-Montmartre, 19 heures.

Los Lobos

C'est l'un des meilleurs groupes de rock du monde, tout bêtement. D'une sincérité et d'une simplicité sans égale. Ils savent aussi jouer la musique populaire mexicaine, la débarasser de sa gangue de sentimentalisme pour ne laisser que l'émotion nue.

Le 30. Passage du Nord-Ouest, 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Tournées

Fishbone

Groupe épuisant à force de bruit, de virtuosité anarchique, de dépense de calories, mais groupe satisfaisant aussi bien la curiosité intellectuelle que l'envie de danser.

Le 29 juin, Lille, L'Aéronef, dans le cadre du festival Les Enfants terribles, 18 heures, 60 F. Le 1er juillet, Bordeaux, Théâtre Barbey, 21 heures, 110 F. Le 2, L'Ile-Jourdain (à 40 kilomètres de Toulouse), le Pied, 22 heures, 118 F.

Stephan Eicher

On a récemment aperçu le Suisse dans une grange, entouré d'animaux, en train de chanter en alémanique. *Hemmige*, troisième extrait d'*Engelberg*, n'est que la nouvelle ponctuation d'un parcours sans faute, qui traverse la France dans tous les sens depuis six mois.

Le 28 juin, Saint-Malo, en plein air, Cour du château, 18 heures, 130 F. Le 29, Amboise, en plein air, parc du château, 21 h 30, 140 F.

Festivals

Côte d'Opale

On en parlait, à la *« une »* de ce *supplément*. Le Festival de la Côte d'Opale est de ceux qui se fortifient au rock, allant jusqu'à donner le coup d'envoi de la tournée française de Dylan (le 30 juin) et à faire venir Tracy Chapman (le 1er juillet).

➡



GUY VIVIEN

Hommage à Pierre Schaeffer ce mercredi 24 juin à la Cité des sciences de La Villette. Le *« Polytechnicien, compositeur, inventeur »*, expose ses idées, généralement décoiffantes, sur les médias, la science et la société, dans un débat qui réunit le philosophe Régis Debray et le mathématicien Marcel-Paul Schützenberger. Apothéose sonore et visuelle ensuite au planétarium, autour de l'« univers *coquille » de cet humaniste* complet, théoricien de la communication inégalé, dont l'œuvre musicale, *déterminante pour l'avenir de* la musique concrète, n'aura représenté finalement qu'une de ses activités parmi tant d'autres. Œuvre que l'on peut explorer dans son intégralité désormais, grâce à quatre disques compacts réunis par le Groupe de recherches musicales de l'INA complétés par des hommages et des documents inédits, fruit *d'une coédition exemplaire* de l'INA et de la Librairie Séguier (distribution ADDA).

هكذا من الإهمال

LA SÉLECTION

➡ Plus tard, on en reparlera, viendront Ricky Lee Jones et, à Calais, tout un festival de rock dans le festival.

Du 30 juin au 26 juillet. Renseignements/Réservations : tél. : 21-30-40-33.

Lille

Les Enfants terribles

On revient sur ce festival déjà annoncé pour rappeler qu'il accueillera l'unique concert français de télévision reformé à l'identique (Tom Verlaine, Richard Hell, Richard Lloyd et Billy Ficca), pour ceux qui gardent de l'année 1977 un souvenir indélébile (tous ceux qui écoutaient du rock à cette époque).

Le 27 juin à 19 heures, esplanade du Champ-de-Mars, avec aussi les VRP et *l'Echo râleur*.

Musiques du monde

Musiques du Pérou

Le premier volet de ce voyage en Amérique latine était consacré à l'Argentine. Malgré quelques bouffées de fraîcheur, et du jamais-vu (les Indiens Chorotes), le programme n'était pas à la hauteur. Que faut-il attendre de ce détour inédit dans les chants et les danses quetchuas du Pérou ?Violon et harpe pour l'ensemble de Maximo Damian, suivis d'un échantillon de flûtes de pan de la région de Puno.

Du 24 au 27. Maison des cultures du monde, 20 h 30. Tél. : 45-44-72-30. 100 F.

Idrissa Diop

Le fondateur du groupe le Sahel de Dakar, en 1976, rénove depuis quelques années les traditions des musiques rurales sénégalaises, déjà fort modernisées par ce musicien attentif aux courants mondiaux. Afro-funk, en trio, sans cora, avec guitares.

Le 24. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Wa Yego

Wa Yego, de l'Afrique à Paris. Sept musiciens des deux horizons rassemblés par Yeego Jeng, ex-guitariste de Xalam. Afro-jazz coloré.

Le 25. La Cigale, 20 heures. Tél. : 49-25-81-75. Location Fnac. 90 F.

Marathon pour Marley

Sixième édition. Avec, cette année, un des plus jeunes fils de la star jamaïcaine, Julian, Mickey Tosh (héritier de Peter), l'Ivoirien Ismaël Isaac, films et passion reggae avouée et partagée.

Les 25, 26 et 27. Bataclan, 20 heures. Tél. : 47-00-30-12.

Roe

Sympathique militant de la cause des sans-frontières, de la tribu des musiciens du monde, Roe, outre ses « toros », « bœufs conviviaux du Rex», continue sur le chemin du flamenco-rock hautement énergétique.

Les 26 et 27. Passage du Nord-Ouest, 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Safy Boutella

Retour sur la scène française du saxophoniste algérien Safy Boutella, que l'on a pu voir au Festival de jazz d'Amiens le mois dernier. Avec une musique déliée, perchée entre mélodies graciles et lignes de force, Boutella est l'un des musiciens les plus intrigants du jazz mélangé (dernier album sur Indigo/Label Bleu).

Le 26. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Tournées

Cheb Mami

Retour du petit prince du raï, timide en ville, éclaté en scène, après *Let me raï*, le très bel album paru l'an passé chez Blue Silver. *Une voix déployée, moins* rugueuse, moins loubarde que celle de Cheb Khaled, jusqu'alors desservie par des musiciens en deçà de leur Cheb : Mami incarne le courant sage du raï, ce qui n'est quand même pas une garantie de rigueur.

Le 26 juin, Lille, dans le cadre du festival Coup de soleil sur le Nord, salle Nord-Expo, 0 h 15, 80 F *pour les deux jours* (les 26 et 27 juin). Réservations FNAC de Lille. Le 27 juin, Rouen, en plein air, terrain de l'Aigle, rue Leverrier. 22 h 30.

> La sélection «Classique» a été établie par Anne Rey.
> «Jazz» : Francis Marmande.
> «Rock» : Thomas Sotinel.
> «Musiques du monde» : Véronique Mortaigne.

ARTS

Paris

Arrêt-retour sur images : les cinémas de Picasso

Les dessins sur calque et *la Femme nue allongée* exécutés en 1955 pendant le tournage du *Mystère Picasso* de Henri-Georges Clouzot n'ont rien perdu de leur force. Ils sont à l'hôtel Salé, avec une centaine de photographies.

Musée Picasso, hôtel Salé - 5, rue de Thorigny, Paris 3e. Tél. : 42-71-25-21. Tous les jours sauf mardi de 9 h 15 à 17 h 15, mercredi jusqu'à 22 heures. *Jusqu'au 14 septembre.* 28 F.

Dessins de Rodin

Pour fêter la parution du cinquième et dernier tome de l'inventaire des dessins de Rodin, dont le musée, rue de Varenne, possède la plus belle collection du monde : 7 200 numéros. Qu'il a fallu trier, séparer des faux, regrouper, essayer de dater. *C'est ce travail* de recherche qui est exposé.

Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. Tél. : 47-05-01-34. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 h 45. *Jusqu'au 19 juillet.* 21 F.

Guimard

Cinquante ans après sa mort, une trentaine d'années après la destruction des entrées de métro qu'il avait dessinées pour Paris, voici la première exposition monographique sur Hector Guimard, le maître de l'art nouveau français. Où l'on découvre qu'au-delà des questions de « style », son œuvre fut portée par une réflexion ambitieuse faisant fusionner l'architecture, l'art et la vie.

Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-14. Tous les jours sauf lundi de 9 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 26 juillet. 32 F (billet jumelé musée-exposition : 45 F).

Le Dessin et l'Architecte

L'*Académie d'architecture, qui passait* plus ou moins justement pour être poussiéreuse, a précisément tiré parti de sa poussière pour en exhumer, à l'occasion de ses *cent cinquante ans, une remarquable* collection de dessins significatifs de l'ambivalence du métier, entre artiste et technicien. Le pavillon de l'Arsenal, organisme le plus actif de la capitale en matière d'architecture, a achevé de dépoussiérer l'ensemble pour en faire une belle et dynamique exposition.

Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland, Paris 4e. Tél. : 42-76-26-53. Tous les jours sauf lundi de 10 h 30 à 18 h 30, dimanche de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 8 septembre.

Annie Leibovitz

Vingt ans dans la vie d'une photographe américaine. *Des manifestations pacifistes* contre la guerre du Vietnam aux *performers* de New-York, en passant par le rock (les plus beaux portraits des Stone, avec ceux de David Bailey), lorsqu'Annie Leibovitz travaillait pour *Rolling Stone*, le show business et les excès de l'Amérique reaganienne.

Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 27 juillet. 25 F.

Les Vikings

Les Vikings étaient-ils ces brutes assoiffées de sang et de pillage que nous décrivent *les chroniques médiévales ? Une* exposition ambitieuse, organisée avec le concours des musées de Stockholm, d'Oslo et de Copenhague, nous présente des commerçants doués pour le négoce, des navigateurs habiles, des artisans inventifs et des poètes à l'imagination fertile. Une civilisation qui, très tôt, a su intégrer les *apports extérieurs.*

Grand-Palais, galeries nationales, av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 12 juillet. 40 F.

Manifeste

« Manifeste » est une exposition pluridisciplinaire proposant une mise en perspective de 30 ans de création (1960-1990) : *musique, cinéma, littérature,* vidéo, architecture. Mais ce sont les arts plastiques qui se taillent la part du lion : presque tous les espaces du Centre Pompidou sont réquisitionnés pour la présentation d'une partie des réserves du Musée national d'art moderne. Le Centre de création industrielle profite de l'occasion pour montrer la collection de design qu'elle vient de réunir.

Centre Georges-Pompidou, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi, de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 28 septembre.

Moore à Bagatelle

Henry Moore aimait installer d'énormes sculptures dans la campagne anglaise autour de sa maison de Perry Green. On ne s'étonnera donc pas de voir ses œuvres monumentales créées entre les années 60 et 80 envahir le parc de Bagatelle. Il s'agit de la première rétrospective parisienne importante consacrée à Moore depuis 1977.

Parc de Bagatelle, bois de Boulogne, Paris 16e. Tél. : 40-67-97-00. Tous les jours de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 3 octobre. 8 F (entrée du parc).

Gustav-Adolf Mossa

Peintre méconnu, Gustave Mossa (1883-1971) – qui se donna un prénom plus «exotique», Gustav-Adolf – est l'un des derniers symbolistes. Entre 1904 et 1914, il *multiplie les allégories* (la vie, l'amour, le sexe, la mort). Sa production faiblira après la première guerre mondiale.

Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau, Paris 1er. Tél. : 42-33-82-50. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 27 septembre. 30 F.

Helio Oiticica

*Marqué comme nombre de ses compa*triotes par l'édification de Brasilia au milieu des années 50, Helio Oiticica était un touche-à-tout. Ses peintures, *sculptures, ses installations l'avaient* imposé comme l'un des chefs de file de l'avant-garde brésilienne. Il était en revanche peu connu de ce côté de l'Atlantique.

Galerie nationale du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris 1er. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Visites-conf. jeudi à 12 heures, samedi à 16 heures, dimanche à 11 heures. Jusqu'au 23 août. 30 F.

Dominique Perrault

Trente-neuf *projets* de Dominique Perrault, architecte âgé de trente-neuf ans, propulsé sur le devant de la scène par la Bibliothèque de France (BdF) sont exposés *par l'Institut français d'architecture* (IFA) permettant de découvrir toutes les faces, transparentes ou non, du travail de ce jeune maître d'œuvre.

Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon, Paris 6e. Tél. : 46-33-90-36. Tous les jours sauf lundi, mardi de 12 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 27 septembre.

Séville : le pari andalou

La Maison de l'architecture présente les *principales réalisations de l'Exposition* universelle de Séville à travers plans, élévations, dessins, photos et diaporamas. Six pavillons nationaux, trois pavillons *thématiques*, les avenues et les jardins d'Expo'92. Une douzaine de photos retracent l'exposition ibéro-latine de 1929.

Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot, Paris 16e. Tél. : 47-23-81-84. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 13 heures à 18 heures, samedi de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 19 septembre.

Galeries

Erik Dietman

Dietman, un artiste dans le genre plutôt intarissable, est partout, ces temps-ci. En particulier à la galerie Claudine Papillon en une exposition intitulée « Ronzes et arbres, culptures du frère de Dieu». Soit des (s)culptures récentes, qui pèsent leur poids de (m)arbre ou de (b)ronze.

Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne, Paris 3e. Tél. : 40-29-98-80. Tous les jours sauf dimanche, lundi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 11 juillet.

Erotiques

De Vito Acconci à Zush, vingt-huit artistes venus de six *pays traitent* de l'érotisme et de la sexualité sous toutes ses formes. Peintures, sculptures, « performances » ne sont que quelques-uns des supports choisis. *Vaste* programme.

A. B. Galeries, 24, rue Keller, Paris 11e. Tél. : 48-06-90-90. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 25 juillet.



Le sculpteur Etienne Martin photographié en 1957 par Denise Colomb, dont la rétrospective a lieu au Palais de Tokyo à Paris jusqu'au 23 août (tél : 47-20-32-34).

Hélion

On a beaucoup salué le retour d'Hélion à l'art figuratif, au point d'en oublier sa *traversée, pourtant édifiante*, de l'abstraction, pendant dix ans, dans les années 30. Que la galerie Marwan Hoss évoque en une cinquantaine d'œuvres, *également sur papier et des années 30*, de Julio Gonzalez et de Joachim Torres-Garcia, deux amis d'Hélion.

Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1er. Tél. : 42-96-37-96. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30, samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 17 juillet.

Rebecca Horn, Jean-Pierre Bertrand

Jean-Pierre Bertrand est au rez-de-chaussée avec des barres, du rouge, du Plexiglas et du vide. L'artiste, ces temps-ci, durcit son discours ou son refus de discours sur la peinture. Rebecca Horn est à l'étage, avec des multiples présentés pour la première fois. Il y en a neuf, neuf vitrines, qui, depuis 1972, résument l'univers poétique de l'artiste.

Galerie de France, 52, rue de la Verrerie, Paris 4e. Tél. : 42-74-38-00. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 juillet.

Pierre Klossowski

Pierre Klossowski évoque à propos de son œuvre graphique la « survivance magique du mauvais goût ». On pourra en juger à la Galerie Beaubourg, qui présente pour la première fois son œuvre sculpté. *Deux grands groupes réalisés* entre 1990 et 1992.

Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard, Paris 4e. Tél. : 42-71-20-50. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 31 juillet.

Stanislav Kolibal

Les petits « dessins-espace » du Tchèque Stanislav Kolibal sont devenus grands. Les boîtes en carton et pièces de *contreplaqué* se sont peu à peu mêlées à l'aluminium et aux matières transparentes. Un art d'une beauté formelle très pure se dégage de ces grandes structures géométriques.

Galerie Jacqueline Moussion, 110-123, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Tél. : 48-87-75-91. Tous les jours sauf dimanche, lundi de 10 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 31 juillet.

Gaston Lachaise

L'occasion de découvrir un sculpteur peu connu en France, où il est né, mais qu'il a quittée en 1906 pour aller vivre et travailler aux *Etats-Unis*. Il s'y est rendu célèbre avec ses nus opulents d'esprit contraire au puritanisme ambiant. La nouvelle galerie Gérald Piltzer expose en même temps une série de photographies d'Irving Penn, qui traite du nu, aussi.

Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées, Paris 8e. Tél. : 43-59-90-07. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 juillet.

Sandy Skoglund

Sur fond de vie quotidienne, Sandy Skoglund envahit son cadre de chats *radioactifs verts, de poissons rouges* flottant dans l'espace, d'écureuils noirs, de chiens bleus et de renards rouges : les photos-visions de cette artiste américaine débarquent à Paris, mi-drôles, mi-cauchemardesques. Des *installations* minutieuses, précises et spectaculaires pour traduire l'absurdité du monde réel et le dialogue réalité-fiction.

Espace photographique de Paris. Nouveau Forum des Halles. 4-8, Grande Galerie, place Carrée, Paris-1er. Tél. : 40-26-87-12. Ouvert tous les jours, sauf le lundi de 13 heures à 18 heures (19 heures le samedi et le dimanche). Jusqu'au 2 août.

Régions

Arc-et-Senans

British Architecture Today

L'architecture britannique aujourd'hui passe selon cette exposition, dont l'esprit a transité par la Biennale de Venise, à travers six noms. Quatre d'entre eux sont à peu près connus du public français : Foster, Rodgers, Grimshaw et Sterling. Restent donc Wilford, longtemps l'associé de Sterling, et Outram : *deux raisons supplémentaires* d'aller approfondir sa culture à la somptueuse Fondation Ledoux.

Fondation Claude-Nicolas-Ledoux, Saline royale, 25610. Tél. : 81-54-45-00. Tous les jours de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 septembre. 20 F.

Bordeaux

Norman Foster

Arc-en-rêve a réuni ici les projets récents (depuis 1990) et les principales réalisations (depuis 1964) de Norman Foster, chef de file de la tendance de l'architecture anglaise la plus brillante, au propre comme au figuré : transparence, souplesse, raffinement sont dans l'œuvre de *Foster, utilisés comme des matériaux*, verre, acier ou béton. Ce maître d'œuvre anglais arrive en force en France, d'abord à Nîmes (le Carré d'art et un *beau projet urbain*), et *peut-être* à Bordeaux, si du moins cette exposition a bien un sens autre que publicitaire.

Arc-en-rêve - Centre d'architecture, Entrepôts Lainé, 7, rue Ferrère, 33000. Tél. : 56-52-78-36. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 20 septembre.

Lawrence Weiner

Chaque année, pour été, le CAPC offre la grande nef de l'entrepôt Lainé à un artiste. Cette fois, c'était au tour de l'Américain Lawrence Wiener de se mesurer à l'espace, qu'en bon conceptuel, il remplit, oui, avec presque rien : des noms de matériaux déclinés sur les piliers, pour un possible cheminement à travers l'idée de sculpture.

Musée d'art contemporain, 7, rue Ferrère, 33000. Tél. : 56-44-16-35. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 8 novembre. 20 F.

Cajarc

Pierre Soulages

Onze polyptiques, dont *quelques-uns* très récents : ce sont les derniers développements de l'œuvre de Pierre Soulages que le peintre présente. Déséquilibres et dissymétries, variations du noir aux nuances et aux textures changeantes sont ordonnés en œuvres monumentales.

Maison des arts Georges-Pompidou, 46160. Tél. : 65-40-63-97. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 16 heures à 19 heures. Jusqu'au 27 septembre.

Honfleur

Eugène Boudin

En près de trois cents peintures et aquarelles revenues au port, parfois de très loin, un hommage au peintre qui, tout naturellement, regardait le ciel et la mer, pour en faire des tableaux.

Musée municipal Eugène-Boudin, place Erik-Satie, 14602. Tél. : 31-89-54-00. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 12 juillet. 35 F.

Metz

Chefs-d'œuvre de l'archéologie chinoise

Quelques *représentants* de l'armée de l'empereur Quin Huangdi sont installés à Metz pour l'été. Il s'agit de figurines de terre cuite (grandeur nature) exhumées à Xian au *centre* de la Chine à partir de 1974. *Ces exceptionnels* soldats sont vieux de 2000 ans.

Eglise Saint-Pierre-aux-Nonnains, 57000. Tél. : 87-37-57-47. Jusqu'au 15 septembre.

Meymac

Jésus Rafael Soto

Ce Vénézuelien de Paris, ou Parisien de Caracas, est l'un des plus éminents représentants de l'art cinétique et de son extension *dans l'environnement* urbain. Le point sur son œuvre n'avait pas été fait depuis longtemps, aussi cette rétrospective tombe bien, qui réunit *quelque quatre-vingts* œuvres depuis les années 50, dont un « pénétrable ».

Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, 19250. Tél. : 55-95-23-30. Tous les jours sauf mardi de 14 heures à 18 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, de juillet à septembre tlj de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 27 septembre. 15 F.

Nancy

Jacques Callot

La célébration du quatrième centenaire de la naissance de Jacques Callot est le prétexte d'une rétrospective *très complète* du grand graveur des gueux comme des grands de son monde. Elle est présentée au Palais ducal, rénové pour la circonstance.

Musée historique lorrain, 64, Grande-Rue, 38000. Tél. : 83-32-18-74. *Tous les* jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 14 septembre.

L'art en Lorraine au temps de Jacques Callot

Parallèlement à la célébration de Jacques Callot, un panorama de la peinture en *Lorraine*, au XVII[e] siècle, est orchestré par Jacques Thuillier. On y découvre Jacques Bellange, Jean le Clerc, Georges Lallemant, Claude Deruet et quinze *tableaux du plus grand de tous : Georges* La Tour.

***Musée des beaux-arts, place Stanislas*, 54000. Tél. : 83-85-30-00. Tous les jours sauf mardi de 10 h 30 à 18 heures, *lundi de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au* 15 septembre.**

Nantes

Sir Edward Burne-Jones

Le musée de Nantes vient de faire l'acquisition d'un portrait peint par Burne-Jones, et se trouve désormais le seul musée français, avec celui d'Orsay, à posséder un tableau de l'artiste préraphaélite. Pour fêter l'événement, il propose cent dix de ses dessins, qui proviennent des collections du Fitzwilliam *Museum de Cambridge. Une rareté.*

Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-74-53-24. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 h 45, *dimanche de* 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 27 juillet.

Nîmes

Henri Matisse

Du Cateau-Cambrésis à Vence, en passant par Paris, les occasions ne manquent pas de revoir, cet été, certains aspects de l'œuvre de Matisse. A commencer par les sculptures, dont la *quasi-totalité* est exposée à Nîmes : soixante pièces, ainsi qu'une trentaine de gravures.

Musée des beaux-arts, rue Cité-Foule, 30033. Tél. : 66-76-73-47. Tous les jours de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures sauf le dimanche *et lundi uniquement l'après-midi*. Jusqu'au 30 août.

Noyon

Jacques Sarazin, sculpteur du roi

Si *Jacques Sarazin*, qui *était* né à Noyon, a bénéficié de la faveur de Louis XIII et, de son vivant, a joui d'une grande renommée, aujourd'hui on l'a oublié. *Injustement.* Ce premier hommage comporte une soixantaine d'œuvres originales et de nombreuses reproductions de sculptures monumentales intransportables.

Musée du Noyonnais, 7, rue de l'Evêché, 60400. Tél. : 44-09-43-41. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 août. 15 F.

Tanlay

Bernard Réquichot

« Je travaille l'avènement de mes ténèbres » écrivait Réquichot, artiste déchiré, dont la brève carrière – il est mort à trente-deux ans, en 1961 – est ponctuée d'œuvres arrachées au corps : collages, reliquaires, et mises en boîtes chargées de matières provocant fascination et *répulsion*.

Centre d'art contemporain du château de Tanlay, 89430. Tél. : 86-75-76-33. Tous les jours de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 octobre. 10 F.

> La sélection « Arts » a été établie par : Geneviève Breerette
> « Architecture » : Frédéric Edelmann
> « Photo » : Michel Guerrin

DISQUES

Classique

Charles Panzéra chante la mélodie française

Fauré : *mélodies éparses, la Bonne Chanson, l'Horizon chimérique*; Duparc : *Mélodies*, etc.
Charles Panzéra (baryton), Magdeleine Panzéra-Baillot (piano), Orchestre Gramophone, Piero Coppola (direction).

Repiquage de 78 tours? Piratage de 33 tours EMI parus exclusivement au Japon? Enregistrés où et quand? Le plus grand mystère plane sur ces deux CD, parus dans un catalogue spécialisé ès curiosités (les Godowsky, les Reubke du pianiste néerlandais Geoffroy Douglas Madge) et que ne commente, en l'absence de toute date, de lieu d'origine, d'éclaircissements même sur l'interprète, qu'un texte, fort documenté au demeurant, sur Fauré et Duparc – on aurait presque pu s'en passer. Quel rapport entre cette édition récente et les deux microsillons parus autrefois chez EMI dans la collection «Références», non reportés sur disques argentés, mais qui comportaient déjà, sauf erreur, la *Sérénade de Méphisto* de *Faust*, le même extrait de l'acte II de *Pelléas* (qui chante Mélisande?), le même *Temps des lilas* de Chausson, les mêmes Duparc orchestrés, mais pas la superbe *Forêt* de Caplet, forêt à peu près couverte malheureusement par un bruit de surface infernal...

Restons-en à la satisfaction de retrouver, au sommet de ce superbe récital français, *l'Horizon chimérique* de Fauré exécuté avec un raffinement ultime par le baryton franco-helvétique qui en fut le dédicataire : «l'art de dire» cette musique éthérée n'a jamais été égalé. Ailleurs, la même distinction, la même simplicité, un certain manque de souffle par ci par là (*le Testament* de Duparc), mais parfaitement assumé, un art consommé pour donner l'illusion du phrasé quand le legato ne suit pas, et cette douleur cachée, cette nostalgie un peu alanguie du timbre dans l'aigu. Ombre qui signe cette bien belle voix, capable, ou à peu près, de résister à des prises de son calamiteuses.

1 coffret de 2 CD Lys, catalogue Dante, distribution *Média 7*, LYS003/4.

Beethoven

Les Cinq Sonates pour violoncelle et piano
Pieter Wispelwey (violoncelle), Paul Komen (piano forte).

Tout est vivacité, clarté, griserie dans cet enregistrement des cinq sonates, *«le plus beau programme pour le violoncelle et le piano»*, comme le signale l'un des interprètes dans le livret. Car toute l'évolution de l'écriture beethovénienne est ici résumée en deux heures de musique parfaite, de la jeunesse extravertie des deux sonates de l'opus 5, à la maturité sûre d'elle-même et si gaie (sonate opus 69); la même assurance, la même allégresse résonnent comme en sourdine dans les deux volets de l'opus 102, frère des sonates pour piano, opus 101 et opus 109. La vie bouillonne encore, mais le silence gagne, les coups de cafard font sursauter, la résignation n'est pas loin (l'adagio si schubertien, sur un motif funèbre ostinato, de la *5e Sonate*).

Paul Komen joue un pianoforte Broadwood de 1823 : savoir qu'un Broadwood avait été offert à Beethoven en 1818. Le violoncelle dix-huitième de Pieter Wispelwey est aussi de marque anglaise. Les deux timbres de ces compatriotes – piano féminin, jamais aigrelet; violoncelle viril, jamais ronflant – se marient beaucoup mieux que ceux de Christophe Coin et de Patrick Cohen (Harmonia Mundi). Elève d'Anner Bijlsma, Wispelwey est une star aux Pays-Bas où il a reçu l'équivalent de nos prix nationaux cette année. Il joue le violoncelle le plus juste, le plus inspiré, techniquement le plus accompli que l'on puisse souhaiter. Réjouissante découverte.

1 coffret de 2 CD, Channel Classics CC53582.

Wiener

Concertos pour accordéon et pour «piano principal»; Sonate pour violoncelle et piano
Gilbert Roussel (accordéon), Jean Wiener et Jacqueline Robin (pianos), Pierre Pénassou (violoncelle), orchestre sous la direction d'André Girard.

Jean Wiener aurait-il eu un peu de malice, un peu le sens des affaires, qu'il serait devenu le Leonard Bernstein, le John Addams français. Pianiste de bar formidable, mais vrai pianiste aussi, compositeur tenté par la comédie musicale et le jazz, comme le premier; comme le second, remodeleur des grands anciens, grand pasticheur devant l'éternel. Mais le petit homme discret, fidèle à ses deux idoles (*«Monsieur Jésus et Monsieur Lénine»*), préféra s'accrocher à son rêve : écrire de la musique savante pour le public des bals popus. Pas si savante que cela, Dieu merci. Wiener allait surtout signer 319 musiques de films, sans cesser de se revendiquer pauvre comme Job et membre du PCF. La sonate douce-amère et fort docte, que Wiener a dédiée à Rostropovitch en 1968 (le violoncelliste n'était alors qu'un futur dissident), vient ici rejoindre les deux concertos rigolos couplés sur un vieux microsillon. Le tout peut s'écouter.

1 CD Arion ARN 68188.

A. R.


LIPNITZKI/VIOLLET

Jean Wiener

Jazz

Chet Baker

With Strings

Qu'il s'agisse de Billie Holiday, de Charlie Parker ou de Chet, la question des cordes en jazz ne doit pas se poser. On est plus ou moins dans la maison du pendu. Quand les grands musiciens désirent enregistrer avec des violons, ça ne manque pas : le vaste public, pour peu qu'il en ait connaissance, aime bien (ça le rassure), l'auditoire spécialisé déteste (ça le rassure), l'amateur éclairé fait la fine bouche (ça le rassure), quant à l'amoureux, il aime.

Précisément : *love* est le mot qui revient dans tous les titres, ou presque, de ce disque historique. Au côté de Chet Baker, il y a Zoot Sims, avec des envolées et des contrepoints incroyables, Russ Freeman, Joe Mondragon et Shelly Manne. Les enregistrements pour violons et violoncelles sont signés Johnny Mandel, Jacques Montrose, Marty Paich et Shorty Rogers, autant dire la fine fleur californienne de l'époque. Les séances datent de fin 1953 (30 et 31 décembre) et de février 1954 (le 20). Un grand disque sentimental.

1 CD Columbia 466 968-2.

Rock

10CC

Meanwhile

Après une longue période de latence, 10 CC revient toujours, réduit à l'état de duo (Eric Stewart et Graham Gouldman). Kevin Godley et Lol Creme, qui se consacrent depuis plusieurs années à la vidéo, font une apparition symbolique, mais l'essentiel du disque (compositions, voix, instrumentations) est dû à Stewart et Gouldman.

Aux origines du groupe, vers 1972, 10CC comptait parmi les groupes qui aidaient à supporter le sérieux et la folie des grandeurs qui gangrénaient le rock. Mais, à force de pasticher, de moquer les grands classiques de la pop (dont le prototype fut le merveilleux *I'm Not In Love*, parfaite chanson de désamour avec ses 256 prises de voix, mixées les unes sur les autres), 10CC se prit au jeu (de toute façon Graham Gouldman était un vieux routier du genre, auteur, entre autres, du *For Your Love* des Yardbirds) et finit, au moment de l'irruption du punk, par ne plus être qu'un groupe de pop commerciale parmi d'autres.

On sent par moments, sur ... *Meanwhile*, une résurgence de l'humour originel, mais, la plupart du temps, l'addition de mélodies calculées plutôt qu'écrites, de voix neutres et claires et d'arrangements immaculés écrase à force de perfection raisonnable. A sauver tout de même, *Something Special* pour la magnifique partie de piano due au bon docteur John Mac Rebennack.

Polydor 513 279-2

Ringo Starr

Time Takes Time

Critiquer ce disque, c'est un peu comme compter les fautes d'orthographe sur la lettre d'un ami perdu de vue depuis longtemps. Les personnes qui ne savaient pas encore que Ringo Starr n'est ni Frank Sinatra ni Billy Cobham, qu'il n'est jamais arrivé à écrire une chanson complète, se fichent de toute façon de savoir qu'il vient de sortir son premier vrai album depuis onze ans. Les autres seront heureux d'apprendre que *Time Takes Time* (titre mitterrandien qui peut se traduire par «il faut du temps au temps») réunit une brochette de producteurs qui garantit le sérieux de l'entreprise (Don Was, Jeff Lynne, Peter Asher et Phil Ramone), que la liste des invités, sans ressembler au Bottin mondain fait plaisir à entendre (Tom Petty, Harry Nilsson et, surtout, sur la plupart des titres, l'excellent pianiste des Heartbreakers, Benmont Tench) et qu'une bonne moitié des chansons sont tout à fait audibles, le reste relevant plutôt du remplissage.

On notera à la fois l'absence de tout Beatle et les références multiples au passé (*Golden Blunders* et *The Weight of the World* en écho à *Golden Slumbers* et *Carry That Weight*). Tous les producteurs maîtrisent élégamment les allusions (harmonies vocales célestes, arpèges de Rickenbacker) et Ringo, comme émerveillé de ne pas avoir tout dit, plane au-dessus de ce disque comme un vieux chérubin.

Private 262902, distribution BMG

T. S.

Chanson

Laurent Voulzy

Caché derrière

Cet album, on l'attend depuis bientôt dix ans. Laurent Voulzy est une espèce de Phil Spector mâtiné de Brian Wilson, la folie en moins, le charme en plus. Caché derrière les consoles de ses studios, on le suppose incapable de laisser une chanson tranquille, à force d'exigence. La beauté de cette exigence est de s'exercer à l'endroit d'un objet qui ne mérite pas tant, la chanson pop pour les hit-parades. Voulzy veut en faire un moment de perfection, à force de comprimer les scories du monde moderne. C'est une méthode qu'il applique aussi dans sa collaboration avec Alain Souchon. Mais la personnalité de ce dernier, son poids d'acteur, d'homme de scène font que ces chansons deviennent des morceaux de Souchon.

Voulzy le proclame : il reste caché derrière. On regarde donc passer ces dix bulles de verre, ces dix moments dont le pire reste un exercice de style et les meilleurs l'essence même d'un style. Quand la chanson est un peu faible, quand il risque la redite, Voulzy a recours à des trucs qui ont déjà servi à d'autres, à Sting ou à Peter Gabriel. Quand il est porté par une mélodie (*Bungalow vide, Paradoxal système, Carib Islander*), par les harmonies aériennes (comme un chœur de petits garçons d'Oxford transportés en Californie), par les guitares douces réenregistrées à l'infini et les basses qui secouent paisiblement, Laurent Voulzy échappe à la pesanteur.

BMG/Ariola 262970.

T. S.

«Brasileiro», le dernier album de Sergio Mendes

Du renouvellement des sources

SERGIO MENDES avait déserté, happé par les Etats-Unis, après un mémorable concert donné en 1966 au Carnegie Hall avec ses amis de la bohème de Rio-de-Janeiro, Tom Jobim, Vinicius de Moraes, Baden Powell, en plein essor de la bossa-nova. Le Brésil, vexé, lui avait tourné le dos, avant d'accoler à sa musique l'étiquette définitive, et dédaigneuse, de «pop-américanisée». Il vendit quelques millions de disques de par le monde, se fixa en Californie. Le Brésil s'en passait, la France l'aimait et tout le monde était content. *«J'avais rencontré aux Etats-Unis le marché idéal, la technologie, le complément de l'inspiration romantique qui nous est naturelle.»*

C'est en artiste international, donc aux premières loges de l'observatoire des tendances du marché mondial, que Sergio Mendes constate *«le vide, la monotonie, la stagnation du panorama musical des années 90»*. C'est en artiste international qu'il s'en va donc, comme d'autres, puiser au sud – chez lui, pourquoi pas – un nouveau souffle. *Brasileiro*, enregistré pour les trois quarts au Brésil, mixé à Los Angeles, est le plus brésilien des albums de Sergio Mendes, lui qui nous avait habitués à une variété agréable de fond sonore, avec coulis de chœurs et synthétiseurs, le tout suffisamment musclé en bossa-samba pour plaire à tous. *«Je voulais cette fois réaliser un album totalement enraciné, qui décrive les mille et un styles de la musique brésilienne.»*

Si les honneurs de l'ouverture sont laissés à la puissance de cent percussionnistes choisis dans les écoles de sambas de Rio, l'album est très fortement marqué par le style, l'influence, le goût bahianais. Car, à son entreprise de reconstruction identitaire, Sergio Mendes a associé le percussionniste, auteur, compositeur, arrangeur, bahianais, jeune et très doué, Carlinhos Brown (*cf. Black Bahia*, avec Wayne Shorter, chez Island) et sa troupe de joyeux cogneurs, le Vai Quem Vem, adeptes de la samba-reggae née à Salvador il y a quelques années.

On ne peut en tout cas pas dire que Sergio Mendes ait manqué de goût dans sa descente aux Brésils profonds : d'invités en auteurs et compositeurs choisis (Hermeto Pascoal aux claviers, Gracinha Leporace au chant, Ivan Lins, Victor Martins, Joao Bosco à la guitare, Belchior, Guinga, Aldir Blanc), il se promène avec des yeux d'innocent. De rythmes afros en mélodies nordestines, de blocs de samba en rappeuse d'occasion (*What is this?*, petite perle de naturel en anglais et portugais), *Brasileiro* balaie les images avec une belle énergie. *«Elektra, ma compagnie de disques, m'avait donné carte blanche. J'avais toute liberté pour écouter, saisir ce qui passait. Je suis allé à Bahia pour la Semaine de l'art. J'ai rencontré Carlinhos Brown, mais aussi Carmen Alice. Elle est professeur d'anglais à Salvador. Tous les matins, elle écoute du rap sur la radio américaine. Puis elle rechante tout ça avec du berimbau, du surdo, des voix derrière. Il y a là dedans comme un chant tribal.»* En revenant au pays, Sergio le rénégat met en évidence des qualités – la musicalité, le goût, la curiosité – mal gérées jusqu'alors. Reste à savoir si *Brasileiro*, avec ses quatorze titres explorateurs, connaîtra sur les marchés internationaux une fortune aussi régulière que ses vingt-deux prédécesseurs.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

★ 1 CD Elektra 7559-61315 distribué par WEA.

DANS LES PAS DE TRISHA BROWN

Forsythe, Seporta, Sankaï Juku, Guesh Patti, ça fait riche, et ça l'est. Pourtant, Montpellier-Danse n'est pas une accumulation de spectacles. Cette année, du 24 juin au 11 juillet, c'est la fête de la Méditerranée, de son histoire, de sa culture. Point de départ: les trajets des juifs chassés d'Espagne en 1492. Maghreb, Empire ottoman, Israël: Un festival où le désir préside au choix. Comme celui d'accueillir la chorégraphe américaine Trisha Brown qui est venue travailler avec les danseurs de la compagnie Bagouet. Tout cela donne forcément l'envie d'y aller.

LA compagnie Bagouet est entre les mains expertes de Trisha Brown *pour une création nommée One Story as in Falling*. Dominique Bagouet, Montpelliérain d'adoption, dirige un des premiers centres chorégraphiques nationaux. Il a donc pris six mois de congé sabbatique tandis que l'Américaine débarquait dans la ville du maire le plus célèbre de France. On avait cru comprendre qu'elle allait chorégraphier pour ses danseurs et ceux de Bagouet réunis. En fait, seuls deux membres de la compagnie américaine participent au ballet.

Trisha Brown est la femme la plus raffinée, la plus sérieuse, la plus drôle, la plus réservée qui soit. On avait oublié sa voix exquise, sa minceur, ses cheveux métalliques et ses yeux inattendus, bleu clair. En survêtement gris, Trisha Brown regarde les six danseurs de Dominique Bagouet avec lesquels elle vient de travailler pendant trois mois. Il fait chaud dans le studio situé au quatrième étage de l'Opéra-Comédie.

Cinq garçons et une fille seulement (Hélène Cathala) marchent en carré, serrés les uns contre les autres. Parfois l'un se détache du groupe, animé d'une démarche de coureur à pied, coudes aux côtes. On est loin des corps lancés à toute vitesse dans l'espace, une des caractéristiques du «mouvement brownien», comme certains ont baptisé l'originalité du travail de la chorégraphe. Le rythme est lent, on n'en croit pas ses yeux. Le silence est total, l'attention extrême. Les répétitions terminées, les danseurs, avec un ensemble touchant, se placent en arc de cercle autour de Trisha Brown, quêtant un conseil, une remarque. Elle ne leur dit rien, *sourit, et agite la main : «Bye, bye!»*

«Les danseurs de Dominique Bagouet ont cette qualité qui m'est indispensable : la neutralité qui sait comment induire des personnages par l'abstraction, *explique la chorégraphe*. J'apprécie l'honnêteté avec laquelle ils abordent un travail dont ils n'ont pas l'habitude. Ils commencent à comprendre ma danse qui procède d'une histoire qui leur est étrangère. Il me faut trouver l'équilibre – difficile – entre ce que je demande et la manière dont leur imaginaire le traduit. D'autant plus délicat qu'actuellement je suis intéressée par des secteurs qui me sont inconnus. Je cherche une voie, disons plutôt un aéroplane, pour ramener ma danse vers la terre, vers plus de simplicité, avec, peut-être, plus de délicatesse...

– Que vous apportent ces nouveaux danseurs, la ville de Montpellier?

– J'ai choisi ceux qui voulaient tenter l'expérience avec moi, mais aussi ceux qui convenaient à la chorégraphie que j'avais en tête. Ne pas être choisi est dur à admettre. Je sais ce que c'est : pendant vingt ans, j'ai dû lutter pour être reconnue! L'essentiel est de se situer en tant que danseur, en toutes circonstances. Les danseuses ont profité de ce changement dans la compagnie Bagouet pour faire des bébés, d'autres sont partis pour s'essayer à la chorégraphie. Je ne pense pas que j'aurais fait la même pièce s'il s'agissait de mes danseurs : tout ici m'influence; la langue, le mode de vie, le fait d'être coupée de ma culture, la simplicité. L'énergie de ce bord de mer n'a rien à voir avec celle de New-York. J'habite à Antigone, le quartier de Bofill, une résidence où je peux cuisiner : c'est très pratique.

– Où en êtes-vous dans la recherche de vos ancêtres venus aux Etats-Unis, après avoir embarqué à Marseille?

– Le nom de mon père est Martel-Brown. On cherche au niveau de mes arrière-grands-parents. On vient de trouver un nouvel indice : une aïeule qui s'appelle Aurélia Richemond. Avec ma sœur – elle assistera à la première du spectacle, – après la tournée qui suit les représentations de Montpellier, nous irons à Marseille. L'enquête continue.

– Pourquoi votre nouvelle création s'adresse-t-elle essentiellement aux danseurs de Bagouet?

– Ce projet, auquel on pense depuis des années, a changé dans sa réalisation. Initialement, on devait réunir les deux compagnies, bâtir un ballet pour un grand nombre de danseurs. Mais le temps a manqué, l'argent aussi. Travail prévu pour un an, il s'est réduit à trois mois. Nous avons travaillé en trois étapes. Une première initiation à mon langage chorégraphique a eu lieu à Montpellier, puis les danseurs de Bagouet nous ont rejoints à Chicago, où ma compagnie était en résidence. Et nous nous sommes retrouvés ici.

»Jusqu'à maintenant, j'aime beaucoup le travail que nous avons fait. Il m'était impossible d'écrire une pièce qui n'appartiendrait pas aux danseurs de Dominique. Je suis heureuse de leur laisser en souvenir quelque chose de beau. L'année prochaine, je reprendrai le matériau de base pour une création avec mes danseurs. Au cours de ce festival, ma compagnie reprend *Foray Foret*, créée en 1990, et *Pour MG : The Movie*, de 1991, qui, avec *One Story as in Falling*, sont trois ballets qui peuvent se regarder comme une trilogie : ils traitent de ce que j'appelle le «savoir instinctif».

»Il est important, étant données les conditions de travail des artistes aux Etats-Unis, que le National Endowment For The Arts (NEA) nous soutienne, ainsi que le Chicago Dance Center, et la Fondation Gould. Etre un artiste aujourd'hui dans mon pays est un acte politique, un acte de survie. Je rêve qu'on invite, à nôtre tour, Dominique Bagouet à New-York (1).

– Quels sont les artistes qui vous entourent pour cette création?

– Alwin Curran, musicien du groupe Ars Electronica, qui vit en Italie. Il est titulaire de la chaire Darius Milhaud au Mills College, en Californie. Le scénographe s'appelle Roland Aeschlimann, il est suisse. Sa proposition de lignes au sol recoupe les préoccupations de mes débuts. Un heureux présage. Pour les danseurs, il a imaginé des pantalons et des vestes, en lourde soie jaune italien, qui suivent le mouvement comme des ombres. Et Spencer Brown est aux lumières.»

Propos recueillis par
DOMINIQUE FRÉTARD

(1) Le financement, côté français, vient essentiellement de la Compagnie Bagouet, du Festival Montpellier Danse, du ministère de la culture, du Hebbel Theater et de la Fondation Cartier.

★ Du 25 au 27, 22 heures, cour des Ursulines. Tournée : les 1er, 3 et 5 juillet, Francfort, Schauspielhaus. Du 8 au 12, Festival Romaeuropa, Villa Medicis.



Trisha Brown.

Jean-Paul Montanari.

LES FIDÉLITÉS DE JEAN-PAUL MONTANARI

JEAN-PAUL MONTANARI, directeur de Montpellier-Danse depuis 1983, a retrouvé le sourire depuis que le festival est devenu une aventure qui lui permet de mettre en jeu ce à quoi il croit : la fraternité et la différence. L'an dernier, il accueillait l'Afrique. Cette année, il convie la culture méditerranéenne, arabe et juive. Lui-même est juif d'Algérie où vit encore sa grand-mère, qui ne parle que l'arabe. Cet amour des origines, partagé par un grand nombre, ne lui fait pas oublier qu'un festival doit s'ouvrir sur un vaste public. Comment se tromper en invitant William Forsythe, Sankaï Juku, Karine Saporta ou Guesh Patti? Sans oublier l'importance de la présence de Trisha Brown et du centre chorégraphique de Dominique Bagouet.

On reproche à Montanari d'être trop «personnel». C'est toujours mieux que d'être fade ou de jouer l'accumulation de spectacles. Georges Frêche, le maire de la ville, après des orages, défend à fond son poulain. Sincères et malins, les deux hommes? Evidemment. Rencontre avec Montanari, place de la Comédie.

«Pour le Festival 92, la ville et le ministère sont montés au créneau, car, comme partout, le mécénat et le sponsoring sont en baisse. Environ 1 million de francs de moins pour nous, soit un budget général de 11 millions au lieu de 12. Ainsi le programme de musiques de l'Empire ottoman, axe principal du festival, a été réduit de près de la moitié. Pour la venue de Forsythe, l'Opéra du Corum partage, heureusement, les frais avec nous : 400 000 francs chacun. C'est François Vidal, centralien, qui vient de prendre les commandes du Corum... Il est maintenant possible qu'une convention soit passée avec la région, puisque le conseil n'a pas été élu, cette fois-ci, avec l'aide du Front national.

» Autour du thème «Méditerranée, ma mère», Catherine Clément, qui quitte le Verger d'Avignon – signe des temps? – pour les Jardins de la Drac, animera un colloque intitulé «Conversations 1492-1992 : cinq siècles de fidélités» (le 1er juillet, de 10 heures à 13 heures, et de 15 heures à 18 heures). Elle a choisi Karine Saporta après avoir vu *la Tempête*, à Avignon, l'an dernier. La chorégraphe s'est inspirée du livre de la romancière, *la Senora*, pour chorégraphier *le Rêve d'Esther*. Le choix de Daniel Mesguish revient aussi à Catherine Clément. Elle a voulu qu'il lise *le Fou d'Elsa*, d'Aragon (le 4 juillet à 22 heures, au Cloître). Savez-vous qu'en 1985, en plein cœur de Montpellier, on a découvert un bain juif datant du XIIe siècle : il faut que vous le visitiez! Les architectes pensent qu'il y avait au-dessus une mosquée.

» Tous, ici, nous nous réjouissons de la venue de Trisha Brown. Cet échange s'est révélé très productif pour Dominique Bagouet, qui avait besoin d'un temps de réflexion. Il a enseigné à l'Opéra de Bucarest, donné des cours à des compagnies contemporaines naissantes. Des projets magnifiques ont émergé : il sera à Avignon en 1993, dans la Cour d'honneur, avec un ballet, *Seuil déployé*, créé sur une musique de Frédéric Durieux, et à Montpellier-Danse, avec *Noces d'or*, en collaboration avec le même compositeur.

» Dans le quartier de La Paillade (zone d'urbanisme intense à la périphérie de la ville), où le festival s'est étendu depuis 1991, le chorégraphe américain, Doug Elkins, revient travailler avec le groupe de rapers BMCR, formé de tous les jeunes qui se sont accrochés, tout au cours de l'année, pour que la danse continue. Bernard Glandier, de la compagnie Bagouet, leur a donné des cours et Elkins est venu, à Pâques, pour les entraîner : il va créer une pièce avec eux. Le chai de La Paillade est peu à peu transformé en théâtre de quartier digne de ce nom. Cette implantation de Montpellier-Danse nous réjouit.

» Pour l'instant, je suis plongé dans les textes de la littérature soufie. Le voyage commence seulement. Est-ce le début de la sagesse?»

D. F.



ENGUERAND

Sankaï Juku.

LES VERTUS DU PHILOSÉMITISME

LE cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique au Festival de Montpellier-Danse veut être une fête «décalée». Ni commémorations sud-américaines à la gloire des Espagnols, ni lamentos à propos de l'expulsion des juifs par les Rois catholiques. Mais un rappel formidablement optimiste de l'histoire du bassin méditerranéen, un *pied-de-nez philosophico-musical en faveur de l'ouverture* et du brassage des cultures, où l'on suit la communauté juive, du Maghreb jusqu'à l'Empire ottoman, où ils furent accueillis après la chute de Grenade en 1492, dernier bastion de culture arabe en Espagne.

Line Monty, Lil Boniche et Reinette l'Oranaise, à qui a été *confiée la soirée d'ouverture, le 24 juin*, ont la couleur et la saveur de l'Algérie d'avant l'Indépendance. La première, chanteuse de charme, balance entre réalisme et glamour; le second, fils de la Casbah d'Alger, a hérité de la fantaisie festive du «francarabe», que symbolise dans les esprits le *«Chéri, je t'aime, chéri je t'adore»* rigolard et bien senti. La troisième, Reinette l'aveugle, a étudié les classiques arabes. Elle s'accompagne au luth et chante un répertoire en principe inaccessible aux juifs. Eclipsés à Paris depuis 1962, ils reprennent de l'activité depuis deux ans, en même temps que l'on vient de rééditer en CD l'essentiel de leur répertoire. (*Trésors, de la chanson judéo-arabe*, Blue Silver/Mélodie.)

Les juifs d'Espagne, après une longue pérégrination sur les rivages méditerranéens, arrivèrent en Turquie, encouragés par les sultans ottomans qui cherchaient à renforcer leur pouvoir économique et administratif. Ils retrouvaient des communautés installées là précédemment. On y parle le *ladino*, un castillan médiéval mêlé de locutions hébraïques. Le musicien turc Kudsi Erguner, joueur de *ney* – la flûte de roseau du Proche-Orient – a construit pour Montpellier-Danse un programme éclairant cet environnement. Qu'ont trouvé en arrivant ces juifs venus d'Espagne? Les adeptes du soufisme, école mystique de l'islam (le 30 juin, le Festival présente une *samah*, cérémonie des derviches Bektachi d'Istanbul; le 11 juillet, musique soufi de Turquie par l'ensemble des frères Erguner). Des harems, haut lieu d'enfermement, mais aussi d'expression artistique (le 2 juillet, Musiques et chants de harem, par l'Ensemble ottoman de femmes d'Istanbul, une première en France). Des tziganes, héritiers des tribus nomades venues du nord du continent indien, instrumentistes virtuoses (le 7 juillet, les frères Erköse, clarinette, luth et violon). Rassemblement à Montpellier.

V. Mo.

LES AUDACIEUX MÉLANGES

– Grand Ballet classique de Moscou, *le Lac des Cygnes*, le 26 juin, Cour Jacques-Cœur, 22 heures. Pour répondre à l'avance à tous ceux pour lesquels un festival de danse n'est rien sans pointes classiques!

– Brigitte Farges, *J'adore et j'en peux plus*, les 28 et 29, au Chai de La Paillade, 21 heures. On a vu cette pièce au moment de sa création : elle ressemblait au titre, qui n'est pas fameux! On dit que la chorégraphie a beaucoup évolué depuis.

– Batsheva Dance Company, *Kyr* et *Arbos*, le 29, Cour Jacques-Cœur, 22 heures. Cette compagnie, créée en 1964 par Martha Graham, n'avait plus grande réputation. Dominique Bagouet affirme qu'elle est à nouveau dans la course.

– Ballet de Francfort/William Forsythe, *Limb's Theorem*, du 1er au 3 juillet, Corum-Opéra Berlioz, 21 heures. *Le plaisir absolu.*

– Karine Saporta, *le Rêve d'Esther*, les 3 et 4 juillet, Cour Jacques-Cœur, 22 heures. Pour la première fois, Saporta travaille avec des danseurs classiques, ceux du Ballet de l'Opéra de Rouen.

– Cécile Proust, *Iblis*, le 4, Chai de La paillade, 21 heures. Une chorégraphe à découvrir.

– Liat Dror et Nir Ben Gal, *Circle's of Lust*, le 6, Cour des Ursulines, 22 heures. Aperçus à Bagnolet en 1988, ils n'ont pas laissé un souvenir frappant.

– Soirée «Petites danses», solos, Le Cloître, les 7 et 8, 22 heures. Trois jeunes chorégraphes israéliens, inconnus en France.

– Sankaï Juku, *Omote*, les 8 et 9, Cour Jacques-Cœur, 22 heures : le buto japonais à son apogée.

– Guesh Patti, *Gobe*, du 9 au 11, Opéra Comédie, 21 heures. Patti la chanteuse laisse perplexe. Daniel Larrieu veille sur Patti la danseuse...

– Doug Elkins, *Création 92* et autres, le 10, Chai de La Paillade, 21 heures : on aime énormément le travail de mosaïque culturelle de ce jeune Américain. Sa compagnie a du poids et de l'intelligence.



Guesh Patti.